MÉMOIRES
DE
L'ACADÉMIE
DE NIMES

VIIme SERIE

TOME LIX

Années 1974 - 1975 - 1976

NIMES
IMPRIMERIE LE CASTELLUM
5, rue Frédéric Paulhan

1977

Source gallica.bnf.fr / Académie de Nîmes

TABLE DES MATIERES

SEANCE PUBLIQUE DU 26 JANVIER 1975

Jean-Jacques Brousson chez Anatole France, par M. Lucien Frainaud, président 7
Compte rendu des travaux de l'Académie pendant l'année 1974, par M. le Dr Edouard Drouot président sortant 22
Guy Foulqueis, futur Clément IV, son rôle en Languedoc, par M. le chanoine Raymond Marchand 30
Nadar, par M. Claude Escholier 50

SEANCE PUBLIQUE DU 1er FEVRIER 1976

Poésie et justice par M. René Panet, président .. 73
Compte rendu des travaux de l'Académie pendant l'année 1975, par M. Lucien Frainaud, président sortant 80
Charles Jalabert, peintre nimois, par M. André Bernardy 87
La carrière romaine de Barutel par M. le Dr Edouard Drouot 106

SEANCE PUBLIQUE DU 30 JANVIER 1977

Impressions et souvenirs d'Afrique, par M. André Modeste, président 120
Compte rendu des travaux de l'Académie pendant l'année 1976, par M. René Panet, président sortant 131
Protohistoire de la Vaunage, par M. Maurice Aliger 139
De Nicot à la campagne anti-tabac, par M. Félix Villeneuve 167

LETTRES, SCIENCES, ARTS

Le rempart romain de Nimes, par M. Maurice Aliger 190
Heurs et malheurs de l'Académie de Nimes, par M. André Bernardy 194
Le Priape d'Aureilhac, par M. le Dr Edouard Drouot 213
Le Père d'Alzon et Lammenais, par M. Guy Dupré 227
La prise d'Oran par le Cardinal Cisneros, par M. Camille Lignières 240
Cayenne et le bagne, impressions de voyage, par M. André Nadal 262
La Région, par M. Edgar Tailhades 290
Ephémérides : années 1974, 1975, 1976 ; Faits académiques, communications, hommages .. 305
L'Académie de Nimes au 31 décembre 1976 322
Académies, Sociétés Savantes et organismes correspondant avec l'Académie de Nimes 335

SEANCE PUBLIQUE DU 26 JANVIER 1975

UN ACADEMICIEN NIMOIS CHEZ ANATOLE FRANCE... JEAN-JACQUES BROUSSON

par M. Lucien FRAINAUD
membre résidant
Président.

Monsieur le Député-Maire,
Monseigneur,
Mesdames, Messieurs,

La bienveillance de mes confrères m'ayant porté à la Présidence de l'Académie de Nîmes, j'ai, aujourd'hui, l'agréable devoir de saluer et de remercier les autorités civiles et religieuses, présentes ou représentées, qui ont bien voulu répondre à notre invitation.

Je salue tout particulièrement Monsieur le Préfet du Gard, Président d'honneur de notre Compagnie, et lui dis tout le plaisir que nous avons, mes confrères et moi-même de le revoir parmi nous. Nous savons, Monsieur le Préfet, l'intérêt que vous portez à nos travaux, votre présence à l'Académie chaque fois qu'il vous est possible de distraire un moment de vos absorbantes charges, en est un témoignage. Nous en sommes honorés et vous en remercions.

Je voudrais aussi dire notre gratitude à la Municipalité de Nîmes en la personne de Monsieur le Député-Maire, qui cette année encore a mis cet Hôtel de Ville à notre disposition, témoignant, par ce geste, de l'attachement de notre cité à la doyenne de ces Sociétés savantes.

Merci à toutes et à tous, Mesdames et Messieurs, qui en participant à nos travaux donnez ainsi la preuve que le nîmois reste attaché aux choses de l'Esprit, et que l'Académie de Nîmes reste ce foyer d'Humanisme apprécié par ses concitoyens.

Et puisqu'il est de tradition que le Président en exercice disserte le premier, pourquoi ne traiterais-je pas d'un personnage de chez nous ? L'Esprit, le talent, la verve de Celui-là, valent bien, à ce qu'il me semble qu'on l'évoque en séance publique de l'Académie de Nîmes, dont il fut pendant plus de 15 ans, un éminent membre non résidant.

Que de vieux nîmois tiennent encore en grande estime, comme en profonde affection Jean-Jacques Brousson et qui ne supporteraient pas que je me trompe dans l'analyse que j'ai l'outrecuidance d'en faire.

Voilà, donc, le sujet que j'ai choisi. Le soumettant à votre indulgente attention, acceptant par avance votre jugement, même s'il devait être sévère. Non point pour lui dont vous aimez entendre parler, à ce que l'on m'a dit, mais pour moi, dans le cas où je ne l'aurais pas traité avec l'objectivité nécessaire.

Jean-Jacques Brousson s'est éteint, il y a 17 ans, alors qu'il était Membre non résidant de l'Académie. Il a laissé un souvenir qu'il me paraît opportun de ranimer.

Qui me l'a rappelé, me demanderez-vous ? Oh ! c'est bien simple. Au cours d'une réunion annuelle de l'amicale du collège qui fut le nôtre, un ancien, se plaisant à citer des personnalités qui avaient illustré l'établissement, prononça le nom de Jean-Jacques Brousson. Certes, je savais par Louis Frainaud, mon père, qui fut un de ses condisciples, qu'il s'était assis sur les bancs du collège et s'y était nourri de sa première substance spirituelle. Je l'entendais souvent dire, lorsqu'il évoquait ses souvenirs de la fin du siècle dernier, « je suis l'ami d'enfance du secrétaire d'Anatole France. » Il en tirait une certaine fierté, bien que le temps soit passé sur ses amitiés de jeunesse et qu'ils ne se soient plus rencontrés depuis fort longtemps.

L'évocation qu'en avait faite l'ancien à l'issue du banquet, resta sans écho ce qui ne manqua pas de m'attrister. Ce jour, je conçus l'idée de m'intéresser à Jean-Jacques, de relire ses nouvelles, de pénétrer dans son intimité, d'apprendre à le mieux connaître, comme d'apprendre à connaître aussi son illustre maître dont on a dit, qu'il en avait été le mémorialiste *spirituel-*

lement irrévérancieux. Ce qui me navre, c'est que ce jugement a été porté sur lui par *le Quillet* que d'aucuns considèrent comme la Bible de l'encyclopédie actuelle.

SA JEUNESSE

Nous le suivrons tout au long de sa vie, de cette vie qui s'ouvrit pour lui le 20 septembre 1878, non loin d'ici, dans le quartier des Carmes, où son père exerçait la médecine. Bien des familles nîmoises ont, en effet, connu le docteur Brousson qui s'était fait une spécialité, celle de soigner, comme le dit Jean-Jacques, lui-même, « la catholicité nîmoise, le grand et le petit séminaire, les sœurs de toutes les couleurs, et les orphelinats. » Ancien militaire, le père avait sur l'éducation des garçons, *des idées* de major, dont il semble que la tendre enfance de Jean-Jacques Brousson qui s'annonçait déjà comme *un sujet particulièrement sensible* se soit assez mal accomodée. Tout jeune, très jeune, il perd sa mère et le docteur absorbé par sa profession, ne pouvant s'occuper de lui, le met bientôt en pension à Sommières dans un ménage de braves gens, au demeurant très rustiques, dont le jeune Jean-Jacques gardera longtemps le souvenir. Ah ! le doux temps et le bon pays. C'est la terre du lait et des caresses. On l'avait oublié en nourrice chez cette bonne maman Costabelle, et là, la Coustarelle et le Vidourle formaient pour lui les limites du monde civilisé. Il devait y rester près de six ans, partageant les jeux des enfants de son quartier dans une liberté quasi-primitive, courant les rues et polissonnant autour de la Fontaine, sur la place du Temple. C'est là qu'un jour, le docteur Brousson, à l'instar de Jean de la Fontaine, eut de la peine à reconnaître son fils qui, vêtu d'une chemise et d'un tablier, retroussés à la taille, se livrait à ce jeu barbare et indécent qui consiste à mouiller les petites filles... Je ne donnerai pas d'autre précision, vous m'avez compris. Colère du père qui décide de reprendre l'enfant. Affolement de la nounou qui pour se racheter, l'affuble d'un pantalon de fille et le déguise dans un débordement de coquetterie. Bref ! Un de ces épisodes que la famille Brousson n'oubliera jamais et qu'on ressassera au turbulent petit garçon un nombre incalculable de fois dans son jeune âge. Je tiens cette histoire de Mme Jeanne Coussens qui s'en amusait beaucoup lorsqu'elle la racontait.

C'est alors aux Dames de Sauve, dans notre bonne ville, que sera confié ce petit sauvage pour être apprivoisé.

Qui étaient les Dames de Sauve ?

Marie-Joséphine, Marie de Jésus, Marie-Louis de Gonzagues, étaient des vieilles demoiselles obstinées dans le célibat, vêtues de noir comme des moniales, sans être pour cela religieuses. Trop pauvres pour fonder un ordre, elles s'étaient tout de même imposées une règle monacale, leur ambition mystique devant se limiter à l'étroitesse d'une garderie d'enfants. Bonnes filles, promptes, joviales, extrêmement pieuses, les dames de Sauve régentaient une cinquantaine d'enfants, garçons et filles, *de la bonne société nîmoise,* enseignant la bonne tenue, les prières, les cantiques. C'est là que Jean-Jacques fut dégrossi. C,est là Rue de Beaucaire que lui furent donnés les rudiments d'une éducation bourgeoise que la nourrice de Sommières n'avaient eu ni les moyens, ni le temps de lui enseigner. Songez donc que Jean-Jacques ne parlait pas le français ou assez mal quand on le retira de sa nourrice, mais uniquement le Provençal, peut-être serait-il mieux de dire « le patois » à ce qu'il affirme. C'est là, aussi, que le tendre enfant mesura l'impertinence des fillettes qui ne ménageaient pas le sauvageon, et la sensibilité de la Ste Vierge dans les yeux de laquelle Madame Marie-Joséphine voyait couler des larmes chaque fois qu'il avait commis une enfantine pécadille : « Si tu fais pleurer la sainte Vierge ! ». *Gare ! gare !*

Tout était fait pour l'attendrir dans cette éducation religieuse.

Mais il a 8 ans, il sait lâcher et renouer ses bretelles et le docteur Brousson, son père, qui ne tient pas à l'entretenir plus longtemps dans une ambiance trop douce, trop moelleuse, disons trop féminine, on a dit de lui qu'il était sévère pour ses fils — le met pensionnaire à Nîmes au Collège St-Stanislas. « Mon collège s'appelait St-Stanislas. Dans le parloir, à la place d'honneur, entre les portraits du Pape et de l'Evêque, *des lettres d'affiliation au collège Stanislas de Paris : nos lettres de noblesse.* » dira-t-il.

Anatole France, lui aussi, était un ancien de Stanislas *de Paris,* ce qui faisait dire à Jean-Jacques Brousson : quand je

m'entretenais avec France de mes années scolaires, grâce au recul de la Province qui suit la capitale d'une jambe alourdie de quelques lustres, nous nous trouvons de plain-pied. »

Là, il étudie sérieusement, car le père Brousson ne supporterait pas qu'il en soit autrement, le grec, le latin. Médiocres hellénistes, *excellents latinistes*, c'est ainsi qu'il apprécie, avec cet humour qui a pu heurter la susceptibilité de certains — ses anciens maîtres. Le latin, c'est la langue de Dieu, la langue des théologiens.

« Quand votre idée vous semble confuse, nous disait l'abbé Boulet, mon professeur d'« Humanités », pensez au latin et la lie demeurera dans le français. »

Il connut au Collège des printemps mystiques. Il vit s'affronter et participa à leurs querelles, les humanistes et les réthoriciens. Il y avait les Raciniens, il y avait les Cornéliens. Les Raciniens qui étaient pour Fénelon contre Bossuet. Racine, c'était la passion. Corneille le devoir. Les Raciniens étaient par nature prédestinés à de terribles orages et déjà Jean-Jacques s'avouait Racinien.

Il chantait à la chapelle, il récitait en classe, en y mettant l'accent, «les Catilinaires», il traduisait Virgile, Homère, scandait Ovide, avec le même bonheur, il grandissait loin de chez lui... au collège. Pendant les vacances de Pâques, quand tous les pensionnaires avaient repris le chemin de leurs villages, aux quatre coins du département il restait là, cependant que la nourrice, la bonne Costabelle, l'attendait à Sommières devant une omelette au lard refroidie. Jean-Jacques Brousson a souvent déploré la sévérité de son père à son égard. Il ne se gênait pas pour dire à ses intimes que son père ne l'avait jamais aimé. « Il eut considéré *comme adultère* la moindre caresse donnée à ses garçons. » Jugement excessif, peut-être mais qui traduit bien sa sensibilité. Cette sensibilité qu'il exprime quand il traduit ses sentiments à l'égard de la nourrice de Sommières. Il vous la présente comme *sa mère*, celle qui apprivoisa à la vie le petit orphelin tombé du nid. Il n'est pas créature au monde qui lui soit plus indispensable. « Elle me donne la mesure de mon cœur » Entendez bien !... La mesure de mon cœur ! Quand on sait que la maman Costabelle n'a procuré à Jean-Jacques Brousson qu'une tendresse — disons rustique — une tendresse mercenaire,

on sera édifié sur le degré de sentimentalité de celui qu'on a pu présenter comme un être aigri, insensible, *sentimentalité qui paraît d'autant plus* profonde lorsqu'on la compare, à propos du même sujet, à celle d'Anatole France qui parlant lui aussi de sa mère dira : « Et moi aussi j'ai cru que ma mère m'était indispensable. Mais je me suis avisé qu'elle me devenait de jour en jour étrangère... La nature fait bien ce qu'elle fait. Elle ridiculise nos parents. Elle les frappe à la tête et aux jambes, à la mémoire et au cœur. Elle les pousse à la caricature. *Si elle les conservait dans leur plénitude, nous ne pourrions survivre à leur perte.* » c'est sûr ! !

Mais suivons le jeune Jean-Jacques dans ses périgrinations scolaires. Lorsque le collège de la rue des chassaintes a fermé ses portes et, engourdi par la chaleur de juillet et d'août, dormira jusqu'à la rentrée d'octobre, lorsque les nichées qu'il abritait seront retournées vers le nid familial, le jeune Jacques, lui, ne fera que passer devant la maison paternelle. On l'expédiera chez quelque curé de village dont le père à soigné le diabète ou l'albumine. En reconnaissance, l'abbé lui donnera la becquée et lui rafraîchira le « de viris » ou lui fera traduire la « Vie des hommes illustres » de Plutarque. Il fera ainsi le tour du diocèse, observant ses maîtres dont il analysera les divers comportements et qu'il confondra dans un même jugement : « Braves gens, tous pleins d'une ardeur naïve et d'enthousiasme parfumant d'un peu de latin et de quelques rites, une vie rude et saine de paysan »

Une année, sans qu'on sache pourquoi, c'est chez le pasteur de Génolhac qu'il sera mis en pension. Il s'appelait Atger. Cette année-là *son été fut camisard.* Le bon pasteur Atger lui parlait de son ancêtre Claude Brousson, le menait en pélerinage à la « cachette », lui lisait la « Manne Mystique », tandis que dans *son cœur s'affrontaient ces deux apostolats contradictoires* dont il gardait quelque chose d'indécis. Il dira plus tard, évoquant ses souvenirs de jeunesse : « Aujourd'hui, encore, je sens quelquefois dans mes veines, *les deux sangs qui s'opposent* et je demeure tout meurtri des batailles entre les deux dogmes aheurtés dans ma pauvre cervelle. »

Puis c'est à Belvezet, qu'on l'enverra, chez l'abbé Pujolas, curé du village. Un village tranquille de l'Uzège où les nouvelles les plus fraîches ne lui parvenaient que le samedi par la Semaine Religieuse. Il participait à toutes les cérémonies « d'adoration perpétuelle » dans les villages voisins. Le fils du médecin du séminaire était partout bien accueilli. Quels bons dîners on faisait aux « adorations perpétuelles » et que son estomac en avait bien besoin car si son esprit s'enrichissait de la culture du bon curé, par contre la mère de ce dernier était au plus haut point économe, je ne dirais pas avare, car c'est un péché capital auquel la mère d'un curé n'a pas le droit de succomber, et les repas de la cure étaient rapidement expédiés.

Mais Belvezet est proche d'Uzès et comme on y descendait toutes les semaines il donnait tacitement son cœur ingénue à cette ville surannée. Il se promettait alors, devenu homme libre, d'acquérir dans Uzès un de ces vieux hôtels pour remonter l'aiguille du temps et vivre deux ou trois siècles en arrière, en compagnie peut-être de Jean Racine qu'il goûtait, se disant Racinien.

Ainsi s'écoula la jeunesse de Jean-Jacques Brousson. Une jeunesse mystique quasi-religieuse, dans l'étude, le culte. Etait-il pieux ? il ne le paraît pas. Il suivait, il vivait pour lui. Il vivait seul, puisque sa famille le laissait ainsi vivre. Il observait. Plus tard il brossera un tableau de son enfance dans lequel il ne laissera percer aucune rancœur. Cet homme qui a été souvent incisif, caustique, quand il a dépeint le milieu dans lequel il avait vécu à Paris, en compagnie d'Anatole France et autres grands personnages, a conservé de son enfance et *de tous ceux* qui l'ont formé une sorte de saint respect. Nous l'avons vu pour la nourrice de Sommières, nous l'avons vu pour les Dames de Sauve, pour le supérieur de son collège, le chanoine Berlandier pour le curé de Belvezet, pour le Pasteur Atger ou le bon abbé Bayol de Collias dont la vie rude, apostolique, désintéressée prêche plus éloquemment que les plus sonores homelies. Jamais irrévérencieux, de l'humour, certes, *mais jamais de révolte*. Sa jeunesse a été triste, il ne trouvait de joie qu'en lui-même ou dans la nature qu'il avait appris à aimer parce qu'on le laissait vivre seul. Peut-être, déjà, cette solitude lui permettait-elle d'ob-

server ses semblables et de les juger. Maintenant pour parler de la forme dans laquelle il a pu le faire, cette manière hardie qu'on a précisemment qualifiée d'irrévérencieuse, nous dirons qu'il la tient peut-être à sa fréquentation d'Anatole France. *Qu'était-il Anatole Thibault* ? sinon un amateur de spéculations philosophiques plus qu'un philosophe — un voluptueux, un maniaque — un malicieux — un ironique — dont le caractère a certainement déteint sur le jeune Brousson qui n'avait que 25 ans lorsqu'il l'a connu et fréquenté et arrivait chez lui avec une âme neuve qui ne demandait qu'à être façonnée, et une verve impatiente.

Les manies du vieux Maître lui fournissaient la matière. Qui donc n'en aurait pas usé ?

En 1903, Jean-Jacques Brousson vient d'avoir 25 ans. Il vient à Paris tout frais émoulu de l'Université et porte diplômes et manuscrits. Il attend sans illusion l'éditeur et la gloire. Il vit dans une chambre de bonne, rue Sergente, et fait des recherches dans les bibliothèques pour un haut fonctionnaire qui prépare une étude sur la St-Barthélémy. Il ne songe point à ce qu'on peut lui proposer un jour, et ce n'est pas sans un certain émoi qu'il apprend d'un ami qu'Anatole France pourrait l'engager comme secrétaire. Le Maître travaille à la préparation de la vie de Jeanne d'Arc et cherche un jeune collaborateur. Notre jeune homme, un matin, après avoir absorbé forces tasses de café et de petits verres pour se donner du cœur, prend le chemin de la Villa Saïd où demeure l'illustre écrivain. Il pénètre dans une société qu'il ne connaît pas, découvre un homme extraordinaire : artiste, poète, écrivain, collectionneur, dillétante, mais terriblement sceptique, instable, qui a fait le tour de l'horizon politique, applaudissant Boulanger avant de prendre partie pour Dreyfus et se laisser convertir par Jaurès au Socialisme. Un homme, malgré tout, sûr de lui, mais mordant, railleur, ironisant facilement sur la morale et la religion et s'accomodant de situations qui ne manquèrent pas de surprendre, tout au moins au début, le jeune Jean-Jacques. *Anatole France le tient en grande estime.* Il le sait nîmois, plein d'érudition, de jeunesse et de patience, lui fait confiance. Ils s'assimilent mutuellement. J'oserais dire, chacun profitant des qualités de l'autre. Il devient pour le Maître, l'*Indispensable*, est pris à témoin de ses pensées, de ses

actes, discute ses opinions, reçoit des confidences, *même les plus intimes*. S'il n'est pas son alter égo, il est son ombre. Jean-Jacques s'adapte facilement, il faut dire que notre homme a su le mettre à l'aise. Lui confiant le manuscrit de Jeanne d'Arc, il lui dira : « il y a là plus de 60 kilos. Tout ce fatras est à vous. Brûlez, déchirez, râturez, je n'y veux plus mettre le nez. *Cette pucèle m'excède.* »

Il y a l'entourage du Maître aussi avec lequel il faut compter. Le salon, et Madame et Monsieur. Madame, nous pouvons aujourd'hui dire son nom sans qu'on nous fasse le grief d'être indiscret. Il s'agit de Madame de Caillavet qui depuis 20 ans l'adule, le régente, le tyranise, en a fait l'idole d'un cercle mondain, littéraire, philosophique, politique, sous les yeux d'un époux *tranquillement satisfait* qui paraît s'intéresser davantage aux jeux de la Bourse qu'aux penchants de sa compagne et qu'aux doctrines de son commensal.

Jean-Jacques Brousson s'est intégré à ce milieu. Qu'il en ait adopté les habitudes, cela est moins certain. Il ne s'est pas gêné, cependant, *pour les railler* et déjà le Maître et Madame en prenaient ombrage.

Quand je ne serai plus faites dire de moi tout ce que vous voudrez. Maintenant, ce serait de *l'indiscrétion*, mais après... ce sera de *l'érudition*.

Et Jean-Jacques Brousson, qui venait de recevoir du maître l'héritage de tous les secrets de sa vie intime, a respecté sa volonté mais a traduit fidèlement avec ce qu'il fallait d'humour, ses traits, ses travers, ses caprices, ses qualités.

On a dit d'une façon *spirituellement irrévérencieuse*. Spirituellement, certainement, comme l'aurait fait Anatole France s'il avait été à sa place. Irrévérencieuse, non ! mais objective ! fidèle ! Une photographie d'alcôve ? Peut-être !

Il nous montre Anatole France, *railleur !*

— Les femmes de lettres ne sont pas des femmes !

— Le républicain que nous connaissions dira de la République : La République c'est le signe de la laideur. Voyez ses écoles, ses casernes, ses préfectures — il ne connaissait pas la nôtre ! —, ses statues. En laideur Marianne est infaillible.

Si nous voulons connaître Jean-Jacques Brousson et Anatole France, lisons « Anatole France en pantoufles » — Nous y trouverons des détails savoureux. Notez qu'il n'a jamais contesté le génie du Maître. Il s'exprime comme, si au travers de ses défauts, il voulait faire apparaître sa valeur. Je conviens qu'il a parfois des images indiscrètes. Il a eu, cependant, le souci de n'en rien dire et de n'en rien faire du vivant de l'illustre écrivain. Je dirai même qu'ayant parlé de lui après sa mort il lui a rendu une célébrité que les événements de 1914 à 1918 avaient estompée. (Anatole France est mort en 1924)

Ses défauts, il ne les stigmatise pas. Il vous présente l'homme tel qu'il est. C'est ainsi qu'à propos d'amitié, il dira : « On n'a pas d'amis, on a des habitudes. » Quand à la piété, il la plaisante. Jean-Jacques Brousson rendant compte à Anatole France d'une conversation qu'il avait eue avec Huysmans au cours de laquelle il avait été le sujet de conversation, Huysmans, déplorant l'oubli que son ami avait de la grâce de son baptème lui conseillait de prier. « Abdiquer votre pauvre immortalité, allez-vous agenouiller au fond d'une abside et là demandez-vous si nous avons été mis au monde racheté du sang de Jésus-Christ pour écrire des impertinences. »
..... Jean-Jacques s'entendit répondre par le maître : « Ce pauvre Huysmans, il est bien bas ! Toute cette bigoterie est un bien mauvais signe à son âge. Quand vous le reverrez, une politesse en vaut bien une autre, dites-lui donc : « France vous conseille de faire analyser vos urines ».

L'opinion d'Anatole France, sur ce que nous appellerions des vertus théologales, nous est présentée — science de l'amour — Infirmité de la Vertu. La chasteté, cela existe peut-être chez des engourdis, qui manquent de tempérament. Mais cela doit se soigner comme la tuberculose. Anatole France est à l'Académie Française. Il ne l'apprécie pas davantage pour cela et la bouscule quelque peu : « Pourquoi la République supporte-t-elle cette institution ? cette congrégation de réactionnaires. Il est même incisif. « Songez donc à l'atmosphère réactionnaire que respirent ces soi-disant amis du peuple dans cette chapelle désaffectée du Pont des Arts. Il est de bon ton de brocarder l'Académie ! Muta-

lis mutandis, on n'a pas davantage épargné l'Académie de Nîmes, si j'en crois cet éminent compatriote qui après avoir déclaré qu'il nous manquait quatre membres pour avoir un peu de l'esprit de l'Académie Française, ne dédaigna pas, quand l'heure fut venue, de s'asseoir, sans aucune gêne, dans l'un de nos fauteuils. Ces quatre membres bien à nous, nous les avons offert à l'Académie Française. Ils sont : André Chamson, Leprince Ringuet, Thierry Maulnier, le Duc de Castrie, juste ce qu'il faut pour que la malice des humoristes ne vienne troubler cette sérénité.

Mais revenons à notre sujet... Comme on le voit, Anatole France parle beaucoup. Jean-Jacques Brousson saisit au vol, lui,... entend... retient... note... enregistre Mais déjà il s'entendra reprocher d'exagérer les défauts du Maître et de mettre dans sa bouche l'expression de ses propres pensées

Il nous donne un tableau minuté de la vie à la villa Saïd. Il nous parle de celle qui a toujours dominé le Maître, Madame de Caillavet, pour laquelle il n'a jamais eu que je sache, d'attention particulière ce qui ne manquait pas de la froisser dans sa dignité. « Vous êtes injuste pour Madame, disait le Bergeret, très injuste. Vous l'avez connue en son vieil âge. Ah ! si vous l'eussiez vue il y a 20 ans, mon ami, qu'elle était appétissante ! grasse, lasse, blonde, un pot à tabac Sévigné... Elle venait tous les matins villa Saïd, quel temps qu'il fasse. C'était une femme de tempérament et de perspicacité. A. France avoue qu'il lui doit tout : « ...Qu'étais-je quand elle me distingua ? Un chétif bibliothécaire. Je n'avais pas d'intérieur. Chez Madame, c'est très bien meublé, c'est imposant. Anatole France a toujours aimé le luxe, la pompe... Nous autres écrivains nous avons besoin du luxe... Sans Madame, aurais-je jamais été de l'Académie. En son automne, Madame est hargneuse, quinteuse, pointilleuse, jalouse... Mais ce sont les formes suprêmes de son amour... Elle a le génie organisateur, je déjeune, je dîne avec elle. *Elle invite mes admirateurs. (Jean-Jacques Brousson n'était pas de ceux-là.)* La cuisine est soignée, la cave *érudite,* la maison bien montée. *Elle est montée pour moi.* »

« Et, oui ! Il y a le mari. Il fallait bien qu'il y en eut un. Et puisqu'il en fallait un, mon ami, autant celui-là qu'un autre. Vous savez, sous sa façade épineuse, il est gentil Monsieur.

Oui ! il est réactionnaire, il grogne, on s'y fait. « Cynique » — *Il est très convenable avec moi.* »

Et Madame de Caillavet, je l'ai dit, *n'aime pas le secrétaire.* Il n'a pas su dissimuler qu'elle lui était antipathique. Elle lui tient rigueur d'avoir ridiculisé Monsieur. Elle le tient pour un affreux libertin et le comble de tout cela. C'est qu'Anatole France y était pour quelque chose, lui *qui chaque fois qu'il avait envie de faire une escapade, s'adressait un télégramme signé Brousson.*

Lui en a-t-elle voulu de partir avec Anatole France en Argentine, elle qui avait été écartée. Le voyage en Argentine nous en connaissons le récit dans « Itinéraire de Paris à Buenos Ayres ». Lisez-le, si vous ne l'avez point encore fait, il est délectable. Relisez-le, vous trouverez toujours du plaisir. Anatole France est invité par les Universités Sud Américaines à donner une série de conférences. Rabelais sera le sujet qu'il a choisi. Pourquoi Rabelais, et non point Jeanne d'Arc ? On ne le saura jamais !

Quelle verve, quel humour dans le récit que nous fait Jean-Jacques Brousson de ce voyage et des péripéties qui l'illustrèrent. Anatole France qui a largement dépassé la soixantaine ne résiste pas aux charmes d'une quinquagénaire qui joue les duègnes dans une troupe théâtrale, qu'il épousera par la suite. Brousson dira d'elle : « Son œil est langoureux et légèrement strabique. Quand elle déchiquette son pilon de volaille, elle fait penser à Athalie, acharnée à détruire les enfants d'Ochosias.

Ce voyage marquera la fin de sa collaboration avec l'illustre auquel il n'a pas caché sa désapprobation. Il rentre seul en France et malgré un essai de réconciliation de la part d'Anatole France se sépare définitivement de lui et fait son examen de conscience : « Pourquoi ai-je suivi ce grand homme de l'autre côté de la terre ? Lui étais-je utile et que m'a-t-il promis ? Se fier au prince des sceptiques, quelle naïveté ! Il est humilié lorsqu'il apprend que répondant à un ami qui demandait au Maître : « qu'avez-vous fait du petit Brousson qui vous était si attaché ? » — l'autre avait répondu sans sourciller : « J'ai du m'en séparer, il m'avait pris des livres. » On ne peut pas être plus mufle ! Il rompt alors avec ce monde *mais ira se délecter,*

par curiosité, par pitié, par impiété ? il ne peut le dire, aux obsèques de Madame de Caillavet où il verra pour la dernière fois Anatole France courber le front et sanglonter sous le « Dies irae ». (en 1910)

Que fera Jean-Jacques Brousson après celà ? Il sera précepteur dans les grandes familles. Collaborera à divers grands journaux, comme le Figaro — Les Nouvelles Littéraires, dont il aura tôt fait d'illustrer les chroniques. A la demande de l'éditeur Champion, il acceptera de traduire Mistral et cette besogne lui rendra son âme, son accent, son ardeur. Des feuillets du manuscrits monte une odeur de farigoules. Il joue avec les diminutifs calins et les péjoratifs canailles. C'est un peu la langue qu'il parlait chez la bonne maman de Sommières. Il sait trouver les mots qui conviennent pour traduire les nuances de l'amour et de la haine, de la lumière et de l'ombre.

Mais de la capitale où le travail l'absorbe, où il a su se faire une place dans le monde des lettres, où déjà commence à se dessiner contre lui certaines inimitiés, parce qu'on lui reproche sa verve percutante, sa critique sévère, sa tendance non conformiste, *il songe à son midi natal.* Ses yeux se porteront-ils vers Nîmes ? Il aime sa ville qui l'a fait ce qu'il est : *latin.* Il est heureux d'avoir été remarqué par notre Académie qui lui offre un siège de non Résidant en 1941. — *mais* il est, pour Jean-Jacques Brousson, une terre de prédilection qu'il a appris à aimer dans sa plus tendre jeunesse alors qu'il séjournait à Belvezet chez le bon curé Pujolas — *c'est Uzès* — C'est cette campagne Uzégeoise où à 15 ans il avait rencontré les muses. Il n'est pas de ville au monde plus chimérique qu'Uzès ! Décor ducal et épiscopal. Ombres de Fénelon et de Racine. Pouvait-il apporter ailleurs — comme il le dira — le bric à brac d'Anatole France. C'est le vieil hôtel Damoureux, à l'ombre de la Tour Fénestrelle, qu'il choisira pour abriter sa retraite. C'est là aussi qu'il continuera à écrire, entouré d'une équipe de secrétaires enthousiastes et bénévoles. De là sortiront le retentissant « Anatole France en Pantoufles » « L'Itinéraire de Paris à Buenos Ayres » — « Les Nuits sans culottes »

Ces ouvrages qui l'ont marqué, ont suscité autour de son nom des réactions de toutes sortes, dont certaines, je le sais,

l'ont profondément attristées. Jean-Jacques Brousson *avait énormément de cœur. et de sensibilité*. Rappelez-vous de la tristesse de sa jeunesse. A ce moment de la vie où on aime pouvoir s'épancher, il n'avait rencontré qu'une bonne femme de Sommières et lui avait donné tout ce qu'un jeune cœur peut donner. On a dit qu'il avait un caractère difficile... Il avait surtout du caractère et c'est ce qui certains ont pu lui reprocher. Mais il avait aussi du talent. Et il l'a prouvé. On a pu dire qu'il avait dû une bonne part de sa célébrité à Anatole France. Oui ! peut-être le rayonnement du maître a embrassé le disciple, mais il faut convenir qu'ils se sont harmonieusement complétés. Du reste, le vieux maître ne faisait pas mystère des qualités de Jean-Jacques.

On lui en a voulu, je l'ai dit, on lui a reproché ses attaques contre le conformisme bourgeois, la religion même. On lui a reproché son inconstance politique... Je reste sceptique. En a-t-on voulu à Anatole France d'avoir été Boulangiste et Dreyfusard — *Militant de l'esprit,* voilà ce qu'a été Jean-Jacques Brousson qui se trouvait aussi à l'aise avec un Jaurès qu'un Maurras.

Essayant de se composer une synthèse de l'un et de l'autre — un enthousiaste — oui — mais un enthousiaste qui a effrayé beaucoup.

On l'a présenté comme un cœur endurci. Mais non ! il avait un grand cœur cet homme qui n'avait pas toujours été aimé. Un de ces vieux amis, une vieille personnalité nîmoise avec lequel je m'en entretenais un jour me donnait une preuve de sa sentimentalité.

A la mort du Docteur Brousson, son père, en 1914, les trois enfants : son frère, sa sœur et Jean-Jacques, se partagèrent l'héritage — un portrait du Docteur Brousson restait, que la sœur et le frère ainé dédaignaient, parce que sans valeur matérielle, Jean-Jacques le prit confiant à son vieil ami Monsieur Fabre « qu'il le garderait chez lui puisque personne ne le voulait ». Le fait m'a été confirmé par notre regretté confrère, le bâtonnier Fabre, lui-même, et Madame Jeanne Coussens.

Il s'est éteint à Uzès le 24 janvier 1958, devant quelques amis dont certains ont disparu depuis. Mais d'autres m'ont assez dit leur tristesse à la pensée que l'opinion avait été dure pour lui. Un mot revient souvent chez ceux-là. On a été ingrat à son égard.

Un reproche qu'on ne pourra faire à l'Académie de Nîmes qui n'a jamais oublié les siens. « Les morts sont des invisibles mais ils ne sont pas des absents » a dit Bossuet. Je serais heureux si l'évocation que je viens de faire de Jean-Jacques Brousson vous avait donné, un moment, l'illusion de sa présence. Et parce que l'on doit aux morts la Vérité, je souhaiterais, par l'hommage que je viens de lui faire, la lui avoir rendu et vous avoir convaincu de ce qu'il pouvait y avoir chez lui de *profondément bon* en vous demandant de *fermer les yeux sur le reste.*

COMPTE-RENDU DES TRAVAUX DE L'ACADEMIE PENDANT L'ANNEE 1974

par le Docteur Edouard DROUOT

membre résidant

Président sortant

Monsieur le Préfet,
Monsieur le Maire,
Mes chers confrères,
Mesdames, Messieurs,

Rendre compte de la vie et des travaux de l'Académie au cours de l'année écoulée, c'est la tâche confiée au président sortant, tâche dont je vais essayer de m'acquitter, en sachant bien que je serai obligé de passer sous silence diverses activités de nos confrères et aussi de condenser à l'extrême bien des travaux qui auraient mérité mieux qu'un trop bref résumé.

Commençons par les événements, tristes ou heureux, qui ont concerné les membres de notre Compagnie :

Au mois de Mai, nous était communiqué le décès de M. le Premier Président Honoraire Charles Calemard, membre non résidant, en retraite hors de notre région.

Le 11 juillet nous atteignait un deuil plus proche, avec la disparition de M. le Pasteur Emile Fabre. Etant moi-même absent de la région, c'est M. le Professeur Jean Brunel, ancien président, entouré de nombreux membres de notre compagnie, qui a rendu, au nom de l'Académie, un dernier hommage à la mémoire de notre confrère. M. le Pasteur Fabre n'était des nôtres que depuis deux années, mais sa générosité de cœur, autant que de remarquables qualités intellectuelles, lui avaient déjà acquis une place éminente et de profondes amitiés au milieu de nous. C'est M. Henri Chabrol, membre non résidant, mais désormais fixé à Nîmes, qui, conformément à notre règlement, devient membre résidant et occupe le fauteuil du regretté disparu.

M. le Procureur Général Honoraire Robert Du Colombier ayant quitté Nîmes après avoir pris sa retraite, est devenu, sur sa demande, membre non résidant. Une élection toute récente, puisqu'elle ne date que du 24 janvier 1975, a désigné, pour lui succéder M. le bâtonnier Marcel Fontaine.

Au cours de l'année 1974, l'Académie a élu plusieurs membres correspondants : — Madame Christiane Lassalle-Guichard, assistante des Musées d'Art et d'Histoire de la Ville de Nimes, épouse de notre confrère M. Victor Lassalle.

— M. André Planque, architecte et numismate.

— M. Henri Arnaud, Directeur honoraire des services financiers de la Cie de Saint-Gobain, nîmois érudit et assidu de nos séances.

— M. Jean Charmasson, de St-Paul-les-Fonts, auteur d'importants travaux d'archéologie.

— M. Robert Sauzet, Professeur à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Tours.

Pendant cette même période, certaines distinctions sont venues honorer le mérite de plusieurs de nos confrères :

— M. Georges Martin, majoral du Félibrige a pu fêter son jubilé félibréen, présidé par M. André Chamson, de l'Académie Française et membre non résidant de notre compagnie.

— M. Henri Aubanel, membre non résidant, est devenu majoral du Félibrige.

— M. le bâtonnier Edgar Tailhades, sénateur du Gard, a été élu président du Conseil Régional du Languedoc-Roussillon.

Dans un autre domaine, mais qui nous concerne, M. et Mme Victor Lassalle procèdent, avec autant de compétence que de dévouement, à un important travail de classement et d'inventaire de la collection iconographique et numismatique consacrée au Comte de Chambord, collection réunie par M. Henri Bauquier et par lui léguée à l'Académie.

Venons en maintenant aux communications qui constituent la substance principale de nos travaux :

L'année académique avait débuté avec un brillant exposé de Me Edgar Tailhades sur « Le mariage de Mirabeau et son divorce », exposé que, si vous avez eu déjà le plaisir d'écouter au cours de la séance publique du 10 février 1974, Vous avez certainement gardé le souvenir de cette belle communication.

Aussi n'en dirais-je que ce qui m'en a paru l'essentiel, c'est-à-dire, à l'occasion d'un procès à sensation, la prise de conscience par Mirabeau de son ascendant sur les foules. Il y fait devant nous son apprentissage de tribun.

M. Camille Lignières devait nous parler de « La bible en Espagne au siècle des Lumières ». L'Inquisition y interdit certaines traductions de la Bible. Mais les idées scientifiques et philosophiques de l'Encyclopédie progressent aussi dans la péninsule. L'auteur souligne avec pertinence le fait assez curieux que les intellectuels les plus sensibilisés aux idées de l'Encyclopédie sont ceux qui reviennent à la lecture de la Bible en rêvant, semble-t-il d'un christianisme plus pur et plus exigeant.

M. Joachim Durand nous présente « La Comtesse de Castiglione », aussi intriguante et ambitieuse que belle. Victor Emmanuel II et Cavour utilisent son charme afin d'obtenir de Napoléon III son appui en faveur de l'unité Italienne. Son idylle avec l'empereur, qui l'abandonne en 1857, ne lui confère tout de même pas l'influence qu'elle espérait. Le déclin de sa beauté entraîne aussi la fin de son empire sur les hommes. C'est abandonnée de tous qu'elle finira.

Le 15 février, M. Pierre Couëtard, membre correspondant, évoque devant nous l'un de ses lointains parents « Jean-Baptiste Fournier, pharmacien et académicien nîmois (1757-1833) ». Curieuse figure que Fournier, esprit ingénieux et fertile en inventions, qui met au point un appareil de distillation des vins et, pendant le blocus continental, un procédé de fabrication du sirop de raisin. Comme son parent Boyer-Brun, Jean-Baptiste Fournier joue un rôle à Nîmes pendant la période révolutionnaire. Il est responsable de la collecte du salpêtre utilisé dans la fabrication des poudres « afin, dira-t-il, de lancer la foudre sur les ennemis de la Patrie ».

Le 1er Mars, Melle Alice Fermaud nous dépeint « La vie tourmentée de Torquato Tasso », écrivain successivement attaché aux cours du Cardinal d'Este, puis du duc de Ferrare, auteur de l'Aminta et de la Jérusalem délivrée, torturé par des troubles psychologiques. Avec beaucoup de finesse, mademoiselle Fermaud nous dépeint l'incertaine frontière entre le génie et la folie du Tasse et sa fin misérable malgré la protection tardive du pape Clément VIII.

La séance suivante était réservée à M. Escholier pour nous parler de « Nadar ». Vous allez aujourd'hui découvrir avec notre confrère l'attachante et multiple personnalité du personnage. Je ne veux donc pas vous priver de ce plaisir.

M. Henri Chabrol devait ensuite nous inviter au « Voyage de La Fontaine en Limousin ». Le poète accompagnait un ami de l'intendant Fouquet assigné à résidence en cette lointaine province. Nous connaissons par la correspondance que La Fontaine adressait à sa femme les circonstances de ce déplacement. C'est l'occasion pour M. Henri Chabrol de nous faire apprécier quelques uns des plus beaux vers de La Fontaine, qui sont aussi parmi les plus beaux de la langue française.

Le sujet choisi par M. Félix Villeneuve est aussi difficile que passionnant : « Qu'est-ce que la Vie ? » Il fallait, certes, toute la clarté d'exposition de notre confrère pour nous faire accéder à des notions de biophysique et de biochimie modernes. Mesurant l'immense route déjà parcourue par l'Evolution, l'auteur paraît douter qu'on ne puisse y voir autre chose que le fruit de l'énorme loterie du Hasard. Il nous fait assister à la lente montée vers la conscience et l'esprit et conclut par des réflexions d'une haute tenue, mais sans rien perdre de la prudence qui est la marque du véritable esprit scientifique.

Deux sujets d'archéologie étaitent au programme du 10 mai.

C'est d'abord M. Aliger qui nous fait part de la découverte qu'il a faite, dans un chantier de la rue de Combret, de vestiges romains : la base d'une tour dont le diamètre devait approcher 12 mètres, une portion de rempart et les restes de constructions accolées à ce rempart. Ainsi donc, grâce à l'esprit d'observation de notre confrère, c'est un nouveau fleuron qui s'ajoute à nos connaissances du passé romain de Nîmes.

A mon tour, j'ai eu l'honneur d'offrir à l'Académie la primeur d'une intéressante découverte archéologique, celle d'une statue de Priape à Aureilhac, non loin d'Uzès. On m'avait prié d'examiner cet objet que venaient de mettre au jour des travaux agricoles, et j'avais pu identifier le personnage comme une représentation de Priape, divinité présidant à la fécondité humaine mais aussi à la fertilité de la terre nourricière. M. Lassalle et la Direction des Antiquités ayant été avertis, la fouille entreprise au voisinage a permis de reconstituer en majeure partie

cette étrange statue de grandeur naturelle. Le grand nombre des fragments dénotait un bris intentionnel et même un certain acharnement à détruire cette idole. Il nous paraît logique d'attribuer cette mutilation volontaire à des chrétiens des premiers siècles, plutôt qu'aux invasions barbares.

Le 24 mai, M. le pasteur Emile Fabre, déjà très gravement atteint, mais faisant preuve d'une énergie admirable avait à cœur de nous présenter une vieille maison, « le N° 1 de la rue d'Uzès », encore pleine des souvenirs de la famille de madame Fabre. C'est d'ailleurs madame Fabre qui nous lira ce texte auquel elle a collaboré, le pasteur étant trop affaibli pour en donner lecture.

Cette ancienne demeure, le logis de l'Orange, fut exploitée par la famille Loubachin, qui, de confession protestante, connut la persécution au cours du XVIIIe siècle et jusque sous la Terreur Blanche.

Cette participation active à nos travaux, jusqu'au bout de ses forces, de M. le Pasteur Fabre, demeurera dans notre souvenir comme un magnifique exemple, je ne dirai pas seulement de courage, mais aussi de sérénité et d'espérance chrétiennes.

Le 7 juin M. le chanoine Marchand, vicaire général, nous donnait une communication que vous allez entendre sur « un médiateur en Languedoc, Guy Foulques, de St-Gilles ». Vous pourrez en apprécier à sa juste valeur tout l'intérêt et mesurer le rôle de conseiller juste et humain que tint auprès du roi Louis IX celui qui deviendrait le pape Clément IV.

Pour l'année du centenaire de Joseph d'Arbaud nul mieux que M. Georges Martin ne pouvait évoquer devant nous la noble figure de cet écrivain provençal et de ce chevalier de la Camargue, auteur du Lausié d'Arle et des Cant Palustre. Ami de d'Arbaud, comme aussi de Baroncelli et de Bernard de Montaut, trois noms inséparables, nous dit-il, M. Georges Martin pouvait puiser très largement dans ses souvenirs personnels et donner ainsi un relief tout particulier à son intéressante communication.

A la rentrée d'octobre, M. l'abbé André, membre correspondant, nous offre un travail érudit et complet sur « Rivarol ». Né à Bagnols en 1753, auteur de mots d'esprit justement redoutés, Rivarol publie en 1784 son Discours sur l'universalité de la langue française, sujet mis au concours, détail savoureux, par

l'Académie de Berlin. Il y démontre magnifiquement la suprématie de notre langue, supérieure au latin par la clarté de construction de la phrase, supérieure aussi aux langues vivantes de l'Europe.

Pamphlétaire, collaborant à des écrits contre-révolutionnaires, Rivarol dut s'exiler.

M. le général Cothias avait pris pour sujet « Un combat de 1944 dans les Vosges ». Ces combats du 16 au 28 octobre pour le sommet du Haut du Faing, malgré l'acharnement de l'adversaire, devaient finalement laisser cette importante position aux mains des troupes françaises. C'est une page glorieuse, mais sanglante, hélas, de l'histoire de la dernière guerre qu'a retracée pour nous l'un des principaux protagonistes de cette action.

Le 8 novembre, M. Camille Lignières, avec sa connaissance approfondie des choses d'Espagne, nous relatait « La Conquête d'Oran par le cardinal Cisneros ». Les rois de Castille envisageaient d'autant plus volontiers une intervention espagnole sur les côtes d'Afrique du Nord que la piraterie barbaresque s'exerçait continuellement sur les rivages du Levant Espagnol. En 1505, Cisneros dirige lui-même la prise de Mers-el-Kébir et Oran tombera en 1509. D'autres expéditions vers Alger ou le golfe de Gabès se soldèrent par des échecs, mais l'Espagne se maintiendra encore longtemps en Oranie d'où ce fut finalement un cataclysme naturel, un violent tremblement de terre qui la chassa.

C'est un titre volontairement provoquant qu'avait choisi M. Larmat : « Le comportement territorial des académiciens », pour un travail dont le sérieux n'excluait pas un humour de bon aloi. Au sein du grand corps social, nous dit-il, existent de microsociétés fermées telles que corporations, clubs, grandes écoles, sociétés secrètes, bandes de jeunes délinquants ou... Académies. Ces sociétés, possèdent leurs rites d'initiation ou de passage (le bizutage des nouveaux, aussi bien que le discours de réception académique). Elles possèdent aussi certaines marques d'appartenance : insignes, vêtements, langage conventionnel. etc. Ce type d'organisation sociale est un héritage des structures tribales. Au-delà, il pourrait même témoigner de la persistance de ce « comportement territorial » bien connu chez certaines espèces, notamment les anthropoïdes. Mais il est essentiel d'observer que des comportements semblables — en apparence —, peuvent, chez l'homme, relever de motivations très diverses. Ce serait

donc une erreur d'assimiler les structures sociales humaines à celles de certains mammifères supérieurs.

L'année 1974 devait s'achever par deux séances consacrées à l'histoire et à l'archéologie de Nîmes ou de ses environs.

Au cours de la première M. André Nadal devait nous entretenir de ce petit édifice nîmois, démonté en 1959 : « Les Trois Piliers ». Sujet rendu à l'actualité depuis la démarche entreprise par M. Nadal, M. Planque et moi-même auprès de la municipalité que préside M. Emile Jourdan, en vue de la reconstruction des Trois Piliers. Avec l'accord, pour la cession du terrain, de Mgr Rougé et de M. le curé de St-Joseph, cette reconstruction pouvait se faire tout près de l'emplacement primitif. M. le Maire a bien voulu accueillir favorablement notre requête. Les Trois Piliers sont, dès à présent entièrement reconstruits. Nous tenons ici à témoigner tout particulièrement à M. le Maire de Nîmes notre gratitude qui reflète aussi certainement la satisfaction de tous les nîmois.

Les Trois Piliers ont été connus sous le nom de Croix de Saint-Etienne, mais une autre tradition n'a voulu y voir qu'un gibet. Le grand mérite de notre confrère M. Nadal a été, en particulier, de retrouver, après des recherches très actives dans nos archives, la trace d'un autre gibet très ancien et bien oublié, les fourches patibulaires de Carafrach, attestées depuis l'année 1221. Au quartier de l'Eau-Bouillie, l'actuel chemin des Quatre Pilons y conduisait. Il s'agissait là en réalité des Trois Pilons et une confusion avec nos Trois Piliers devait fatalement se produire. Les conclusions de M. Nadal concernant la destination réelle des Trois Piliers sont très prudentes, car un doute subsiste encore. Croix ou gibet ? Peut-être successivement gibet puis monument consacré là, précisément, par la piété populaire intercédant pour les malheureux suppliciés.

Toujours sous le signe de notre histoire, M. Aliger nous invitait à un « Périple Vaunageol ». à travers cette Vaunage qu'il aime et connaît si bien.

Avec lui nous retrouvons le présence des hommes de la préhistoire, puis de la protohistoire. Nous y voyons l'occupation des oppida de Mauressip, de la Liquière et surtout de Nages auquel notre confrère a consacré d'importants travaux. Les périodes historiques nous ont légué églises, châteaux et aussi le

souvenir des âpres combats livrés par Jean Cavalier aux troupes royales du maréchal de Montrevel. Mais l'auteur n'oublie pas le rappel plus souriant de maintes traditions campagnardes et celui de l'excellent vin du terroir.

Vous le voyez, mesdames et messieurs, l'activité de notre Compagnie se manifeste de façon toujours aussi fertile et variée : histoire, littérature, sciences, travaux d'archéologie locale, rien ne reste étranger à nos confrères. Et c'est cet authentique humanisme qui confère tout leur attrait à nos séances. Malgré l'inévitable sécheresse d'un compte-rendu trop sommaire, j'ose espérer, Mesdames et messieurs que vous aurez pris quelque intérêt à nos travaux de l'année 1974.

UN MEDIATEUR en LANGUEDOC au XIIIme SIECLE

GUY FOULQUEIS, DE SAINT GILLES

par M. le Chanoine Raymond MARCHAND

Membre résidant

Il y a un peu plus de sept siècles, le 24 Novembre 1254, notre ville de Nîmes vivait un des événements capitaux de son histoire municipale : le rétablissement du Consulat dans son ancienne forme.

La scène se passe « in aula Domini Regis » disent les actes qui sont conservés dans nos archives, c'est-à-dire dans la maison appelée « Domus regia » que les sénéchaux avaient fait bâtir près des Arènes, sur les ruines de l'ancienne Basilique, à l'emplacement de l'actuelle Maison d'Arrêt et du Palais de Justice, pour remplacer l'ancienne maison comtale située, elle, dans le castrum des Arènes.

Trois écclésiastiques, Philippe, Archevêque d'Aix, frère Pons, de St-Gilles, dominicain et frère Guillaume de Beaucaire franciscain, et un jurisconsulte laïc, Guido Fulcodii, sont venus remplir le mandat donné par le seigneur Louis, roi des Francs : « rétablir le Consulat en l'état où il se trouvait au temps que le seigneur Roi eut pour la première fois cette terre et qu'il demeura jusqu'au temps de Pierre de Athies, sénéchal de Beaucaire et Bernard de Quintillo Viguier de Nîmes ». Ces officiers royaux avaient en effet changé, l'an 1241, la forme d'élection des consuls et ôté à la communauté municipale de Nîmes la liberté d'élire les dits consuls. L'ordonnance des Commissaires royaux se terminait par cette injonction : « Parce que nous avons reconnu que cela avait été fait contre la Justice et sans ordre, nous décrétons que les dits consuls seraient rétablis et nous les rétablissons en possession de l'élection libre, selon la forme notée plus haut. »

Cette décision eut pour témoin Raymond, évêque de Nîmes et Guillaume de Codols, juge du sénéchal.

Si j'ai tenu à évoquer dès le début de cette étude cette page importante de nos annales locales, c'est pour vous montrer que ce Guy Foulques, Guido Fulcodi en latin, ou Foulqueys, Commissaire enquêteur du roi St-Louis en Languedoc et en Provence, est loin d'être étranger à la vie de notre cité nimoise. Jurisconsulte éminent, bien au fait de la situation juridique de nos contrées, puisqu'il est né à Saint-Gilles, seul laïc de cette Commission royale, nous pouvons être sûrs qu'il fut l'un des principaux artisans de cette restauration de nos libertés communales. Il a bien droit à notre reconnaissance et à notre attention.

Ce n'est d'ailleurs pas la première fois qu'est évoquée devant cette Compagnie la figure de Guy Foulqueis qui deviendra le pape Clément IV. Dans la notice des travaux de l'Académie du Gard pendant l'année 1808, compte rendu est donné du travail présenté par M. Hector Mazer, membre non résidant, sur ce pape originaire de St-Gilles. Le rapport qui est l'œuvre de M. Vincens Saint-Laurent, Secrétaire-adjoint, présente ainsi le travail de M. Mazer : « dans l'objet que se propose l'Académie de faire connaître d'une manière plus particulière ce qui intéresse le département auquel elle appartient, la biographie des personnages illustres que le Gard a produits, doit spécialement fixer son attention. Le pape Clément IV né à St-Gilles vers la fin du 12ème siècle, peut être compté, sinon parmi les grands hommes, du moins parmi les hommes célébres de notre pays. »

M. Mazer avait présenté à l'Académie en 1808 une courte monographie consacrée à Guy Foulqueis. Nous savons qu'il a donné beaucoup de temps et fait de patientes recherches de concert avec Mgr Meirieu, évêque de Digne, son compatriote, pour amasser des documents concernant la cité de St-Gilles et son illustre fils Clément IV.

Mais les historiens qui ont abordé ce sujet se sont surtout attachés à traiter du rôle international de Guy Foulques, soit comme légat du pape pour l'Angleterre, soit surtout comme Souverain Pontife.

Notre propos est plus modeste et plus localisé : c'est la période languedocienne de la vie de Guy Foulques que nous essaye-

rons d'étudier, en particulier le rôle qu'il a joué dans l'époque difficile qui a suivi le rattachement du Bas-Languedoc à la couronne de France. Notons qu'au point de vue quantitatif, cette période est de beaucoup la plus longue dans la vie de Clément IV, puisqu'elle s'étend de 1234 à 1262, tandis que son pontificat ne dura que trois années.

Mais d'abord qui était ce Guido Fulcodii en latin, autrement dit Guy Foulques en français, et Gui Foulqueyz en langue d'Oc ? Curieux personnage que cet Avocat, conseiller et commissaire du Roi, qui en 1254 est encore simple laïc, marié et père de famille, et qui, onze ans plus tard, sera élu pape sous le nom de Clément IV ?

ORIGINE ET JEUNESSE DE GUI FOULQUEIS.

Il est né à Saint-Gilles, dans le diocèse de Nîmes, à la fin du 12ème siècle, probablement vers 1195, mais nous ignorons la date exacte.

Il appartient à une famille notable de St-Gilles, ville qu'illustraient son pèlerinage et son abbaye, riche aussi de son port et son négoce, et qui à la fin du 12ème siècle était sans doute plus importante que Nîmes.

Le touriste qui aujourd'hui visite la bourgade endormie autour de l'ancienne abbatiale, n'imaginent pas sans peine, disent les auteurs de la plus récente histoire du Languedoc, qu'un point important du trafic international ait pu se fixer ici. Des hommes de toute la France, d'Allemagne, de Pologne et de Danemark, d'Italie et d'Espagne visitaient St-Gilles. Des négociants de tous pays s'habituèrent à le fréquenter, grâce à la situation commode de St-Gilles sur un bras du Rhône facilement accessible aux navires du temps. Toute une petite ville se développa avec ses maisons, ses sept églises paroissiales, son enceinte et même un château comtal. Car le Comte Raimond IV sut en apprécier le séjour et prit même son nom, Raymond de St-Gilles.

Nous connaissons le père de Gui, Pierre Foulqueiz (Pétrus Fulcodii), par des chartes anciennes où il a le titre de « judex et cancellarius domini Tolosani Comitis ». Il exerça cette

charge au moins de l'an 1185 jusqu'en l'année 1198, c'est-à-dire sous le Comte Raymond V († 1194) puis sous Raymond VI († 1222).

Pierre Foulqueis jouissait dans tous les états du Comté de Toulouse, d'une sérieuse réputation de jurisconsulte (causidicus) et nous le voyons prendre part comme témoin avec ce titre, dans plusieurs actes importants dont le dernier que nous connaissions est le traité de paix conclu en 1206 entre le roi Pierre d'Aragon et les habitants de Montpellier.

A partir de cette date, nous ne trouvons plus sa trace dans les actes publics. A noter qu'en 1208, Raymond VI est excommunié et fait pénitence en 1209 du meurtre de P. de Castelnau à St-Gilles.

Petrus Fulcodii — que nous trouvons aussi sous la forme occitane Folqueis — ou Foulcois — eut une fin de vie qui annonce celle de son fils. Peut-être les malheurs de sa patrie eurent-ils aussi une influence sur sa détermination. Après la mort de sa femme, Germaine, il entra à la Chartreuse vers 1218 et il y mourut « en odeur de sainteté » dit la chronique cartusienne l'an 1232.

C'est donc en la cité de St-Gilles que naquit de Pierre et Germaine Foulqueys ce Guy auquel nous allons maintenant nous intéresser.

Que furent ses premières années ? Sans nul doute celles d'un jeune garçon de bonne famille de l'époque. L'Ecole de l'antique et puissante abbaye lui offrit la possibilité de faire de solides études. Il y eut comme compagnon ce Pons de St-Gilles, qui entrera plus tard chez les Dominicains, où il occupera des charges importantes, et que Guy Foulqueis retrouvera à Nîmes et dans la sénéchaussée comme Commissaire enquêteur du roi Louis.

Mais alors que son ami Pons quittait St-Gilles vers 1216 pour entrer en religion, Guy, lui, partait, environ l'an 1217, pour l'Espagne afin d'y guerroyer contre les Maures, dans l'armée qui levait le roi Ferdinand de Castille. C'est l'année

où la ville de St-Gilles se souleva contre l'abbé du lieu et se rangea dans le parti de Raymond VI et de Raymond VII. Elle y resta jusqu'en 1226. Elle se soumit alors au roi Louis VIII, comme Nîmes l'avait fait un peu plus tôt.

Les chroniqueurs du temps l'appelle « Miles probus », « loiaux chevaliers ». Lui-même d'ailleurs devenu pape, revendiquera ce titre de chevalier, non pour se vanter, mais pour calmer les ardeurs matrimoniales de certains jeunes gens, qui courtisaient ses filles : « Souvenez-vous, leur dira-t-il, que vous n'épouserez pas les filles du pape, mais les filles du pauvre chevalier Guy Foulques. »

Blessé au cours d'une bataille contre les Maures, il dut abandonner la carrière des armes pour entrer dans la voie tracée par son père : celle du Droit.

Il vint d'abord à Toulouse où l'on enseignait le droit. Puis, comme tous les étudiants du Moyen âge qui étaient de grands voyageurs, il fréquenta les cours d'autres facultés célèbres : celle de Bourges, celle d'Orléans surtout dont le rayonnement à l'époque était universel. (Orléans, je le rappelle au passage, avait été illustrée, peu d'années auparavant, par un autre fils de St-Gilles, le Bienheureux Reginald qui y enseigna le droit avec éclat, fut doyen de la Collégiale St-Aignan, avant d'entrer chez les Dominicains).

Il vint enfin s'inscrire à l'Université de Paris. Il en fera plus tard, devenu pape, un grand éloge et la protégera. C'est lui qui approuvera la fondation de Robert Sorbon, chapelain de St-Louis, qui deviendra « La Sorbonne ». Il remporta là de brillants succès universitaires et y reçut le bonnet de Docteur.

Muni de ses titres, il put s'établir à Paris comme Avocat. Le barreau de Paris s'honore toujours de cet illustre confrère et conserve au Palais de Justice dans le bureau du Bâtonnier un antique portrait de Clément IV, qui lui fut remis en 1924, au nom du Saint Siège, par le nonce Ceretti.

Sa réputation de juriste se fait rapidement. Son contemporain et ami, célèbre professeur de droit en particulier à Bologne et à Modène, Guillaume Durand, futur évêque de Mende, originaire de l'actuel département de l'Hérault, disait de lui que sa voix prenante, la force persuasive de son éloquence et

sa science du droit en faisaient la lumière du droit « lumen juris ».

Au 17ème siècle, le célèbre avocat Patru faisait encore son éloge et rappelait quelques-unes des sentences familières à Guy Foulquois. Je n'en citerai qu'une, laissant aux éminents juristes de cette compagnie le soin de l'apprécier : « l'état d'avocat, disait-il, est la première des professions et le dernier des métiers. »

Son honnêteté était proverbiale et défendant un jour un pauvre navarrais que tous avaient abandonné : « il faut, dit-il à la cour du Roi, que France ait renom de droiture comme elle a renom de bravoure ». Et il gagna son procès.

Le savant Dom Martene rapporte cet éloge d'un ancien chroniqueur : « Guido Fulcodii ne voulut jamais, même pour condescendre au bon plaisir des rois, sacrifier la moindre parcelle de Justice. »

MEDIATEUR EN LANGUEDOC.

C'est sans doute cette réputation de science et de droiture qui attira sur le jeune avocat de Paris l'attention de la régente, la reine Blanche de Castille et lui fit confier une délicate mission dans la sénéchaussée de Beaucaire l'an 1234.

On se souvient que le traité de Paris par lequel Raymond VII avait définitivement renoncé à la souveraineté sur le Languedoc oriental est de 1229.

C'est dans cette région rattachée au domaine royal depuis Louis VIII père de St-Louis qu'un différend s'était levé entre dame Guirande, veuve de Bermond, seigneur d'Uzès et l'Evêque de cette ville. Deux arbitres furent choisis : l'un était Aime, prieur de Montaren et l'autre « Guido Fulcodii, juris péritus ». La sentence fut rendue en présence du sénéchal de Beaucaire Pellerin Latinier.

Est-ce à cette époque qu'eut lieu le mariage de Guy Foulqueis avec une fille de Simon de Malboë, « argentier », nous dirions trésorier, du roi ? C'est fort possible, si nous pensons qu'en 1265, lors de son élection au siège apostolique, Guy Foulqueis avait des filles déjà en âge de se marier. « Ce Guido,

dit un vieux chroniqueur, fut marié et eut de sa femme moult beaux enfants ». Nous en connaissons au moins deux : ses filles Mabilie et Cécile dont nous reparlerons plus tard.

En 1237, Guy Foulqueis fut choisi comme arbitre avec le chevalier Raymond de Barjac pour étudier les liens féodaux qui pouvaient unir le Vivarais, qui se prétendait terre d'Empire sous la Suzeraineté de l'Evêque de Viviers, et la couronne de France. Après un exament attentif des archives du Vivarais et une longue enquête, Guy Foulqueis convint que rien ne permettait de contester cette appartenance du Vivarais à l'Empire. Clerc du Roi, il savait garder, lorsque la justice était en jeu, sa parfaite indépendance vis à vis du pouvoir.

C'est vers cette époque que nous voyons le futur Clément IV entrer au service de Raymond VII, Comte de Toulouse, comme son père avait servi Raymond V et Raymond VI.

En effet, le 12 mars 1237, nous trouvons la signature de Guy Foulqueis au bas d'un acte très important de donation faite à l'Hôpital d'Orange. Il est désigné comme juge et chancelier du Comte Raymond, mais pour le Venaissin seulement. Cette partie du marquisat de Provence était en effet restée dans la souveraineté du Comte de Toulouse.

En 1241, il est toujours au service du Comte : sa signature de jurisconsulte figure à ce titre dans des actes importants.

DANS LES CONSEILS DU ROI.

Après des années passées dans le Midi, nous retrouvons vers 1247, le futur Clément IV dans les Conseils du Roi à Paris.

Ainsi que le note notre confrère M. Sablou, à propos du choix d'Aigues-Mortes fait par St-Louis pour y bâtir une ville et un port sur la Méditerranée, Guy Foulqueis fut le premier languedocien à être appelé dans les Conseils royaux par St-Louis, il semble avoir été à la Cour de France le spécialiste des affaires languedociennes et provençales. Outre sa compétence et son caractère éminent, le fait qu'étant originaire de St-Gilles, il parlait la langue du pays, le rendait précieux pour ces interventions.

Si, comme nous le croyons, d'après le texte même d'une

lettre adressée au roi St-Louis en 1264, notre jurisconsulte a été pour beaucoup dans le choix du site d'Aigues-Mortes comme port d'embarquement de la Croisade, il ne participa pas lui-même à l'expédition.

Nous pouvons penser que le roi préférait laisser dans le royaume un si compétent et si fidèle serviteur.

C'est ainsi qu'il se trouve à Toulouse en 1249 après la mort du Comte Raymond VII pour recevoir le 1er décembre le serment de fidélité des villes, barons et chevaliers du Comté, au nom du nouveau Comte Alphonse, frère de St-Louis, et de son épouse Jeanne, fille et héritière de Raymond. L'un et l'autre avaient accompagné le roi et se trouvaient alors en Terre Sainte.

En 1251, il sera l'un des « jurisperiti » appelés en consultation sur la validité du Testament de Raymond VII ; il est alors chargé par le Comte Alphonse des fonctions de Commissaire enquêteur dans ses états toulousains et même dans le Comtat Venaissin qu'Alphonse avait recueilli dans la succession de son beau-père.

Un différend s'étant élevé entre l'Evêque de Vaison et les officiers du Comte Alphonse, Guy Foulques, « le plus habile jurisconsulte de son siècle », Secrétaire de St-Louis, fut choisi comme arbitre entre le Comte et l'Evêque.

Chacun donna 2 gentilshommes comme caution. On dressa acte du tout et Guy, après avoir examiné le droit des parties, prononça sa sentence le 30 décembre 1251. On la trouve dans l'Histoire de Vaison du Père Anselme Boyer. « Elle est un peu longue, mais fort curieuse »... Elle devint le fondement d'une paix solide.

Quelques temps après, à la suite d'un nouveau différend, le Comte Alphonse commit le Père Ruzat, inquisiteur de la Foi dans le Venaissin, pour connaître de cette affaire ; celui-ci se référa explicitement à l'arbitrage de Guy Foulqueis « secundum formam compositionis facto per venerabilem virum Dominum Guidonem Fulcodii ».

Il remplira cette fonction jusqu'en 1254 et aura, à ce titre, à intervenir pour redresser, corriger et amender de nombreux différends ou dénis de justice survenus dans cette région si longtemps bouleversée par la guerre des Albigeois et ses séquelles, en particulier à Narbonne.

Le succès qui couronna ces délicates missions et la réputation de savoir et d'honnêteté de ce commissaire enquêteur, justifièrent le choix que fit Saint-Louis en 1254, à son retour de Terre Sainte ; Guy Foulqueis fut nommé commissaire du Roi dans la sénéchaussée de Beaucaire et chargé de poursuivre l'extraordinaire travail de remise en ordre qu'avaient accompli dans cette région en 1246 et 1247 les premiers envoyés du Roi.

Un des meilleurs connaisseurs de cette période en Languedoc Auguste Molinier, a ainsi résumé l'action des Enquêteurs royaux : « Ils avaient les pouvoirs les plus étendus. Les sentences rendues par eux étaient définitives et sans appel. Mais à remarquer qu'il ne s'agit que de causes administratives : les causes criminelles ne sont pas portées devant eux et ils ne prononcent pas de peines afflictives : seulement la restitution... Ils agissaient par délégation du Conseil judiciaire du Roi (qui deviendra le Parlement), mais ils opéraient en observant les règles judiciaires, écoutent les deux parties, enquêtent et prononcent sentence. »

Quatre grandes enquêtes eurent lieu dans le Languedoc royal au temps de St-Louis :

1) en 1247-1248 dans les deux sénéchaussées de Carcassonne et de Beaucaire —
2) en 1254-1257 dans la sénéchaussée de Beaucaire, à laquelle participait Guy Foulqueis —
3) en 1258-1262 dans la sénéchaussée de Carcassonne avec la participation du même Guy.
4) enfin au moment de la 2ème croisade de St-Louis, une grande enquête est en cours à Nîmes, sur laquelle nous n'avons plus de documents.

A son retour de Terre Sainte, le roi St-Louis débarqué à Hyères le 10 juillet 1254 s'était rendu à St-Gilles. C'est dans cette abbaye, célèbre alors dans tout l'occident par son pèlerinage, qu'il donna une charte importante en faveur de la ville de Beaucaire. Elle préfigure, par ses motivations, celle qui allait bientôt rétablir le Consulat de Nîmes.

« Après avoir vu et discuté, dit le Roi, les pétitions que les

Chevaliers et les bourgeois de cette ville (Beaucaire) lui ont présenté au sujet des oppressions qu'ils ont eu à subir de la part de ses baillis, voulant pourvoir dans sa bienveillance royale à leur paix et à leur repos, il casse ce qu'il reconnaît avoir été usurpé par abus de ces mêmes baillis et ramène à une meilleure condition plusieurs choses qu'avait confirmées une antique coutume ».

Ce document ne porte pas la signature de Guy Foulqueis, mais le lieu et la date de sa parution ; l'esprit qui l'anime (celui des grandes enquêtes) ; le souci de justice et d'équité qui le marquent, nous laissent penser que notre jurisconsulte Saint-Gillois n'y fut pas étranger.

Il faut surtout remarquer qu'un des articles les plus importants de ce document est comme l'acte de naissance de cette institution si importante, qui sera plus tard les « Etats » — Etats du Languedoc... voire Etats Généraux du Royaume. Pour la première fois en effet, on voit le Roi instituer « un Conseil non suspect, composé de prélats, de barons, de chevaliers, et... d'hommes des bonnes villes ». Ainsi dans certaines circonstances, d'ordre économique, en l'occurence le marché des grains si important, ce que l'on appelera plus tard le « Tiers Etat » était appelé à donner son avis au Sénéchal.

Ce même mois de juillet 1254, St-Louis fait visiter à la ville d'Alès dont il était co-seigneur, « en compagnie du jurisconsulte Guy Foucault, ami de la famille Pelet, co-seigneur d'Alès, nous dit le savant auteur de l'Histoire de la Cathédrale d'Alès. »

Cette noble famille Pelet, qui partageait, « pariait » comme on disait alors, la Seigneurie d'Alès avec le Roi, avait eu beaucoup à souffrir de la cupidité et de la dureté des premiers sénéchaux de Beaucaire, qui agissaient trop souvent, en raison des difficultés du royaume et de la minorité du Roi, comme s'ils étaient propriétaires de leurs charges.

Le plus acharné d'entre eux fut justement ce Pierre le Fèvre, d'Athies, qui en 1241 enlèvera aux Consuls de Nîmes le droit à la libre élection.

Quel personnage que ce haut fonctionnaire qui sert les intérêts de son maître, sans trop regarder aux moyens, et en profite en même temps pour s'enrichir et satisfaire ses pas-

sions les plus violentes. Il ne resta heureusement en charge que 2 ans à peine, du 15 juillet 1239 au 27 juin 1241.

A Alès, il a en face de lui un jeune enfant Bernard Pelet, orphelin du Seigneur d'Alès, sous la tutelle de sa grand-mère Sibille, veuve de Raymond, et de sa mère dame Tiburge. Le sénéchal pense sans doute que ces femmes ne sauront pas se défendre. Il cherche à s'emparer d'une jeune fille noble de la suite de Tiburge « quamdam puellam virginem de nobile genere », qu'il convoîte. Tiburge protège sa suivante, et la met en sûreté ainsi d'ailleurs que la femme de son vassal, le Seigneur de Rousson, que le bouillant Athies voudrait enlever. Celui-ci se vengea en ruinant les châteaux des familles en cause.

La brutalité des actes de ce soudard, qui d'ailleurs n'était point chevalier, n'avait d'égal que la grossièreté de son langage. Les procès-verbaux des enquêteurs de St-Louis, qui firent d'ailleurs justice des déprédations du Sénéchal, notamment vis à vis des Pelet, nous ont gardé quelques citations originales. A la dame d'Alès, qui réclamait justice auprès du Roi, il s'écria « mal sias venua » et ajoute pudiquement le texte en latin : « multa opprobria et convicia dixit ». Mais le procès-verbal est plus cru qui a noté qu'à la requête d'un bourgeois d'Alès qui invoquait la miséricorde de Dieu et la justice du Roi, Athies répondit en bon languedocien : « Alez chiar, filz à putan, ribaut... »

C'est donc ce personnage qui en 1241, avait ôté aux consuls de Nîmes le droit à l'élection libre. Il faut noter, à sa décharge, que l'année précédente, le 8 novembre 1240, dans la Salle du Roi, au château des Arènes, il avait confirmé aux dits consuls, la possession des Garrigues environnant la ville, qu'ils avaient acquises en 1144 du Vicomte Bernard Aton.

Nous avons donné, au début de cette communication, le récit si important pour l'histoire Nîmoise, du rétablissement des libertés communales de Nîmes.

Outre les textes reproduits par Dom Vaissette dans l'histoire du Languedoc, et par Ménard dans l'histoire de Nîmes, nos archives communales ont conservé le texte du règlement arrêté par les Commissaires du Roi Louis IX au sujet du Consulat « in aula Domini Regis » — ainsi qu'un acte en forme de

lettres émanées des Commissaires envoyés par le Roi Louis IX dans la sénéchaussée de Nîmes et Beaucaire et portant rétablissement du Consulat de Nîmes en son ancienne forme.

Avant novembre 1254, le roi St-Louis était d'ailleurs intervenu en faveur de la ville de Nîmes, notamment en août 1254, en accordant aux habitants de la ville le droit d'élire et de présenter à la Cour du Roi les « banniers » ou gardes chargés de veiller sur les récoltes.

Ce que nous devons souligner dans tous ces actes de la puissance royale, qui sont donnés au moment même où Guy Foulqueis jouit auprès du Roi de toute sa confiance et exerce dans le Languedoc ses fonctions de médiateur et d'arbitre, c'est la reconnaissance explicite qui est faite du Droit écrit, en usage en ces lieux, ainsi que du respect dû aux coutumes locales...

Ainsi l'ordonnance de juillet 1254 :

« Nous voulons que soit observé le Droit écrit, dont on use depuis l'Antiquité... car nous ne voulons rien changer aux mœurs et usages qui ont été observés dans cette région jusqu'à ce jour ».

Et le Roi précise que les habitants de Nîmes ne pourront être « jugés que selon le droit, les usages et les coutumes approuvés dans la Cité. » Il donne en même temps d'importantes précisions sur les garanties données aux Nîmois pour l'instruction et la poursuite des crimes qui seraient commis dans leur ville.

Toute cette année 1254 fut ainsi consacrée par le roi, aidé de son fidèle conseiller, à mettre de l'ordre dans la sénéchaussée de Beaucaire-Nîmes. Ainsi en fut-il à Montpellier pour assurer la reconnaissance de la suzeraineté royale.

A. Germain raconte comment l'habile négociateur que fut Guy Foulqueis obtint de l'Evêque de Maguelonne, Pierre de Conque, qu'il reconnaisse solennellement que « villa Montispessulani tota cum pertinentiis suis est et fuit, a tempore cujus non extat memoria, de feudo corone et regum Francie ». Il se reconnaissait ainsi feudataire du roi de France. L'acte est du 15 avril 1255 ; il fut signé en présence de Guillaume d'Auton, sénéchal de Beaucaire et de Guido Falcodii « nomine et speciali mandato Domini nostri Ludovici.

En 1257, le successeur de Pierre de Conque, Guillaume de Christol renouvelle en présence de Guy Foulqueis à Nîmes, le serment d'hommage et de fidélité.

Trois ans plus tard, Guy Foulqueis amena le roi d'Aragon à se reconnaître vassal de ce même Evêque de Maguelonne pour la ville de Montpellier et le château de Lattes.

Ce magnifique travail aboutit à la Grande ordonnance royale de décembre 1254 que le roi fit proclamer solennellement au concile de Béziers par son clerc enquêteur. Laissons la parole au 7ème Thalamus de Narbonne qui nous a heureusement conservé le texte occitan de cette ordonnance. En voici le préambule : « Aiso son les establissemenz faïs par le Senhor Gui Foulquois apportes sagellaz del sagel del Rei et foron recitaz et leg a justat coceli general de prelaz et de barons et de cavaers de la terre, à Bezers en l'an cam hom contava MCCLV ».

Dans une étude restée célèbre sur l'administration de Louis IX et d'Alphonse de Poitiers en Languedoc, Auguste Molinier rappelle tout ce que cette province avait souffert au début du 13ème siècle du conflit d'abord religieux, puis politique, qui opposa la maison de Toulouse aux Seigneurs du Nord, puis au Roi de France.

C'est alors qu'il se pose cette question : Comment le Midi, après quelques tentatives de révolte notamment en 1240 et 1242, finit-il par subir, puis par accepter la domination royale ? Le savant médieviste n'hésite pas à écrire « on peut expliquer en partie cette résignation subite par le découragement, naturel après tant de défaites ; mais il faut *tenir aussi compte d'un fait tout particulier*, qui ne contribua pas peu à apaiser les haines, si violentes encore vers 1245 ; nous voulons parler du système administratif inauguré par St-Louis vers 1248 et imité en partie vers 1250 par son frère Alphonse dans la partie du Languedoc qui relevait de lui ».

Cette administration — que nous connaissons bien, par les nombreux documents qui nous sont restés et notamment par les registres des Grandes « Enquêtes » Royales — était, il faut bien en convenir, infiniment préférable à celle qui avait régi le Languedoc au 12ème siècle : Grâce à une surveillance effi-

cace des agents royaux, une certaine mesure, un réel souci d'équité réglaient les rapports entre admininstrés et administrateurs.

Et Auguste Molinier ajoute : « Nous ne croyons pas que le Midi ait été jamais administré plus équitablement, et ce seul fait, sans ses vertus privées, eut mérité à Louis IX la canonisation dont l'honorera le pape Boniface VIII. »

Lorsque nous savons que le plus proche, le plus fidèle et le plus consciencieux des Conseillers et des Agents du Roi Louis IX en Languedoc à cette époque s'appelait Guy Foulqueis, nous ne pouvons nous empêcher de laisser au collaborateur une partie des éloges décernés à son maître.

Nous sommes en 1255. L'intervention de Guy Foulqueis au Concile général de Béziers a consacré l'œuvre de justice et d'équité qu'il avait remplie, au nom des Comtes de Toulouse et du Roi de France en Languedoc.

Sa vie familiale va être vers cette époque marquée par un deuil douloureux : il perd son épouse qui lui avait donné « moult beaux enfants ».

L'HOMME D'EGLISE.

D'après une tradition, après son veuvage il aurait songé à entrer, comme son père l'avait fait, chez les Chartreux. L'intervention du roi St-Louis l'en aurait empêché et il s'orienta vers le sacerdoce.

Il fut sans doute ordonné prêtre en 1256, car à la fin de cette année, nous le trouvons Archidiacre du Puy. Le 11 juin 1257, il est élu par le Châpitre, Evêque du Puy. Nous savons l'importance de cette ville, célèbre au Moyen âge dans toute l'Europe, pour son pèlerinage à Notre-Dame.

Son rôle de médiateur n'est pas achevé : en 1258 l'Evêque du Puy intervient auprès de Jacques I Roi d'Aragon en faveur des habitants de Montpellier.

En 1259, il est choisi par le pape comme Arbitre entre Saint-Louis et l'Archevêque d'Arles au sujet de la suzeraineté de la ville de Beaucaire et du pays d'Argence.

Le 10 octobre 1259, l'Evêque du Puy est élu Archevêque de Narbonne, métropole écclésiastique très importante dont le

ressort s'étendait, sur l'ancienne Narbonnaise, de Toulouse au Rhône. Nîmes et Uzès en étaient suffragants.

La réputation de Guy Foulqueis continue à le faire choisir par les puissants de ce monde comme arbitre et médiateur : ainsi en 1260, il arbitre un différend entre le roi Jacques d'Aragon et l'Evêque de Maguelonne, de même entre l'Evêque et les habitants de Lodève. En 1261, St-Louis le choisit comme commissaire pour régler les difficultés survenues entre Guiot de Levis, Maréchal de Mirepoix et Bérenger de Puisserguier.

Enfin en 1262, l'Archevêque rendit une sentence arbitrale pour terminer le différend qui opposait les moines de l'Abbaye de Psalmodi, près d'Aigues-Mortes et les officiers royaux, sur les droits de pèche dans les étangs entourant cette ville. La sentence fut rendue au profit des moines de Psalmodi. Fait remarquable : comme les fonctionnaires du Roi mettaient beaucoup de temps à faire exécuter ce règlement, l'Abbaye se plaignit au Roi qui envoya immédiatement à ses agents dans la sénéchaussée un mandement leur ordonnant de mettre à exécution « la sentence qui a été rendue *contre nous* (sic) par Messire Guy, Archevêque de Narbonne ». Saint-Louis ne badinait pas avec la justice.

Ce fut l'un des derniers actes de Guy Foulqueis en Languedoc.

GUI FOULQUEIS CARDINAL.

En décembre 1261, il est nommé Cardinal-Evêque de Sabine. Le Pape en faisait ainsi, non pas simplement un personnage honorifique, mais l'un des Evêques des Cités entourant la ville de Rome et qui furent toujours les collaborateurs et les Conseillers du Souverain Pontife.

En 1263, le pape Urbain IV choisit le Cardinal de Sainte-Sabine comme son légat en Angleterre. Je ne signalerai de cette mission qu'un fait assez curieux : le légat trouva en Angleterre comme son plus sérieux adversaire, le quatrième fils de Simon de Montfort, appelé Simon lui aussi, qui avait récupéré, grâce à la faveur de Henri III d'Angleterre, le Comté de Leicester qui lui venait de ses ancêtres. Retournement des choses : le fils du Croisé était devenu l'ennemi le plus acharné de la Papauté, et après avoir été comblé de faveurs par le

roi d'Angleterre, dont il avait épousé la sœur, il s'était révolté contre le roi. La mission du Cardinal échoua et il s'apprêtait à rentrer en Italie lorsque le pape Urbain IV mourut à Pérouse le 2 octobre 1264.

LE PAPE CLEMENT IV.

Réunis en Conclave, les cardinaux élurent pape le cardinal Guido Fulcodii le 5 février 1265. Celui-ci apprit sa nomination alors qu'il approchait de Pérouse. Les chroniqueurs disent qu'il supplia, à son arrivée, le Sacré Collège de lui épargner ce lourd fardeau, mais il finit par accepter et fut proclamé et couronné le 15 février 1265 sous le nom de Clément IV. Vous me permettrez de citer un passage de la lettre que le nouveau pape écrivit le 7 mars 1265 à son neveu Pierre, fils de sa sœur Marie qui avait épousé le seigneur de Tarascon :

« Tandis que plusieurs se réjouissent de notre élévation, nous gémissons sous le fardeau qui nous est imposé, et nous n'y trouvons que des sujets de crainte et de larmes. Pour t'apprendre la manière dont tu dois te conduire dans cette circonstance, sache que tu n'en dois être que plus modeste ; car un honneur temporaire, qui passe comme la rosée du matin, et dont nous sommes fort humilié, ne doit pas élever nos proches. Nous te défendons, de même qu'à ton frère et à tous nos parents, de venir nous trouver sans un ordre spécial : autrement vous seriez obligés de vous en retourner pleins de confusion. Ne cherche pas, à cause de nous, une alliance plus haute pour ta sœur : tu ne nous trouverais pas disposé, et nous ne te donnerions aucun secours. Si cependant tu la maries au fils d'un simple chevalier, nous te promettons trois cents livres tournois. Que si tu aspires à quelque chose de plus relevé, n'attends rien de nous. Nous t'enjoignons de garder le secret absolu sur tout cela et de n'en parler qu'à ta mère. Nous ne prétendons pas, sache-le bien, qu'aucun de nos parents s'enorgueillisse sous prétexte de notre promotion ; et nous ne voulons pas que Mabilie et Cécile aient d'autres maris que ceux qu'elles auraient eus si nous étions resté simple clerc. Va voir Gilie (alias Sibylle); dis-lui de demeurer toujours à Suyse, et de garder la même modération et la même

modestie ; qu'elle ne s'emploie pour personne auprès de nous ; car ses prières deviendraient inutiles à celui pour qui elle les ferait, et pourraient lui être désavantageuses à elle-même. Si, par hasard, on lui offre de l'argent, qu'elle le refuse, à moins qu'elle ne veuille perdre nos bonnes grâces. Salue ta mère et tes frères. Nous ne t'écrivons pas, non plus qu'à ceux de la famille, avec la bulle, mais sous le sceau du pécheur, dont les pontifes romains se servent dans leurs affaires secrètes.

Donné à Pérouse, le jour de la fête de Sainte Perpétue et de Sainte Félicité. »

Désormais, Guy Foulqueis, devenu Clément IV, appartient à l'histoire universelle. Nous aurions terminé de traiter le sujet qui nous intéresse, si le pape avait cessé de s'intéresser à sa petite patrie. Il n'en fut rien.

Nous l'avons vu suivre, depuis Viterbe où il s'est établi, dans l'impossibilité de résider à Rome même, toujours en proie aux factieux, les travaux entrepris par St-Louis à Aigues-Mortes.

Mais c'est surtout sa cité natale de Saint-Gilles, son pèlerinage et son abbaye qui sont l'objet de ses soucis et de ses libéralités.

CLEMENT IV ET L'ABBAYE DE ST-GILLES :

Dans une lettre de 1266 à St-Louis, le Pape rappelait les sentiments qui l'animaient envers sa cité natale :

« Nous n'avons pas oublié que la ville de St-Gilles nous donna naissance et que son monastère nous combla d'honneurs lorsque nous exercions des fonctions plus humbles dans notre première condition. Nous lui devons en retour une sollicitude particulière ; ce motif et la confiance illimitée que nous inspire votre piété nous portent à vous prier d'étendre sur ce monastère et *sur ses habitants* qui nous sont chers à juste titre, votre royale protection, et de confirmer tous les privilèges et immunités dont ils jouissent en vertu des pieuses concessions de vos prédécesseurs. »

Plus tard, Clément IV interviendra de nouveau en faveur de son cher St-Gilles. C'est le 5 octobre 1268. Le sénéchal de Beaucaire a créé beaucoup d'ennuis à l'Abbé et aux religieux de lourdes charges. Le pape remercie le roi de son interven-

tion : « En souvenir du sol natal, nous vous avons prié de traiter avec bienveillance le monastère de St-Gilles... Vous avez dépassé nos vœux... » Et Clément qui se souvenait qu'il avait été enquêteur royal dans la sénéchaussée de Beaucaire, ajoutait prudemment : « N'oubliez pas de transmettre vos instructions à cet égard à vos baillis, pour que leur conduite soit en harmonie avec celle de leur souverain. »

Sur le plan spirituel, Clément IV combla l'abbaye, le pèlerinage et la ville de St-Gilles. Il fit cadeau au monastère d'importantes reliques, d'un calice en vermeil, d'orfèvrerie et d'ornements sacrés.

Mais cette affection ne l'empêcha pas de veiller à la bonne marche du monastère et à sa fidélité à l'idéal monastique. C'est ainsi qu'il écrivit en 1266 à l'Abbé pour faire cesser certains relâchements et lui ordonner de se montrer exact zélateur de la règle et des constitutions.

Nos archives départementales conservent deux importants documents concernant Saint-Gilles. Ces deux manuscrits contiennent le texte des « Coutumes de St-Gilles », l'un en latin, l'autre en occitan. Le second a été publié par A. de Lamotte. Le premier a fait l'objet d'une savante édition par E. Bligny Bondurand, archiviste du Gard. C'est à ce savant éditeur que nous empruntons les lignes suivantes concernant le légiste anonyme qui, au début du 13ème siècle, a en quelque sorte codifié les anciennes coutumes de St-Gilles :
« Si la mise au point des plus anciens textes de St-Gilles est de la 1ère moitié du XIIIème siècle, ce qui est fort probable... alors je ne vois qu'un homme qui ait été capable de l'entreprendre et de l'exécuter avec cette maîtrise, c'est Guy Fulcodii, enfant de St-Gilles, futur pape et inspirateur des constitutions municipales de 1233, 1246 et 1257. » Cette dernière date est celle de l'arbitrage que rendit Guy Foulqueis entre l'abbé Guilhem et les syndics de St-Gilles.

Nous donnons quelques extraits, en langue d'oc, de ces coutumes remarquables où il est fait expressément mention du Pape Clément IV.

« Papa Clément, que per nation es nascut de Sanct Gily, donet gracia et privilegi alz habitans de Sanct Gily, que per

deugunas letras apostolicas, ny aussy legat apostolic, non pogeussan estre tractz foras la diocèse de Nymes, ny aussy dins aquela oltra una jornade comptant del de Sanct Gily, et fos donat lod previlege à Paris, l'an segond de son papat.

« De las discordias, debatz et controversias que eron entre Guilhem, abbat de Sanct Gily, et los scyndicz de la dicta villa, fos compromes en mestre Bernard d'Adorna, archidiacre de Béziers, et messire Guilhem de Codolis, saige en dreitz ; et aquo l'an mil CCL VII et al mes de julhet, comma en arbitres arbitradors et amiables compositors, losquals decidiyron et terminerion los debatz et questions, ausy que sencec per ordre ; *et losqualz arbitres prengran per ters mestre Guido Fulcodi.*

Bernard Dorna, archidiaque de Béziers et Guilham de Codolis, sage en dretz, *an lo conseil et consentiment de Mons. Guido Fulcodi,* que la villa et universitat de Sanct Gily, quant seria bezoing et lons negossis hou reqeriront, *poyran faire et crear sindicz ;* ung, dous, houl al plus tres tant soulament... a ung clavari, loqual clavari sera elegit...

ECOUTONS LA DERNIERE EXHORTATION DE CLEMENT IV : ELLE EST TOUJOURS D'ACTUALITE :

« ...Lod. Papa... definit los grands bens que venon de pax et concordia et delz grams malz que prevenon de debatz et discordias... manda als habitans de San-Gily que fermement porter honour et reverence aldict Sanct Gily... et retornon a bona pax, delaysada tota discordia, et que ayon entre se bona aimor et bona union, affin que puescon merita la gracia e intercession deldict Sant Gily et lamor et benivolencia del, et siège apostolic. »

Le pape Clément IV mourut à Viterbe le 29 novembre 1268. Il est enterré dans la cathédrale de cette ville, où subsiste son très beau monument funéraire, endommagé par les bombardements et fort bien restauré.

Et cependant les liens qui l'unissaient à notre ville de Nîmes ne sont pas rompus pour autant, car, si j'ose dire, notre

cité garda la part la plus précieuse de son héritage, la propre fille du pape, Cécile Foulqueis, qui, après le décès de son père, entra au monastère de St-Sauveur de la Font, à Nîmes vers 1272 et y mourut peu de temps avant le 5 décembre 1287.

Le département du Gard peut être fier de « son » pape qui a joué, jusque dans notre histoire locale, un rôle important de « médiateur » pour la Justice et pour la Paix.

NADAR

par M. Claude ESCHOLIER

Membre résidant

Après l'extraordinaire réussite de l'expédition sur le sol lunaire par les Américains l'on se remit à lire ce livre curieusement prophétique intitulé : *De la terre à la lune*. Dans ce récit Jules Verne a introduit un personnage qui est le héros de l'aventure et pour le dépeindre il n'eut point besoin, pour une fois, de faire appel à sa féconde imagination : il se contenta de décrire de la façon la plus fidèle son cher ami Nadar. Son nom est à peine déguisé puisque l'astronaute Michel Ardan n'est en fait que l'anagramme de Nadar. Et avant de commencer ce petit essai permettez-moi de vous lire, en guise de prologue, ces quelques lignes de ce livre de Jules Verne qui, dictées par l'amitié, n'en sont pas moins un portrait moral très sincère et très véridique de l'homme dont je vais tenter de conter, le plus brièvement possible, la vie.

« C'était un de ces originaux que le Créateur invente dans un moment de fantaisie et dont il brise aussitôt le moule... Cet homme étonnant vivait dans une perpétuelle disposition à l'hyperbole... les objets se peignaient sur la rétine de son œil avec des dimensions démesurées ; de là une association d'idées gigantesques ; il voyait tout en grand sauf les difficultés et les hommes.

C'était un bohémien du pays des monts et merveilles, aventureux, mais non aventurier, un casse-cou, un Phaéton menant à fond de train le char du Soleil, un Icare avec des ailes de rechange... Il payait de sa personne et il payait bien, il se jetait tête levée dans des entreprises folles... et prêt à se faire casser les reins à toute heure, il finissait invariablement par retomber sur ses pieds... C'était un bourreau d'argent, un tonneau des Danaïdes. Homme parfaitement désintéressé d'ailleurs il faisait autant de coups de cœur que de coups de tête ; secourable, chevaleresque, il n'eut pas signé le « bon à pendre » de son plus cruel ennemi et se serait vendu comme esclave pour racheter un Nègre. »

Le père de Nadar qui est affligé d'un nom de comédie :

Victor Tournachon, quitte en 1817 sa bonne ville de Lyon et part à la conquête de la Capitale. Ce Tournachon, excellent maître-imprimeur formé dans la bonne tradition lyonnaise, installe rue de Savoie un atelier qui, sous son impulsion, est bientôt en pleine activité. Les commandes ne manquent pas, les ouvriers typographes remplissent avec vélocité leurs composteurs devant les casses tandis que gémissent les lourdes presses à bras. Sortant de ces presses, des épreuves encore brillantes d'encre fraîche sur lesquelles on peut lire ce titre : « Essai sur l'indifférence en matière de religion » et le nom de l'auteur : Lamennais.

Trois ans plus tard, en 1820, un berceau, dans ce berceau un beau bébé : le premier fils de Victor, celui qui sous les noms de Gaspar Félix Tournachon deviendra Nadar.

Quand il a dix ans on enferme le jeune Félix derrière les murs d'une triste pension à Versailles, et c'est là qu'avec l'étude du latin il commence ses « humanités ».

Il n'est pas mauvais élève, mais on peut le voir pendant les récréations aller chercher sous son lit une mystérieuse boîte qu'il a portée de chez lui et qu'il appelle « mon optique ». Chambre noire, chambre claire, lentilles, écrans ; l'enfant joue avec les éléments d'une technique qu'il saura grandement perfectionner plus tard et qui lui apportera un de ses plus beaux titres de gloire.

Des difficultés et une grave maladie de Victor Tournachon obligent toute la famille à quitter Paris, vers 1836, et à rejoindre Lyon.

Maintenant le jeune Félix, au milieu des carabins, hante les hôpitaux, les amphitéâtres, les salles de dissection ; il commence sa médecine, peut-être attiré, comme certains l'étaient dans son temps, par le côté romantique de la souffrance et de la mort. Mais l'année suivante le père Tournachon meurt laissant les siens dans le besoin et voilà Félix soutien de famille et obligé, dit-il, « de renoncer pour gagner le pain quotidien ».

Connaissant par son père le monde de l'imprimerie et de l'édition, Félix pense tout de suite à devenir journaliste. Pour s'exercer à ce métier, qu'il pratiquera d'ailleurs toute sa vie, il fait alors dans tous les petits journaux lyonnais ses premières armes.

Les maigres salaires, la détresse financière de sa famille, vont le forcer lui aussi à quitter Lyon pour Paris. Il y débarque un beau jour de 1838 et tout de suite monte à l'assaut des salles de rédaction parisiennes.

C'est le *Journal des dames et des modes* qui l'accueille tout d'abord. Puis il fait la rubrique théâtrale dans la *Revue et la Gazette des Théâtres* dont le directeur lui donne l'ordre « d'éreinter » une certaine actrice « non abonnée ». Félix Tournachon refuse : il est renvoyé.

Il retombe sur ses pieds en fondant lui-même des journaux : le *Négociateur*, puis l'*Audience*, journal judiciaire plein de drôleries et de sarcasmes.

Très vite Félix Tournachon, journaliste de 19 ans, devient un pilier de ces cercles bruyants de la jeunesse artistique et littéraire des années « 40 » qui ont été si bien illustrés par Murger.

« Jusqu'en 1848 » écrit Champfleury « notre Cabinet de travail était plus particulièrement situé dans des cafés hospitaliers où la bande arrivait, avec des appétits féroces, à neuf heures du matin pour n'en sortir qu'à minuit. Les uns lisaient, les autres jouaient, certains écrivaient par hasard... »

Dans ces brillantes réunions l'on jouait à un jeu fort à la mode dans les cafés littéraires et les ateliers d'artistes qui avait pour but (soi-disant) de transformer l'idiome national : il s'agissait d'ajouter à chaque mot une terminaison donnée. « Vint la terminaison *dar*, laquelle finissait invariablement tous les mots. Pour dire : il n'a pas le sou, on disait : ildar, n'adar pasdar le dar soudar... » (1)

Bientôt Félix Tournachon s'entendit appeler Tournadar, puis Nadar tout court. C'est ce pseudonyme qu'il adoptera désormais.

La vie du jeune Nadar à cette époque est bien celle décrite dans le livre de Murger *La vie de Bohême*.

Dans ces échopes, ces tavernes fumeuses on peut voir alors, au milieu d'une foule de personnages obscurs, chevelus, barbus, la pipe de terre au bec, entrer le trio des inséparables

---

(1) A. FLAN. Recherches sur l'origine du nom de Nadar. Le journal amusant 1859.

amis : Banville, Baudelaire, Nadar. Et le soir on se réunit chez Banville avec le chansonnier Pierre Dupont, Murger, Lelioux, Léon Noël.

Beaucoup de ces compagnons de la Bohême, malgré leur joyeuse euphorie, connaissent les plus dures privations de la misère et de la faim. Même les pommes de terre et les harengs, dont parles Murger, manquèrent souvent au jeune Nadar. Il doit pour survivre faire les métiers les plus divers et les plus insolites. Nous le voyons tour à tour contrebandier, braconnier, courtier en librairie, sténographe, sculpteur, marchand de poussier, secrétaire de député, fabricant de tuyaux de pipes... Tout cela ne rapporte guère et certain jour de grande pénurie ayant découvert de vieilles pommes de terre, il les mange crues et sans sel.

Mais la Bohême a ses bas et ses hauts et parfois les extravagances de Nadar défrayent la chronique. On cite ses duels, ses bonnes fortunes, ses excentricités vestimentaires.

Ne nous y trompons pas, Nadar n'est pas seulement ce personnage pittoresque, ce bohême ou ce dandy. Il travaille avec acharnement, il collabore à une foule de journaux. Débordant de vitalité et d'activité il pénètre dans le monde de la Politique, du Théâtre, des Lettres. Il fonde, avec Léon Noël une luxueuse revue intitulée « Le Livre d'or ». Les plus grands noms des Lettres et des Arts doivent collaborer à ce périodique : Balzac, Alexandre Dumas, Théophile Gautier, Gérard de Nerval, Vigny, Jules Sandeau, Louise Colet, Arsène Houssaye, Alphonse Karr, Labiche.

C'est pour le « Livre d'or », que Nadar achète à Balzac un de ses manuscrits *La Frélore*, un des nombreux écrits alimentaires du grand écrivain. Nadar a raconté lui-même sa visite, rue Richelieu, dans « ce pied-à-terre de garçon, tendu de coutil gris, où l'abdomen de Balzac se trémoussait, non sans véhémence, sous la robe de bure », et où dit-il, « j'eus personnellement la gloire de verser sur la table à Balzac, cinq cents francs en pièces de cent sous, dans leur sac, comme ça se comptait alors, contre remise de la première partie de *La Frélore* » (1)

---

(1) Cité par Jean Prinet et Antoinette Dilasser dans Nadar. Ed. Armand Colin.

Puis, Nadar se lance dans une carrière dans laquelle il excellera bientôt : la caricature. Déjà il avait essayé le nouveau procédé de la lithographie et en 1846 il collabore à la fois par le crayon et par la plume au dernier-né des journaux satiriques, Le *Corsaire-Satan* où tous les amis de la Bohême se retrouvent.

Il exerce là sa verve dans des caricatures, des charges, des profils satiriques de ses contemporains. Il collabore à La *Silhouette, au Voleur*, le journal d'Emile Girardin, au *Charivari*... et à bien d'autres.

Cette jeunesse turbulente de la Bohême a l'esprit encore illuminé des passions flamboyantes du romantisme dont elle forme en quelque sorte la deuxième vague. Elle se sent attirée par des idées, souvent assez floues, de progrès social, par des élans pleins de candeur et de générosité populaire pour l'émancipation et la libération des peuples opprimés. Bien des habitués de ces réunions sortent de prison pour délits politiques et s'en font gloire. Leur fraternité se scelle autour des nom d'Arago, de Lamennais, de Barbès.

Avec sa foi, son enthousiasme, ses souffrances, c'est surtout par Lamennais que cette jeunesse se sent entraînée. Et justement Nadar fait l'objet de rapports de la police gouvernementales dans lesquels il est décrit, non seulement comme « un républicain forcené », mais encore un de ces êtres dangereux qui sèment les doctrines les plus subversives dans le quartier latin en se réclamant des thèses de Lamennais. Conclusion du rapport de police « on le surveille de près. » (1)

De même que la Grèce avait en quelque sorte cristallisé l'action généreuse de la première vague du Romantisme, c'est la Pologne qui va polariser la seconde.

Montalembert, Lamartine, Lamennais par des écrits enflammés contribuent à mobiliser les esprits et à secouer les chaînes de la nation martyre. A ces cris d'espérance d'autres voix se joignent bientôt. Dans les amphithéâtres du Collège de France les jeunes des années 40 se précipitent pour entendre des Maîtres dont l'influence sera déterminante. Ces Maîtres ont nom Mickiewicz, Edgar Quinet, Michelet.

Jusqu'en 1848 les esprits sont ainsi surchauffés. Et c'est

---

(1) Nadar par Jean Prinet et A. Dilasser. Ed. Armand Colin.

ce qui explique que certains membres du gouvernement provisoire n'hésitent pas, après les journées de février, à préconiser la création d'un corps expéditionnaire français destiné à aller libérer la Pologne. Tout cela, il est vrai, du côté gouvernemental, restait un peu dans le vague et le plan d'action, ainsi que toutes les initiatives, étaient laissés au gré des volontaires.

Qu'importe, au premier appel Nadar se décide à partir. Il parvient à déguiser une fois de plus son patronyme dans le passeport qu'il obtient au nom de Félix Turnaczewski. Et le 30 mars 1848 à quatre heures du matin, dans un grand enthousiasme populaire, la Légion polonaise s'ébranle de la Barrière du Trône, destination Strasbourg. A pied, bien entendu. Dans les rangs de la Légion ils sont trois, coude à coude : Nadar, son jeune frère Adrien et un de ses amis de la « Bohême », le graveur Antoine Faulchery. Tous ont la blouse bleue et le même petit bonnet carré en drap de couleur amarante bordé d'astrakan : la chapska.

A vrai dire le nombre des partisans s'est bien amenuisé. Ils ne sont plus que 500 sous l'uniforme : 300 émigrés polonais et 200 français.

La troupe se met en marche par Lagny, Meaux, Coulommiers, Sézanne, Toul et Nancy. Le 15 avril elle est à Strasbourg. Tout au long de la route ce ne sont que manifestations, acclamations, proclamations. Nadar en rédige une lui-même : « Citoyens, dit-il, la Pologne s'est levée. A ce cri, réunis dans la 17ème Légion des réfugiés polonais, nous nous empressons d'augmenter les rangs de l'armée nationale. Nos frères français, en s'acquittant de la dette du sang que la Pologne a versé sur tant de champs de bataille ont formé un détachement... Les armes que nous possédons sont les mêmes dont le peuple français a assuré la victoire sur les barricades de Paris : Liberté, Egalité, Fraternité... »

Mais après Strasbourg les difficultés commencent. Ces fougueux jeunes gens avaient-ils seulement pensé que pour aller en Pologne il faut traverser le Rhin et l'Allemagne ? Le gouvernement prussien ne tient pas du tout à voir cette troupe française traverser le pont de Kehl. Alors Nadar fait à ses camarades une proposition qui est aussitôt adoptée : il faut, dit-il, « franchir le pont en masse, sans armes, et ad-

vienne que pourra... » Ce plan, si simpliste, est mis sans tarder à exécution et la Légion traverse effectivement le Rhin. Hélas, elle n'ira pas bien loin : le gouvernement prussien arrête brutalement l'élan des libérateurs, les traite en prisonniers et les expédie en travail forcé dans les profondeurs d'une mine. Triste et dur désenchantement pour ces idéalistes.

Cette lamentable aventure se termine heureusement bientôt. La permission de rapatriement leur est accordée et le 12 mai Nadar, muni cette fois d'un passeport allemand, toujours au nom de Turnaczewski, reprend mélancoliquement, avec ses compagnons, le chemin de la France.

Mais ce serait bien mal le connaître que de le croire abattu ou découragé ; Nadar ne se décourage jamais. Sitôt rentré à Paris il pose des jalons auprès de ses amis du gouvernement provisoire pour servir encore la bonne cause et il obtient du Ministre des Affaires Etrangères d'être utilisé comme agent secret. Dans les premiers jours de juillet il reprend le chemin de l'Allemagne. Tournachon possède maintenant un passeport au nom de Frédéric Haak, artiste peintre. Voyageant, soi-disant, pour les besoins de son art, sa mission est en réalité d'obtenir des renseignements sur les mouvements des armées russes aux frontières de la Prusse et peut-être de s'introduire, cette fois pour de bon, en Pologne. Son matériel de peintre sous le bras, il parcourt ainsi en deux mois Cologne, Berlin, Dantzig, Tilsitt. Il envoie des rapports, des renseignements, des missives codées. Poursuivant toujours son but il tente d'obtenir un ordre de mission diplomatique pour Varsovie, puis devant le refus du Ministre, rentre à Paris.

Là, il faut vivre de nouveau par la plume et par le crayon. *Le Spectateur républicain* d'Emile Augier, le *Journal* d'Alphonse Karr, la *Caricature*, le *Charivari* lui ouvrent leurs colonnes. Encore les articles, les rubriques, les dessins, la cuisine des petits journaux, le travail de nuit sur le marbre, et aussi la « vache enragée » et la vie de Bohême.

Cependant sa situation semble s'affermir ; le nom de Nadar commence à être connu pour ses dessins explosifs et originaux, ces dessins, écrira Banville « étonnants chefs-d'œuvre bizarres, absurdes, fous, naïfs, effrontés, charmants, qui n'a-

vaient rien à voir avec l'art de Raphaël, et ressemblaient aux dessins d'un enfant qui aurait été malin comme un diable. »

En matière de caricature la mode était alors d'aller puiser son inspiration de l'autre côté de la Manche. Le *Punch* avait donné le ton avec ses dessins fourmillants de personnages que l'on nommait déjà *bandes dessinées*. Tous les dessinateurs français étaient happés par cette anglomanie et Nadar fera avec son ami Gavarni plusieurs séjours à Londres.

D'ailleurs sa puissance de travail et d'action est prodigieuse. On ne saurait en quelques pages condenser toutes les activités de Nadar. Vouloir citer les journaux où il a collaboré ou vouloir désigner les personnages du monde des arts, des lettres, des sciences ou de la politique qu'il a connu serait les citer tous. Et c'est cela même qui, dès 1850, fit germer en lui un projet qui devait l'occuper pendant plusieurs années. Il s'agit d'une publication intitulée « Panthéon Nadar » dans laquelle tout ce qui comptait alors comme femme ou homme célèbre de son époque serait représenté sous forme d'un cortège de caricatures et de charges. « Le Panthéon Nadar » devait contenir en ses quatre feuilles successives mille portraits. (1)

Mais Nadar tenait à ce que ces mille portraits eussent chacun une ressemblance parfaite, non seulement du physique, mais encore du caractère, c'est-à-dire la ressemblance morale, intellectuelle.

Entreprise ambitieuse et gigantesque pour laquelle il lui faudra faire non seulement des milliers de dessins et d'études mais encore l'obligera à prendre pour l'aider les équipes de dessinateurs.

Enfin au bout de trois ans d'un travail forcené le *Panthéon Nadar* est sorti des presses et est exposé chez tous les libraires et marchands d'images. C'est une grande lithographie en camaïeu où, dans les méandres d'une sorte de procession, quelques trois cents personnages forment une avant-garde proposée à la postérité. Devant le buste de George Sand (non caricaturé par galante attention) on reconnaît Hugo, Balzac, Vigny, Lamartine, Musset et bien d'autres encore... On peut lire la signature de l'auteur dans la marge inférieure ainsi libellée : « Nadar, qui a été fièrement content quand ça été fini ».

---

(1) Nadar. « Quand j'étais photographe ».

Cette fois c'est le succès le plus éclatant. On se presse, on se bouscule pour s'arracher, à peine sorti des presses, le *Panthéon Nadar*. Ce nom qui était la veille simplement connu est maintenant célèbre. La Presse, les chansonniers, font de cette popularité une sorte de vogue.

Quatre ans plus tard, en 1858, un second *Panthéon Nadar* est publié par le Figaro. De nouveaux personnages sont venus grossir les rangs : Delacroix, Gustave Doré, Meyerbeer, Rossini, Aubert, Berlioz, Offenbach...

L'ambition de Nadar était que ce *Panthéon* représentât ses plus illustres contemporains avec le maximum de vérité. Il a donc été emmené naturellement à s'adjoindre les services de la toute nouvelle photographie. C'est ainsi que le portrait photographique est entré dans la vie de celui qui devait le porter à un si haut degré de perfection.

S'il fait à partir de ce moment de la photographie, Nadar n'en continue pas moins à bâcler des articles, à grifonner des centaines de dessins, à publier des portraits charge de ses contemporains. Il édite des albums, il grave des bois, des lithographies. Il touche à tout, il invente tout. C'est lui le premier qui a marié le journal et la photographie en faisant paraître comme supplément du *Journal amusant* le *Musée français* dans lequel chaque article biographique consacré à une célébrité était illustré d'un portrait gravé fidèlement d'après une photographie originale.

Et c'est bien dans la photographie que Nadar sera le plus grand. Il débutera dans cette technique en 1853 et l'utilisera jusqu'à sa mort.

« Cette surnaturelle photographie, écrira-t-il, est exercée chaque jour, dans chaque maison, par le premier venu et le dernier aussi, car elle a ouvert un rendez-vous général à tous les fruits secs de toutes les carrières... La théorie photographique s'apprend en une heure ; les premières notions de pratique, en une journée... Ce qui ne s'apprend pas... c'est le sentiment de la lumière, c'est l'appréciation artistique des effets produits par les jours divers et combinés... Ce qui s'apprend encore beaucoup moins, c'est l'intelligence morale de votre sujet, c'est ce tact rapide qui vous met en communication avec la modèle, vous le fait juger et diriger vers ses ha-

bitudes, vers ses idées, selon son caractère, et vous permet de donner, non pas... une indifférente reproduction plastique à la portée du dernier servant de laboratoire, mais la ressemblance la plus familière et la plus favorable, la ressemblance intime. »

Cette profession de foi définit parfaitement son art, l'art du portrait psychologique tel que Van Dyck le concevait et tel que Nadar a su le premier le transposer dans le domaine photographique avec, il faut bien le dire, un véritable génie.

Ce sont ces galeries de portraits, ces admirables épreuves pleines de noblesse, de finesse psychologiques et de sincérité qui ressuscitent aujourd'hui sous nos yeux Michelet, Adolphe Crémieux, Rossini, Lamartine, Daubigny, Dumas père et fils, Mickievicz, Ponson Duterail, Paul Féval, Gustave Doré, Delacroix, Hugo, Feydeau, Scribe, Baudelaire, George Sand, Berlioz, Gérard de Nerval, Offenbach, Sainte-Beuve, Proudon, les Goncourt, Daumier, Alphonse Daudet, Jules Verne, Courbet, Arago... et combien d'autres.

Si toutes ces célébrités posèrent avec complaisance devant l'objectif, un seul, Balzac, se montra extrêmement réticent. Il paraissait obsédé et effrayé par une vague appréhension de l'opération photographique, et il en fit un jour l'aveu à Nadar lui-même qui nous le rapporte ainsi :

« ...Selon Balzac, chaque corps dans la nature se trouve composé de série de spectres, en couches superposées à l'infini, foliacées en pellicules infinitésimales, dans tous les sens où l'optique perçoit ce corps... De là pour le dit corps, et à chaque opération renouvelée, perte évidente d'un de ses spectres, c'est-à-dire d'une part de son essence constitutive. » Et le malicieux Nadar termine ainsi : « Cette terreur de Balzac devant le daguerréotype était-elle sincère ou jouée ? Sincère, Balzac n'eût eu là que gagner à perdre ses ampleurs abdominales lui permettant de prodiguer ses « spectres » sans compter. »

La grande époque de Nadar photographe c'est le Second Empire. Bien qu'il se situe toujours politiquement dans l'opposition, notre photographe est porté alors par ces années de prospérité, entraîné dans le tourbillon fou d'une jeunesse frénétique, ivre de fantaisie et qui en gibus, en crinoline et en falbalas danse sur les airs d'Offenbach. Il est lui-même un des

princes de cette fête qui se déroule sur les nouveaux boulevards, et aussi un de ses animateurs.

Il réalise une féerie à grand spectacle en collaboration avec Théophile Gautier, monte des pièces et des farces et aux *Funambules,* chez son ami Debureau, des pantomimes.

Et puis, comme il faut bien tout de même travailler, toute la bande suit Nadar jusqu'à son nouvel atelier du Boulevard des Capucines où il doit faire poser devant l'objectif Arago ou Marie d'Agoult. Entre les poses on fait de la musique, des jeux de mots et même de l'escrime dans un terrible cliquetis d'acier. Puis tout de go Nadar dit à Offenbach : « maintenant tu vas nous jouer la Marseillaise ». On ouvre toutes grandes les fenêtres sur le Boulevard, Offenbach se met au piano et, avec une étonnante virtuosité exécute une retentissante Marseillaise, suffisamment interprétée cependant pour que la police impériale ne puisse intervenir.

Nadar, bien entendu, conspire. Opposé au régime, il établit des contacts étroits avec les proscrits de Belgique et d'Angleterre. Secrètement il franchit les frontières. En septembre 1862 il prépare et assiste à Bruxelles au « Banquet des Misérables » que préside Victor Hugo, entouré de tous les exilés. Puis il rentre à Paris, repart encore, joue à cache-cache avec la police d'Etat.

Ses activités de conspirateur ne lui font pas oublier pour autant la photographie qui est maintenant non seulement son gagne-pain mais aussi sa passion. Cependant ce pionnier ne se contente pas des succès qu'il a obtenus déjà. Les contraintes imposées alors à une technique qui est encore dans l'enfance ne peuvent satisfaire cet esprit novateur. Pourquoi devoir être toujours tributaire de la lumière solaire, du lourd matériel, pourquoi ne pas opérer en tout temps et en tous lieux ? Et dans le même moment où les peintres vont abandonner leurs ateliers pour aller planter leurs chevalets dans les champs, Nadar étudie les moyens de couper les amarres qui l'attachaient au studio et de se lancer dans la photographie en plein air. Et pour son coup d'essai il décide, non seulement de photographier en plein air, mais de photographier en l'air.

Voilà donc Nadar qui monte en ballon avec tout son équipement pour la prise de vue et la préparation des plaques au

collodion qui doit se faire en plein vol, et dominant successivement les innombrables difficultés techniques il parvient enfin à réaliser les premières photographies aériennes. Daumier célèbre l'événement par cette lithographie représentant Nadar en gibus et en redingote, emporté par son ballon, et braquant son appareil vers les toits de Paris. La légende est la suivante : « Nadar élevant la photographie à la hauteur de l'Art ».

Le dessein de Nadar n'est pas d'accomplir là simplement une performance, il entend mettre ses travaux et ses découvertes au service de l'Homme et de la Société. Car il a tout de suite compris le rôle considérable que la photographie aérienne va jouer dans tous les domaines de la cartographie, des relevés cadastraux et surtout de la défense nationale.

Au même moment, il s'attaque à un autre procédé qui, pour cette époque, est une véritable gageure : la photographie sous terre. Muni de lourdes batteries de piles et de longs fils conducteurs, il arrive à prendre, au milieu de mille difficultés, une centaine de clichés dans les entrailles de la capitale. Ce sont d'abord les égouts de Paris — mis à la mode par les *Misérables* de Victor Hugo — et ensuite les Catacombes. Et il offre généreusement toutes les épreuves à la ville de Paris.

Ayant ainsi ouvert la voie à la photographie à la lumière artificielle, Nadar, se tourne maintenant vers une activité nouvelle. Il était, nous l'avons vu, monté en ballon pour réaliser les premières photographies aériennes et aussitôt la possibilité de se propulser dans l'atmosphère, ce vieux rêve de l'humanité, commence à hanter son esprit.

Depuis les premières Montgolfières l'on avait fait de nombreuses tentatives pour propulser et diriger les ballons et tout dans ce sens avait échoué. Nadar reprend ce problème, le tourne et le retourne en tous sens. Il n'est pas un savant dans le sens actuel de ce mot, mais il est un inventeur, un expérimentateur, plein d'intelligence créatrice, et l'inventeur cette fois paraît être en échec... Il ne le sera pas longtemps, car le hasard, comme cela arrive souvent, vient une fois de plus au secours de l'imagination. Passant un jour devant une maison où travaillent des ouvriers il voit que l'un d'eux, sur le trottoir, tente de lancer à son compagnon qui se trouve sur

l'échafaudage, une éponge. En vain ; l'éponge, trop légère, retombe toujours sans arriver au but. L'ouvrier la plonge alors dans l'eau et la lance à nouveau. Du premier coup elle arrive à destination.

De même qu'il y eut la baignoire d'Archimède ou la pomme de Newton, il y eut l'éponge de Nadar.

Il a maintenant les yeux ouverts et il va devenir un adversaire résolu du ballon : « ce ballon, écrit-il, est un obstacle à la navigation aérienne... pour lutter contre l'air, il faut être spécifiquement plus lourd que l'air. »

Et en effet c'est autour de cette phrase « plus lourd que l'air ». qu'une violente et longue polémique allait s'engager. Car, pour la quasi-totalité du monde savant et également pour le grand public, l'avenir résidait uniquement dans le ballon. Il y avait là un grand courant à remonter.

Cependant, dès cette époque, une poignée de savants et de chercheurs sont déjà partisans du « plus lourd que l'air » entre autres Ponton d'Amécourt qui, dans un manifeste particulièrement clairvoyant soutient que le mode de propulsion rêvé pour la navigation aérienne c'est l'hélice.

C'est cette poignée d'hommes qui va se joindre à Nadar pour créer, le 6 juillet 1863 la « Société d'encouragement pour la locomotion aérienne au moyen d'appareils plus lourds que l'air ».

Jacques Babinet, de l'Académie des Sciences, partage avec le baron Taylor et Nadar la présidence, tandis que Jules Verne fait partie du bureau. Cette nouvelle Société rédige tout de suite un manifeste, le Manifeste de l'auto-locomotion aérienne, publié d'abord dans La Presse, le journal Girardin, puis tiré à des milliers d'exemplaires et envoyé « à tous les journaux du monde entier ».

Immense retentissement dans tous les milieux ; l'intérêt pour ce problème passionne tout d'un coup les esprits. Les uns soutiennent avec véhémence la solution préconisée par Nadar, les autres la rejettent avec mépris.

On se réunit régulièrement à la Société d'encouragement pour la locomotion aérienne, on y étudie les propositions des savants, des techniciens, on y dépouille le volumineux courrier qui arrive de toutes parts, on fonde une revue l'*Aéronaute*.

Malheureusement tout cela coûte cher et les inévitables difficultés financières menacent la vie même de l'entreprise.

Alors, une fois de plus, Nadar se dévoue : il faut de l'argent ? Il se charge d'en trouver. Et dans une sorte de défi c'est précisément ce ballon qu'il combat qui va fournir le « nerf de la guerre ».

Nadar est là à son affaire : il va monter la plus formidable attraction foraine jamais vue. A l'une des séances de la Société il annonce qu'il va construire un ballon colossal « destiné à porter quatre-vingt passagers dans une nacelle à deux étages qui contiendra une presse à imprimer. Il atteindra en diamètre les deux tiers de la hauteur des tours de Notre-Dame ». Son nom : « Le Géant », pour le gonfler 6.000 mètres cubes de gaz.

Malgré l'aide de quelques donateurs se sont surtout les économies de Nadar qui vont s'envoler avec « Le Géant ». Et il s'envole en effet, le 4 octobre 1863 du Champ de Mars au milieu d'une enceinte réservée aux spectateurs payants : l'assistance est évaluée à deux cent mille personnes : Quant aux passagers (treize personnes) parmi lesquelles la princesse de La Tour d'Auvergne... ils paient chacun mille francs la place... « Le Géant » poussé par un vent d'ouest atterit dans la nuit aux environs de Meaux... Gros succès d'intérêt et de publicité, mais médiocre bénéfice : trente six mille francs seulement, le caissier étant parti avec une partie de la recette.

Qu'importe, Nadar persévère toujours et prépare déjà sa seconde ascension. Deux semaines plus tard « Le Géant » est paré pour un nouveau départ. Au moment où Nadar va se hisser dans la nacelle, Napoléon III pénètre avec sa suite dans l'enceinte. Nadar se sauve pour ne point voir l'Empereur, il se réfugie dans un fiacre en stationnement. Mais le signal du départ étant donné il faut bien qu'il sorte de sa cachette et se présente au Souverain. Napoléon III tente alors de se rallier ce récalcitrant ; il lui exprime tout l'intérêt qu'il prend à ses projets d'appareils volants purement mécaniques et il lui dit : — Et combien d'argent, Monsieur Nadar, vous faut-il pour réaliser votre hélicoptère ?

— Je n'ai demandé d'argent à personne et je n'en désire de personne, répond fièrement Nadar et il saute dans la na-

celle qu'occupaient déjà neuf passagers dont sa femme et le jeune Montgolfier.

Ce second voyage est un désastre. Après 17 heures de vol le ballon manque son atterrissage près de Nieubourg dans le Hanovre et est traîné au sol sur plusieurs kilomètres. Nadar a les deux jambes fracturées, sa femme des côtes enfoncées. Coups très durs non seulement pour Nadar mais pour la future aviation. « L'accident du Géant, dit Babinet est malheur public. »

Alors, au milieu de la consternation générale, une grande voix s'élève qui va réchauffer le cœur de l'aéronaute et redonner confiance au public. C'est la voix du père Hugo qui surgit du côté de l'Océan et qui avec tout l'orchestre de ses phrases sonores va constituer en faveur de l'œuvre de Nadar et de la future aviation le plus éclatant plaidoyer.

Sur son rocher l'exilé rédige à la hâte une lettre et en janvier 1864 il écrit à Nadar : « Votre lettre est finie et toute prête. Elle est longue, trop longue peut-être. J'en couperais s'il le fallait. Vous convient-il que je la termine par l'ouverture d'une souscription ? Je m'inscrirais pour trois cents francs... »

Nadar refuse la souscription mais accepte avec enthousiasme la lettre. Cette lettre est longue en effet et on ne peut la citer toute, mais en voici quelques extraits :

« Certes, écrit Victor Hugo, ce n'est pas de ce rocher de Guernesey que l'adhésion et l'acclamation vous feront défaut. Si ce pauvre vieux caillou caché sous l'écume et le brouillard était gouvernement seulement pour deux minutes, vous auriez immédiatement l'aide, toute l'aide qu'il vous faut... Je vous applaudis d'abord pour l'idée, ensuite pour l'acte. Vous êtes l'homme qui dans un but de science, il y a deux mois à peine, avec quelques compagnons courageux et une intrépide compagne tentait... une des plus audacieuses expériences qu'on ait jamais faites. Le risque était superbe et le risque c'est l'exemple. » « ...Le ballon, aujourd'hui est jugé et condamné... Etre arraché du sol comme une feuille morte, être emporté dans un tourbillon, ce n'est pas s'envoler. »... Il s'agit de s'envoler. Comment ? avec des ailes... ». « Délivrons l'homme. De qui ? de son tyran ? La pesanteur. »

Et plus loin : « ...la locomotive jette ses vieilles roues et

ses vieilles nageoires ; elle a mieux. L'homme devient oiseau ; et quel oiseau ! L'oiseau qui pense. L'aigle plus l'âme. »

« Transfiguration magnifique : l'atmosphère annexée à l'homme » etc... — etc... et pour terminer cette lettre pleine du lyrisme prophétique du poète : « Ce n'est plus à l'aéronaute Nadar que je parle. Je n'ai rien à lui dire qu'il ne sache. Je jette cette lettre aux quatre vents avec cette souscription : A tout le monde ».

De son côté Jules Verne dans des articles de journaux et de revues, alerte l'opinion. Et Nadar, guéri de ses blessures et réconforté par ses amis reprend la lutte. Il commence par renflouer son ballon accidenté et sa troisième ascension a lieu, cette fois à Bruxelles à l'occasion du 34ème anniversaire de l'indépendance belge. Au moment du départ Nadar est présenté au roi des Belges et l'on peut entendre ce savoureux dialogue : « Vous êtes républicain, Monsieur Nadar ? dit le roi.
— Oui, Sire, et vous ?...

— Oh ! Monsieur Nadar, répond le roi, ma profession me l'interdit. »

Entre ses ascensions et pendant son repos forcé après son accident, Nadar manie plus que jamais la plume : il publie bientôt *Les Mémoires du Géant* qui connaîtront un grand succès. Puis c'est un ouvrage dont le titre volontairement à double sens : le *Droit au Vol*, préfacé par George Sand, est un appel passionné, en faveur du « plus lourd que l'air ».

Peu après, il paye encore de sa personne avec de nouvelles ascensions du *Géant* à Lyon, à Baden-Baden, à Amsterdam et pour la dernière fois à Paris en 1867. L'affaire est maintenant bien lancée et *Le Géant* volera encore, mais sans Nadar. Tous ses amis en effet l'ont supplié de renoncer à ces dangereuses exhibitions : « Oui, Oui, lui avait écrit George Sand, renoncez à ces ballons qui rendent vos amis malheureux plus que vous ne pensez. »

D'ailleurs, la cause et gagnée : *La Société française de navigation aérienne* est en plein essor, la revue *l'Aéronaute* sera publiée jusqu'en 1910. En France, en Europe tout le monde connaît le nom de Nadar.

Ce nom désormais célèbre, est maintenant pour toujours mêlé aux noms de tous ceux qui ont œuvré et combattu pour

la conquête de l'air. Et pour démontrer jusqu'à quel point allait la célébrité et la popularité de Nadar notons ceci : l'on sait que Victor Hugo recevait à Guernesey des lettres dont l'adresse était ainsi rédigée : *Victor Hugo,* Océan, et bien l'on conserve une lettre de Victor Hugo à Nadar dont l'enveloppe porte simplement : Nadar... et la lettre est arrivée parfaitement à destination !

⁂

Enfin, l'événement tant attendu par Nadar et ses amis est arrivé : l'effondrement de l'Empire.

Mais cet événement est loin de se passer dans l'allégresse. Le drame national de la guerre et du siège de Paris mobilise toutes les énergies et Nadar va avoir l'occasion de se manifester dans les heures les plus graves.

Dès le début du conflit il songe à utiliser son brevet de 1858 pour la photographie aérienne appliquée aux opérations stratégiques. Malgré d'innombrables difficultés il arrive à fonder une Compagnie d'aérostiers militaires et devant l'incompréhension et la lenteur des pouvoirs publics, il l'installe lui-même sur les hauteurs de Montmartre avec des équipes de volontaires. Ses hommes et lui font chaque jour des ascensions et, sur des cartes de la région parisienne, réalisées à leurs frais, ils notent le déplacement des troupes françaises et prussiennes. Chaque jour, Nadar envoie des rapports au Général Trochu, lequel n'en a cure et n'y jette qu'un coup d'œil distrait. Enfin le 20 septembre dernier rapport d'observation, tellement clair cette fois que Trochu doit se rendre à l'évidence : Paris est entièrement encerclé, c'est le siège.

Au cours de ce fameux siège de Paris Nadar va découvrir une nouvelle occasion de se distinguer : Pour résoudre le grave problème que posaient les communications avec le reste de la France, il invente aussitôt le palliatif : la poste aérienne. Afin d'assurer le courrier et d'acheminer les dépêches les plus urgentes il a recours encore à son vieux ballon d'observation, le Neptune, qui est remis hâtivement en état et qui le 23 septembre, bourré de sacs de dépêches, prend l'air, monte à 3.000 mètres, franchi les lignes ennemies malgré le tir du canon et des fusils qui sont dirigés contre lui et atterrit sans dom-

mage près d'Evreux. Ce succès est célébré dans toute la Presse. Victor Hugo écrit : « Paris cerné, Paris bloqué, Paris supprimé du reste du monde, et pourtant avec l'aide de ce ballon, de cette bulle d'air, Paris correspond avec le reste du monde. »

La poste aérienne, ancêtre de l'Aéro-postale de Saint-Exupéry, est donc créée et le maître de la nouvelle poste c'est Nadar.

Le vieux ballon Neptune est hors d'usage et pour constituer des courriers réguliers il faut fabriquer de nouveaux ballons. C'est ainsi que sont lancés tour à tour l'Armand Barbès, le George Sand et le Victor Hugo qui « s'envole un jour des Tuileries bourré de tracts du poète... » (1)

Tout cela est fort bien lorsqu'il s'agit d'envoyer du courrier de Paris vers la province, mais l'inverse est beaucoup plus difficile. On tente bien de faire parvenir des messages dans des bouteilles jetées à la Seine en amont de la Capitale, mais sans grand succès. Puis on met des pigeons dans un ballon et ils rapportent à Paris des dépêches, mais la question de poids et de volume est alors un handicap très sérieux. Comment réduire au minimum cette charge afin que les pigeons puissent rapporter le maximum d'informations ?

Une conversation avec un inconnu met Nadar sur la voie. Ses connaissances en photographie, ses aptitudes d'inventeur et de créateur lui permettent de mettre au point en quelques jours cette nouvelle trouvaille qui a pris depuis une telle importance : le micro-film.

Sa technique consiste à réunir tous les messages sur une surface verticale, à les photographier au maximum de réduction possible et à obtenir un cliché non plus sur verre ou sur papier mais sur collodion, substance qui possède toutes les qualités souhaitées : absence de grain, transparence, flexibilité, ténuité. « Ce cliché micrographique d'un poids presque nul est adapté à l'une des pennes ou pattes de l'oiseau... Aussitôt à destination, la contre-opération : agrandissement du cliché de chaque missive, amplifiée, mise sous pli et adressée à chaque destinataire. »

---

(1) Nadar, par Jean Primet et Antoinette Dilasser.

On le voit, c'est vraiment déjà le micro-film tel qu'il est employé aujourd'hui dans tous les domaines scientifiques et techniques.

Tout cela est très onéreux et comme toujours Nadar qui se lance dans ces aventures avec passion paye non seulement de sa personne mais de sa bourse. A cinquante ans il est animé du même désintéressement, du même enthousiasme un peu fou qui l'avait lancé trente ans plus tôt au secours de la Pologne.

⁂

Bien qu'il n'ait en rien participé aux excès de la Commune, Nadar, dont les idées politiques sont bien connues, est très menacé lorsque se déchaîne la répression des Versaillais. Et pourtant cet homme généreux n'hésite pas à se compromettre encore davantage en cachant et en hébergeant des proscrits plus menacés que lui.

C'est ainsi qu'il a sauvé le général Bergeret qu'il ne connaissait pas, mais que des amis avaient introduit clandestinement dans sa maison ainsi que sa femme. Il n'a pas, à vrai dire, une grande sympathie pour Bergeret, dont il dira même plus tard qu'il était une canaille ; mais cet homme est aux abois, menacé de mort et pour remplir envers lui les devoirs du droit d'asile il prend allègrement le risque d'être lui-même fusillé.

Mais, nous le savons, Nadar a toutes audaces, et pour sauver la vie de son hôte, il se comporte alors de la façon la plus courageuse et aussi la plus inattendue. Voici d'ailleurs comment il le raconte lui-même : « Je résolus d'aller voir M. Thiers à Versailles... Mais comme il me fallait un témoin, je demandai à Alexandre Dumas : Mon Cher ami, je viens te demander un service. — Entendu, de quoi s'agit-il ? — Je tente une démarche étrange ; il me faut avec moi quelqu'un dont la notoriété soit absolue et de plus dont les idées soient opposées aux miennes, tu fais donc l'affaire. Voilà ; j'ai chez moi le général Bergeret... — Si je tenais l'homme dont tu me parles, je l'étranglerais... répond Dumas. Bon, ce n'est pas là la question ; je l'ai chez moi avec sa femme ; il est mon hôte, j'en suis responsable, il faut le sauver, j'ai pensé à m'adresser directement à Versailles, à M. Thiers.

Le même jour l'entrevue eut lieu...

— Tiens, Nadar, dit M. Thiers, vous n'êtes donc pas fusillé ?

— Mais non, merci.

— Qu'y a-t-il ?

— J'ai chez moi le général Bergeret et sa femme...

— Que diable venez-vous me dire cela à moi ? Et le petit (Thiers) était furieux...

— Je ne vous demande pas un passeport, un sauf-conduit, non ce n'est pas cela ; tout le monde cherche à vous battre en brèche... Je ne voudrais rien faire de ce genre ; donc, si vous voulez, j'ai inventé un moyen, nous avons quantité d'amis communs dans tous les partis, nous allons ensemble choisir quelqu'un de sûr auquel vous donnerez une mission à l'étranger, cela se fait tous les jours, et il emmènera avec lui son secrétaire ; son secrétaire sera Bergeret. Nul ne le saura que vous, lui et Alexandre.

J'étais tellement désireux du résultat que ma volonté convainquit...

Et c'est ainsi effectivement que s'évada le général Bergeret.

Après les deux sièges de Paris Nadar est malade et complètement ruiné : il possède seulement 205 francs en espèces et traîne 200.000 francs de dettes depuis ses aventures du ballon *Le Géant*.

Il s'installe alors dans les anciennes écuries d'un hôtel de la rue d'Anjou et reprend son métier de photographe d'une façon purement alimentaire. Les épreuves de cette époque sont généralement tirées à la hâte, en grande série et n'ont plus la qualité éblouissante de jadis.

Il lui faudra dix ans pour remonter le courant et rétablir son atelier de photographe dans son ancienne prospérité.

En 1874, c'est chez Nadar qu'a lieu, le 15 avril, le fameux premier Salon des Impressionnistes avec la célèbre toile de Monet « Impression, soleil levant » qui donnera son nom au groupe.

Lui-même fait de la peinture, mais il se manifeste surtout dans le monde littéraire. Il a des rubriques régulières dans plusieurs journaux et il parachève son œuvre écrite surtout

composée de notes et de souvenirs qui, en plus de quinze volumes, est pleine d'intérêt pour l'historien.

Rappelons quelques-uns de ces titres :

La robe de Déjanire
Quand j'étais étudiant
Le Miroir aux alouettes
Les mémoires du *Géant*
Le Droit au Vol
Les Ballons de 1870
L'Hôtellerie des Coquecigrues
Sous l'incendie
Le Monde où l'on patauge
Louis Blanc intime
Quand j'étais photographe
Charles Baudelaire intime, etc...

Après une retraite de quelques années aux environs de Paris et sa santé déclinant Nadar décide d'émigrer vers les terres heureuses et ensoleillées du Midi. En 1897 il s'installe à Marseille, 21, rue de Noailles.

Ceux de mes confrères, fort justement attachés à l'histoire locale, me pardonneront, je l'espère, d'avoir évoqué une figure peut-être trop essentiellement parisienne quand je leur rappellerai que ce fut Mistral qui inaugura l'installation marseillaise de Nadar en se faisant le premier photographier par lui, exemple suivi bientôt de nombreux félibres. Les nimois eux-mêmes à cette époque lisent Nadar puisque ses articles paraissent régulièrement dans le Petit Provençal qui publie également ses photographies.

⁂

Quand Nadar meurt, en 1910, il a 90 ans. Un an avant sa mort il a eu une grande joie : Blériot a réussi en aéroplane la traversée de la Manche, le 25 juillet 1909. Le vieux Nadar lui télégraphie aussitôt : « Reconnaissance émue pour la joie dont votre triomphe vient de combler l'antédiluvien du « plus lourd que l'air », avant que ses quatre-vingt-neuf ans soient sous terre. »

De cette vie si bien remplie par cet original, ce Cyrano de Bergerac, ce casse-cou toujours en quête de folles entreprises

et de courants à remonter, de cette vie dont j'ai été forcé de brûler les étapes, se dégage l'impression que Nadar est l'un de ces hommes exceptionnels qui ont contribué à donner son expression à leur époque en la modelant à l'image de leur talent, de leur foi ou de leur fantaisie.

Tempérament passionné, travailleur acharné et « touchatoniste » de génie on hésite pour situer ce sympathique et pittoresque personnage entre l'artiste, l'humoriste, le prophète, l'écrivain, l'inventeur, l'idéaliste... Il est, à la vérité, tout cela à la fois.

SOURCES PRINCIPALES

Archives communales de Nimes (Arch. du Gard) surtout AA2 - BB1 - HH 1 - G 1107.

Ménard, Histoire de Nimes, T. 1. (Paris 1750).

De Vic et Vaissette, Hist. du Languedoc (éd. Privat, 1879). T. VI, VII et VIII.

Le Nain de Tillemont, Hist. de St Louis (éd. de Gaulle, P. 1847).

R. Michel, La Sénéchaussée de Beaucaire au temps de St Louis, (P. 1910).

Germain, Histoire de Montpellier, T. II. (Montp. 1851).

Recueil des Historiens de la Gaule, T. XXIV.

Nicolas, Clément IV, Nimes 1910.

Coutumes de St Gilles (texte occitan), éd. de Lamothe, Alais 1873.

Coutumes de St Gilles (texte latin), éd. Bligny Bondurand, Paris 1925)

Sablou : St Louis et le problème de la fondation d'Aigues-Mortes, in« Hommage à A. Dupont », Montpellier 1974.

Note. — Notre travail était achevé lorsque nous eumes connaissance du 7ème « Cahier de Fangeaux » dans lequel M. Yves Dossat avait donné un remarquable travail sur « Guy Foucois enquêteur réformateur. » (Toulouse, 1972)

SEANCE PUBLIQUE DU 1er FEVRIER 1976

DE LA POESIE A LA JUSTICE

par M. René PANET

membre résidant

Président

Monsieur le Préfet, Monsieur le Maire, Monseigneur,
MM. les représentants des hautes autorités judiciaires, civiles et militaires, Mesdames, Messieurs,

Je me dois tout d'abord de vous remercier d'être venus assister — toujours aussi fidèles et aussi nombreux — à la séance publique de notre compagnie.

Votre présence et l'intérêt que vous portez à nos travaux sont — pour nous — un précieux encouragement à poursuivre nos activités.

Dans le compte-rendu que vous fera dans un instant notre Président sortant, vous pourrez constater vous-même que l'année 1975 a été fort studieuse.

— Je remercie également la municipalité qui a bien voulu encore une fois nous offrir l'hospitalité dans cette salle magnifique, délicat hommage de sa part, comme des municipalités qui l'ont précédée, aux travaux de notre séculaire association. Désireux d'éviter les excès des années passées, nous allons nous efforcer de ne retenir votre attention que dans des limites raisonnables.

Aussi, donnant l'exemple, et avec l'autorisation de M. le Préfet que je remercie d'avoir bien voulu, malgré ses nombreuses occupations, nous faire l'honneur de présider cette séance, assumant ainsi effectivement son titre de Président d'honneur de notre Académie, je vais aborder tout de suite le sujet dont je me propose de vous entretenir : DE LA POESIE A LA JUSTICE.

La race des magistrats poètes ou seulement épris de poésie — jadis si florissante — a disparu, comme ont disparu ces Palais de province que parfois mangeaient l'herbe et l'ennui. Et si par aventure il se découvrait encore un magistrat poète, il serait noté, je le crains, avec l'impitoyable bienveillance dont le secret se transmet entre collègues à travers les âges.

Certes — en aussi peu de temps — il n'est pas aisé d'aller avec méthode de la Poésie à la Justice, alors surtout que le passage de l'une à l'autre peut paraître assez audacieux et quelque peu insolite. Essayons tout de même d'esquisser le sujet.

Pour ce faire — même en musant — il est utile de savoir ce que ces deux mots représentent.

Les traits de la Justice sont assez nets : on la considère généralement comme l'art de distribuer à chacun ce qui lui appartient, permettant ainsi aux hommes de vivre en paix les uns avec les autres, tandis que le Pouvoir Judiciaire — sans être entièrement nié — s'est peu à peu effacé. « L'esprit des Lois » de Montesquieu est bien loin. Toutefois si la Justice n'est plus un Pouvoir les magistrats en appliquent le principe. La Justice comprend donc à la fois ce principe et les magistrats qui le représentent sur terre.

Mais la Poésie ? Ce nom — comme celui de la Justice — a été l'un des premiers qui est passé sur les lèvres des hommes. Devant un auditoire aussi cultivé que le vôtre est-il besoin de la définir ? Le poète — nous dirait Monsieur Jourdain — est l'écrivain qui versifie à l'exclusion du reste de l'humanité qui écrit en prose. C'est tout de même une définition un peu simpliste et il serait facile d'objecter que l'on peut versifier et n'être point poète ; les vers portent souvent le même habit que la prose dont ils entendent pourtant bien se séparer. A l'inverse certaine prose pourrait aisément être comparée à la Poésie ; mais ici ce n'est pas la qualité que nous recherchons mais la forme ; et en simplifiant on peut affirmer que la caractéristique de la versification

est constituée par l'ensemble des prescriptions qui s'imposent à la rime et au rythme. Telle est la frontière qui sépare versificateurs et prosateurs. Toutefois la seule versification ne peut être confondue avec la Poésie. « Un rimeur — écrivait Ronsard — est aussi différent d'un poète qu'un bidet d'un généreux coursier de Naples ».

En quoi donc un véritable poète diffère-t-il d'un simple rimeur ? Seuls — pourrait-on dire — ceux qui ont reçu la visite de l'Esprit sont dignes d'être appelés Poètes car la faveur ne s'attache qu'au génie. Qu'elle est donc l'origine et la nature de ce don précieux ?

Pour les anciens la Poésie descendait du ciel. Depuis des siècles ce souvenir s'est perdu. On ne croit plus guère que la Poésie — même si elle est d'origine divine — se pose sur le versificateur avec la rapidité d'un aigle. On sait que le poète a porté en lui pendant des années peut-être, le poème dont il accouchera dans une nuit. C'est donc non à sa naissance mais à la formation de l'élément poétique qu'il faut s'intéresser. En suivant le poète, en nous heurtant derrière lui aux obstacles qu'il rencontre nous aurons quelque chance de voir se dessiner la ligne de sa pensée au travail.

Ces obstacles sont nombreux et ils sont effrayants.

Le poète a-t-on dit doit « créer un chant ailé ». Pour y parvenir, il dispose d'un instrument rebelle : le verbe, dont le sens ou plutôt les sens dépendent de la place qu'on lui assigne dans la phrase. Or cette place n'est pas arbitraire. Les lois de la grammaire s'imposent à tout écrivain. Chaque mot à son histoire dont il faut tenir compte. Des sons que donnent les mots le poète doit tirer des accords ; mais des accords qui servent le sens et soient l'expression d'une pensée — sauf à tomber dans le « Lettrisme » qui se rapproche plus de la musique que de la poésie et là le poète risque d'être inférieur au musicien. Seul le mariage parfait des sons et du sens aboutit à l'harmonie parfaite et permet au poète de n'être inégal à aucun artiste. Or cette union intime ne peut se produire que grâce à la cadence du vers et le but n'est atteint que lorsque les efforts que le poète a du déployer sont inaperçus. Ces difficultés sont l'angoisse du poète. Cette maîtrise n'est pas donnée à tous. Seuls les prédestinés y réussissent.

« Fiant oratores, nascontur poetae »

Ces définitions esquissées — très superficiellement j'en conviens — comment passer de la Poésie à la Justice ?

Toutes deux ont un premier point commun. Elles tendent l'une et l'autre au général. Elles s'opposent donc à l'instinct des hommes qui est de suivre leurs intérêts particuliers et de les satisfaire.

La Justice — par le moyen du raisonnement — appuyé s'il est utile par la contrainte — soumet les intérêts de tous au respect des intérêts de chacun, et à l'inverse oblige chacun à tenir compte des intérêts de tous. Elle commande, mais elle ne commande que parce qu'elle raisonne. Le raisonnement précède l'emploi de la force et souvent la rend inutile. Les artifices de la procédure, les savantes déductions des jugements et des arrêts, le balancement des périodes portent la pensée en la ralentissant comme une vague porte toujours plus loin une autre vague. Les décisions cherchent à convaincre avant de vaincre. Le justiciable ne s'incline peut-être pas tout de suite ; il combat encore mais le fait en obéissant au rythme qui lui a été imposé. Les passions se ralentissent et s'apaisent avant de s'épuiser.

De même — comme l'ont remarqué Alain et Paul Valéry et — avant eux — Horace — la Poésie purge les passions des hommes ou plutôt les décante. Nos désirs suivent malgré eux la cadence des vers et leur âpreté s'émousse. Comme l'espace le temps appartient au poète.

Certes Poètes et Magistrats ne disposent pas des mêmes moyens. Si le juge applique la loi il ne la fait pas. Son autorité ne s'étend pas au-delà du cas qui lui est soumis. La forme même des jugements et des arrêts lui est imposée. Elle comprend toujours les mêmes éléments essentiels : motifs et dispositif.

La Poésie au contraire s'adresse à tout l'univers et à tous les siècles ; elle ne vieillit pas. Et le poète choisit ou crée le mode d'expression qui lui convient. Mais, comme le juge est soumis à la loi, le poète doit obéissance aux lois de la versification. Cette opposition, — même ainsi limitée — doit être encore atténuée sur les contours. Et d'abord il faut que le juge procède à un choix que la prolifération et la complexité des textes rendent très difficile. Il est donc plus qu'un interprète et la matière qu'il doit pétrir n'est pas inerte. Chaque cause dont il connaît

comprend un grand nombre d'éléments dont ceux qui se dissimulent ne sont pas les moins importants. Il les analyse, les sépare, les trie, les réunit à nouveau et s'efforce de donner à chacun sa valeur véritable.

Or ils prennent souvent des apparences trompeuses. Le juge doit comparer et choisir. A ce degré l'interprétation est une invention véritable.

Le magistrat et le poète pour se garder de toute erreur doivent être préparés. L'expérience et l'étude sont nécessaires à l'un et à l'autre.

Si l'on a pu dire que la poésie se posait sur les lèvres du poète avec son premier sourire, celui-ci — le poète — avant de chanter, doit avoir vécu et souffert.

« Nul ne se connaît s'il n'a point souffert ».

De même le magistrat ne connaît pas — sans s'être déchiré aux ronces de la vie — le sens de l'indépendance, le goût de ses responsabilités. L'école ne suffit pas : elle fait des doctes peut-être, mais non des magistrats. C'est à l'épreuve que se révèle celui qui est apte à remplir des fonctions judiciaires.

Le poète et le magistrat se forment donc eux-même après une laborieuse préparation. Et l'un et l'autre doivent méditer avant d'agir. On le sait pour le poète — et je n'y insisterai pas, — on l'ignore parfois pour le magistrat. Rien de plus faux que les statistiques qui amènent à considérer l'activité judiciaire par le nombre d'heures de présence, de jugements ou d'arrêts rendus. La pensée du juge ne peut mûrir que dans le silence et son silence le suit .Tel qui donne l'impression au vulgaire de muser est rongé par les soucis qui l'accompagnent lorsqu'il a quitté son siège ou son cabinet.

Ainsi — au travail — Poésie et Justice se rapprochent sensiblement. Il subsiste cependant entre elles une différence essentielle : Le poète obéit à son sentiment, le juge à sa raison. L'un est emporté par son imagination que l'autre doit dominer.

Cette opposition correspond à une idée exacte qu'il faut cependant estomper sur les bords. Le poète — nous l'avons dit — n'est digne de ce nom que s'il apprend son métier et s'il se soumet aux règles de la versification. L'ébauche qui se crée dans son esprit doit être amenée au jour pour recevoir la forme qu'elle exige, ce qui suppose une raison ferme et une volonté inflexible.

Un sonnet est construit aussi solidement qu'un théorème. Une Ode d'Horace peut être caressée comme une statue.

A l'inverse le juge ne doit pas seulement comprendre. Il lui faut deviner, sentir. Sa raison ne suffit pas. L'intuition doit intervenir. C'est la partie la plus difficile de sa mission, celle qui n'apparaît ni dans les sentences, ni dans les recueils les plus documentés. Les déductions ou inductions d'une rigueur mathématique sont aussi dangereuses pour le magistrat que la fausse sentimentalité. Certes le juge doit être humain — mais ce beau mot d'humanité implique l'amour du prochain non de ses tares, le respect des droits d'un inculpé, mais aussi des intérêts permanents de la société, la volonté de ne châtier que lorsquil est nécessaire et la tristesse de châtier lorsqu'il est nécessaire.

Le poète connaît l'enthousiasme qui n'est pas étranger au juge ; mais cet enthousiasme doit être tempéré aussi bien chez l'un que chez l'autre par la raison. Il ne doit pas voiler le but qu'il convient d'atteindre. « C'est au sang-froid à tempérer le délire de l'enthousiasme » a écrit Diderot.

Ainsi, plus on monte dans la connaissance de la Poésie et de la Justice, plus clairement pour l'une et pour l'autre apparaît la nécessité d'une règle modératrice, d'une loi supérieure qui sans étouffer le sentiment lui rappelle la voie qu'il doit suivre. Par ce caractère essentiel Justice et Poésie se ressemblent. Cette lutte entre le sentiment et la raison est l'expression même de la vie.

Cette aspiration à l'équilibre (symbolisée par la balance en ce qui concerne la Justice) porte un nom : l'ordre. C'est parce qu'ils avaient conscience de l'identité du but poursuivi que jadis magistrats et poètes se recherchaient et se rapprochaient.

L'ordre : on hésite avant d'employer ce mot. Il a été souvent galvaudé. L'ordre est équilibre ce qui suppose l'idée d'une entente fragile des éléments opposés. Que l'un de ces éléments disparaisse c'est le triomphe de l'anarchie ou du despotisme. C'est le désordre. La Justice et la Poésie cherchent à réaliser un équilibre toujours menacé entre l'inflexibilité des règles et la variété infinie des sentiments ou des intérêts. La nécessité de cet équilibre auquel contribuent Justice et Poésie apparaît avec évidence si l'on se reporte aux époques d'anar-

chie et de despotisme. Alors la Justice n'est qu'un mot et son appareil un masque. Alors la poésie se tait et les hommes — livrés aux passions les plus cruelles et les plus viles — se déchirent parce que l'équilibre nécessaire entre les forces contraires n'est pas assuré par la règle.

Ce n'est point par hasard si dans les siècles de trouble tout ce qui faisait notre dignité disparaît avec le souci du juste et du beau. En revanche aux époques d'équilibre et de calme la Justice et la Poésie ne cessent de reconnaître les liens qui les réunissent. Lorsque la Paix romaine sortit du sang et des ruines de la guerre civile c'est Virgile qui le premier salua le retour de la Justice :

« Jam redit et Virgo, redeunt Saturnia regna »

Ce que je me permettrai de traduire — peut-être un peu librement — ainsi « Dès que de Saturne reviennent les beaux jours déjà revient Astrée », laquelle — comme vous le savez — fille de Zeus et de Thémis était la déesse de la Justice.

Puissent Justice et Poésie qui — dans le Prétoire — feignent parfois de s'ignorer — se réunir au moins un instant pour contribuer à maintenir l'ordre dans la cité.

COMPTE RENDU DES TRAVAUX DE L'ACADEMIE PENDANT L'ANNEE 1975

par M. Lucien FRAINAUD
membre résidant
Président sortant

Monsieur le Préfet,
Monsieur le Maire,
Monseigneur,
Messieurs les représentants
des hautes autorités judiciaires, civiles et militaires,
Mesdames,
Messieurs,

Dans le respect de la tradition à laquelle l'Académie de Nîmes reste fidèlement attachée, la séance publique annuelle que nous tenons aujourd'hui dans cet Hôtel de Ville est certainement l'acte le plus solennel. Il est aussi le plus attendu des amis de notre Compagnie, qui, curieux de la nature de nos travaux, mettent à profit ce contact que nous leur offrons, pour les entendre, les apprécier, et tout aussi bien, comme c'est le droit le plus absolu pour chacun, les critiquer.

De ce côté-là, et particulièrement pour ce qui concerne le fond, nous n'avons point entendu de critiques. La forme — si je puis dire — est plus discutée, qui inspire à certains, oh ! ils ne sont pas nombreux, l'amical reproche adressé à la grande vieille dame de la rue Dorée, de tenir ces chevaliers servants dans une hermétique claustration, accordant cependant — quelquefois — à de rares privilégiés, la grâce de venir s'asseoir dans nos salons et de nous écouter, sous condition d'un mutisme qui ne saurait être transgressé. Ainsi est la règle. Une coutume que les ans ont codifiée et à laquelle, trop heureux de pouvoir nous recueillir loin des bruits de l'extérieur et de travailler dans le silence et la discrétion, nous

nous plions avec la meilleure grâce du monde. C'est Platon qui a dit : C'est dans le recueillement et le silence que l'âme peut converser avec elle-même. Nous n'en apprécions que davantage le plaisir d'ouvrir grandes nos portes, au moins une fois l'an et d'offrir à un public cultivé le résultat des travaux d'une année intellectuellement vécue dans le silence et la recherche.

L'usage confie au Président sortant l'agréable tâche de vous les présenter. Limité par le temps je ne pourrais cependant vous en donner qu'une bien sommaire analyse. Je dirai tout d'abord que l'année 1975 a été pour notre Académie heureuse en tous points et sur le plan intellectuel ne l'a cédée en rien aux années précédentes. Nos vendredis ont été fidèlement suivis par nos confrères dont il me plaît de souligner l'assiduité.

Nous avons tenu 18 séances au cours desquelles les communications ont été marquées du signe de l'éclectisme, signe correspondant à l'érudition, au goût, et à la prédominance de leurs auteurs. 18 séances de travail qui ont révélé le dynamisme d'une équipe de chercheurs.

C'est tout d'abord M. André Bernardy qui en spécialiste de la chronique nîmoise nous parla du peintre nîmois Jalabert. Un sujet dont notre distingué confrère traitera au cours de cette séance et que je ne voudrais déflorer.

La figure combien attachante parce que tourmentée de Théodore Aubanel nous fut présentée par Monsieur Joachim Durand qui mit dans une remarquable étude toute la finesse, la sensibilité et la délicatesse qui font le charme de ses travaux.

M. Armand Brunel, membre correspondant nous fit vivre avec un luxe de détail « les fêtes félibréennes du 29 août 1892 à Uzès que les félibres provençaux et languedociens avec à leur tête Frédéric Mistral, animèrent de la plus merveilleuse façon.

Avec M. Guy Dupré, membre correspondant, auteur d'une thèse sur le Révérend père d'Alzon, nous entendons traiter des relations du jeune Emmanuel d'Alzon, qui se dispose au sacerdoce, avec Félicité de Lamennais. Nous apprenons beaucoup sur l'affectueuse adhésion du jeune nîmois aux théories non conformistes de Lamennais et sur les conditions

dans lesquelles il dut abandonner son directeur de conscience pour accéder à la prêtrise.

Quelle douce figure que celle de François de Pange, « ami chéri » d'André Chenier qui nous fut présenté avec infiniment de sensibilité par Madame Dechery, membre correspondant.

Aristocrate — démocrate — défenseur de la justice et de l'humanité — Disciple de Rousseau — amie de Mme Staël à laquelle il ne peut donner qu'une amitié intellectuelle pour rester fidèle à Mme de Serilly, le chevalier de Pange s'éteindra en 1796, sortant de cette révolution qu'il avait servi de toute son âme.

Mademoiselle Alice Fermaud agrégée d'Italien connaît bien son histoire — c'est un cours richement documenté d'économie politique et d'histoire sociale que nous révèle sa communication sur « Les conditions de l'économie politique de l'Italie au XVe siècle. »

Depuis la limite des temps historiques et peut-être antérieurement au Paléolithique inférieur. Monsieur le Pasteur Brunel nous promène en Périgord sur les traces des riverains de la Dordogne. Les pré-Hominiens — l'homme de Néandertal — l'Homo-sapiens, l'Homme de Cro-Magnon y ont laissé des traces parfaitement visibles. La visite des Eyzies-de-Tayac et les richesses préhistoriques qu'elle offre ont inspiré à M. le Pasteur Brunel une étude où les considérations scientifiques dans *leur matérialisme* sur l'avenir de l'homme inspirent des reflexions *d'une plus haute élévation de pensée*.

Monsieur le Président René Panet a mis à profit son séjour à Tournon où il exerçait alors les fonctions de Procureur de la République, pour s'intéresser à celui qui avait au 16e siècle illustré le pays. « Le Cardinal de Tournon ». Pontife, ministre, ambassadeur, et dans une période aussi troublée que cette fin du 16e siècle profondément attaché à la paix civile et religieuse, devait tout au long d'une brillante carrière parcourir l'Europe en qualité de médiateur, et présider le coloque de Poissy dont on sait qu'il ne donna malheureusement aucun résultat.

C'est de notre compatriote « François Guizot » que devait nous entretenir dans une communication richement documen-

tée et d'une objectivité parfaite, M. le sénateur Edgar Tailhade.

Nul mieux que notre distingué confrère ne pouvait porter un jugement aussi éclairé sur l'Homme d'Etat. — *Sévère quand* il s'agit d'analyser celui dont les conceptions rétrogrades entraînèrent la chute et celle de son Roi — et provoquèrent la révolution de 1848 et ses conséquences. *Favorable* quand il s'agit de la qualité de son enseignement en Sorbonne et ses vues relativement avancées — pour l'époque — sur la question scolaire. M. le sénateur Edgar Tailhade devait rendre hommage à l'historien, qui prend place avec son « Histoire de la révolution d'Angleterre » dans la lignée des grands historiens modernes.

« Charles Maurras et le régionalisme »

« Les Etats-Unis d'Amérique vus par Paul Bourget » Deux sujets qui pour avoir été pensés il y a un demi siècle restent plus que jamais d'actualité, furent successivement traités par M. Paul Troy, membre correspondant.

Monsieur le Docteur Drouot pour lequel le paléolithique n'a point de secret, nous a au cours d'une causerie agrémenté de projections de diapositives, intéressé aux récents travaux dans « Les carrières romaines de Barutel » et nous a fait partager le souci qui était le sien de voir préserver ce site des atteintes qui pourraient résulter d'une rectification de la route en bordure de laquelle elles sont situées. Une communication dont je ne dirai pas davantage puisque le docteur Drouot va vous la développer aujourd'hui.

Monsieur le Chanoine Marchand Vicaire général nous a rappelé cette belle figure de l'abbé Bonhomme, curé de St-Charles à Nîmes à cette époque où les querelles religieuses avaient pour théâtre le quartier sur lequel était édifié sa paroisse. Son sens de la justice, de l'équité, sa charité chrétienne faisaient de lui un excellent modérateur dont les arbitrages produisirent toujours, en faveur de l'apaisement les plus salutaires effets.

Et c'est M. Marius Portal membre correspondant dont nous nous plairons à reconnaître les dons de calculateur, qui nous initia aux subtilités du Calendrier perpétuel et au numérotage des billets de banque.

A M. le général Cothias, membre non résidant, nous devons une analyse d'autant plus précise qu'il s'agissait d'événements qu'il avait vécu, du livre de notre confrère André Chamson. « La Reconquête » une communication d'autant plus vivante qu'elle était accompagnée de la présence de M. Chamson lui-même qui nous dit les raisons profondes qui lui avaient inspiré l'écriture de cet ouvrage.

Monsieur Aliger qui chante avec amour sa terre de Vaunage ne pouvait pas ne pas évoquer en termes affectueux et déférents cet enfant de Calvisson qu'était Hubert Rouger. Il nous le présente dans l'intimité — dans sa vie politique — il nous rappelle l'honnête homme qu'il était — le maire de Nîmes respecté de tous — dont la carrière s'épanouit au contact de la terre d'abord, puis à celui de la compagnie ouvrière, il nous parle du parlementaire enfin de l'Académicien nîmois, fidèle à une compagnie qui fait honneur à sa ville.

C'est une évocation bien émouvante de la personne du pasteur Emile Fabre que nous a fait M. Henri Chabrol récemment élu au fauteuil de notre regretté confrère.

Avec M. Couetard, membre correspondant nous revivons à travers une abondante correspondance, la vie de notre illustre compatriote Gaston Boissier.

Et c'est notre excellent ami et confrère M. André Nadal qui avec cette érudition que nous lui connaissons nous a parlé de ce nîmois Théologien et astronome du 13e siècle qu'était Bernard de la Treille.

Enfin c'est M. Georges Martin majoral du Félibrige, chantre de la Provence, et qui se plaît dans la compagnie des poètes de chez nous qui nous a parlé de Batisto Bonnet poète languedocien, enfant de Bellegarde, membre honoraire de l'Académie de Nîmes et qui restera pour nous l'immortel auteur de « Vido d'enfants ».

Mesdames et Messieurs vous excuserez la brièveté de ce compte-rendu d'activité littéraire. Il me serait malaisé d'en dire davantage sans risquer de prendre sur le temps imparti à mes confrères pour la présentation de leur sujet. Si j'ai ébauché ces diverses communciations c'est surtout pour rendre hommage à ceux qui les ont présentées. Ils ont par leur

travail rendu témoignage de l'activité incessante de notre Académie. Je leur exprime notre vive gratitude !

Quels sont au cours de cette année écoulée les événements qui ont marqués notre Compagnie ? L'élection de M. le Bâtonnier Marcel Fontaine au fauteuil vacant de M. le Procureur général du Colombier ; l'installation, au fauteuil laissé vacant par le décès de M. le Pasteur Emile Fabre, de Mr Henri Chabrol ancien membre non résidant ; l'élection en qualité de membres correspondants de Mme de David Beauregard, dont on sait avec quel soin et au prix de quelles difficultés elle a mené à bien la restauration de sa seigneuriale demeure de Villevieille, et de M. Guilhem Fabre de Nîmes.

M. Le Préfet Delaunay — par une heureuse disposition statutaire président d'Honneur de l'Académie de Nîmes nous a fait la grâce à plusieurs reprises de venir présider et participer à nos travaux. Une présence à laquelle nous sommes toujours extrêmement sensibles et qui témoigne du bienveillant intérêt que le représentant de l'Etat porte aux choses de l'esprit et à notre institution. Je tiens à lui exprimer notre déférente gratitude.

Nous avons eu le plaisir en octobre dernier de recevoir la visite de notre éminent concitoyen M André Chamson de l'Académie française et de Madame, tous deux membres non résidants. Nous prenons toujours le plus grand plaisir à ces visites en tous points enrichissantes.

Nos contacts avec l'extérieur ont toujours été aussi fréquents et féconds que possible. Sur le plan local nous avons répondu aux invitations en participant ou en nous faisant représenter aux manifestations qui ont marqué les événements de notre ville. En septembre dernier je représentai l'Académie de Nîmes aux fêtes de l'Uzège, invité par M. Blanc président du groupement des amis de l'Uzège et Mme André Rouché propriétaire du château de St-Privat où se déroulait la cérémonie. Nos membres accordent leur généreuse collaboration aux sociétés culturelles de la ville — qu'ils animent aussi parfois — l'Ecole Antique, la Société d'Histoire naturelle, la Société des Bibliophiles.

Enfin en ce qui concerne la diffusion de nos travaux, rattrapant lentement le retard que nous avions pris ces der-

nières années, nous avons dans le courant du 1er trimestre 1975, sorti l'exemplaire de nos mémoires pour les années 1968, 69 et 70.

Les bulletins trimestriels rendant compte de nos séances paraissent régulièrement et sont à la disposition de ceux qui voudraient se les procurer.

Mesdames, Messieurs, en aurais-je assez dit pour vous convaincre que dans le recueillement de son cénacle Notre Académie est toujours aussi dynamique, qu'elle supporte allégrement le poids de ses 294 années, et que la grande dame n'a point besoin d'artifices pour paraître jeune ! Le président sortant dit sa foi dans son avenir, et son rayonnement sans ajouter davantage. Fidèle à notre devise.

Ne quid nimis — Bien sûr !

CHARLES JALABERT, PEINTRE NIMOIS

par A. BERNARDY

membre résidant

ancien président

L'art pictural fut extrêmement varié tout au long de ce XIXe Siècle que certains, comme Léon Daudet, on qualifié de « stupide » et qui pourtant ne le fut pas, loin de là.

Ce siècle débuta avec la peinture d'Empire, dont David, Gros et Gérard furent les vedettes. Puis ce fut Ingres qui est malheureusement aujourd'hui plus connu du grand public pour son violon que pour ses magnifiques dessins, si purs et si parfaits, qu'il faut aller admirer au Musée de Montauban.

Dans le même temps, d'autres peintres comme Delacroix et Géricault offrent à leurs admirateurs des œuvres d'un caractère tout différent et cependant tout aussi admirables par le bouillonnement de leur romantisme échevelé.

Plus tard, les naturistes de l'Ecole de Barbizon : Corot, Théodore Rousseau, Millet, ouvrent une voie nouvelle à une forme de peinture qui, jointe au réalisme de Courbet, va permettre un peu plus tard l'éclosion de l'école impressionniste et c'est une véritable révolution que provoque le Salon des Refusés de 1863, puis l'exposition de Nadar de 1874, où Manet, Monnet, Pissaro et bien d'autres, présentent des tableaux d'une facture si inhabituelle qu'ils choquent les idées pré-établies.

Depuis lors des écoles nombreuses et variées, dont les noms se terminent en général par « ismes » se sont succédées avec rapidité et cela jusqu'à nos jours.

⁂

Mais, en même temps que les romantiques et les impressionnistes, toute une série de peintres continuaient à rechercher dans la Bible, la mythologie et l'histoire ancienne, les sujets de leurs tableaux ; les personnages ainsi peints, surtout ceux de l'histoire grecque ou romaine, étaient le plus souvent casqués et le rapprochement de ces casques avec les coif-

fures des combattants du feu se fit tout naturellement dans l'esprit du public ; c'est ainsi que naquit le qualificatif péjoratif de « pompier » attribué à ce genre de peinture et aux artistes qui la pratiquaient.

Certes, ils peignaient avec une grande application et s'ingéniaient à reproduire dans tous leurs détails le corps humain, les vêtements, et les objets ; ils dessinaient aussi parfaitement bien, ce qui leur permettait de faire des portraits très ressemblants. Enfin il étaient à l'honneur et le salon de peinture, qui chaque année à Paris, était l'événement majeur de la vie artistique officielle et de la vie mondaine, étaient pour eux une chasse gardée.

Ces « pompiers » exécutèrent donc un grand nombre de portraits, ils représentèrent non seulement les grands de ce monde en général : nobles, politiciens ou financiers, mais aussi des bourgeois enrichis lors de l'immense essor, on dirait aujourd'hui du « boom » de l'industrie et du commerce, à une époque où la photographie était encore dans ses premiers balbutiements.

Parmi cette pléiade de peintres célèbres, dont la valeur ne peut être contestée malgré l'évolution du goût du public en matière d'art, l'un d'eux fut nimois : c'est Charles Jalabert dont je vais vous parler.

Sur lui, a été écrit en 1903, par Emile Reinaud, un ouvrage important, préfacé par Jérome, autre « pompier », livre dans lequel j'ai puisé de multiples renseignements. Cela n'aurait cependant pas suffi à me décider à vous parler de Jalabert, si mon esprit ou ma manie de collectionneur ne m'avait incité à acquérir une série de lettres inédites adressées à l'artiste par ses Amis : romanciers, poètes, chansonniers ou historiens du 19e siècle et dont le contenu a grandement contribué à étoffer cette communication et permet de jeter un regard neuf sur la manière de vivre et sur les habitudes d'hommes célèbres de cette époque.

⁂

Charles, François Jalabert est donc né à Nîmes le 25 décembre 1818, quoique l'acte d'état-civil ne lui fait officiellement voir le jour que le premier janvier 1819.

Il fut élevé dans une famille de la petite bourgeoisie protestante, car son père, Jalabert-Portefais, possédait un commerce de bijouterie et d'objets d'art. A la vente de pendules, bijoux et lampes, il ajoutait les broderies, les fourrures et en général tous les objets de luxe qui pouvaient plaire à sa clientèle qui était fort nombreuse, car toute la Société nimoise se rendait chez lui pour ses emplettes de quelque importance.

Un sens artistique réel lui était nécessaire dans les achats qu'il effectuait périodiquement à Paris ; son fils en hérita c'est certain. Sa mère, de son côté, était douée d'une distinction naturelle, d'une délicatesse et d'une sensibilité qui influencèrent et accentuèrent les penchants artistiques de l'enfant. Mais sa mère disparut la première et ce fut sa sœur Claire qui, pendant plus de 60 ans, fut la confidente de ses pensées.

Enfant, il apprit les premiers éléments de dessin et de peinture à Nîmes, sous la houlette d'Alexandre Colin, qui dirigeait notre école de dessin ; c'était un peintre connu, à qui la Mairie de Nîmes doit deux tableaux de sa salle de mariage : Halte des bohémiens au Pont du Gard et François Ier visitant Nîmes en 1533.

A dix-sept ans, Jalabert obtient le premier prix de peinture ; admirateur de Sigalon d'Uzès, il est envoyé à Paris en 1838 pour s'occuper de commerce chez un correspondant de son père. Mais dès l'année suivante, il décide de se consacrer entièrement à la peinture et entre en même temps à l'Ecole des Beaux-Arts et à l'atelier du peintre Delaroche, autre « pompier » qui a près de cent élèves.

Parallèlement il est reçu dans les maisons d'Adolphe Crémieux, originaire de Nîmes, qui devait être Ministre de la Justice de 1848 à 1870, de Mr et Mme Oberlin, Gardois d'origine et Maire du 5e arrondissement de Paris et de Mr Barbier, né à Nîmes, peintre lui-même, collaborateur de Gérard et qui avait obtenu le grand prix national de peinture en 1797.

Il fréquente aussi d'autres nimois célèbres, tels que Jules Bonnet, auteur d'une histoire du protestantisme et Numa Boucoiran peintre d'histoire qui avait collaboré avec Sigalon d'Uzès, qui fut Grand Prix de Rome. Parmi les maîtres de l'art moderne, l'un de ses protecteurs les plus influents fut Pradier, Génevois d'origine, mais dont le grand-père était Gardois.

Le voilà donc, grâce à ses relations nimoises et régionales, lancé dans le tourbillon de la vie parisienne. C'est en se rappelant ses débuts qu'il écrira plus tard : « Il y a dans la vie trois périodes bien déterminées : pendant la première on fait des visites, pendant la seconde on n'en fait plus et pendant la troisième, on en reçoit. » Pour lui, la première période paraît close.

Dès cette époque, il commence à faire bon nombre de portraits qui sont d'un rapport financier immédiat ; parallèlement en 1841-42, il concourt pour le Prix de Rome et échoue malgré le soutien et l'amitié du peintre, célèbre à l'époque, qu'était Paul Delaroche.

⁂

Né en 1727, Delaroche se spécialise dans les tableaux d'histoire et de portraits et il triomphe dès 1830. Mais dans la suite son emphase théâtrale et le manque de lumière de ses œuvres marque le commencement du déclin. Il était pourtant vénéré par ses nombreux élèves. Jalabert fut son Ami, son disciple et le confident de ses pensées ; Il se laissa guider et entraîner par lui dans de vastes sujets comme « Virgile lisant les Géorgiques » qui fut remarqué et acheté par le Général Feuchères pour l'Etat.

En 1843 il concourt encore pour le Prix de Rome, mais, malade, ne put mener à bien son tableau « La peste de Thèbes » qui figura cependant, l'année suivante à la première exposition des Amis des arts de Nîmes où il obtint la médaille d'or.

Cette médaille eut d'ailleurs quelques avatars : la ville s'était chargée de la dépense ; le fabricant l'expédia par la diligence contre remboursement ; mais les formalités administratives étaient déjà à cette époque aussi compliquées qu'aujourd'hui et la ville n'ayant pas l'argent comptant refusa la boîte et la médaille qu'elle contenait qui resta longtemps dans les bureaux du transporteur. Finalement elle fut retirée et Jalabert put la recevoir. Le tableau, lui, échoua au Musée de Marseille.

Ayant raté le prix de Rome, Jalabert séjourna quand même

pendant trois ans dans la ville éternelle, de 1843 à 46, où il retrouve Delaroche qui continue à l'influencer.

Ses lettres révèlent les nombreuses vicissitudes de son existence là-bas, ses angoisses, ses tourments, ses soucis d'argent et de maladie, ainsi que les reproches de sa famille, en particulier de sa mère qui, après divorce, s'est remariée avec Barbier-Valbonne, peintre qui avait obtenu en 1797, un grand prix national.

A ces reproches s'ajoutent ceux de son père qui s'impatiente de son inertie et lui écrit : « la première condition, si tu veux être artiste n'est pas de commencer un tableau, mais de le finir. »

En janvier 1846, il vient à Nîmes dans l'espoir d'obtenir la commande de la décoration de l'église St-Paul et les cinquante mille frs qui ont été votés dans ce but par le Conseil Municipal. Mais à son arrivée la commande est déjà passée à Hyppolyte et Paul Flandrin, peintres Lyonnais, dont l'un est Membre de l'Institut et qui sont plus connus que lui à cette époque. Penaud, il repart donc pour Rome avec son camarade Jules Salles où il restera jusqu'en 1846 et d'où il rapporte de nombreux et intéressants croquis.

La période romaine étant ainsi terminée, il se fixe définitivement à Paris et installe son atelier 12 rue de Chabrol. Grâce à Jules Canonge, il rencontre le chansonnier Béranger avec qui il parle des poètes et littérateurs Nîmois : Canonge, Gardon et Jean Reboul.

Son intimité avec Delaroche, revenu lui aussi à Paris, ne fait que grandir et il n'est pas d'œuvre, entre 1847 et 1856, qui ne se ressente de cette influence, heureuse ou exagérée.

Le tableau assez désespérant : « Virgile lisant les Géorgiques » est vendu cinq mille frs à l'Etat pour le Musée du Luxembourg grâce aux multiples concours du Général Feuchères, de Ferdinand Girard, Maire de Nîmes et Pair de France, d'Emile Teulon, Félix de la Farelle et Chabaud-Latour, Députés du Gard. Plus tard, en 1895, ce tableau, demandé par le Maire, reviendra à notre ville.

Déjà en 1847, Jalabert est connu puisqu'il fait état de sept à huit toiles commandées et en cours d'exécution. Après la Révolution de 1848, il concourt pour une « République » mais son œuvre n'est pas retenue ; il transforme alors son tableau

en une « Justice » et l'offre à notre ville qui le place dans la salle des mariages de la Mairie ; mais nous en reparlerons.

Jalabert est captivé pendant quelques lustres par la peinture religieuse, à la suite d'une commande pour ND de Lorette.

Une « annonciation » lui avait été commandée avant 1848 pour la cathédrale d'Alès. Finalement elle fut achetée plus tard pour huit mille frs par l'Impératrice et fut la proie des flammes lord de l'incendie des Tuileries sous la Commune. Une copie de ce tableau, qui eût les honneurs de la gravure, a trouvé place à la cathédrale d'Alès où Jalabert fût reçu en grande pompe.

Le marchand de tableau Goupil lui commanda douze tableaux religieux sur la vie de Jésus, dont quatre seulement virent le jour. Celui du « Christ au Jardin des Oliviers » revint au Musée de Douai et fut très critiqué lors du Salon de 1855.

Auparavant il avait brossé ses « quatre évangélistes » en même temps qu'une « villanella » qui avait eu un gros succès au Salon de 1852 et fut reproduit par la gravure.

Pendant cette période, il rendait souvent visite à Delaroche, tantôt à Nice, tantôt aux eaux d'Ems, où il lui arriva de gagner aux jeux pour le Duc de Morny.

Mais Delaroche meurt à 59 ans en 1856, laissant Jalabert prêt à voler de ses propres ailes.

⁂

Sa notoriété est devenue très grande. Benoît Foult, Directeur du Journal « Les Girondins », lui commande un « Roméo et Juliette » : « Quant au prix lui écrit-il, vous me direz ce que vous en voulez, lors de la livraison, ou si vous préférez le faire fixer par Scheffer ou Delacroix, cela dépend de vous. » Foult paya donc dix mille francs ; le tableau, exposé au Salon de 1857 et gravé, fut très discuté, en particulier par Théophile Gautier, tandis qu'un autre tableau « L'atelier de Raphaël » commandé par Goupil, et gravé par Girardet, fut très louangé.

Jalabert quitte, en juillet 1858, son atelier de la rue de Bréda pour s'installer dans la maison que le marchand Goupil vient de faire construire rue Chaptal. Ce sera là son ate-

lier définitif où vont défiler, pendant 43 ans, une multitude de modèles, et le mot multitude n'est pas exagéré.

Déjà de 1858 à 61, il fait de nombreux portraits en même temps que des peintures décoratives dans les Hôtels Péreire et Say, le raffineur de sucre. Il ne néglige cependant pas le Salon et en 1861 expose « la Veuve » dont le succès est éclatant.

Il ne néglige pas non plus sa bonne ville de Nîmes où il vient faire au minimum un séjour annuel.

C'est ainsi qu'il offre, en 1861, à notre Compagnie, dont il est Membre correspondant depuis le 16 février 1856, toute une collection de gravures et de lithographies tirées de son œuvre. Le procès-verbal de la Séance du 7 décembre, présidée cette année-là par Jules Salles, peintre distingué qui donna à notre ville à la fois des tableaux et la Galerie qui porte son nom, mentionne ce don et « remercie l'éminent artiste dont, la première, autrefois, l'Académie encouragea les efforts et dont elle est heureuse de recevoir actuellement les œuvres et de louer les brillants succès. »

Et au bas de la page de ce procès-verbal se trouve la précision suivante : « L'Académie du Gard était autrefois chargée de présider à la distribution des prix, décernés chaque année aux élèves de l'école de dessin ; c'est à ce titre qu'elle couronna un dessin du jeune Jalabert... »

La Société des Amis des arts de Nîmes avait organisé son premier Salon en 1843 et les dirigeants avaient accueilli et récompensé le premier tableau de Jalabert. Plus tard, en 1881, le jury lui décernait le diplôme d'honneur pour un médaillon de jeune fille, dont le modèle était Mlle Jérome, que le président Henri Revoil, Architecte des Monuments Historiques, loua longuement.

Depuis cette année là, Jalabert devient l'exposant le plus fidèle de la Société Nimoise ; et tous les deux ans elle réserve la place d'honneur à deux ou trois de ses œuvres les plus récentes, qui sont parfois des portraits des Membres de sa famille.

Il y expose aussi une tête de femme : « Metella » qu'il donne au Musée et une vue d'un petit bois à Bougival où il figure en chasseur, sa longue silhouette ayant été peinte par son ami Jérome ; il exposa aussi une réduction du « Christ marchant sur la mer » une copie du « Lac du Bourget »... etc.

Jalabert n'a donc jamais oublié sa ville natale et il aimait venir se retremper périodiquement.

Jalabert peindra encore quelques œuvres de grand format, pour les Salons, avant de consacrer presque exclusivement son activité aux portraits. Ce sera : au Salon de 63 « Marie Abruyère » payé dix mille frs par Achille Fould et « Le Christ marchant sur les eaux » qui, de l'Impératrice Eugénie passa dans la collection de la Duchesse d'Albany belle-fille de la Reine Victoria — au salon de 72 « Le réveil », que Don Pedro, Empereur du Brésil et sa femme viennent voir à l'atelier et achètent pour leur fille.

⁂

Je me dois de réserver un chapitre spécial aux portraits de Jalabert.

Sa notoriété et ses nombreuses relation dans la Haute Société lui amènent une clientèle nombreuse, distinguée et... riche. L'industrie du portrait se révèle lucrative et il va l'exploiter.

Il débute vers 1850 par deux grands portraits de Monsieur de Belleyme, Président du Tribunal Civil de la Seine ; c'est un coup de maître peut-être jamais égalé. Le portrait de Madame A O est un égal succès. L'élan étant ainsi donné, ce sont, dès 1855, la Duchesse d'Albe, la Comtesse de Montijo, la mère de Washington, Madame Rattier qui se succèdent dans son atelier.

Si la critique n'a pas toujours été tendre pour ses tableaux, elle a presque toujours louangé ses portraits .Théophile Gautier ne craint pas d'écrire en 1853 : « Le portrait de Jalabert est la plus belle tête du Salon ».

Il peinait pourtant en travaillant car les séances de pose sont longues et nombreuses ; parfois il trouve que « ça ne vient pas » et retourne la toile contre le mur. N'écrit-il pas un jour : « J'ai onze portraits en ce moment sur chevalet... et tout le monde est pressé, les femmes surtout et quelquefois leurs maris. »

Une autre fois : « J'ai six portraits dont les têtes sont terminées et je doute pouvoir les finir dans l'année. Je refuse depuis longtemps toute demande nouvelle, mais cela n'empê-

pêche pas qu'il m'en arrive six ou sept par semaine et voilà bien quelques mois que dure cette procession. Mes jeunes Dames et Demoiselles viennent toutes en même temps et me demandent toutes la même heure... Je n'arrive à contenter personne, car elles sont toutes pressées en vue d'un départ prochain. »

Dans une autre lettre nous trouvons : « J'ai en ce moment à l'atelier sept impatientes à satisfaire et trois autres à la porte qui attendent le moment d'entrer... à d'autres époques ces Dames sont loin de Paris. »

Jalabert n'a pas été marié et aucune allusion n'est donnée, dans le livre de Reinaud, sur sa vie sentimentale ? Son aspect physique était pourtant très séduisant ; il nous est décrit comme un homme très distingué, mince, le visage allongé, les cheveux, la moustache et la barbe abondants, les yeux pétillants.

Il est donc probable que, dans cette multitude de jeunes et jolies femmes qui lui ont servi de modèles, certaines d'entre elles n'ont pas manqué de lui accorder leurs faveurs, mais nous ne savons rien de précis sur sa vie amoureuse.

Quant aux portraits, il nous en indique les prix qui, compte tenu de la valeur de la monnaie, nous paraissent très confortables : « 12.000 frs jusqu'aux genoux et 6.000 frs pour la tête seule. Il faut, ajoute-t-il, un don de divination pour percer le mystère de la physionomie vraie ; un bon peintre peut faire un œil, un grand peintre seul peut faire un regard. »

Jalabert devient donc à la mode dans la Société brillante, agitée et décadente du Second Empire. Un critique n'a pas hésité à écrire sur lui : « Le portrait de Madame X., c'est la femme du monde, la femme d'aujourd'hui ; il n'y a pas seulement là une figure, mais plus encore, une époque ». Jalabert paraît donc avoir été ce que fut pour nous, plus récemment et entre les deux guerres, Jean Gabriel Domergue.

Je ne puis énumérer ici toutes les personnalités célèbres qui se firent portraiturer par lui, mais seulement les plus marquantes. C'est d'abord la Comtesse de Pourtales, puis, presque en même temps, Madame Chauffard, dont le portrait fut le plus éclatant succès qu'ait connu Jalabert puisque Théophile Gautier n'hésite pas à écrire pompeusement : « On dirait une cousine, sinon la sœur de la Joconde. »

Jalabert s'en va à Londres faire plusieurs séjours ; d'abord en 1865 et 66 pour ce qu'il appelle « ses portraits anglais » qui concernent la famille d'Orléans toute entière : Comte et Comtesse de Paris, Duc et Duchesse d'Aumale, Princesse de Nemours, Duc et Duchesse de Chartres etc...

Ses nombreuses lettres d'Angleterre donnent des renseignements sur la vie et les habitudes de ses Hôtes : « La Princesse (Comtesse de Paris) dessine bien, par contre je ne la crois pas musicienne et jusqu'à présent je ne l'ai entendu jouer que du tambour, mais d'un gros tambour comme les soldats. »

Il se mêle à la vie des Grands et mentionne être allé à l'Opéra italien et s'être trouvé à l'entracte dans la loge du Prince de Galles, avec le Duc de Brabant, futur Roi des Belges, le Comte de Paris et le Duc de Chartres.

Lors de son troisième séjour de 1881, il fait, sans l'aide du modèle qui n'était plus de ce monde à cette époque, le portrait de la Reine Marie Amélie que son fils, le Duc d'Aumale, accrocha à son château de Chantilly à côté de ceux des Princes de Condé et de Guise, autres portraits de lui.

Mais il n'aime guère les Grands. Nous en avons la preuve lorsqu'il va à Trouville faire le portrait de la Grande Duchesse de Russie : « Elle est, écrit-il, comme ses collègues (Sic) une enfant gâtée et despote. La moindre fatigue, la moindre gêne est intolérable à ces gens-là. Ils se plaisent malgré eux à voir souffrir et à être eux-mêmes la cause de ces souffrances ; ils y sentent le plaisir de la domination. J'ai toujours pensé aux idées féroces de 93 toutes les fois que j'ai eu la palette à la main en présence de ces races de première catégorie. »

Les portraits continuent à se succéder : ce sont ceux des enfants Fould et de Madame Jérome, puis, après la Guerre de 70, ceux de Madame Beule et de la Maréchale Camrobert, de la Princesse russe Schahouskoy qui vint exprès de Moscou pour poser : « Elle était, nous dit-il, fort pressée de s'en retourner se chauffer dans son palais, lequel, dit-elle, est moins glacial que les appartements de Paris où elle ne cesse d'être enrhumée. » Désormais Jalabert se confine dans son atelier : « Ce qui s'y passe, je cite, est toujours pareil : une dame le

matin, une autre l'après-midi, et à peu près tous les jours de même ».

Les critiques écrivent beaucoup sur lui : l'un que Jalabert est plutôt dessinateur que coloriste, un autre que son travail n'a rien de fougueux ni de passionné, mais quelle conscience ! Beaucoup d'autres enfin l'encensent.

« Ce sont, dit l'un deux, les portraits féminins qui ont fait sa gloire quoique ses portraits d'hommes soient excellents, tel celui de son Ami Emile Augier qui finit au théâtre français et dont nous reparlerons.

Cependant toutes ces louanges n'adoucissent pas son caractère qui s'aigrit. On le croirait devenu misanthrope. Hélas « ni l'or ni la grandeur ne nous rendent heureux » a écrit La Fontaine et ce précepte peut s'appliquer à Jalabert.

En effet il désire vivement être Membre de l'Institut mais n'arrive que cinquième en 1867 et seulement deuxième 14 ans après, en 1881. D'espoir en déception, il abandonne finalement la partie.

Pourtant les honneurs ne lui furent pas ménagés : il avait obtenu de nombreuses médailles dans les Salons et fit même partie du Jury de peinture dès 1866. Il avait été promu chevalier de la Légion d'Honneur en 1855 et officier en 1867 ; il était aussi Chevalier de l'Ordre de Léopold et de l'ordre de la Rose du Brésil.

C'est pourtant, déçu, presque désespéré qu'il meurt à Paris le 8 mars 1901, sept mois exactement avant Toulouse-Lautrec, qui était un maître incontesté, mais combien éloigné en art de notre concitoyen.

A Nîmes où eurent lieu ses obsèques, en même temps que celles de sa sœur Claire, obsèques qui furent l'objet d'une cérémonie unique au cimetière de la route d'Alès, deux discours furent prononcés, l'un par le poète Alexandre Ducros, président cette année là de notre Académie, l'autre par Victor Robert, avocat, au nom de la Société des Amis des Arts.

La ville de Nîmes a voulu honorer son nom et son souvenir en érigeant son buste d'abord à La Fontaine, puis le transféra, au square de la Bouquerie, buste qui fut brisé par des vandales et en donnant son nom à un modeste enclos derrière le plan de la Porte d'Alès.

⁂

Lorsqu'un artiste a consacré à la peinture soixante ans de sa vie, qu'il a assisté au déclin de l'école qui fut la sienne et à l'éclosion de plusieurs autres, qu'il fut porté au faîte des honneurs, qu'il eût des relations avec les Grands de ce monde, il est naturel qu'il ait reçut une multitude de lettres ; n'oublions pas que le téléphone n'existait pratiquement pas et que l'on écrivait beaucoup.

Je vais donc évoquer rapidement la liste de quelques-uns de ses meilleurs Amis peintres. J'insisterai ensuite tout particulièrement sur les lettres amicales inédites que le hasard m'a permis d'acquérir et qui, elles, émanent plutôt d'écrivains.

Parmi ses Amis, ce sont les peintres et les peintres de la même facture que Jalabert qui sont les plus nombreux. Nous trouvons — Delaroche avec qui il était très lié — Jérome avec qui les relations furent constantes et intimes, soit à Paris, soit à Bougival où leurs maisons de campagne étaient voisines et qui écrivit la préface du livre de Reinaud — Bonnat, à qui il prêta parfois des tableaux et qui lui répondit un jour sur une feuille blanche grand format ces trois mots espacés : « J'y serai — Merci — Bonnat — »

— Cabanel dont le talent de portraitiste rivalise avec celui de Jalabert. Ce dernier écrit de lui : « Tu sais que l'ami Cabanel a autant d'orgueil et de vanité que de talent, ce qui veut dire qu'il en a beaucoup. » — Philippe Rousseau, peintre d'animaux et de natures mortes et pêcheur émérite comme Jalabert — Paul Baudry, auteur des peintures de l'Opéra et portraitiste — Edouard Imer peintre paysagiste d'Avignon — F. H. Lanoue, peintre paysagiste de Versailles qui vint peindre à Nîmes et au Pont du Gard — Eugène Fromentin, peintre et écrivain de la Rochelle qui recommande à Jalabert Monsieur Brame, fondateur de l'actuelle et célèbre galerie parisienne — Weisz, élève de Jalabert, qui se glorifia d'être le seul peintre devant lequel Jalabert consentit à poser et qui donna le portrait au Musée de Nîmes — Georges Jay, anglais élève de Jalabert — Hebey, Directeur de l'Académie de Rome de 1866 à 1872, en faveur de qui Jalabert intervint auprès de Thiers.

Enfin Goupil qui n'était pas peintre mais marchand de tableaux. Il organisa un jour un bal masqué au sujet duquel

Jalabert écrit : « C'est une affaire que ce bal ! Très certainement le plus important et le plus couru d'entre tous. Il y a bien déjà cinq cents invités et les bassesses sont nombreuses pour avoir le petit carton à son adresse. Tout le monde, au sujet du déguisement, ne vit que d'angoisse ; j'ai des Dames, et des jolies, tous les jours à mes genoux, pour que je les sauve de ce cruel embarras. »

⁂

J'en arrive aux lettres autographes inédites que j'ai pu acquérir ; elles sont donc au nombre de vingt-sept, lettres ou cartes dont deux sont pratiquement sans grand intérêt : cartes de félicitations d'Henri Roujon, Directeur des Beaux Arts et de Boule, Membre de l'Institut.

Il nous en reste donc vingt-cinq. Si l'on fait exception de deux d'entre elles qui se situent après le décès de Jalabert, nous pouvons situer la plupart des autres entre 1876 et 1887 quoique certaines ne soient pas datées.

L'artiste avait donc entre cinquante sept et soixante-huit ans lorsqu'il reçut cette correspondance ; il était dans toute sa gloire ; sa célébrité débordait du monde des arts dans celui des lettres puisque sur les dix-sept correspondants, quinze sont des écrivains, littérateurs, auteurs de pièces de théâtre, romanciers, poètes et chansonniers, les deux autres étant l'un un acteur et l'autre un peintre émailleur.

L'Académie française est largement représentée dans cette liste puisque neuf de ces personnalités en furent Membres dont deux en furent les Secrétaires perpétuels : Gaston Boissier et Frédéric Masson.

Enfin plusieurs sont Gardois : Jules Bonnet et Gaston Boissier de Nîmes, Armand de Pontmartin des Angles et Jules Canonge qui resta à Nîmes toute sa vie.

Nous allons voir en détail cette correspondance qui va jeter un jour inédit sur certains aspects de la vie de cette époque pour quelqu'un d'aussi connu que Jalabert. Bien entendu ces commentaires seront accompagnés de quelques renseignements sur chacun des auteurs de ces lettres.

Occupons-nous tout d'abord des lettres relatives aux seules invitations à dîner ; on se recevait beaucoup et les repas d'Amis étaient nombreux. Nous avons quatre lettres d'*Emile*

Augier de l'Académie française. C'est un auteur qui nous a légué des comédies de mœurs et des comédies sociales. Il signe curieusement, en voulant faire un jeu de mots, l'une de ses lettres « Mille et Mille Augier » : les quatre lettres que nous avons de lui sont relatives à des repas : invitation ou remise à plus tard.

Ensuite *Pierre Got*. Avec lui, nous entrons dans le milieu du théâtre. C'est un acteur parisien, premier prix du Conservatoire, Sociétaire du Théâtre français, qui fut l'un des plus grands comédiens de son temps et à qui l'on doit deux livrets d'Opéra. Dans ses lettres il n'est question que de dîners avec Jalabert et Emile Augier.

Enfin *Ludovic Halevy* qui fut un auteur dramatique et un romancier fort connu, qui composa des opérettes avec Meilhac (La vie parisienne, la Belle Hélène, la Périchole) ainsi que des vaudevilles et des pièces de théâtre : « Je ne peux venir dîner avec vous demain, mais viendrai prendre le café ».

Il ne sera plus question d'agapes dans le restant de la correspondance mais de questions fort diverses dont quelques unes intéressent notre vie nimoise.

Gaston Boissier est très connu à Nîmes où il naquit en 1823. Professeur à l'Ecole normale supérieure, administrateur au Collège de France, Membre de l'Académie française, puis son Secrétaire perpétuel, il a écrit des études variées sur la littérature et les mœurs romaines.

Les deux lettres que nous avons de lui concernent à la fois notre Académie et l'inauguration du buste de Jean Reboul qui eut lieu en 1876.

Ces lettres sont datées des 9 et 29 mars, mais sans millésime. Dans la première Gaston Boissier demande impérativement que les deux cérémonies aient lieu à des jours bien déterminés : la Séance Académique (la nôtre) le Samedi 8 avril et l'inauguration du buste le lendemain.

Dans la deuxième il remercie de l'accord sur ces dates obtenues par Jalabert.

La première est datée du 9 mars : « Votre lettre me trouve horriblement grippé comme le sont à peu près tous les Parisiens en ce moment ; j'espère bien qu'un retour du beau temps finira par nous arriver et emportera tous ces rhumes intempestifs. Si rien ne survient, je voudrais être à Nîmes vers la fin

de la semaine de Pâques, c'est-à-dire du vendredi 7 avril au mercredi 15. Je suis toujours obligé d'être à Paris pour nos Séances académiques auxquelles il m'est difficile de manquer. Voulez-vous avoir la bonté de vous entendre avec vos collègues pour que la réunion académique et l'inauguration du buste puissent être placées dans ce court espace de temps. Comme je viendrai probablement avec mon gendre Monsieur Courbaud et qu'il est pris dès le Mardi de quasimodo par ses cours de la Sorbonne, je voudrais bien qu'il pût repartir le plus tôt possible et que, par exemple, la réunion académique pût avoir lieu le samedi et l'inauguration du buste le dimanche. Ayez la bonté de me faire savoir si ces jours vous conviennent et recevez... etc »

La deuxième lettre est du 29 mars, toujours sur papier de l'Académie française : « Je vous remercie de la lettre que vous avez eu la bonté de m'écrire. Vous me fixez sur deux points séance académique et inauguration du buste. Quant au festin l'heure m'est fort indifférente ; à Paris nous sommes habitués à festiner le soir, mais je m'accomode fort bien aussi de l'après-midi ; suivons les usages nimois ou les convenances des convives. J'accepte très volontiers l'invitation que vous voulez bien m'adresser, quelles que soient les exigences de ma famille nous trouverons bien quelques heures de liberté. Nous causerons de votre livre dont le sort sera fixé le mois prochain.

Le nom de *Jules Canonge* ne se trouve pas dans le Larousse en six volumes. Ce fut pourtant un bon poète nimois, rallié au félibrige, disciple d'Aubanel, qui consacra sa vie aux lettres et à la poésie aussi bien de langue française que provençale. Il fut le collaborateur de plusieurs journaux locaux et régionaux.

Lorsque le tableau que Jalabert avait peint en 1848 pour représenter la « République » nouvelle fut refusé, il l'offrit à la Ville de Nîmes sous le nom de « Justice ». Ce tableau resta à la Mairie jusque vers 1940 ; depuis il a disparu... Voici en tout cas le petit poème qu'écrivit Canonge en son honneur et que j'ai trouvé parmi les autographes :

8-1-1862

Celui dont le pinceau te peignit calme et belle,
Ajoutant la pensée aux prestiges de l'art,
Te fit jeune et voulut qu'on vit dans ton regard
D'un éternel printemps rayonner l'étincelle ;

Ainsi l'âme du juste, à son dernier sommeil,
Arrive, quel que soit le nuage qui gronde,
Jeune comme à l'instant de son premier soleil ;
Ainsi ne vieillit point le Droit, base où se fonde
La sûreté de l'homme et le repos du monde ;

Lorsqu'un profond oubli sur nous tous pèsera,
Couronné du laurier que le temps renouvelle,
Ainsi, brillant et jeune, en nos murs revivra
Celui dont le pinceau te peignit jeune et belle !

Armand de Pontmartin est un Gardois pur sang puisqu'il est né et mort aux Angles près de Villeneuve les Avignon. Il figure dans le Larousse, car il a écrit pendant vingt-huit ans dans une foule de journaux dont la Gazette de France ; il publia en outre des romans dont le « Radeau de la Méduse » des pièces de théâtre et des pamphlets qui firent scandale ; il avait de l'esprit et une plume facile, élégante et distinguée. Il vient demander à Jalabert des renseignements sur « les ouvrages destinés à fixer l'attention. Votre goût est une autorité sans réplique. » Il s'agit des œuvres qui vont être exposées au Salon de peinture de 1873 dont il fera le compte rendu dans « L'univers illustré ».

Nous allons maintenant trouver des littérateurs, auteurs dramatiques ou romanciers, mais qui ne sont pas originaires de notre région.

Paul Lacroix est un érudit et un littérateur qui publia de nombreux romans historiques. Il fait curieusement suivre sa signature de son pseudonyme « Bibliophile jacob ». Il répond à Jalabert qu'il n'a pu découvrir un exemplaire de l'édition belge du Maréchal de Raix qu'il voulait lui offrir ; il va faire des recherches à Bruxelles et espère réussir.

Alexandre Dumas fils, de l'Académie française, est l'auteur dramatique que tout le monde connaît « Je croyais, dit-il, que Madame Jeannine vous avait répondu pour moi ; c'est une

paresseuse et une distraite. Je lui avais dit que je ne peux pas faire cette notice. Je n'ai aucune compétence. »

Paul Feval est, lui aussi, auteur dramatique et romancier. il répond à Jalabert pour lui indiquer les conditions à remplir pour être Membre de la Société des Gens de Lettres (conditions qui sont d'ailleurs les mêmes qu'aujourd'hui, sauf la cotisation de vingt frs qui n'a pas suivi les dévaluations)

Voici maintenant le romancier *Georges Ohnet* qui débuta dans le journalisme mais devint romancier avec sa longue série des « batailles pour la vie » : Le Maître des Forges, la Grande Marnière,... etc. Il recommande un jeune peintre Daniel Franklin qui expose au Salon et, comme Jalabert est Membre du Jury... mais ce peintre n'a pas du faire une grande carrière car je n'ai pu retrouver son nom dans aucun dictionnaire de peintre, dont le Bénézit.

Charles Yriarte est aussi un littérateur ; rédacteur en chef du « Monde Illustré », il publia plus de quinze volumes sur l'actualité de Paris, les événements mondiaux, l'histoire des régions ou des villes... etc. Faisant partie d'un jury de Salon, il donne à Jalabert le détail des formalités à accomplir pour s'y présenter et le mécanisme de l'admission. Il prendra en mains sa recommandation pour une personne qui n'est pas nommée.

C'est encore un littérateur et un journaliste qu'est *Jules Claretie*, de l'Académie française ; il collabore à de nombreuses Revues et publie maints romans et pièces de théâtre à sujets historiques et littéraires. Sa verve de chroniqueur en fait un observation anecdotique et attentif de la Vie parisienne.

En qualité d'Administrateur de la Comédie française il charge Jalabert de restaurer le portrait d'Emile Augier, donné par la famille au théâtre français et qui a subi quelques dégâts : « La Comédie, dit-il, devra le salut de cette œuvre supérieure et dont elle est fière à celui qui l'a créée. »

Claudius Popelin est un érudit, un poète et aussi un peintre tout court qui, à 32 ans, se consacre à la renaissance de l'émail et devient un peintre émailleur éminent ; il rivalise dans cet art avec les vieux maîtres et donne vingt-quatre portraits de contemporains dont le Prince Napoléon, Renan, Coppée, Dumas fils, Augier, Maupassant... etc. Il écrit aussi sur

l'art de l'émaillerie. Dans sa lettre il remercie Jalabert qui l'a complimenté sur les succès de son fils.

C'est une littérature moins austère que nous allons rencontrer chez *Eugène Labiche* et *Gustave Nadaud.*

Eugène Labiche, de l'Académie française, est l'auteur de nombreuses comédies et vaudevilles qui firent rire la France et l'Etranger et qui est encore fréquemment joué de nos jours. Il écrit, avec humour, en 1887, un an avant sa mort : « Augier me dit que vous voulez bien me faire l'amitié de désirer ma photographie. Je vous en envoie deux : une de face et une de profil. Je ne me suis pas fait faire de dos ; j'ai eu tort, la figure change moins de ce côté. »

Gustave Nadaud, lui, est un chansonnier en tous genres. Ses chansons ont un caractère badin et gouailleur ; la plus connue est « Brigadier, vous avez raison » Il demande à Jalabert un dessin pour illustrer l'une de ses chansons et en suggère le sujet »

Voici maintenant deux lettres d'*Edmond Roussel.* La première est datée du 6 février 1901, un mois avant le décès de Jalabert. Ce sont des regrets de ne pas l'avoir eu à dîner et l'espoir de l'avoir mardi prochain « quoique le Carnaval nous enlève tous nos convives. Vous patronnez donc une candidate au prix de vertu ? Il ne vous manque plus que de couronner les rosières ». Et il assure qu'il recommandera la protégée d'une amie de Jalabert.

Mais, lors de sa deuxième lettre du 20 juin 1903, Jalabert n'est plus ; il remercie Reinaud et le complimente sur son livre qui vient d'être publié.

Frédéric Masson fait de même dans sa lettre du 23 mars 1904. C'est un historien fort connu, Secrétaire perpétuel de l'Académie française, qui consacra son œuvre à Napoléon. Bibliothécaire au Ministère des Affaires étrangères, il classa les documents du château de Prangins qui appartenaient au Prince Napoléon et légua, à l'Institut, ses collections sur l'Empire.

Ainsi se termine cette énumération de lettres adressées à Jalabert qui nous ont montré certains aspects de sa vie et de la vie de tous les jours à son époque.

⁂

Vous le voyez, Nîmes compta au 19e siècle un artiste de premier plan, qui connut la plus grande notoriété car il fut un maître incontesté du portrait.

Il est aujourd'hui presque complètement oublié car les conceptions de la peinture moderne ont effacé son souvenir sauf cependant pour un assez grand nombre de Nimois qui possèdent toujours chez eux le portrait de quelques ancêtres ; je n'en veux citer qu'un seul : notre Secrétaire perpétuel qui a chez lui plusieurs médaillons au pastel rappelant les visages de ses grands-parents.

Je pense donc qu'il n'était pas inutile de rappeler ici le souvenir de notre compatriote et je ne peux que vous inviter à aller au Musée de la Rue Cité Foulc pour y voir, ou revoir, ses œuvres dont « Virgile lisant les Géorgiques » qui est catalogué aujourd'hui sous le nom de : « Horace, Virgile et Varius chez Mécène » pour y voir aussi « Metella » et quatre de ses portraits, où éclate réellement le talent de Charles Jalabert, peintre Nimois.

LA CARRIERE ROMAINE DE BARUTEL

par M. le Docteur Edouard DROUOT
membre résidant
Ancien Président

Sans doute n'aurais-je jamais eu l'occasion de vous entretenir de la carrière romaine de Barutel, si voici une douzaine d'années, circulant sur la route d'Alès, entre Nîmes et la Calmette, je n'avais eu l'attention attirée par une large surface de destruction fraîchement ouverte en plein centre de l'antique front de carrière. Car je connaissais bien ces vieilles pierres et chaque semaine j'admirais au passage la sombre patine que deux millénaires lui avaient conférée. (fig. 1) Que s'était-il donc passé ? Tout simplement qu'un entrepreneur qui ne devait extraire que les anciens déblais comme matériau d'empierrement avait eu la malencontreuse idée d'abattre sur toute sa hauteur une zone au centre de la façade. (fig. 2) Horrifié, je courus alerter nos Musées et M. Lassalle. On se préoccupa de savoir si le site était protégé, mais il fallut bien constater qu'il n'en était rien. Sachant la lenteur habituelle des formalités de classement et l'urgence de la situation, le mieux était de prendre contact avec le propriétaire de la carrière et d'obtenir, de façon toute officieuse, un modus vivendi préservant l'essentiel. Fort heureusement, le propriétaire était l'industriel nimois bien connu, M. Bénezet, très attaché aux choses de sa ville. M. Bénezet accorda volontiers un compromis : on continuerait à enlever les anciens déblais, mais en respectant tous les éléments intéressants que l'exploitation pourrait mettre à jour désormais. Madame Favre de Thiérrens, qui a succédé à son père M. Bénezet, fait continuer l'extraction dans les mêmes conditions. Elle a bien voulu m'accorder l'autorisation d'examiner et de photographier le site. Qu'elle en soit ici remerciée.

Peu de temps après, au cours des années 1966-67, un autre changement important dans les lieux a été apporté par les travaux d'élargissement et de rectification de la route d'Alès. Ces travaux ont eu pour résultat de déplacer la nouvelle chaussée d'une vingtaine de mètres vers l'intérieur de la carrière.

D'autre part, la continuation de l'enlèvement des cailloutis que les carriers gallo-romains rejetaient derrière eux à mesure que leurs travaux se déplaçaient a permis le dégagement de notables parties, jusque-là ignorées, de la carrière. (fig. 3 et 4) Ce déblaiement, découvrant de nouveaux et intéressants vestiges, peut donc être considéré comme un élément très favorable, à condition toutefois que soient observées certaines mesures de protection et de contrôle d'un site aussi étroitement lié à l'histoire de Nîmes. C'était d'ailleurs là le sens d'un vœu que j'avais proposé et qui fut voté par notre Académie en Décembre 1972. Un dossier de classement est en cours.

Nous venons d'aborder cette courte étude de la carrière de Barutel par son histoire toute récente. Mais il est certain que la tradition locale s'est toujours intéressée à ce site et que les historiens de Nîmes devaient en avoir parlé. Lorsqu'il s'agit de l'histoire de Nîmes et de ses monuments, on se tourne naturellement vers Ménard. J'ai donc parcouru les passages de cet auteur qui avaient trait aux matériaux utilisés pour la construction de nos monuments et en particulier de l'amphithéâtre. Mais je n'ai pas tardé à m'apercevoir que Ménard n'avait pas dû se rendre jusqu'à Barutel. Il se référait surtout aux travaux de Gautier « qui écrivait il y a trente ans », dit-il. Et Ménard retranscrit littéralement un passage extrait de l'« Histoire de la ville de Nîmes et de ses antiquitéz » parue en 1724 et dont l'auteur se présente comme : « le sieur Gautier, Architecte, Ingénieur et Inspecteur des Grands Chemins, Ponts et Chaussées du Royaume ». C'était donc un techinicien parfaitement expert en la matière. Et voici sa description, qui est excellente : « les carrières d'où l'on a tiré ces grandes pierres qui ont servi à la batisse des Arènes et des autres édifices de la Ville de Nîsmes, sont celles de l'Echo, qui sont éloignées de la ville de Nîsmes d'un grand quart de lieue, et celles de la Caumette ; ces dernières sont les plus remarquables et sont distantes de Nîsmes de près de deux lieues. On y

voit encore la trace des carriers. Elles sont toutes découvertes et coupées à plomb. (fig. 1) On voit dans leur profil la quantité de bancs et leurs différentes hauteurs, propres à former des assises plus ou moins hautes. Les lits ont deux pieds d'épais, ou environ, tant du plus que du moins. La pierre est blanche quand on la taille et assez molle au sortir de la carrière, mais elle se durcit ensuite à l'air et devient grise. On voit à ces carrières de la Caumette une grande quantité de décombres, qui forment une espèce de montagne, autour de laquelle il y a deux enfoncements qui marquent les routes d'entrée et de sortie par où les voitures passaient pour aller chercher les matériaux et pour les en sortir et qui viennent aboutir au grand chemin qui va de la Caumette à Nîsmes. »

Au début de notre siècle, un autre archéologue nimois et Conservateur de notre Musée Archéologique, Félix Mazauric, s'est livré à une étude de la carrière. Dans ses « Recherches et acquisitions » pour l'année 1909, notes que Monsieur et Madame Lassalle m'ont très aimablement communiquées, Mazauric donne un compte-rendu des fouilles qu'il a effectuées à Barutel. Il nous signale d'abord quelques signes ou lettres gravées, mais très effacées, qu'il a pu relever en divers points de la carrière et en particulier, je le cite : « sur un large monolithe laissé debout, comme un témoin, au milieu de la carrière. » (fig. 11) Espérandieu relève lui aussi, les lettres majuscules IM, MA, II. Mazauric, pour sa part, attribue une importance certaine à ces modestes inscriptions. Je continue à le citer : « Ces signes de la carrière de Barutel sont à peu près de mêmes dimensions que les lettres MA (liées) que l'on retrouve du côté Sud de l'amphithéâtre. Elles sont aussi gravées suivant le même procédé : lignes de points tracés avec une pointe. Les quatre points en carré s'observent dans les deux endroits, de même qu'un signe ʌ (en accent circonflexe) que nous avons relevé en d'autres points de la carrière. Malheureusement, les influences atmosphériques ont fait éclater la roche et disparaître la plus grande partie des signes. »

« Nous avons tenté, continue Mazauric, d'effectuer quelques fouilles au sein de la colline de débris qui couvre le milieu de la carrière, et nous sommes immédiatement tombés sur des lignes de foyers anciens situés à quelques mètres du monolithe signalé ci-dessus ». Ces sondages de Mazauric ramenè-

rent des débris de machefer, des fragments de minerais ferrugineux, des débris de grosses briques de terre battue attribués à un four — ou forge — ruiné. Les exploitants de la carrière, affirme Mazauric, fabriquaient et réparaient eux-mêmes, sur place, les outils qui leur étaient nécessaires, en utilisant le minerai fondu qui leur était apporté des Cévennes.

Furent encore recueillis divers objets, tels qu'une spatule de bronze, des fragments de fibules, les débris d'une belle tasse en verre bleu, ceux de plusieurs lampes en céramique, et de nombreux vases, amphores, coupes en terre jaune ou encore des tessons de poterie grossière, de couleur grise ou noirâtre, du type gaulois indigène. J'ajoute que j'ai personnellement récolté, dans les parties nouvellement découvertes, quelques fragments de poterie attestant, là aussi, l'ancienneté du site. Malgré l'absence de monnaies, l'ensemble de la céramique est, pour Mazauric, assez nettement caractérisé pour pouvoir faire remonter l'exploitation de la carrière tout au moins à la première moitié du premier siècle de notre ère. C'est donc une donnée importante à la fois pour la datation de la carrière et pour celle de certains monuments nimois. La pierre de Barutel a, en effet, été utilisée pour l'extérieur de notre amphithéâtre, pour ses portiques et ses gradins, ainsi que pour le Temple de Diane et le stylobate de la Maison Carrée dont les parties les plus ouvragées, frises, colonnes, chapiteaux sont sculptées dans la pierre de Lens.

Ceci nous amène à dire, très brièvement, quelques mots des autres carrières romaines des environs de Nîmes.

Je ne ferai que citer les carrières de Vers, dont fut tiré notre Pont du Gard et dont Gautier nous dit qu'elles se trouvent : « à une portée de mousquet loin du pont, à gauche en descendant la rivière. »

Les carrières de Beaucaire ont fourni aux romains des blocs pour les murs ou les quais de cette ville, l'antique Ugernum.

La belle pierre des carrières de Lens, non loin de Saint-Mamert, a été utilisée surtout pour la décoration des plus beaux monuments. Toutes les parties moulurées ou sculptées de la Maison Carrée et du Temple de Diane ont été exécutées sur ce calcaire dont la couleur d'abord blanche prend au

contact de l'air ce ton chaud et lumineux qui donne à notre Maison Carrée, son incomparable patine blonde.

Mais les environs immédiats de notre ville comptent encore d'autres carrières utilisées par les constructeurs romains. N'avons-nous pas, au quartier de Canteduc, une rue de la Carrière Romaine, elle-même toute voisine de la rue du Rempart Romain, où se voient encore des vestiges de l'ancien mur de défense ?

Un quart de lieue plus loin, soit environ à un kilomètre sur la route d'Alès, Gautier nous signale la carrière de l'Echo et Ménard celle de Roquemaillère. Il est probable que les carrières que l'on aperçoit des deux côtés de la route ont été utilisées pour l'édification du rempart et pour celle de la Tour Magne, qui n'en est distante que de quelques centaines de mètres à vol d'oiseau.

On a signalé également l'exploitation antique d'une carrière dite de Saint-Baudile, que je n'ai pu localiser exactement, mais qui devait être située vers le Mont-Duplan ou sur une colline voisine.

Revenons à présent à Barutel. Nous y voyons que le fond de la carrière se présente comme une sorte de falaise abrupte que le comblement a réduit à une dizaine de mètres de hauteur, mais qui en comptait autrefois près de vingt. (fig. 3) La patine en est assez sombre, sauf dans une zone centrale, celle qui fut dégradée par les fâcheux travaux qui m'avaient alerté. En cet endroit, la roche est plus claire et sa surface est irrégulière, contrairement aux fronts de taille romains qui sont, suivant l'expression de Gautier « coupés à plomb. »

Dans le milieu de la carrière se trouve la large butte pompeusement qualifiée par Gautier de « montagne » et par Mazauric de colline. C'est là que se trouve le grand monolithe témoin, au pied duquel Mazauric avait découvert des vestiges de forge et d'habitats romains. Des deux côtés de cette butte, mais surtout à gauche, dans la direction Nord-Est, l'exploitation récente des déchets de taille que les ouvriers rejetaient derrière eux a mis au jour, sur une hauteur de plusieurs mètres, d'anciens chantiers qui, lorsqu'on les dégage apparaissent dans un état de fraîcheur remarquable (fig. 4 - 5). De nombreux blocs ou dalles épars, ont été abandonnés sur place, souvent en raison de quelque défaut. On peut même admirer

un petit fût de colonne, de dimensions modestes, sans doute, (1,50 à 2 m), mais régulièrement façonné par un travail de piquetage. (fig 7).

Ce qui frappe d'abord, lorsqu'on regarde en coupe une taille, c'est la succession, de haut en bas, d'une série de strates horizontales, d'une épaisseur moyenne de soixante centimètres (deux pieds, disait Gautier), correspondant à l'épaisseur des blocs détachés. (fig. 8) Sur presque tous les blocs et sur certains bancs de pierre encore en place, on retrouve une technique utilisée pour détacher les blocs de leur lit. Cette technique d'usage courant mais dont je n'ai trouvé mention que dans l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert, c'est l'usage de coins de bois ou de métal, introduits à force dans des logements préparés d'avance, ces coins arrivaient à soulever le bloc et à le détacher de son banc rocheux en faisant éclater la pierre. D'après ce que nous voyons à Barutel, les romains préparaient pour ces coins des encoches triangulaires d'une quinzaine de centimètres de côté, portant les traces d'un instrument pointu et assez fin que l'on appelle de nos jours l'aiguille. (fig. 9) Ces logements pour les coins se suivaient de façon continue, laissant ainsi sur les blocs une empreinte très caractéristique, en dents de scie. (fig. 6) Lorsque l'opération délicate du « délitage » était réussie, la surface obtenue était régulière et il n'y avait plus qu'à la parfaire. Sinon le bloc était abandonné. Mais vous pourrez avoir sous les yeux quelques exemples de reprise du travail, avec préparation de nouveaux logements pour d'autres coins destinés à rectifier la face trop irrégulière d'un bloc.

Comme vous le verrez, dans les parties nouvellement découvertes de la carrière, il semble que l'on puisse encore saisir, comme sur le vif les procédés des carriers, tant sont nettes les traces de l'outillages utilisé. Quel était donc cet outillage ?

Depuis l'antiquité jusqu'à nos jours c'est-à-dire jusqu'à l'apparition de moyens mécaniques, compresseurs et foreuses, un instrument a été l'outil de base des carriers. Cet outil porte le nom d'escoude. Le dictionnaire Larousse en donne la définition suivante : escoude, nom féminin. Instrument consistant en une grosse pièce de fer, emmanchée en son milieu, taillée en biseau à chacune de ses extrémités et dont on se sert dans les carrières de pierre tendre pour séparer les blocs.

M. Champseix, qui dirige à Nîmes l'entreprise Sèle, spécialisée dans la restauration des monuments historiques et qui fait extraire, dans une petite carrière voisine, de la pierre de Barutel pour les réparations effectuées à nos Arènes, en particulier, a bien voulu me confier deux de ces outils qui appartiennent à son petit musée personnel. Les indications qu'il m'a très aimablement fournies sur les techniques de la pierre m'ont été fort précieuses et je tiens à lui en dire ma gratitude. L'une des escoudes que j'ai eu en mains était encore employée il y a une trentaine d'années et possède toujours son manche. Sa taille est de 35 cm pour un poids de 4,900 kg. Un autre instrument retrouvé sur un ancien chantier mesure 51 cm et pèse 4,100 kg. (fig. 10) Un instrument de 4 à 5 kg qui devait être manié avec beaucoup de force, mais aussi avec une précision absolue, sous peine de mauvais résultats, tout au long d'une grande journée de travail, nécessitait, vous pouvez le penser, une vigueur peu commune et une dépense d'énergie considérable. Il n'est donc pas étonnant que M. Paul-Marie Duval ait pu écrire : « Dans certaines régions, les carriers de Gaule honoraient, comme ceux d'Italie, Hercule Saxanus, « le briseur de rochers ». Car il fallait le plus fort des hommes-dieux pour présider au plus grandiose des travaux humains. » Permettez-moi donc, Mesdames et Messieurs, de saluer au passage, avec reconnaissance et admiration, le labeur presque surhumain de ces ouvriers anonymes qui ont permis la grandeur et la beauté de notre ville.

L'escoude était donc l'instrument spécial du carrier, qui utilisait aussi d'autres outils communs à tous les métiers de la pierre. Un ouvrage récent (1974) de M. Pierre Varène, consacré à « la taille antique, médiévale et moderne de la pierre » nous présente ces outils et l'usage qu'on en fait. Citons la masse, le tétu (fig. 10), sorte de marteau dont une extrémité se termine par un petit pic. On l'utilise pour aménager les faces des blocs ou des moellons. La grande Encyclopédie décrit la smille, sorte de massette proche parente du tétu. La chasse est une tige qui porte une forte gouge et sert à détacher des écailles assez larges. L'aiguille est un outil plus mince et pointu réservé à des usages plus fins. On en reconnaît les traces à Barutel, au niveau des encoches destinées à recevoir des coins (fig. 9). Les carriers nous dit M. Paul-Marie Duval,

portaient le nom de lapicides (lapicidae). On désignait plutôt les tailleurs de pierre, ceux qui façonnent les blocs ou moellons déjà extraits, sous le nom de lapidaires (lapidarii). Les maçons qui assemblent les briques ou pierres avec le mortier (le fameux mortier romain), sont les bâtisseurs par excellence, structores, nom qu'ils partagent parfois avec l'architecte, quand ce dernier ne s'appelle pas architectus ou mensor (celui qui donne les mesures).

Nous voici maintenant arrivés au terme d'une petite promenade archéologique à travers les carrières antiques des environs de Nîmes. Avant d'en faire défiler sous vos yeux quelques images, permettez-moi, Mesdames et Messieurs, de vous faire part d'une dernière remarque importante et qui rejoint d'ailleurs les préoccupations exprimées par notre Académie en 1972 : Parmi nos anciennes carrières, Barutel est maintenant la dernière où les vestiges de l'exploitation romaine s'offrent en abondance et de façon vraiment significative. Elle se présente comme un lieu privilégié pour des études technologiques bien mieux qualifiées que mon modeste essai, ne serait-ce que de la part des professeurs et des élèves qui donnent ou reçoivent en notre ville une formation tchnique dans les métiers de la pierre. Envisagée du point de vue archéologique, la carrière de Barutel vient fort heureusement compléter nos connaissances touchant nos monuments romains. C'est donc à bien des titres que le site mérite une rapide et sérieuse protection, qui n'empêcherait pas, d'ailleurs, une exploitation judicieuses des déblais. D'ores et déjà, avec l'accord des propriétaires, bien entendu, des panneaux indicateurs pourraient signaler, des deux côtés de la route, l'emplacement de la carrière romaine. La dépense en serait modeste. Je ne mets pas en doute que soit notre Municipalité, soit notre Syndicat d'Initiative accepteraient de se pencher sur la question. Ainsi pourrait être facilement mis en valeur, tant auprès de nos concitoyens que des touristes de passage, cet élément non négligeable de notre patrimoine nimois.

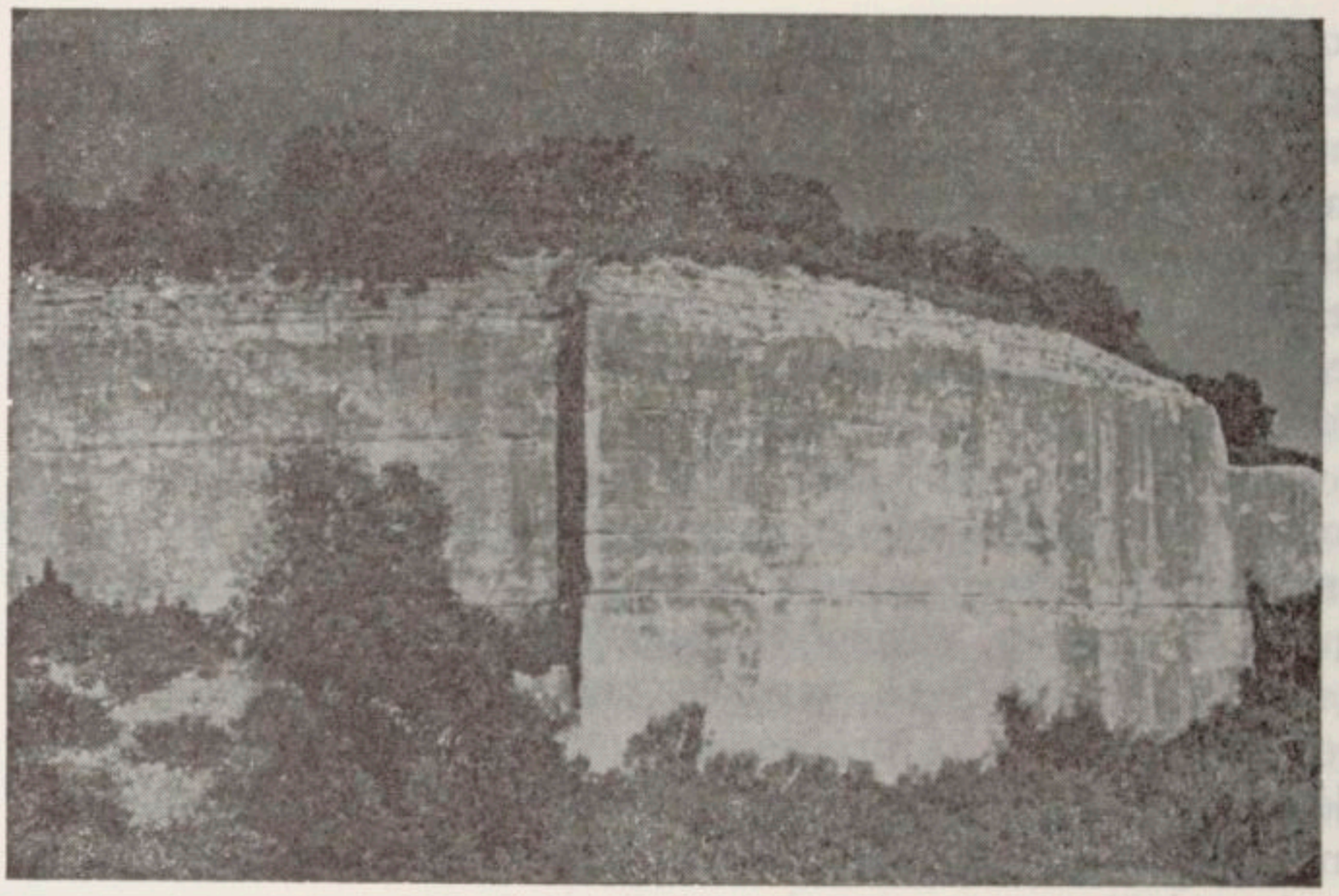

Fig. 1 — L'ancien front de carrière, tel qu'il se présentait avant le dynamitage de la partie centrale. Cliché des Musées de Nîmes.

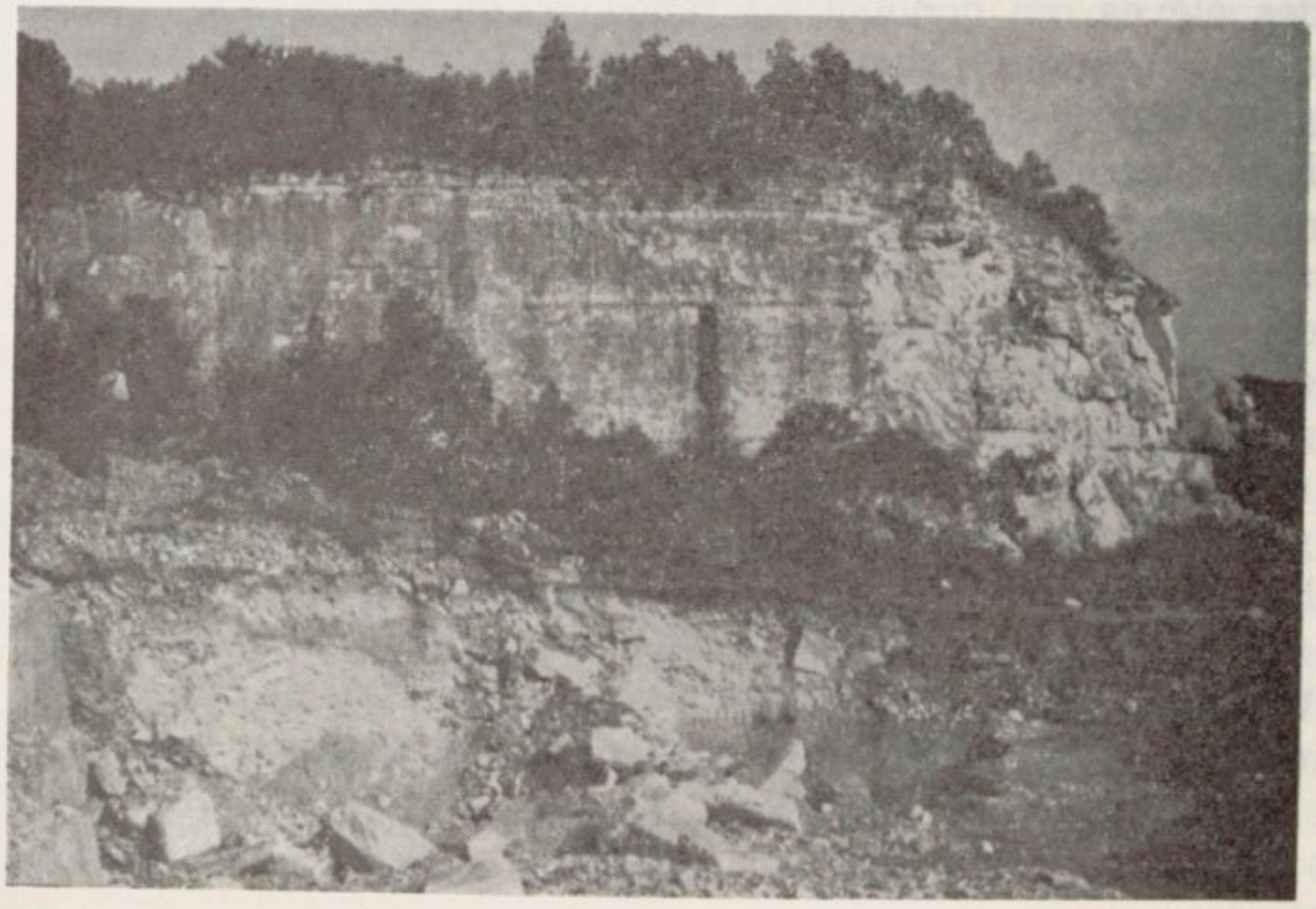

Fig. 2 — A droite, la portion écroulée. L'enlèvement des déblais a laissé sur place des blocs et montre la stratification des déchets. Ce cliché et les suivants sont de l'auteur.

Fig. 3 — Dans le bas, fronts de taille récemment remis au jour, surmontés de déblais stratifiés. On peut apprécier que la hauteur totale de l'exploitation était beaucoup plus importante qu'il n'y paraissait naguère.

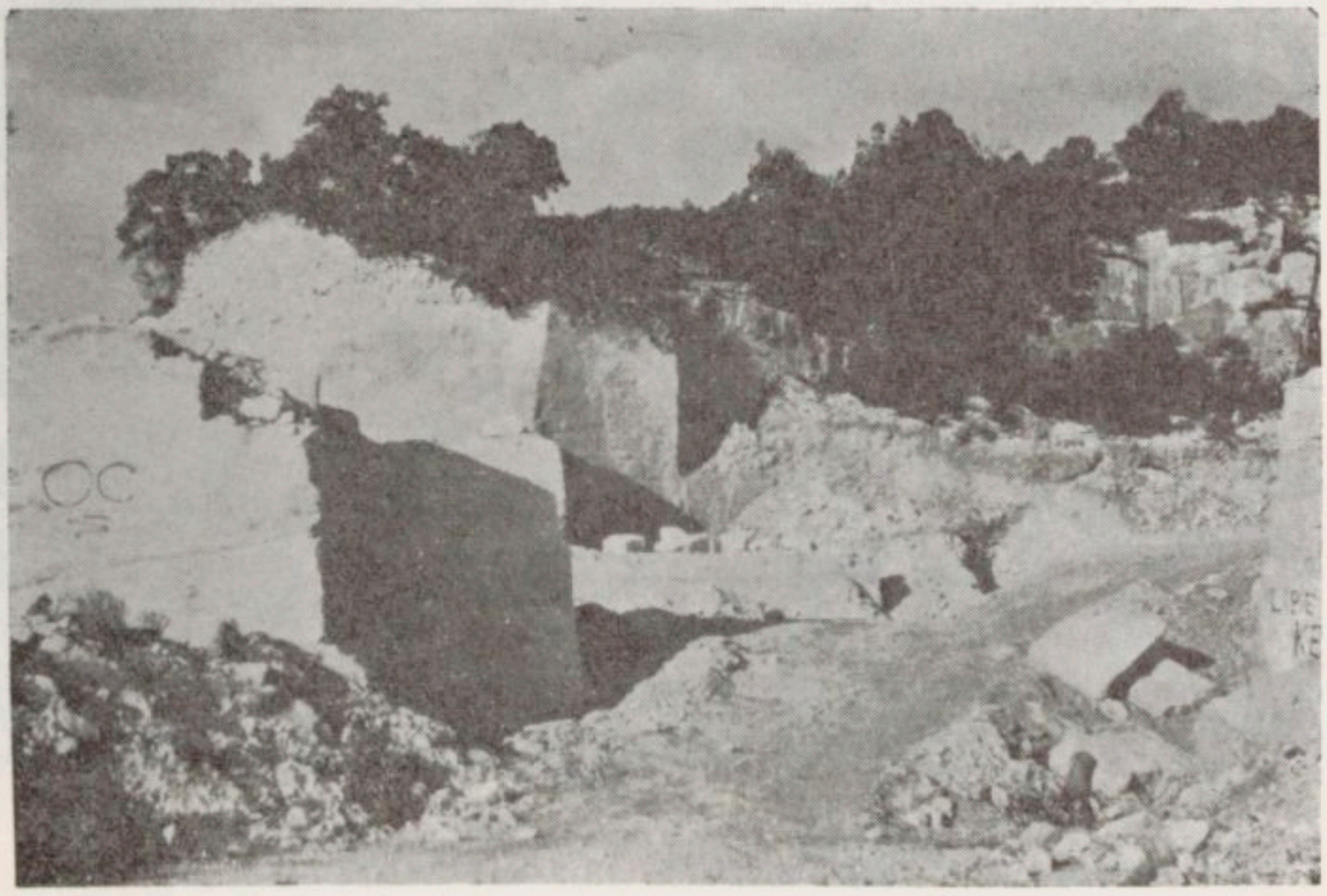

Fig. 4 — Importantes parties redécouvertes du coté Nord.

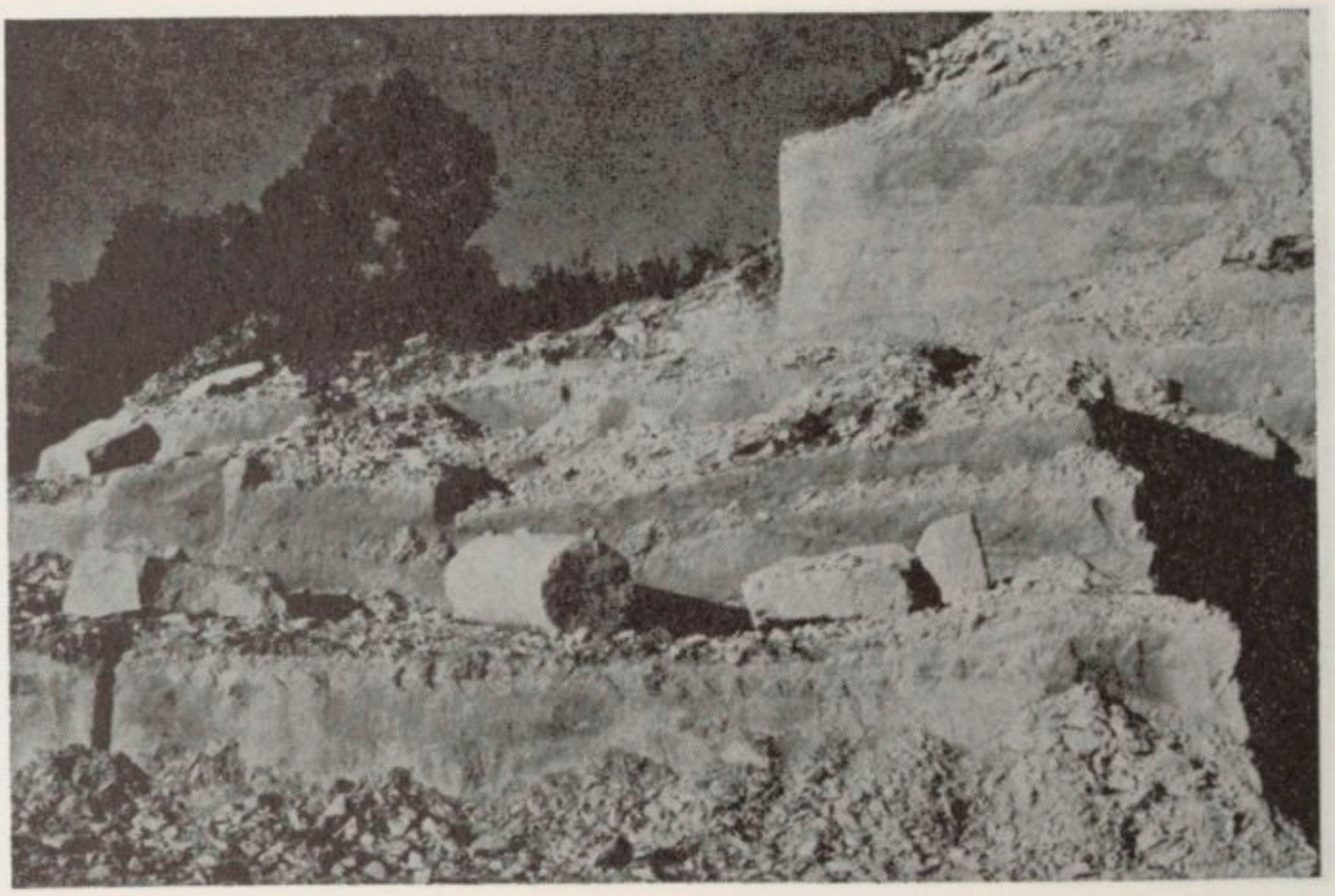

Fig. 5 — Série de gradins formés par l'extraction. Au centre, petit fût de colonne (fig. 7). Noter l'état de fraîcheur de l'ensemble.

Fig. 6 — Détail d'un banc rocheux montrant certains points de technologie : en haut, attaque de la roche suivant le tracé prévu (tracillon en terme de métier). Au dessous, dents de scie formées par les logements triangulaires préparés pour pose des coins.

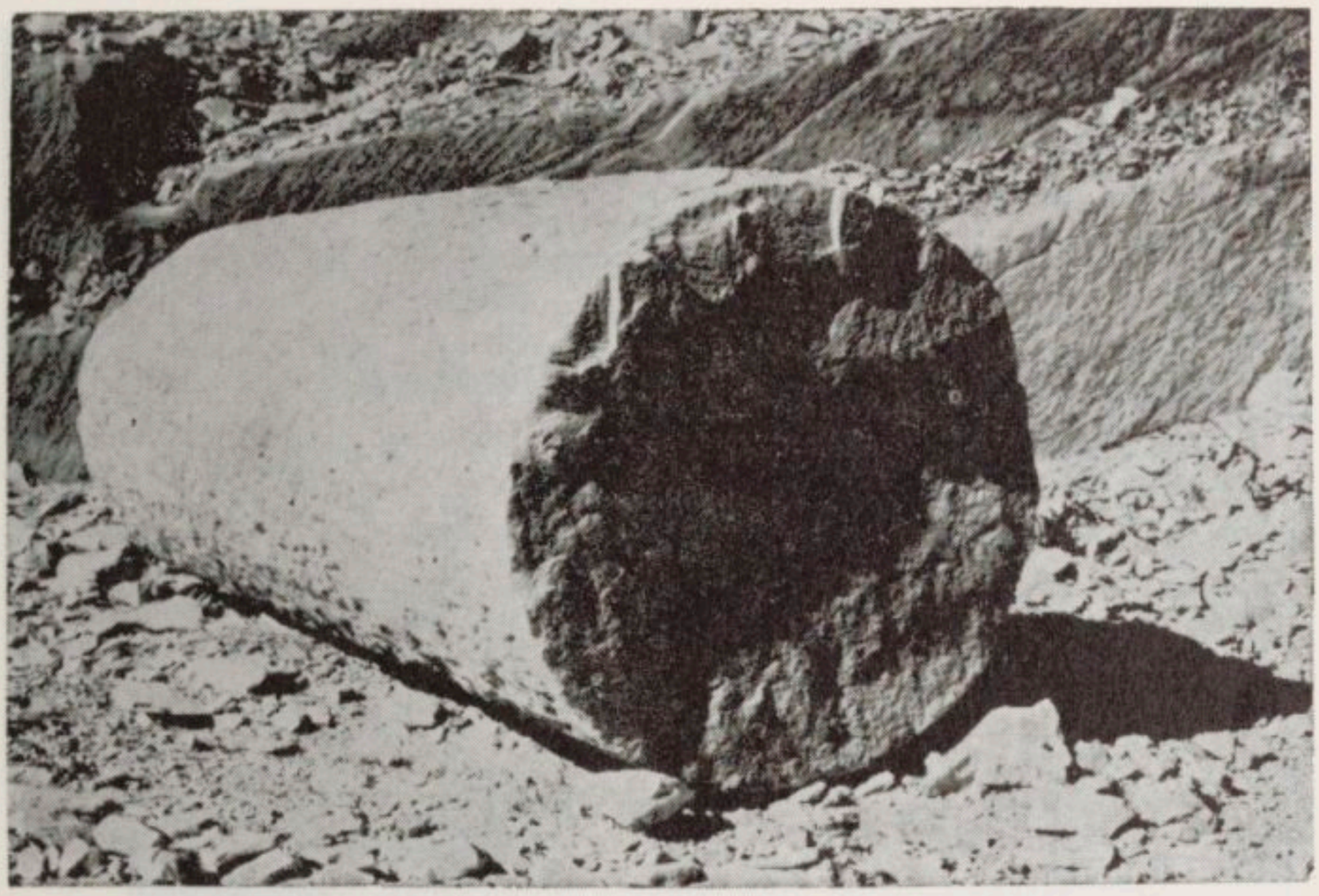

Fig. 7 — Petit fût de colonne visible sur la fig. 5. A la périphérie on distingue plusieurs logements pour des coins.

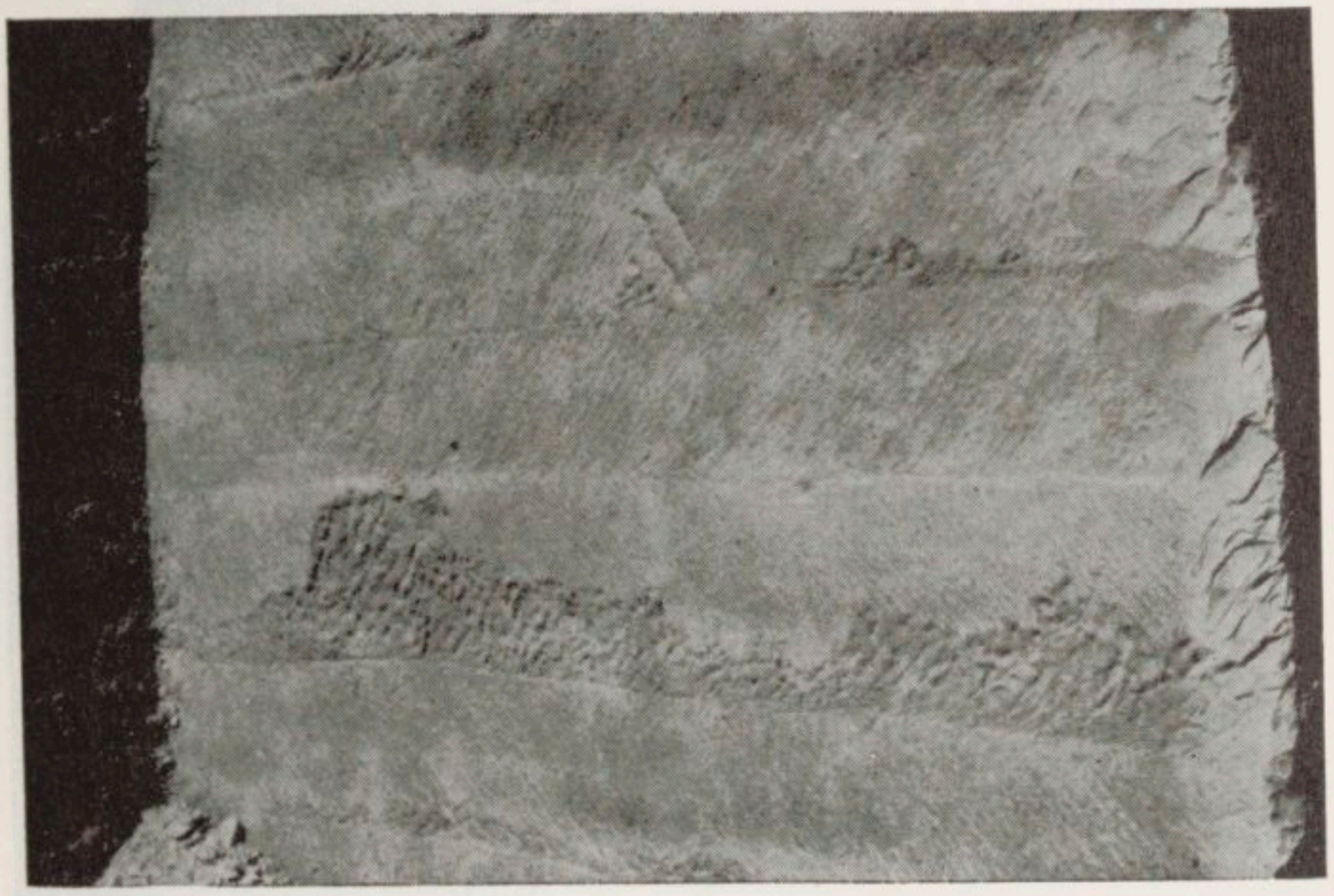

Fig. 8 — Succession verticale des lits préparés pour l'enlèvement des blocs. Les stries laissées par le pic (fig 10) montrent que le travail s'est fait tantôt de gauche à droite, tantôt de droite à gauche. On a pratiqué secondairement, avec d'autres instruments, la correction de certaines inperfections.

Fig. 9 — Logements pour les coins. On distingue les stries obliques laissées par un instrument plus fin dit « aiguille ».

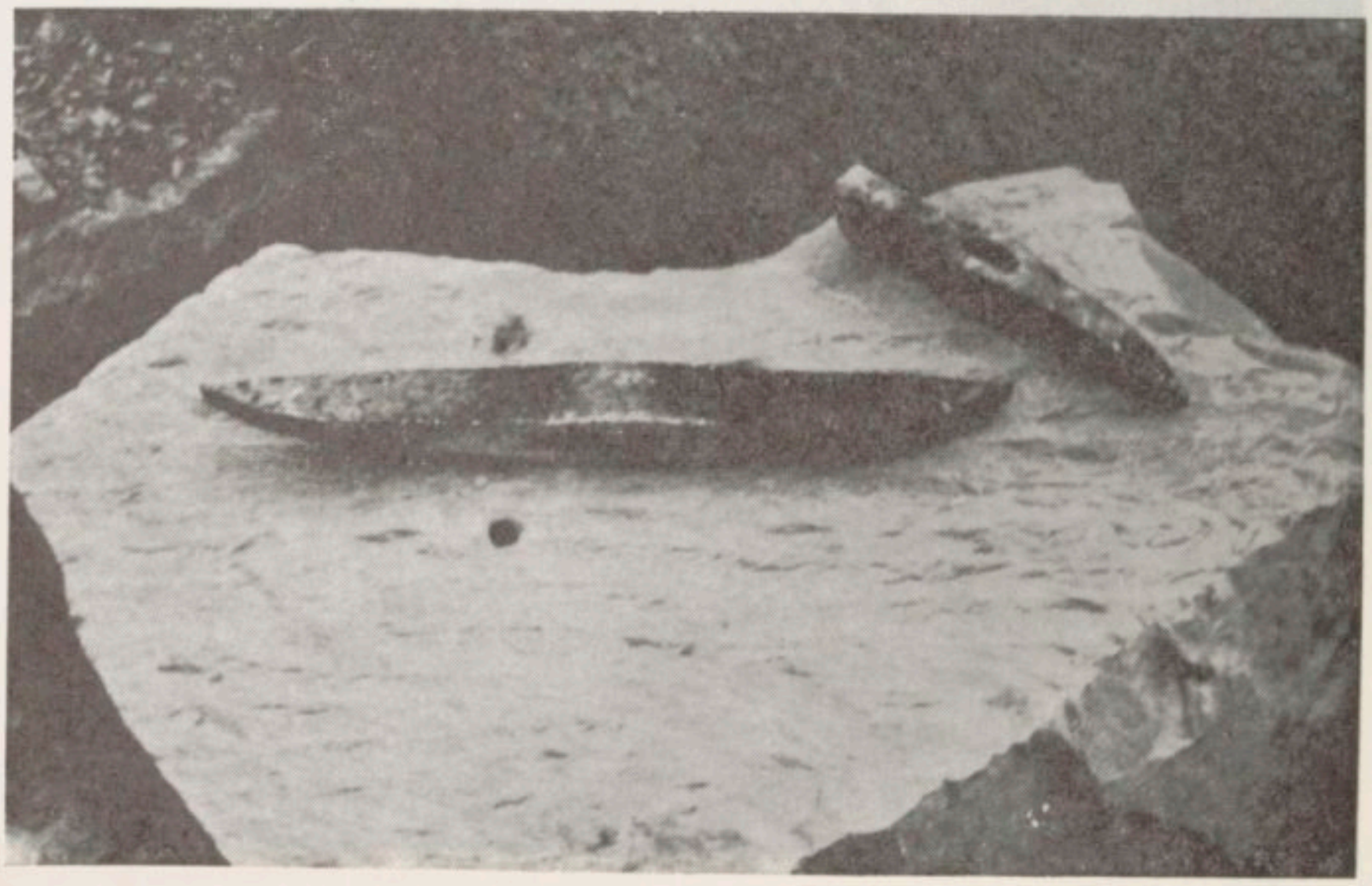

Fig. 10 — Un bloc portant les traces de l'outil essentiel des anciens carriers, l'escoude. Celle qui est visible ici mesure 0,51 m et pèse 4,100 kg. Plus haut, à droite, le marteau-pic appellé « tétu » et utilisé dans tous les métiers de la pierre.

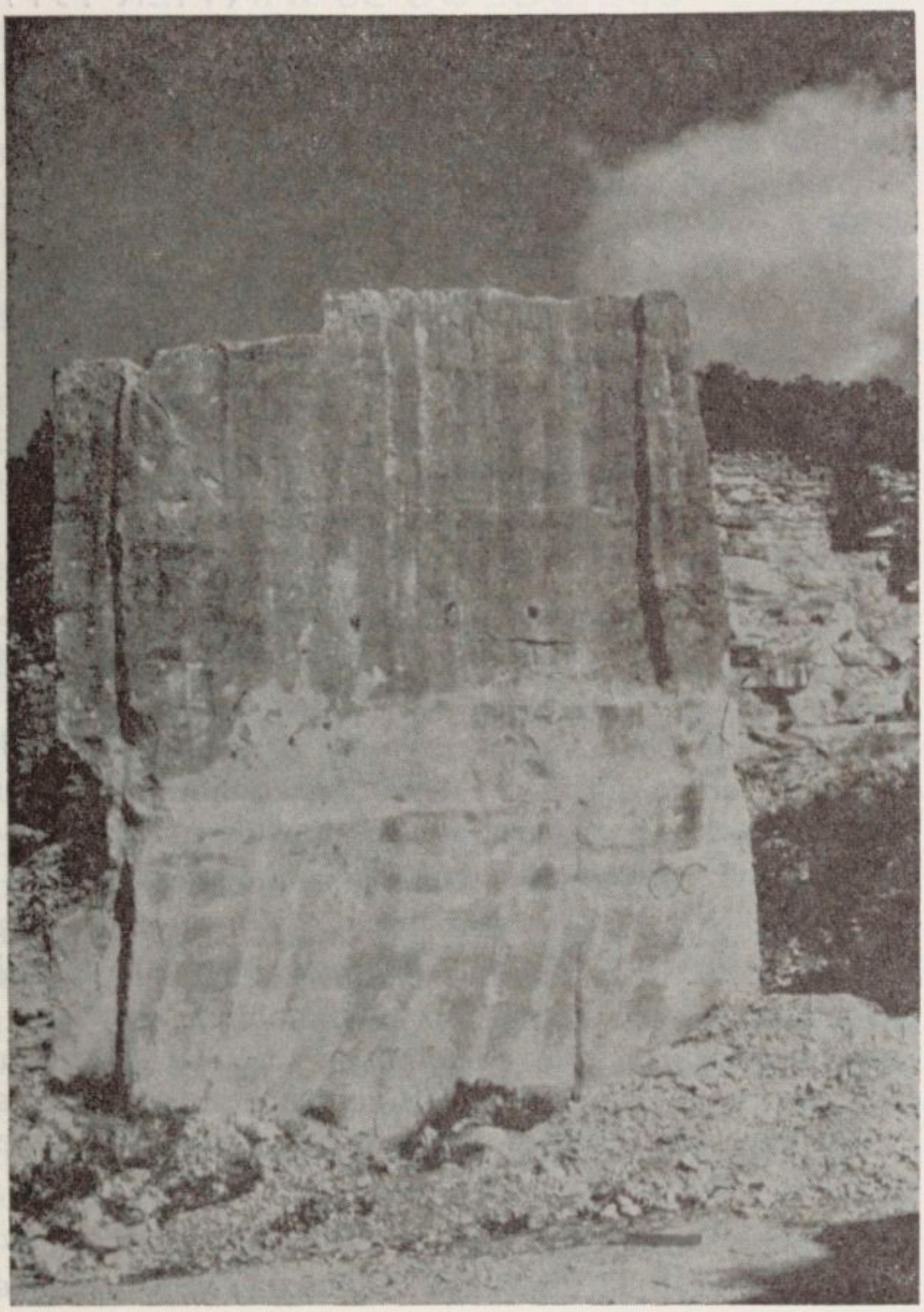

Fig. 11 — Le grand monolithe autour duquel Mazauric, en 1909, avait découvert des vestiges d'habitat romain et ceux d'une forge pour la fabrication ou la réparation de l'outillage. Mazauric avait crû y reconnaître des lettres et signes. Il faudrait à présent une échelle assez haute pour tenter de les retrouver. Le sol a été, en effet, fortement excavé et le bord gauche de ce témoin endommagé par les engins.

SEANCE PUBLIQUE DU 30 JANVIER 1977

IMPRESSIONS ET SOUVENIRS D'AFRIQUE

par M. André MODESTE
membre résidant
Président

Monsieur le Maire,
Monsieur le Premier Président,
Monsieur le Procureur Général,
Mesdames,
Messieurs,

L'Académie de Nîmes a ses traditions et l'on s'étonnerait qu'elle n'en ait pas. Les traditions, en effet, permettent à un corps constitué tel que le nôtre d'affirmer sa personnalité, son originalité, sans pour autant le figer dans un immobilisme stérilisant ni, en ce qui nous est propre, l'empêcher d'orienter ses curiosités et ses recherches vers tout ce qui est nouveau dans les Sciences et les Arts libéraux.

Il est un usage auquel notre Compagnie est particulièrement attachée. C'est la séance publique par laquelle, au début de chaque année, elle s'ouvre au monde en siégeant dans une enceinte plus grande que celle où elle tient habituellement ses assises, ce qui lui donne une audience exceptionnelle en nombre comme en qualité et lui permet de recevoir tous ceux qui s'intéressent à ses travaux.

C'est aussi l'occasion, pour le nouveau président — la charge, on le sait, est annuelle — d'exercer son privilège de remercier tous ceux qui, quelles que soient les exigences de leurs fonctions, ont répondu à notre invitation. Monsieur le Préfet du Gard, qui est institutionnellement le Président d'honneur de notre Compagnie, devait présider cette séance. Il nous a fait part de son regret de ne pouvoir le faire retenu qu'il a été au dernier moment par une obligation imprévue. Il a bien voulu déléguer comme ambassadeur son Directeur de Cabinet, que nous saluons ici. Monsieur le Maire, tout le

monde connaît les servitudes du premier magistrat d'une ville importante comme Nîmes ; s'il s'écoutait, la majeure partie de son temps s'écoulerait en représentations de toutes sortes : vous vous êtes écouté ce soir et nous nous en félicitons. Nous avons ainsi le loisir de vous remercier, ainsi que la municipalité, d'avoir bien voulu, perpétuant une faveur dont l'origine commence à se perdre dans la nuit des temps, nous donner encore une fois l'hospitalité dans cet Hôtel de Ville peut-être incommode administrativement mais dont la salle mise à notre disposition ne manque pas de noblesse. Monseigneur, vous avez bien voulu échapper aux impératifs de votre mission spirituelle pour être parmi nous ce soir. Nous en sommes très honorés. Il est également réconfortant pour nous que tant de chefs des administrations civiles et militaires, tant de responsables d'organismes divers soient venus nous témoigner de l'intérêt qu'ils prennent à nos travaux. Quant à notre fidèle auditoire, je dis fidèle parce que j'y reconnais nombre d'habitués de nos séances ordinaires ou publiques, qu'il soit persuadé que nous tirons une fierté certaine de son assiduité.

Un autre usage veut que le Président qui vient d'entrer en exercice prélude aux communications qui seront le plat de résistance par une courte relation dont le sujet est laissé à sa discrétion et qui peut avoir un caractère très personnel.

Profitant de cette licence, je me propose de vous emmener en excursion sous les Tropiques, plus exactement au Soudan ex-Français, qui s'appelle maintenant le Mali, où j'ai exercé pendant sept ans les fonctions qui m'y furent confiées. C'est la bonne saison : là-bas aussi, c'est l'hiver : la température diurne ne dépasse pas 25° et, durant la nuit elle descend jusqu'à 15 ou même 14, au-dessus de zéro, bien entendu. Vous pouvez penser qu'entre Bamako, capitale de cette ancienne possession et Nîmes il n'y a guère de point commun : il y en a un cependant : les Armes de notre Ville portent un crocodile attaché à un palmier, le malheureux, celles de Bamako sont frappées de trois de ces hydrosauriens. Bamako, en bambara, signifie d'ailleurs « fleuve des crocodiles ». Et puis c'est à Bamako que je dégustai pour la première fois de la brandade, chez un magistrat d'origine nimoise.

Vous n'attendez pas, naturellement que je vous dise que le Soudan-Mali est traversé par le Niger, que les étés y sont très chauds et les pluies rares et... qu'il est habité par des Noirs, toutes choses que même les plus jeunes d'entre vous savaient avant d'entrer en sixième. Je me contenterai d'évoquer quelques souvenirs et d'exprimer des impressions personnelles.

L'ancien Soudan et donc le Mali actuel, compte une vingtaine d'ethnies se différenciant tant par la langue, les coutumes, l'habitat que par le type humain. Les principales ethnies sont les Malinkés qui peuplent le Soudan occidental ; les Bambaras, beaux spécimens de la race noire qui formaient près de la moitié des effectifs de ces fameux tirailleurs dits sénégalais ; les Dogons, jardiniers industrieux qui enterrent leurs morts dans des grottes creusées à flanc de falaise : ce sont les survivants d'une race repoussée dans des terres ingrates par des envahisseurs noirs plus guerriers qu'ils ne l'étaient ; les Touaregs, ces nomades du désert, dont la noblesse est un peu surfaite : ils sont en voie d'extinction ; ils ne vivaient que de pillage : or, les caravanes de chameaux ayant à peu près disparues, les « rezzous » rémunérateurs ne sont plus possibles ; comme ils sont imperméables à la sédentarisation, ils ne vivent plus que du tribut que leur paient les villages bellas qui se laissent de moins en moins faire ; enfin les Songhraï installés dans le haut de la boucle du Niger : leurs femmes portent une élégante coiffure en cimier, les cheveux étant entremêlés de petits coquillages ; sous le règne de la dynastie des Askias, ils formèrent un empire important, redouté de leurs voisins. Je n'aurai garde d'oublier les Peulhs, éleveurs de bétail, mi-nomades, mi-sédentaires, au profil sémitique prononcé ; certains ethnologues leur attribue la même origine que les éthiopiens.

Avant la pénétration française, ces diverses peuplades coexistaient assez peu pacifiquement. Elles n'avaient rien de commun entre elles : ni dialecte ou langue, ni coutumes, ni besoins. La « pax gallica » mit fin aux guerres intestines et assura la communication en généralisant l'usage du français. Chose remarquable, la scolarité étant obligatoire mais les

Chefs coutumiers obtenant facilement l'autorisation d'en être dispensés, il se produisit un renversement des situations sociales. Arrivé le moment où les africains accédèrent aux emplois administratifs et aux mandats politiques, il se trouva que ce furent les petites gens, les anciens esclaves — on dit là-bas « anciens captifs » — qui, mieux instruits, composèrent la classe dirigeante : ce sont eux qui, maintenant sont à la tête de tous les Etats Africains.

Les frontières qui délimitaient le Territoire furent tracées uniquement en fonction des nécessités administratives. Tout naturellement, le Mali, en prenant la suite, les adopta. Ce qui est curieux, c'est que le nouvel Etat eut tout de suite un comportement nationaliste actif et fut, à plusieurs reprises, prêt à en découdre avec ses voisins pour faire respecter des frontières purement artificielles ; il a eu, d'autre part, et peut-être a-t-il encore, fort à faire pour maintenir son autorité sur les Touareg pour qui les Noirs ont toujours été des « nègres » méprisables.

Par nécessité, le français est resté la langue officielle de la République malienne, les quatre ou cinq principaux dialectes du pays étant aussi différents entre eux que peuvent l'être, en Europe, le suédois, l'anglais, l'espagnol ou l'allemand.

Quelques années avant que nous émancipions le Soudan, on avait constitué dans le pays un appareil judiciaire calqué sur celui de la Métropole dans l'intention louable d'assurer aux justiciables les mêmes garanties qu'à leurs homologues hexagonaux. C'était compter sans la psychologie africaine, les us et coutumes locaux, l'incommunicabilité des dialectes vernaculaires et la vaste étendue d'un Territoire deux fois grand comme la France, peuplé à l'époque de cinq millions d'habitants environ, sans moyen de locomotion rapide, à part l'avion. J'ai eu l'occasion d'assister à un procès fait, en Cour d'Assises, à deux jeunes gens de Gao, qui avaient bastonné à mort une vieille négresse qu'ils accusaient de leur avoir jeté un sort. L'instruction se fit sur place, comme le prévoit la loi. Elle ne fut pas facile. Certains témoins avaient quitté Gao et résí-

daient à plusieurs centaines de kilomètres, les gendarmes munis de commissions rogatoires ne les retrouvaient pas toujours. Ceux que l'on pouvait interroger n'avaient plus qu'un vague souvenir de l'affaire. Enfin, passés deux ans, la procédure fut close et les inculpés transférés à Bamako — à 1200 kilomètres de Gao — pour y être jugés. Là, première difficulté : les prévenus ne parlaient que leur langue maternelle, le songhraï. On finit par trouver un bambara qui comprenait le songhaï, mais ne parlait pas le français ; il ne fut pas difficile de trouver un interprète bambara-français : je vous laisse imaginer dans quel état arrivaient à la Cour déclarations des accusés et dépositions des témoins après cette traduction, à double détente. La Cour — trois magistrats et cinq jurés —, dont trois autochtones — ne prononça qu'une peine de principe, très légère. Cependant, elle fut trouvée lourde par les condamnés et le public. Si les meurtriers avaient été jugés, condamnés à mort et exécutés quinze jours après les faits, tout le monde eut applaudi. Mais deux ans plus tard, les mémoires ne se rappelaient à peu près plus rien du crime et cinq ans de prison parut une sanction sévère. Les condamnés faisaient presque figure d'innocents.

Une petite anecdote. Il y avait à peine trois semaines que j'avais pris mon poste que la femme d'un de mes collaborateurs africains — il n'en avait qu'une quoique musulman — mourut. Contrairement à l'usage, usage d'ailleurs regrettable, je décidai d'aller à l'enterrement accompagné d'un employé des cadres locaux. Nous nous joignîmes aux africains formant un cercle autour du corps simplement enveloppé d'un linceul et posé sur un brancard. L'officiant — l'Islam n'a pas de clergé — invoqua Allah, psalmodia les prières rituelles et soudain se tourna vers moi et m'interpela en bambara, gesticulant et roulant des yeux exorbités. Je me sentais assez mal à l'aise. Je demandai à mon collaborateur africain si je n'avais pas commis une faute de protocole ou si la présence du roumi que j'étais n'était pas inopportune. Mais non, me répond-t-il soyez tranquille. Cet homme, c'est le chef du quartier, dit au contraire que vous êtes un grand chef, un ami des Africains et il demande à Dieu de répandre ses bénédictions sur vous et votre postérité. Mon honneur était sauf.

Métropolitain n'ayant qu'une connaissance sommaire des hommes et des choses de l'Afrique Noire, j'avais décidé de gagner pour la première fois le poste qui m'était assigné en empruntant le chemin de fer Dakar-Bamako. Le parcours demandait alors une trentaine d'heures. A l'origine, il fallait presque trois jours pour faire ces douze cent kilomètres, car la chaudière de la locomotive était chauffée au bois ; de temps en temps, on devait s'arrêter en pleine brousse pour se réapprovisionner en combustible : on trouvait souvent des tas de bois préparés à l'avance mais parfois on était obligé de faire de l'abattage « in situ » et cela prenait du temps. Ce ne devait pas manquer d'un pittoresque imprévu. Le train qui me transporta, moins folklorique mais plus fonctionnel, marchait au mazout. En dehors des stations, la voie ferrée se déroule de bout en bout à travers la brousse. Et la brousse tropicale est d'aspect assez rébarbatif ; c'est une vaste étendue de sol latéritique rougeâtre, quasi inhabitée, plantée d'arbustes épineux très espacés ; de temps en temps se dresse un baobab, arbre triste et sans grâce dont le tronc, à sa base, à la même mesure en largeur que sa hauteur. Le voyage serait monotone. n'était-ce les arrêts aux stations : alors, tous les africains descendent du wagon, s'interpellent, rient, plaisantent, se pressent autour des marchandes ambulantes, ceintes de pagnes aux couleurs vives, qui leur proposent des nourritures terrestres : purée de mil, la nourriture de base de cette partie de l'Afrique, mangues, racines de manioc, jattes de lait dans lesquelles d'innombrables mouches trouvent la mort par noyade, poissons séchés ; elles vendent aussi, malheureusement, des feuilles de kola qui ont un pouvoir excitant supérieur à celui du café ou du thé et sont un puissant stimulant musculaire : les « naturels » en font un usage excessif qui n'est pas sans danger pour leur santé. Au coup de sifflet, qu'il faut plusieurs fois répéter, tout ce monde rieur, jacassant, ami des gestes et des estrambords bruyants, remonte en voiture et le convoi recommence à tracer sa route.

Au cours d'un de mes séjours, je fis un autre voyage, plein de couleur locale lui aussi. Ayant à inspecter la Paierie de Gao, je voulus y aller par cette voie majestueuse qu'est le Niger. Le bateau sur lequel je m'embarquai était à l'époque

— en 1954 — un bateau à aubes. Il faisait régulièrement le service Bamako-Gao. Cinq jours de navigation. Cinq jours qui ne paraissent pas longs.

Le Niger, qui prend sa source dans le Fouta-Djallon, non loin du littoral atlantique ,se dirige vers l'intérieur des terres, traverse le Soudan-Mali d'Ouest à Est, puis, entre Tombouctou et Gao, amorce la courbe qui le ramènera vers l'Océan où il se jette, en un immense delta, dans le golfe de Guinée. Il a été pendant longtemps l'unique voie de pénétration de l'Afrique occidentale. Il est aussi, en plus modeste, une espèce de Nil, qui sur presque toute sa longueur, s'écoule entre deux couloirs de cultures. De ce fait, ses rives sont jalonnées de nombreuses agglomérations plus ou moins importantes.

Je vous invite à monter à bord avec moi. A chaque escale, nous retrouverons la même animation, les mêmes cris joyeux, le même brouhaha allègre, les mêmes marchandes de nourritures et de pacotille que dans les gares. Mais comme les passagers qui continuent leur voyage ne sont pas autorisés à descendre à terre, les femmes se mettent à l'eau tout habillées, (leurs vêtements sont succints), s'approchent du bateau, discutent avec les passagers africains qui ont un goût inné du marchandage, avancent encore un peu jusqu'à avoir de l'eau presque au-dessus des seins qu'elles ont nus ; les transactions se poursuivent alors que le bâtiment commence à s'éloigner de la rive : j'ai vu l'une de ces « moussos » qu'on fut obligé de ramener vivement en arrière : dans son ardeur commerciale, elle avait oublié l'enfant qu'elle portait attaché sur son dos et la tête du bébé était déjà immergée.

Mais voilà la première escale, Ségou, qui fut autrefois la capitale d'un petit royaume fort remuant et très guerrier. L'administration coloniale y a créé l'Office du Niger qui a permis de mettre en culture, en les irriguant, une grande superficie de terres. Il n'est pas douteux qu'à son origine, notre Office du Bas-Rhône et du Languedoc s'inspira de ce modèle soudanais. Deux cent kilomètres plus loin nous nous arrêterons à Mopti, célèbre par son imposante mosquée du plus pur style soudanais, Mopti surnommée, avec quelque exagération « La

Venise du Soudan » parce qu'elle est bâtie au bord d'une lagune. Puis c'est Goundan, dans le Sahel, où l'on voit les premiers Touareg, accompagnés parfois de leurs adipeuses épouses, tellement empâtées par la graisse qu'elles ont difficilement des enfants et que la tente familiale abrite plusieurs compagnes de la main gauche, de race noire qui, elles sont très prolifiques : c'est la monogamie tempérée par le concubinat. Plus la femme légitime est de vaste proportion, plus le chef de la famille est considéré. La prochaine escale sera l'avant-port de Tombouctou ; la ville est à une dizaine de kilomètres. Tombouctou fut longtemps une ville mystérieuse, interdite aux infidèles ; un français, René Caillé, la visita en 1828, déguisé en mendiant arabe ; elle fut et reste un marché important du sel venu des mines du Sahara. Et voilà que nous arrivons à Gao que domine la très majestueuse « dune rose », ainsi appelée parce que c'est un grand amas de sable jaune : cependant, au soleil levant, pendant quelques instants, elle mérite son qualificatif. C'est le terminus. Au delà, le Niger n'est plus navigable : il ne l'était pas, en tout cas, dans les années cinquante. Comme le temps nous presse, nous regagnerons Nimes en avion.

Avant l'arrivée des Européens au Soudan, le pays était en grande partie animiste, le nord seul étant islamisé. Bien sûr, les missionnaires — catholiques et protestants — suivirent les soldats et les marchands. Ils christianisèrent d'abord un nombre relativement important d'indigènes. Toutefois, l'Islam continua à faire tâche d'huile, favorisé, sous la 3ème République par les Gouverneurs et Administrateurs, alors généralement anticléricaux, mais surtout propagé par les « Dioulas » marchands ambulants et fervents musulmans, qui parcouraient le Territoire en faisant à la fois des affaires et du prosélytisme. Et puis, il est moins difficile à un Noir d'être fidèle au Coran qu'à l'Evangile. Le Coran autorise la polygamie, déjà en usage chez les animistes et ne demande l'adhésion à aucun dogme : il prescrit seulement l'obligation des cinq prières quotidiennes et l'observance stricte du Ramadan, le carême mahométan. La conversion au christianisme, au contraire implique la monogamie et une connaissance au moins sommaire de la religion du Christ. Il n'est donc pas éton-

nant que l'Islam gagne chaque jour du terrain et il est vraisemblable que d'ici peu d'années tous les Africains seront devenus des disciples de Mahomet, alias Mohamed pour les croyants.

Il y aurait encore beaucoup à dire sur ce pays attachant autant par les hommes qui l'habitent que par leur environnement et auquel je me suis beaucoup attaché. Mais je me suis déjà trop abandonné à des souvenirs qui n'ont plus que le charme discret du passé.

Arrêtons-là notre voyage avant que vous ne soyez fatigués. Aussi bien, on nous attend dans la Salle des fêtes de la Marie de Nîmes où mon prédécesseur, le Président Panet, président à tant de titres, est prêt à faire le compte rendu des travaux de notre Compagnie sous sa magistrature.

Toutefois, avant de lui donner la parole, nous allons remettre au lauréat 1977, le prix annuel de l'Académie de Nîmes, réservé à une Association, à un activiste au sens non politique du mot, ou à l'auteur d'un livre qui a contribué à faire connaître notre région et à maintenir son caractère particulier.

Ce prix 1977 a été décerné, à l'unanimité, à Madame Frédérique Hébrard pour son allègre roman « Un mari est un mari ».

Madame, vous ne devez pas, ce soir, en vous trouvant parmi nous, vous sentir en terre étrangère. Vous êtes en effet la fille de ce grand écrivain qu'est André Chamson, de l'Académie française, qui a bien voulu nous honorer en acceptant d'être membre non résident de notre Compagnie et votre mère est Madame Lucie Mazauric, auteur de romans délicats et qui, dans notre salle de la Rue Dorée, nous a fait, à plusieurs reprises, des communications hautement appréciées. Au demeurant, vous n'aviez pas besoin de cette prestigieuse ascendance pour avoir droit de cité dans cette salle. Vous vous êtes fait un nom bien à vous et dans un genre que seuls les littérateurs pour petites chapelles et les cuistres de cénacles pour initiés pourraient considérer comme mineur.

Dans vos livres précédents, depuis « l'Ile sans serpent » jusqu'à « La Demoiselle d'Avignon », cette princesse scandinave pour laquelle des millions de lecteurs et de télespectateurs ont eu les yeux de son soupirant de diplomate, vous avez su évoquer avec une extraordinaire intensité poétique cette région qui nous est chère et qui réunit à la fois le charme éclatant de la Provence et la beauté plus sévère du Languedoc : les parfums de la garrigue, les journées ensoleillées et les éclairs qui zèbrent un ciel d'orage, le mistral vivifiant qui chasse les miasmes et fait onduler les rozelières, les raisins de la vigne et le vin des Costières et la plainte éternelle de la mer dont les vagues viennent se briser sur le sable ou les rochers du rivage. Nul mieux que vous n'a fait vivre sous nos yeux, dans leur vie quotidienne, les habitants de ce pays, descendants des Ligures, Héllènes, Romains et Sarrazins qui façonnèrent leur race : bons vivants, cordiaux, l'œil vif et la main prompte, bien disant, frondeurs aussi, mais généralement avec mesure.

Dans « Mon mari est un mari » nous retrouvons tout cela accompagné de ce mélange de tendresse, de pitié pour les malchanceux, d'humour, de clin d'œil complice, de sensibilité et d'émotion dans lequel vous excellez. On lit ce livre en souriant, mais parfois on sourit à travers les larmes. Grâce vous en soit rendu, à vous l'auteur, et aussi à M. Louis Velle et à vos enfants qui à vos côtés on traduit avec tant de finesse et d'exactitude pour le grand écran tout ce que contenait l'ouvrage sans trahir ses nuances et son potentiel émotionnel.

Vous tenez depuis plusieurs semaines, Madame, la tête du palmarès des best-sellers. Permettez-moi de m'en étonner.

Dans « Mon mari est un mari », vous avez délibérément négligé ce qui, de nos jours est réputé faire la fortune d'un livre. On chercherait en vain, dans ses 218 pages, l'inévitable chapitre consacré aux divertissements du lit, avec les détails les plus scabreux. Sans doute vos personnages font-ils l'amour, comme tout le monde, mais sans se croire obligés de convier les populations à visionner leurs ébats et ils savent transformer un geste qui pourrait n'être que bestial en une offrande de tout son être à celui ou celle que l'on aime. Pas d'engagement politique, non plus, et cela est difficilement par-

donnable. Plus grave encore vous écrivez dans une langue excellente et qui respecte la syntaxe. C'est affreux. Vous ne visez pas à l'obscurité, cette obscurité que tant d'écrivassiers confondent avec la profondeur. Les enfants aiment leurs parents ; Ludovique aime son époux qui lui rend bien : intolérable ; Conception est dévouée à ses patrons et ceux-ci sont pleins d'indulgence pour ses fugues sentimentales ; la susnommée Ludovique fait un tableau bien dessiné des mille et une servitudes de la femme au foyer sans être pour autant atteinte du complexe de castration et elle ne rejoint pas la cohorte des viragos du M.L.F., et, c'est le comble, elle reçoit avec joie les témoignages de tendresse de son maestro de mari. Il y a bien, à un certain moment un couple adultère, mais la partenaire est une douce fille aux yeux mauves et son complice, travaillé par des hormones mâles exigeantes a respect et affection pour son épouse. De surcroît, c'est un fonctionnaire ressortissant de la rue de Rivoli, ce qui est une circonstance atténuante. A quoi pensez-vous donc Madame ?

Quant à moi, je sais ce que pensent vos innombrables lecteurs : c'est que votre livre est tonique, réconfortant, roboratif, en même temps qu'ennemi de la morosité ; qu'après l'avoir refermé, on se sent plein de courage pour affronter à nouveau les misères, petites ou grandes qui jalonnent le fil de nos jours : que l'on a le cœur en paix et l'âme joyeusement sereine, que l'on est pénétré d'amour pour tout ce qui bon, tout ce qui est beau, pour ce qui vit dans l'ombre des forêts ou au soleil des parterres fleuris, plein de confiance dans le destin et d'affection pour nos frères humains.

COMPTE RENDU DES TRAVAUX DE L'ACADEMIE PENDANT L'ANNEE 1976,

par M. René PANET

membre résidant

Président sortant

Monsieur le Maire, Monsieur le Premier Président,
Monsieur le Procureur Général, Mesdames, Messieurs,

La tradition de notre Compagnie veut que le Président sortant rende compte, au cours de la séance publique annuelle, des travaux de l'Académie pendant l'année écoulée.

Je voudrais cependant auparavant — dire quelles ont été nos joies et nos peines pendant cette même période.

Je n'hésite pas à le dire, l'année 1976 a été clémente pour nous en ce sens du moins que — comme l'année dernière — nous n'avons eu à déplorer la disparition, au cours de ces douze mois, d'aucun de nos membres résidants. Heureux présage pour cette nouvelle année s'il faut en croire le proverbe.

L'Académie n'en a pas moins fait une perte sensible en la personne de Jean Pourtal de Ladevèze — délicat poète symboliste — prix Moréas — qu'elle comptait parmi ses membres non résidants et en la perte également de Messieurs Paul Rojat membre correspondant, Ferdinand Boyer, historien nîmois, membre correspondant également qui a consacré nombre de ses travaux à sa ville natale et a manifesté le désir que ses archives personnelles, fruit de plus de 50 ans de recherches historiques et artistiques soient remises à notre Académie — vœu pieux dont s'est acquitté son fils François Boyer — ce dont nous le remercions.

Nous avons également à déplorer le décès de Madame Lignières, épouse de notre éminent confrère, Monsieur l'Inspecteur d'Académie auquel nous renouvelons nos sentiments de profondes condoléances.

Parmi les événements heureux qui ont jalonné nos travaux, au cours de ces douze mois, nous devons noter — par ordre chronologique — l'élection de Monsieur l'Abbé André en qualité de membre non résidant et celles de Messieurs Alain Albaric, Frédéric Bazile, Michel Py et du Pasteur Exbrayat en qualité de membres correspondants. Nous nous sommes réjouis également du retour parmi nous en qualité de membre résidant de Mr le Président Modeste — qui après un séjour éphémère en pays catalan, nous est revenu plus jeune et dynamique que jamais, succédant à Mr Sablou auquel je suis heureux de renouveler mes compliments pour sa nomination à la Direction des Archives Départementales de l'Hérault.

Nous devons nous féliciter encore de la nomination de Mr le Bâtonnier Edgard Tailhades en qualité d'avocat honoraire et de sa réélection à la Présidence du Conseil Régional ainsi que de l'élection de Madame Tailhades en qualité de conseiller général du département de l'Hérault.

C'est avec une grande satisfaction également que notre Académie a reçu la collection Henri Beauquier concernant l'iconographie du Comte de Chambord qui — grâce au dévouement de Madame et Monsieur Lasalle — qui ont fourni un très important travail d'inventaire, de restauration et de présentation — a pris place dans notre Hôtel dont elle constitue un des principaux joyaux.

En reconnaissance la médaille de l'Académie a été remise à Madame Lasalle au cours d'une séance solennelle.

Evénements particulièrement heureux encore : la réception de Monsieur le Bâtonnier Marcel Fontaine, en qualité de membre résidant, et qui a succédé à Monsieur le Procureur Général du Colombier ; la nomination de Monsieur le Préfet Delaunay, Préfet du Gard, Président d'Honneur statutaire de l'Académie en qualité de Préfet régional à Caen ; l'attribution du Prix annuel de l'Académie à Madame Frédérique Hébrard pour son roman « un mari, c'est un mari » ; et pour clôturer cette liste je citerai enfin d'une part la réception de Monsieur Clément nouveau Préfet du Gard dans notre dernière séance de l'année et d'autre part la promotion de Monsieur le Duc de Castries, membre non résidant, au titre d'Officier de Légion

d'Honneur et sa nomination en qualité de mainteneur des Jeux Floraux de Toulouse, sans oublier également la nomination de Mademoiselle Jacqueline Larmat, fille de notre confrère, en qualité de juge au Tribunal de Grande Instance d'Aix-en-Provence, détachée aux Martigues.

Pendant les neuf mois ouvrables de l'année académique, la Société a tenu, outre la séance publique annuelle, 18 séances ordinaires au cours desquelles ont été présentées des communications variées mais toujours de haute tenue.

Voici les sujets qui ont été traités :

A la première séance de l'année, Monsieur Jean Larmat a rendu compte de l'ouvrage de notre confrère Jean Thérond, cet éminent entomologiste et plus spécialement coléoptériste, spécialiste de réputation mondiale de la famille des histérides, ouvrage intitulé « Catalogue des coléoptères de la Camargue et du Gard », œuvre d'une haute portée scientifique où l'auteur a inventorié plus de 3.000 espèces rencontrées en Camargue et dans le Gard au cours de près d'un demi-siècle de patientes et minutieuses observations.

A cette même séance, Monsieur Dupré, Docteur es lettres, Professeur au Lycée A. Daudet à Nîmes et membre correspondant, a lu une communication sur la « Liberté pour tous », journal catholique et républicain, publié à Nîmes en 1848 sous l'égide du Père d'Alzon, et qui, par suite des événements, n'eut qu'une existence éphémère, le premier numéro étant daté du 21 mars 1848 et le dernier du 31 décembre de la même année ; l'opposition religieuse ayant elle-même compromis l'existence du journal.

Le 23 janvier, après un compte-rendu de Monsieur Aliger de l'ouvrage de Pierre Garug sur « l'oppidum protohistorique de la Roque de Viou » c'est Monsieur le Général Pierre Henri Cothias, membre non résidant, qui a fait une communication sur « La France pour l'Amérique indépendante » dans laquelle, après avoir retracé les causes et le déroulement de la guerre d'Indépendance, il a analysé les motifs réels de l'intervention française et fait ressortir que si la légende de la France pour l'Amérique indépendante s'est peu à peu formée autour de la mémoire de La Fayette, le respect de l'Histoire oblige de rappe-

ler les noms et les mérites de quelques compatriotes non moins remarquables : notamment Rochambeau, De Grasse, Suffren et quelques autres.

A la séance suivante, c'est notre confrère Jo. Durand qui a rendu compte de l'ouvrage de Monsieur Aimé Vielzeuf « Compagnons de la Liberte » dans lequel cet historien de la Résistance Gardoise retrace l'odyssée de 8 Français libres, originaires du Gard ou y résidant, sortis de France pour mieux la défendre, témoignage à la gloire des Français libres.

La séance s'est poursuivie par l'audition d'une communication de Mademoiselle Alice Fermaud intitulée « quelques peintures de femmes à travers l'œuvre de Dante » évocation poétique qui nous tint sous les charmes successifs de « Francesca da Rimini », « Manto », « Pia », « Mathilde », « Piccarda », « la consolatrice Jeanne », surnommée « Primavera », l'amie de Béatrice. Mademoiselle Fermaud ne nous parla cependant pas de cette dernière, réservant son cas particulier pour une autre communication, que nous attendons avec impatience.

Le 20 février Monsieur Aliger a rendu compte de la « culture de Fontbouisse », recherches sur le chalcolitique en Languedoc oriental de Xavier Gutherez.

Après quoi Monsieur Bernardy nous a rappelé — dans une communication fort documentée — les « Heurs et malheurs » de l'Académie de Nîmes. Remontant à sa fondation en 1682, notre confrère nous a retracé toutes les vicissitudes de notre institution au cours de ses trois siècles d'existence, les incidences des événements politiques et religieux, sa disparition sous la Révolution et sa résurrection sous l'Empire en 1801. Pour conclure Monsieur Bernardy nous a présenté la représentation graphique de la composition de l'Académie depuis sa création sous la forme d'un rouleau de plus de trois mètres de long.

C'est le 5 mars que Monsieur l'Inspecteur Lignières nous a lu une communication intitulée « quand l'Espagne montre la voie en matière d'enseignement ». Un tel titre pouvant surprendre et déclencher le scepticisme. Et cependant l'analyse des textes permet d'affirmer que c'est à l'Espagne du tiers

du XIXème siècle que l'on doit la création scolaire la plus originale et la plus audacieuse pour l'époque « l'Institution Libre Enseignement » qui groupa autour de son fondateur « Giner de los Rios » les esprits les plus libéraux d'Espagne et dont les principes étonneraient certainement nos réformateurs modernes : culture ouverte au progrès, formation professionnelle, une réforme jamais terminée, pratique des exercices scolaires, coéducation, suppression des récompenses et des châtiments, etc...

La séance du 19 mars a été ouverte par la lecture d'une notice biographique consacrée par Monsieur Pierre Couetard, membre correspondant, à Monsieur Ferdinand Boyer, membre honoraire décédé le 7 mars 1976 et dont je vous ai déjà entretenu. Monsieur le Professeur Henri Chabrol termina la séance par un récital poétique qui, avec l'aide de Monsieur Nadal, a donné une véritable anthologie de son œuvre poétique en langue française. C'est avec une profonde émotion que nous avons écouté la variété de ces poésies dans lesquelles l'auteur manifeste tour à tour son profond attachement à la nature, sa richesse de sentiments dans l'amour conjugal et la terrible souffrance devant la mort d'un fils.

La première séance du 2ème trimestre nous a valu en ouverture deux compte-rendus, l'un du Docteur Drouot sur une note de Mr Jean Charmasson, correspondant, parue dans la revue archéologique de Narbonnaise sous le titre « un poids monétaire étalon du solidum au « Camp de César » de Laudun (Gard) et l'autre de Maître Fosse sur un ouvrage de Monsieur Paul Troy ingénieur général du génie maritime en retraite, membre correspondant, intitulé Essais (six essais et un but).

La séance s'est poursuivie par la lecture d'une communication de Mr le Pasteur Brunel sur « les témoins du passé libanien en péril » au cours de laquelle notre confrère nous a fait part de ses inquiétudes à la suite de la guerre civile qui fait rage dans ce pays qui porte le témoignage de toutes les civilisations depuis le début de l'Humanité jusqu'à nos jours. Après avoir évoqué le passé, Mr le Pasteur Brunel nous a fait le récit des découvertes faites à la suite des fouilles récentes.

Le 30 avril Monsieur Aliger a fait un compte-rendu d'une étude sur « Villevieille antique » de Michel Py et son épouse.

Puis ce fut Maître Tailhades qui après un compte-rendu également d'un ouvrage de Mr Paul Troy « Souvenirs » a fait une communication intitulée « La Région ». Nul n'était mieux qualifié que le Président du Conseil Régional pour traiter un tel sujet. Se référant aux données de l'Histoire et de la géographie, au passé, aux réalisations actuelles, notre confrère s'est efforcé de démontrer que l'impératif essentiel était que notre pays se dégage d'un centralisme outrancier par une décentralisation politique qui est une des conditions fondamentales de la décentralisation économique.

Le 14 mai Monsieur Villeneuve a fait un compte-rendu d'une série de 16 communications scientifiques du Docteur Jallate intéressant la gynécologie et l'endocrinologie. Monsieur Frainaud à lu ensuite une communication sur Florian, ce doux poète cévenol dont le lieu précis de sa naissance pose encore une énigme mais dont les Fables assurent à jamais la renommée.

La séance du 28 mai a été consacrée à la réception de Mr le Bâtonnier Marcel Fontaine, élu membre résidant en remplacement de Mr le Procureur Général du Colombier et au cours de laquelle le récipiendaire a prononcé l'éloge de son prédécesseur.

Le 11 juin c'est Mr Villeneuve qui avait choisi comme sujet : « de Nicot à la campagne anti-tabac ».

Je n'en dirai pas davantage. Vous allez avoir le plaisir de l'entendre dans quelques instants.

Monsieur Jo Durand a clôturé le 2ème trimestre en nous entretenant des « Poétesses occitanes du Moyen Age et de nos jours ». Si parmi les plus célèbres certaines, telle Azaïs de Porcairargues, Marie de Ventadour et Germonde de Montpellier ont exprimé leurs entiments à la manière courtoise des troubadours, d'autres par contre telles Castelloza, Tibors, Clara d'Anduze et la comtesse de Dié ne se sont pas gênées pour laisser entendre que leurs sentiments n'étaient pas uniquement platoniques. Parmi les poétesses contemporaines, Mr Durand évoqua Antoinette de Beaucaire, Brémonde de Tarascon, Madame d'Arbaud, Claude Duclos, Philadelphe de Garde,

Jeanne Barthe, Léontine Goirand, Madame Sully André-Peyre, Marcelle Drutel et Henriette Dibon (Farfantella).

La première communication du 4ème trimestre nous a valu le plaisir d'écouter le chanoine Marchand nous parler de « Saint-Charles et des bourgades de Nîmes ».

Cette communication évoque le bi-centenaire de l'église Saint Charles puisque c'est le 23 novembre 1776 que Monseigneur Becdelièvre bénissait l'église construite sur les ruines du « Couvent des pêcheurs ». Le faubourg comptait à l'époque 8.515 habitants. La paroisse était confiée aux Doctrinaires qui se virent déposséder pendant la révolution mais purent reprendre par la suite possession de leurs biens et c'est le père Bonhomme qui fut nommé curé. L'agrandissement de l'église ne fut achevée qu'en 1867. Ne se bornant pas à décrire les étapes de la construction de l'Eglise, Mr le chanoine Marchand s'est efforcé de faire revivre ce petit peuple travailleur, fidèle et parfois « bagarreur » des bourgades donnant à ce faubourg une coloration particulière.

Le 28 octobre c'est Monsieur Maurice Aliger, qui nous a lu une communication sur la « Vaunage et ses oppida ».

Vous allez entendre cet exposé dans un instant.

Le 12 novembre ce furent tout d'abord deux compte-rendus, l'un de Mᵉ Tailhades sur l'ouvrage de Monsieur Georges Martin « La Camargue au temps passé » et l'autre de Monsieur l'Inspecteur Lignières « Quand fleurit l'amandier, les protestants d'Espagne » d'Aimé Bonifas.

Grand spécialiste en la matière, Monsieur Lignières poursuivit son exposé en nous entretenant de « un réformateur scolaire espagnol Jaoquim Costa ».

Cette communication était la suite de celle citée précédemment. Professeur à l'Institut libre d'enseignement, J. Costa s'est efforcé d'inciter les espagnols à se déprendre du passé pour songer au présent et à l'avenir. « Partisan de la plénitude de la culture et de la plénitude de l'alimentation » selon ses propres expressions il a voulu sortir le peuple de la misère pour lui permettre de s'instruire. Sa formule allia un idéal économique et social à un idéal de culture. Ses idées pédagogiques étaient révolutionnaires pour l'époque ; elles sont en

accord de nos jours avec les nôtres : l'école doit se plonger dans la vie — la scolarité doit être prolongée — nécessité de créer des écoles pour adultes — autonomie de l'Université — loisirs — colonies de vacances — gémination de l'enseignement, etc...

A la séance du 26 novembre, après la remise de la médaille de l'Académie à Madame Lasalle, Monsieur Modeste a prononcé l'éloge de son prédécesseur, Monsieur Sablou, et Monsieur Jo Durand a rendu compte du livre de Jean Bernard Elzière relatif à la correspondance échangée entre Marie Félice de Budos, marquise de Porte et le grand Condé.

Le 10 décembre nous avons entendu une communication de Mr Georges Martin « A propos du centenaire des Iles d'Or, Mistral et Nîmes » dans laquelle notre confrère a évoqué principalement les relations du poète de Maillane avec Nîmes.

La dernière séance de l'année 1976 nous a valu l'insigne honneur de recevoir notre Président d'Honneur, Monsieur le Préfet Clément et d'entendre une communication de Monsieur André Nadal intitulée « Cayenne et le Bagne, impressions de voyage ».

Après une description de la Guyane, Monsieur Nadal nous a retracé l'historique de ce département s'attachant plus particulièrement à dépeindre les conditions de séjour des forçats dans ce territoire et à démontrer l'inutilité des travaux effectués par eux, le caractère démoralisant des conditions de vie, se réjouissant de la suppression de cette institution ; il termina cependant par une note optimiste sur les possibilités d'avenir de ce département.

Voilà résumés, peut-être un peu longuement, les travaux de notre Académie pendant l'année 1976.

En somme cette année a été pour notre compagnie une année de travail pendant laquelle elle a prouvé une fois encore que son grand âge ne diminuait en rien sa vitalité.

PROTOHISTOIRE DE LA VAUNAGE

par M. Maurice ALIGER

membre résidant

En janvier 1972, il m'a été donné de vous entretenir de la Préhistoire de la Vaunage, que la Commission des Anciens Présidents a bien voulu, et je l'en remercie, retenir pour figurer dans nos Mémoires.

Au cours de cette communication, nous avions vu que seule la Préhistoire récente avait laissé des témoignages probants en Vaunage ; occupations discrètes au Néolithique moyen et à l'Age du Bronze, présence humaine très marquée au Chalcolithique.

Je vous avais alors indiqué que ce n'était qu'aux « Champs d'urnes », période de transition entre le Bronze final et le Premier Age du Fer, que l'occupation de la Vaunage prenait une tournure nouvelle.

C'est alors que débutait la période des oppidums dont l'importance est capitale pour notre région. Nimes y jouera un rôle important, puisqu'elle deviendra la métropole des Volques Arécomiques, métropole dont il reste peu de traces, la permanence de vie sur le même emplacement en ayant effacé l'essentiel.

En Vaunage, par contre, tout ou presque, est demeuré en place, et l'archéologue y trouve un champ d'expériences pratiquement vierge.

D'ailleurs les deux territoires, limitrophes, ont été, de tous temps, intimement liés.

Avec la période des oppidums commence une occupation humaine de notre contrée qui sera, et j'insiste là-dessus, ininterrompue jusqu'à nos jours.

Pensez que quatre-vingt-dix générations seulement nous séparent des hommes des « Champs d'urnes », les vingt-sept siècles parcourus depuis lors n'étant qu'une période infinitésimale dans l'histoire de l'humanité, dont les découvertes récentes, de plus en plus probantes, reculent les débuts jusqu'à plus de trois millions d'années, avec les ossements de type

« homo » (homo habilis), récemment découverts dans le site ethyopien de Hadar.

C'est vous dire combien ces premiers hommes des oppidums, qui tiennent l'autre bout de la chaîne, sont proches de nous et que nous ne pouvons rester indifférents à la civilisation qu'ils ont forgée, civilisation à laquelle celle que nous vivons est rattachée par des milliers de liens.

Je ne reviendrai pas sur la topographie de la Vaunage, cette vaste cuvette cernée de moyennes collines.

Basses terres fertiles, où coule le Rhôny et où naissent les sources, hauteurs favorables à la défense et riches en plaques calcaires propices à la construction, vastes garrigues giboyeuses, idéales pour le pacage des troupeaux ; les dieux antiques semblent avoir comblé ce territoire de leurs bienfaits.

Entre les vastes plateaux et la plaine d'où ils tirent leur subsistance, les hommes, pendant huit siècles, installeront leurs villages au sommet des crêtes vaunageoles. Et ce seront les sites perchés de la Liquière et de la Font du Coucou, à Calvisson ; de Mauressip, à Saint-Côme-et-Maruéjols ; de la Roque de Viou, à Saint-Dionisy et des Castels, à Nages-et-Solorgues.

L'habitat se déplacera, d'époque en époque, sur ces cinq sites, lesquels forment ce qu'il est convenu d'appeler le gisement protohistorique de Vaunage, qui constitue une remarquable unité archéologique.

Pour plus de clarté, des phases chronologiques ont été établies : Vaunage I (-750-650), Vaunage II (-630-480), Vaunage III (-480-250), Vaunage IV (-250-100) et Vaunage V (-100 à 10 de N.E.).

VAUNAGE I (750 à 650 avant N.E.)

Autant l'occupation de la Vaunage apparaît fluide à l'époque du Bronze classique, autant la civilisation dite des « Champs d'urnes » va la marquer de son empreinte ; elle constituera la première phase chronologique de la Vaunage (-750-650).

C'est ainsi qu'on ne peut pas exclure, sinon une invasion, mais tout au moins une infiltration d'éléments ethniques nouveaux, introduisant en Vaunage une culture marquée d'influences méditerranéennes.

Cette civilisation, qui appartient au « Champs d'urnes Languedocien tardif », est connue sous le nom de Mailhacien I, du nom du site éponyme du Cayla de Mailhac, dans l'Aude ; elle se manifeste dans tout le Languedoc méditerranéen, entre 750 et 650 avant N.E.

Ces nouveaux arrivants vont créer, de part et d'autre de la Vaunage, deux sites perchés, celui de la Font du Coucou, à Calvisson et celui, peut-être le plus vaste du Languedoc, de la Roque de Viou, à Saint-Dionisy. Je ne cite que pour mémoire la station du Roc de Gachone, à Calvisson, où quelques sondages ont donné un matériel typique, mais assez pauvre.

Ces villages, démunis de remparts, sont constitués de cabanes, réparties sans ordre sur le site. Autour d'une aire de 3 m. à 4 m. de côté, tracée à même le sol ou creusée dans le roc, s'élèvent les parois de la cabane, clayonnages faits de branchages et de torchis. C'est plus un abri pour les provisions, la vaisselle et d'autres objets usagers qu'une habitation permanente, l'existence journalière se déroulant certainement à l'extérieur, cependant on y observe quelques foyers d'argile séchée.

Les vases, non tournés, sont de formes simples, urnes et coupes évasées.

A côté de poteries plus grossières, de tradition ancestrale, prennent place des vases plus fins, bien cuits et ornés d'incisions doubles : motifs géométriques, représentations zoomorphes, passant pour représenter des chevaux, et anthropomorphes, dans lesquelles on reconnaît des danses.

Le fer n'a pas encore fait son apparition, le bronze est très rare : deux alènes, une épingle, un anneau.

Les habitants pratiquent l'agriculture, mais sont surtout pasteurs ; dans les fonds de cabanes les ossements d'ovins abondent, on y trouve également de la chèvre, du porc et du bœuf. L'appoint non négligeable de la chasse fournit du cerf, du lièvre, du sanglier.

Ainsi, les deux sites de la Roque de Viou et de la Font du Coucou représentent une époque où les influences des civilisations « Champs d'urnes » et méditerranéennes se fondent dans le creuset languedocien pour former le faciès « Mailhacien I », typique de la transition du Bronze au Fer dans notre région.

On peut dire qu'avec ces deux sites commence réellement, en Vaunage, la « culture des oppida », qui sera appelée à un brillant avenir.

VAUNAGE II (-630 -480 avant N.E.)

La deuxième phase chronologique de la Vaunage (-630 -480) est représentée par des sites voisins, la Liquière et la Font du Coucou, situés l'un et l'autre sur la commune de Calvisson, aux deux extrémités du plateau de la Liquière.

La station dite de la Liquière est perchée au-dessus du hameau de Sinsans, au point culminant de la Vaunage : 218 m.

Ses cabanes sont du même type que celles des « Champs d'urnes », fonds creusés dans le rocher, parois en branches et pisé ; elles étaient groupées en bordure du plateau, aucun rempart ne paraît les avoir défendues.

On peut distinguer, à la Liquière, trois périodes d'occupation, différenciées par les apports méditerranéens qu'on y rencontre. La poterie locale, dans ses formes et ses décors, et malgré la disparition des motifs anthropomorphes et zoomorphes, reste de tradition « champs d'urnes » et subit peu de transformations d'époque en époque.

Au cours de l'occupation la plus ancienne (Liquière I ancien), entre 630 et 600, l'habitat est encore peu étendu. D'emblée, les importations y abondent, elles sont composées, en totalité, de matériel étrusque : amphores ovoïdes de divers types et canthares en « bucchero nero ». A noter une fibule serpentiforme en bronze.

Le deuxième stade d'occupation (Liquière I récent), qui se place entre 600 et 580, paraît succéder à une destruction partielle des constructions antérieures.

Dans certains fonds de cabanes, apparaissent des foyers construits, peut-être rituels, comme paraît l'indiquer la concomitance de vases percés libatoires.

On note toujours d'abondantes importations étrusques, dont de nombreux disques perlés en bronze et de rares apports céramiques venus de Grèce continentale (comme ces deux fragments d'arybales globulaires, originaires de Corinthe) et de la Grèce de l'Est (coupes archaïques et bucchero gris ioniens), auxquels il faut ajouter les toutes premières produc-

tions massaliotes de « céramique grecque d'occident », inspirées par la céramique d'Asie Mineure.

Au cours de l'occupation la plus récente (Liquière II), qui s'étend de 580 à 530, on assiste à une extension de l'habitat.

A la production locale habituelle vient s'ajouter la poterie excisée de la civilisation des tumulus. Les apports étrusques sont en nette régression, ils souffrent de la concurrence des produits de la Grèce continentale (attique à figures rouges) et de la céramique ionienne (amphores et coupes B 2) mais, surtout, de ses imitations, produites par Marseille, qui témoignent de la récente fondation de cette métropole et de l'infiltration, encore discrète, des habiles commerçants phocéens.

C'est donc sur le site de la Liquière que s'amorcent en Vaunage les contacts avec les civilisations de la Méditerranée orientale, contacts limités, il est vrai, à des relations strictement commerciales.

Et si le mode de vie reste aussi traditionnel et rustique, le prestige dont doivent jouir ces lointains voyageurs, représentants de civilisations extrêmement brillantes, marque nécessairement l'esprit des frustes indigènes. S'il est encore interdit de parler d'hellénisation, ces premiers germes civilisateurs préparent de futures moissons.

Pour des raisons qui échappent à l'archéologue, le village de la Liquière est brutalement abandonné, vers 530.

Néanmoins, la vie continue en Vaunage. Un nouvel habitat voit le jour à trois kilomètres de là, près de la Font du Coucou, dont le nom sera donné par les fouilleurs au site, lequel site n'aura qu'une brève existence, de 530 à 480 (Font du Coucou II).

Les fonds de cabanes, les foyers construits et le mobilier local sont la réplique de ceux de la Liquière, cependant la découverte d'une petite nécropole, située sur une terrasse en contre-bas, près de la bergerie Hermet, a permis de mieux connaître les habitants de la Font du Coucou. C'est ainsi que, paradoxalement, le domaine des morts apporte souvent plus que celui des vivants.

De l'ensemble plus important de ce petit « champs d'urnes », seulement trois tombes, bouleversées mais non détruites par la charrue, ont pu être étudiées.

Le vase contenant les restes du mort, incinéré, était placé

dans une fosse (loculus) ; autour de lui, de nombreuses céramiques, dont certaines de luxe. Les objets d'ornement, en bronze, étaient abondants ; l'un des morts portait vingt-deux bracelets-armilles, un autre six ; des fibules sont également présentes.

Que ce soit dans les fonds de cases ou dans les sépultures, on constate que le matériel grec d'Occident, c'est-à-dire les céramiques fabriquées probablement à Marseille ou dans d'autres centres de production de la région du Bas-Rhône, prennent le pas sur les apports grecs (amphores ionniennes et coupes attiques) et les importations étrusques (amphores), de plus en plus rares.

Il faut voir là l'influence prépondérante, au cours de cette deuxième moitié du sixième siècle, de la métropole phocéenne.

Marseille, après un premier demi-siècle d'existence où sa présence est peu marquée en Vaunage (La Liquière), voit à la Font du Coucou s'affirmer un rôle commercial dont l'emprise sera de plus en plus nette au cours des siècles antérieurs.

VAUNAGE III (-480-250 avant N.E.)

Vers 480, nouveau changement de décor, le village de la Font du Coucou, sans raison apparente, est abandonné.

A la même époque, le relais est pris par un nouveau site, celui de Mauressip, sis dans la commune de Saint-Côme-et-Maruéjols.

A mi-chemin entre les deux agglomérations, s'élève une butte-témoin, qui doit peut-être ce nom de Mauressip à sa forme : « mourré », en dialecte vaunageol.

Quatre siècles au moins d'occupation continue vont marquer le piton et sa périphérie ; cette longue présence humaine sera subdivisée en quatre périodes.

Le premier temps (Mauressip I ancien - 480 - 430), voit la continuation de la civilisation observée à la Liquière et à la Font du Coucou.

De rares fonds de cabanes, creusés dans le roc, sur l'étroit plateau du sommet, ont pour seule défense la rudesse des pentes.

Les témoins de l'existence quotidienne qu'on y recueille,

poterie indigène, menus objets en bronze ou en fer, restent traditionnels.

Les seuls changements perceptibles sont représentés par l'évolution de la céramique de luxe, dont le grand centre de production et aussi de diffusion reste Marseille.

Les amphores micacées de Marseille prennent le pas sur de rares amphores étrusques, qui seront les dernières, ainsi que des disques perlés en bronze de même origine, à parvenir en Vaunage.

Par contre, la subdivison chronologique suivante (Mauressip I récent — 430 — 380), va voir s'opérer un renouveau et une mutation vraiment marquants dans la conception de l'urbanisme.

Non seulement le sommet du mamelon, mais, dès lors, la large zone suburbaine qui s'étend au sud et à l'ouest, portent de nombreuses traces d'occupation, qui marquent un essor démographique.

Un changement important est à noter dans le domaine de l'habitation ; c'est très probablement au début de cette époque (vers — 430 — 425), que vont s'élever les premières cases construites en pierres sèches. Elles sont quadrangulaires, ne comportent qu'une seule pièce au sol de terre battue et leur toiture est faite de branchages et de pisé.

C'est là un stade important, car ce mode de construction sera utilisé en Vaunage pendant encore quatre siècles, avec cependant des améliorations de détail dont nous aurons à reparler.

Les échanges économiques avec Marseille se maintiennent à un niveau élevé, alors que le mobilier local subit une évolution notable.

Les formes et les décors des vases se rattachent de plus en plus au groupe culturel bas-rhodanien, dont les créations sont influencées par les techniques de nouveaux arrivants d'origine celtique.

Ce groupe bas-rhodanien que pénètre le rayonnement de Marseille se différencie nettement du groupe languedocien occidental marqué, pour sa part, par les influences ibériques ; leur commune frontière, bien qu'assez fluide, se situant entre la Montagne de la Gardiole et le cours d'eau de l'Hérault.

A noter l'apparition de céramiques attiques à figures rou-

ges (coupes, cratères, peliké, kylix) et l'abondance des amphores micacées massaliètes.

Au début du IVème siècle (380 environ), se forme en Vaunage un nouveau groupement humain. Et il choisit le plateau de la Roque de Viou, à Saint-Dionisy qui, déjà, nous l'avons vu, avait connu une occupation de la civilisation des « champs d'urnes tardifs ».

La montagne de la Roque de Viou avance sur la plaine un éperon calcaire dont les pentes dénudées se relèvent, au sommet, en une falaise verticale.

L'aspect imposant de cette hauteur et la forme de cuvette que présente la Vaunage ont fait naître, dans l'esprit de ses habitants, une légende ; la voici, telle que me la contait mon grand-père.

Dans les temps lointains où la mer recouvrait le creux de la Vaunage, des bateaux venaient accoster à la Roque de Viou. Ils s'amarraient à d'énormes anneaux de fer fixés dans la falaise du sommet, où il est encore possible de les voir, comme vous l'affirmera encore, le plus sérieusement du monde, tout bon Vaunageol.

Le vaste plateau qui coiffe la Roque de Viou bénéficie, grâce à des abrupts, de défenses naturelles suffisantes sur ses faces nord et ouest.

Il n'en est pas de même pour les faces est et sud, mal protégées par le relief.

C'est ainsi que les nouveaux occupants seront contraints de dresser, sur ces deux faces, un rempart qui délimitera une station de type « cap barré ».

Ils élèveront une muraille sinueuse à pierre sèche dont les extrémités se referment en crochets. Epais de deux à trois mètres, ce rempart sera renforcé par des tours rectangulaires, et une porte charretière, protégée par des ouvrages défensifs, sera aménagée dans sa face nord.

Ce rempart est le premier que l'on puisse observer en Vaunage, alors qu'en plusieurs points du Languedoc, on en connaît de plus anciens.

C'est sur une surface relativement plane, défendue d'une part par des abrupts et d'autre part par le rempart, que les nouveaux arrivants vont élever leur agglomération.

Leurs habitations sont des cases de plan rectangulaire, à

pièce unique, aux murs faits de blocs calcaires bien équarris ; ces maisons seront les plus remarquablement élevées pour toute la période protohistorique vaunageole.

Bien que l'extension limitée des fouilles ne permette pas d'en juger définitivement, il est probable que ces habitations étaient disposées au hasard sur toute la surface de l'oppidum et que leur implantation n'avait pas fait l'objet d'un plan d'ensemble.

On a observé, à la Roque de Viou, deux sous-périodes bien marquées, se succédant sans hiatus.

La première va de 380 à 330 (Roque de Viou II ancien), la seconde de 330 à 290 (Roque de Viou II récent).

Au cours de cette seconde période, le mur d'enceinte sera renforcé extérieurement et on pourra noter un réaménagement de l'habitat, avec construction de nouvelles habitations selon une technique de moindre qualité, mais avec division de l'espace interne, ce qui suppose une spécialisation des pièces.

Cette phase est marquée par le précampanien tardif, l'apparition du protocampanien (Atelier des Petites Estampilles) et la fin de l'attique.

Du côté opposé de la Vaunage, l'oppidum de Mauressip continue à prospérer.

C'est au cours du IVème siècle (entre 375 et 350), qu'il faut noter, sur ce site, une étonnante réalisation. Au point culminant de la butte, un vaste espace est aplani, au détriment des habitations préexistantes, arasées.

Une terrasse limitée par un mur de soutènement et de grosses pierres plantées de chant occupe la face sud.

Et c'est au nord de cette terrasse qu'on a implanté une tour monumentale.

Un noyau central carré de 5,50 m. de côté est d'abord élevé ; son parement est composé de moellons en calcaire local, taillés, ajustés, et disposés en couches horizontales, c'est l'appareil pseudo-isodome.

Ce noyau massif est enveloppé, sur ses quatre faces, par un parement d'apparat. Sur le sol est posée une première assise de blocs, moulurés sur la face nord ; au-dessus, s'étageaient plusieurs assises, dont trois seulement ont été conservées.

Tous ces blocs sont en mollasse burdigalienne de la proche

vallée du Vidourle ; ils ont été d'abord sciés, puis épannelés. Bien ajustés, ils constituent un parement isodome de type hellénistique. Quoique de tailles moindres, ces blocs peuvent être comparés à ceux des magnifiques enceintes de Saint-Blaise, de Marseille (place de la Bourse), ou d'Olbia (Var), qui sont d'ailleurs de même époque, mais c'est le seul exemple connu en Languedoc.

Cette tour carrée, qui atteint 8,25 m. de côté, est parfaitement isolée. Il semble qu'il s'agisse d'une tour-trophée autour de laquelle avait été établie une large terrasse, les habitations qui entourent elles-mêmes cette terrasse respectant l'orientation de l'ensemble.

Cette réalisation globale procède donc d'un plan d'ensemble ; nous assistons là au premier essai d'urbanisme réalisé en Vaunage.

Le mamelon de Mauressip et l'organisation architecturale du sommet font penser à une acropole, sans que cela résolve pour autant la destination exacte de la tour, d'un type encore inédit en France.

Tout au long de ce IVème siècle, le mode d'existence est pratiquement identique sur les deux oppida de Mauressip, au nord de la Vaunage, et de la Roque de Viou, au sud.

Le matériel archéologique que recueillent les fouilleurs confirme les progrès, déjà notés à Mauressip à la phase précédente, d'une orientation dont le caractère bas-rhodanien va s'affirmer au cours de ce siècle dans la poterie locale et la céramique pseudo-ionienne à décor géométrique.

On constate l'apparition de rares graffiti en caractères grecs et, surtout, celle de la monnaie.

Ce sont de petites oboles émises par Marseille, d'abord à Mauressip, avec de très rares exemplaires, magnifiques, où l'Apollon est tourné vers la droite, puis, dans la deuxième moitié du IVème siècle, c'est un nouveau type avec l'Apollon à gauche, dont, notamment, six exemplaires ont été recueillis à la Roque de Viou.

Bien que rares, ces petits disques d'argent marquent, sinon une révolution, mais tout au moins une évolution dans les relations commerciales. Aux échanges denrée contre denrée va se substituer l'échange denrée-monnaie, sans que le troc traditionnel soit abandonné pour autant. Et la Vaunage

passera ainsi, lentement, du stade pré-monétaire à ce stade monétaire dont nous sommes les lointains héritiers.

Dans certaines habitations des oppida de la Roque de Viou et de Mauressip, on notera la présence, au cours du IVème siècle, de foyers décorés.

Or, que ce soit aux VIIIème / VIIème siècles (La Roque de Viou), ou au VIème siècle (La Liquière) on connaît l'existence de foyers construits, non décorés. Ces foyers construits sont composés, de la base au sommet : d'un lit de pierraille ou de vases écrasés, d'une couche d'argile séchée et d'une surface cuite, lissée.

La seule différence entre ces premiers foyers et ceux de la Roque de Viou et de Mauressip repose sur la présence, sur les foyers de ces deux derniers sites, d'une décoration obtenue par la technique de l'excision.

Les deux foyers dont la décoration est la plus complète proviennent de la Roque de Viou, où ils ont été découverts en place.

Leur forme est celle d'un carré outrepassé.

Le décor du premier est composé de trois éléments : une frise extérieure faite d'une grecque à double trait, une frise intérieure dessinant un méandre complexe, un rectangle aux angles échancrés, à double trait, rappelant une croix de Malte. Au centre de ce rectangle est une plage nue et lissée.

La surface du second foyer est décorée de trois grecques en registre enserrant une plage centrale rectangulaire nue et lissée.

Peut-être arbitrairement, on a pris l'habitude d'associer ces foyers décorés à des chenets en terre cuite et à des vases percés avant cuisson et, en conséquence, de les dénommer « autels-foyers ». Partant de ces « ensembles votifs », on a imaginé un culte domestique en rapport avec les pratiques méditerranéennes.

Une étude récente s'appuyant surtout sur les trouvailles faites en Vaunage, amène ses auteurs à être plus prudents sur l'interprétation cultuelle que l'on a donné de ces foyers décorés.

Dans l'état actuel des connaissances, ils estiment « que l'étude objective des « autels-foyers » ne permet pas de conclure à une fonction religieuse qui s'imposerait comme une évidence ».

Ajoutons que des foyers, à nouveau non décorés, seront encore présents au IIIème siècle, à Nages, qui donnera, de même que Mauressip et la Roque de Viou, de nombreux chenets.

Alors que l'existence se poursuit à Mauressip jusqu'au Ier siècle avant N.E., où la civilisation gallo-romaine prendra sans heurt la relève, toute vie paraît cesser à la Roque de Viou vers 280-270.

C'est dans ce même laps de temps que l'on peut observer, à Nages, les débuts d'une occupation humaine.

Il est évident que nous sommes en présence d'un transfert de population, transfert qui ne s'est pas effectué brusquement ; les fouilleurs de la Roque de Viou estiment qu'il y a eu, au cours de la décennie 280-270, coexistence à la Roque de Viou et à Nages, ces dix dernières années étant marquées à la Roque de Viou par une décroissance de l'occupation, alors que les traces humaines relevées à Nages ne sont encore que discrètes.

Il est probable qu'avant de quitter le site bien défendu de la Roque de Viou, ses occupants ont jugé bon d'édifier, au préalable, un rempart à Nages. De ce premier ouvrage de défense, coupé par les remparts postérieurs, ne subsistent que des tronçons ; ses courtines sont constituées de trois éléments juxtaposés qui atteignent en un point 7,50 m. d'épaisseur.

Pour quels motifs les habitants de la Roque de Viou ont-ils décidé de se transporter, armes et bagages, à Nages ? Proximité d'une excellente source ? Désir de se rapprocher des terrains cultivables et de la voie Héracléenne ? Impératif religieux ? Apport de nouvelles populations ?

Autant d'hypothèses, dont peut-être aucune d'elles n'est valable ; une seule certitude, l'oppidum de la Roque de Viou n'a pas été abandonné à la suite de combats ou de destruction violente.

Sur de nombreux points, des sols et des foyers appartenant aux niveaux les plus profonds de l'oppidum de Nages ont livré un matériel archéologique que les éléments importés permettent de dater avec exactitude ; elles sont italiques (vases à vernis noir de l'Atelier des petites Estampilles) et massaliotes (céramique pseudo-ionienne tardive et amphores micacées).

Les céramiques recueillies, qu'elles soient indigènes ou

d'importation, sont pratiquement identiques à celles des niveaux supérieurs de la Roque de Viou.

On note la présence de foyers construits à surface lissée et de chenets dont la décoration est moins riche qu'antérieurement.

Chose curieuse, aucune structure bâtie, pouvant se rattacher à cette première occupation du plateau des Castels n'a été observée.

On peut supposer que les constructions urbaines ont été détruites par les bâtisseurs de la ville postérieure. On peut aussi émettre l'hypothèse que les premiers occupants s'étaient contentés de campements en matériaux périssables. Le doute persiste, mais il est probable qu'une solution sera apportée à ce problème quand des fouilles seront entreprises aux abords immédiats du rempart initial.

Cette première occupation sera de courte durée, elle s'étendra de 280-270 à 250 environ, ce sera Nages I.

VAUNAGE IV (-250 -100 avant N.E.)

De toute autre importance et de toute autre durée sera la phase suivante : Nages II.

A une quarantaine de mètres en retrait de l'enceinte de Nages I, un nouveau mur de défense sera élevé et, à l'intérieur de son périmètre, une véritable ville sera construite.

Le rempart de Nages II aura une épaisseur constante de 6,00 m. ; il sera constitué de deux murs accolés (le *murus duplex*), épais chacun de 3,00 m., ce procédé étant destiné à donner à l'ensemble une meilleure cohésion et, par là, une plus grande solidité.

La face extérieure de son angle nord-ouest a été dégagée, ces dernières années, sur plus de cent mètres de longueur.

Contre l'arrondi de cet angle, une énorme tour a été construite. Sur un noyau central massif et parementé, on a plaqué une solide couronne.

Cette tour est du type dit « à pédoncule », c'est-à-dire un rectangle à l'extrémité arrondie.

Côté ville, on accédait à son sommet, où une étroite plateforme a été retrouvée, par un escalier dont sept marches ont été dégagées.

Située au point névralgique de la défense (angle du rempart, point d'arrivée du chemin de desserte de l'oppidum), cette tour monumentale est surtout un ouvrage défensif, mais elle a pu également servir au guet et à une signalisation par feux.

Sa situation et sa structure sont comparables à celle de la tour indigène qui précéda la Tourmagne et dont l'empreinte est nettement apparente sous la chape de pierre et de mortier dont l'enveloppèrent les Romains. Un ouvrage semblable a été dégagé sur l'oppidum d'Ambrussum.

Il semble que la fonction éminente qu'assurent, dans la défense, ces tours d'angle, et leur emplacement au point culminant de la hauteur qui les porte (pensons au culte des sommets), aient été à l'origine de certaines pratiques religieuses.

C'est, pour la Tourmagne, la présence de la statue indigène plantée dans un cadre de dalles verticales, dont les fouilles de 1961 ont amené la découverte.

Aussi, les Romains, lors de la construction de leurs remparts, ont non seulement respecté cette statue, mais ont également épargné la tour indigène, en raison, certainement, de la sacralisation antérieure de ce monument.

En ce qui concerne la tour de Nages, son dégagement a amené la découverte, en 1967, d'un petit autel votif anépigraphe. Les fouilles de 1976 ont permis de recueillir, au pied sud de la tour, cinq nouveaux autels votifs, eux aussi anépigraphes, et une centaine de petits vases votifs.

Leur emplacement laisse supposer que ces divers objets étaient placés au sommet de la tour, avant d'être ensevelis sous ses décombres.

La présence de ces objets votifs indique, ici comme à Nimes, qu'en sus de leur rôle militaire, ces tours monumentales revêtaient un caractère religieux.

D'autres tours, moins importantes, complétaient la défense du rempart de Nages II. A l'heure actuelle, cinq d'entre elles ont été dégagées ou repérées. Comme la tour d'angle, elles sont plaquées au rempart ; comme elle, elles sont de forme dite « pédonculée », mais elles devaient être moins élevées et leur noyau central, massif et bien parementé, n'est pas renforcé par une couronne extérieure.

L'espacement entre elles, d'axe en axe, est de vingt mètres en moyenne.

Ce puissant système de défense protégeait une ville dont une partie seulement a été dégagée.

Cette cité ne doit rien au hasard, elle n'est pas, non plus, une création continue. Il s'agit d'une ville fondée à partir d'un plan préétabli, tenant compte d'impératifs d'urbanisme : choix d'un terrain en légère pente et orienté au sud, division de ce terrain en îlots parallèles de largeur égale, établissement de rues rectilignes, elles aussi d'égale largeur, construction de caniveaux et de collecteurs...

Une telle organisation est, à l'heure actuelle, unique en Gaule. La ville de Nages se caractérise par la rigueur avec laquelle le plan d'ensemble a été réalisé ; c'est en cela que réside son originalité dans le monde gaulois.

Le dessin de la *polis* d'Entremont est celui qui se rapproche le plus de celui de Nages, mais il comporte de nombreuses irrégularités (îlots peu géométriques, rues pas toujours parallèles, habitations disparates...)

Nous ignorons tout de la ville grecque de Marseille et des colonies qu'elle essaima tout au long des côtes provençales et languedociennes, mais il est probable que le plan de Nages n'est que l'adaptation du plan de l'une ou l'autre de ces cités, que les Phocéens n'avaient pu concevoir qu'à l'image des villes de leur patrie d'origine, l'Ionie.

Peut-être faut-il également tourner les yeux vers l'Italie du sud où le plan des villes grecques, mieux connu, est comme une préfiguration de celui de Nages.

En résumé, nous pouvons dire que ce plan d'ensemble est, dans sa conception, très « méditerranéen ».

Il n'est pas du type dit « en damier », que l'on peut observer à Entremont et qui comprend des rues transversales à angle droit, inconnues à Nages, où les îlots forment de très longs rectangles.

Ces rectangles ont une largeur moyenne de 4,50 m., ce qui ramène la largeur habitable des cases à 3,70 m. environ, alors que les rues qui les desservent ont une largeur moyenne de 5,00 m.

Cette disproportion de la largeur des rues, quand on la compare à celle, étriquée, des habitations, pourrait s'expli-

quer par le fait que les constructeurs de Nages II aient pris pour modèle une grande cité où la circulation était plus intense qu'à Nages ; nous verrons d'ailleurs que leurs successeurs corrigeront cette anomalie.

Autre fait remarquable ; à l'origine, toutes les habitations étaient de même surface, nous avons vu qu'elles étaient très étroites, par contre elles sont relativement longues, 7,50 m. hors tout, pour une longueur habitable de 7,00 m. en moyenne.

Cette répartition des surfaces entre les habitations relève d'un principe égalitaire, communautaire, pourrait-on dire ; un tel souci ayant son origine dans le monde hellénique, et dans lui seul.

Il faut enfin remarquer le décalage existant entre l'orientation du rempart et celle de la ville, qui se présentent comme deux réalisations indépendantes l'une de l'autre, sauf sur un point : le tracé de la façade nord de la ville est oblique par rapport à son axe général, et ce, en vue de ménager une plus grande surface à la place qui sépare la ville de la tour principale et de rendre plus aisé l'accès à l'angle du rempart, point névralgique de la défense.

Ce principe de l'indépendance du rempart par rapport à la ville qu'il protège est lui aussi d'origine grecque et, plus précisément, ionien.

Si les remparts et l'habitat de Nages II sont fortement marqués par l'influence hellénique dans leur conception, il en va tout autrement dans leur réalisation.

Les techniques traditionnelles présentes à Mauressip, puis à la Roque de Viou se perpétuent, aussi vivaces, à Nages :

— murs de défense et d'habitation essentiellement en pierres calcaires prélevées sur place et utilisées sans aucun liant ;

— toitures des cases en matériaux périssables (roseaux ? chaume ? branchages ?), liés au pisé ou au torchis ;

— sols des maisons et des rues en terre battue, les sautes de rochers étant comblées pour offrir des surfaces relativement planes.

Enfin, comme par le passé, l'habitation est constituée par une seule grande pièce, sans aménagements intérieurs.

Au cours de la première phase de Nages II (Nages II ancien), qui s'étendra de 250-240 à 175, environ, le mode de vie va rester, lui aussi, traditionnel.

La poterie indigène ne variera ni en quantité, ni en qualité ; elle représente 85 % de la poterie recueillie. Les autres objets (armement, outillage, ornement...) ne subissent pas de changements notables. Les foyers construits, non décorés, sont toujours présents, ainsi que les chenets, dont la qualité et l'ornementation sont de moins en moins soignées.

Les apports extérieurs sont constitués, comme au stade précédent, par des importations italiques (vases à vernis noir : précampanien, protocampanien et campanien A ancien ; premières amphores italo-grecques) et également massaliètes (derniers vases pseudo-ioniens, amphores micacées) auxquelles il faut cependant ajouter quelques vases de la « côte catalane » et de très rares poteries de la Gaule centrale.

A noter la plus ancienne des monnaies recueillies à Nages : une obole de Marseille ; cette rareté du numéraire étant étonnante, mais pouvant tenir aux hasards de la fouille.

Ainsi, la révolution radicale qu'a constitué le tracé de la ville de Nages II ne bouleversera pas les mœurs domestiques des indigènes, dont l'existence ne sera pas influencée, ou très peu, par le cadre nouveau.

La création globale de la ville et du rempart de Nages II fournit une précieuse indication sur la situation politique (au sens strict du terme) du groupement humain auquel était destiné ce nouvel habitat.

Une telle réalisation ne se conçoit pas sans la présence d'un pouvoir central capable non seulement de le concevoir, mais aussi de l'imposer. Et l'on ne peut s'empêcher de penser à la domination d'une caste dirigeante possédant un niveau de culture assez élevé pour adopter un plan d'essence grecque, mais restant traditionnaliste en ce qui concerne sa mise en œuvre.

Amorcée avec des réalisations architecturales comme la tour-trophée de Mauressip et le rempart de la Roque de Viou, l'hellénisation de la Vaunage trouve son épanouissement à Nages et c'est seulement en cette moitié du IIIème siècle que se réalise ce que l'on désigne sous le terme de « syncrétisme gallo-grec ».

L'opinion générale veut que la pénétration en Languedoc du peuple celte des Volques Arécomiques se situe vers le milieu du IIIème siècle, époque qui coïncide avec la création de

Nages II. Et une question se pose : peut-il y avoir corrélation entre ces deux événements ? Cela paraît improbable, et pour plusieurs raisons.

Quand on connaît le dessin anarchique des agglomérations de la Celtique, il paraît aventureux de penser que les éventuels envahisseurs « gaulois » aient pu apporter un plan aussi élaboré dans leurs chariots.

Nulle part en Vaunage, que ce soit à l'oppidum de Mauressip, qui continue à prospérer, ni à celui de Nages, n'ont été relevées des traces de combats ou d'incendies généralisés.

De plus, nous l'avons vu, aucun changement n'intervient dans le mode de vie domestique des occupants de la nouvelle ville ; la poterie usuelle, qui constitue le témoin le plus significatif, conserve son caractère bas-rhodanien, quant aux importations, leurs centres de diffusion ne varient pas, Marseille et, de plus en plus, l'Italie.

Dans le domaine religieux, l'autel-foyer lisse et le chenet votif continuent à être présents.

Tout fait penser à la lente évolution, sur place, de populations indigènes stables. Nages II apparaît donc comme l'aboutissement d'une culture régionale, que des contacts de plus en plus étroits avec de riches civilisations méditerranéennes ont fait passer du stade encore bien fruste des « champs d'urnes » à une véritable hellénisation.

La coupure chronologique suivante de Nages II s'étend de 175 à 100 (Nages II récent). Ses débuts sont marqués par une extension considérable de l'aire habitée, qui se manifeste sur trois points.

L'une de ces réalisations consiste à augmenter la largeur des îlots de la ville initiale.

Pour réaliser cette vaste opération, on emprunte sur le tracé des rues qui, nous l'avons vu, atteignaient 5,00 m. de largeur. Un cordeau est tendu à 2,50 m. de la façade sud-ouest des îlots, et une nouvelle façade est construite sur cet alignement. De ce fait, la rue n'a plus que 2,50 m. de largeur, alors que toutes les habitations passent de 4,50 m. de largeur à 7,00 m. en moyenne.

Les grandes cases à pièce unique disparaissent donc ; le mur de façade d'origine peut être conservé ou arasé, d'autres cloisons peuvent être élevées, ainsi chaque habitation se

trouve, généralement, divisée en deux pièces et voit son espace intérieur presque doublé.

Cet agrandissement des habitations au détriment de la largeur des rues est général ; les quatre îlots mis partiellement au jour présentent la même organisation.

Ainsi donc, comme cela s'était passé pour la construction de la ville de Nages II, son agrandissement a fait l'objet d'une décision d'urbanisme prise au plus haut niveau hiérarchique.

Là aussi on retrouve la présence d'une autorité placée à la tête de la cité et possédant le pouvoir de faire réaliser des aménagements urbains d'ensemble.

Il en est de même pour la seconde des réalisations touchant à l'extension de l'habitat. Il s'agit de la construction, datant également des alentours de 175, d'un quartier protégé par un nouveau rempart. Ce mur de défense se dirige d'abord vers l'ouest, puis tourne en direction du sud pour revenir enfin vers l'est, de façon à englober tout le secteur sud-ouest du plateau des Castels.

Il est épais, lui aussi de 6,00 m. ; nous ignorons s'il était muni de tours, seul un contrefort a été retrouvé à son angle sud-ouest.

Dans ce nouveau secteur, ainsi protégé, un quartier est créé. Une longue rangée de cases accolées à la courtine ouest du premier rempart de Nages II a été dégagée ces dernières années. Elle est desservie par une rue rectiligne nord-sud, large de 3,00 m.

De l'autre côté de la rue, un vaste bâtiment a été dégagé et, sur plusieurs points de ce nouveau secteur, d'autres cases ont été fouillées ou repérées. Il se pourrait que certaines des cases mises au jour dans ce quartier aient donné asile à des artisans ; certains dispositifs (deux fours à pains ou à galettes) et la trouvaille d'outils (pince de forgeron, burin, aiguisoirs) le laissent supposer ; en outre une grande pièce a été utilisée comme entrepôt.

Cet agrandissement de l'habitat marque non seulement une extension de la population, mais aussi le désir de ménager un quartier partiellement réservé à l'artisanat.

Ainsi donc, vers 175-150, toute la moitié sud du plateau des Castels va être habitée.

Peu après, entre 150 et 125, un nouveau mur de défense sera élevé ; il constituera la troisième réalisation d'urbanisme de la période de Nages II récent. La moitié nord du plateau, jusqu'alors inoccupée, sera enveloppée par une muraille de 300 m. de longueur, qui viendra se souder aux angles nord-ouest et nord-est du rempart déjà en place.

La superficie ainsi englobée est de deux hectares, ce qui porte alors la superficie totale de l'oppidum à plus de quatre hectares.

Dès lors, l'angle nord-ouest de ce nouveau mur de défense se trouvera en contact avec la langue de terre qui réunit le plateau de la Roque de Viou à celui des Castels.

Sur cette langue de terre aboutit le chemin d'accès qui se divisera en autant de branches qu'il y aura d'accès à la place forte, c'est-à-dire trois.

L'horizontalité de la langue de terre et la présence de ces trois entrées, larges de 1,40 m., va créer un point faible dans la défense.

On y suppléera en accolant, à l'angle même du rempart, une puissante tour qui sera encadrée, à l'est et à l'ouest, de deux autres tours semblables.

Des habitations seront construites contre la face interne de ce nouveau rempart, mais il semble que ce récent secteur n'a pas connu une occupation aussi intense que le secteur sud, le plus ancien.

C'est d'ailleurs dans ce dernier secteur, le seul fouillé, qu'ont été recueillis tous les témoins relatifs à la deuxième phase de Nages II, qui rappelons-le, s'étend de 175 à 100.

Ce matériel archéologique diffère sensiblement de celui de la première phase. D'Italie proviennent une moitié des amphores recueillies (type républicain), quantité de vases campaniens de style A et quelques olpes. En provenance de Marseille, on note des amphores, qui représentent l'autre moitié de cette sorte de récipient, des mortiers à pâte micacée, de très rares oboles et les premiers petits bronzes à l'Apollon et au taureau.

Les objets divers se multiplient : fibules et ustensiles de bronze, outils et clous en fer, bracelets en pâte de verre...

Les foyers construits ont complètement disparu, les chenets sont plus rares et de qualité médiocre.

La poterie non tournée conserve son caractère bas-rhodanien.

Certaines poteries grossières, à parois peignées, sont fabriquées sur place, ainsi que l'atteste la découverte contre la courtine nord du rempart, près de la tour monumentale, de deux fours de potiers superposés. Le four supérieur, le plus récent et le mieux conservé, était bâti en pierres sèches, son foyer et une partie de sa sole ont été retrouvés ; la partie supérieure paraissait être en calotte.

Les cendres du foyer contenaient encore quelques fragments de poteries indigènes, ratés de cuisson ou résidus de la propre fabrication de ce four.

Au cours des vingt dernières années de la période que nous venons de décrire, la fouille donne l'impression d'un déclin. Certaines destructions, suivies de reconstructions, tout comme les coupures enregistrées dans certaines stratigraphies peuvent faire penser à une destruction partielle de la ville, dont la cause nous échappe. Faut-il y voir une conséquence de la mainmise des Romains sur le Laguedoc ?

VAUNAGE V (100 avant J.C. — 10 après J.C.)

C'est vers 100 avant N.E. que débute la dernière phase d'occupation de l'oppidum de Nages et, partant, la dernière coupure chronologique de la Vaunage.

Au cours du siècle qui voit se dérouler cette phase (Nages III), l'habitat ne subira pas des extensions et des modifications de l'ampleur de celles enregistrées au cours de la période précédente, cependant certains signes laissent présumer que la ville, en ce dernier siècle d'existence, a fait éclater son rempart sud et envahi les pentes qui dominent le village actuel.

Dans l'habitat de sommet, on notera la mise en place de cloisons destinées à mieux spécialiser l'espace intérieur de quelques habitations et, surtout, le remodelage de la partie d'un îlot en vue de doter la ville d'un temple.

Tout au long de la période comprise entre 100 et 70 (Nages III ancien), la ville connaît une prospérité jamais atteinte.

Les importations italiques (amphores républicaines, céramique campanienne de style A et de style B. olpes en terre jaune) se multiplient.

Cependant une moitié du numéraire provient de Marseille, sous forme de petits bronzes, alors que l'autre moitié est constituée par un type de monnaie d'un intérêt régional non négligeable.

C'est l'apparition du monnayage nimois, avec la série dite « au sanglier ». Le style en est gallo-grec. Grecs sont en effet l'Apollon du droit et les caractères de la légende, gaulois sont le sanglier du revers et la forme de la légende : NAMA SAT.

La poterie indigène est plus que jamais abondante, mais le style et la qualité du plus commun des modèles, l'urne, s'abâtardissent.

La deuxième phase chronologique de l'ultime période d'occupation s'étend de 70 à 30 avant N.E. (Nages III moyen).

Elle débute par la construction d'un édifice que nous avons baptisé *fanum*, en l'interprétant comme un lieu de culte ; pour l'édifier, on a fait place nette en rasant une partie de l'îlot XIII.

C'est donc vers 70 avant J.C. que sera élevé ce monument, long de 11,50 m., large de 9,00 m. et que précède, vers le sud, une large terrasse.

Il se compose de deux rectangles emboîtés l'un dans l'autre ; le petit rectangle intérieur étant cerné par une galerie que limite le grand rectangle extérieur.

Ce qui reste de sa façade sud et de sa face est, très détruites, peut permettre d'y voir une colonnade en angle droit, composée de quatre piliers, reposant chacun sur un dé cubique. Les trois piliers sud, dont un seul fragment nous est parvenu, étaient plus massifs que le pilier est, conservé dans toute sa longueur, soit 2,42 m.

Les murs sont élevés en pierres sèches, leurs parements remarquablement ajustés, les chaînages d'angles impeccablement dressés, les jambages, où alternent lancis et piédroits, habilement élevés.

En tout cela, ils contrastent avec les murs des habitations voisines, à la construction desquels on a apporté moins de soins.

Un bloc parallélépipédique, en mollasse burdigalienne, mouluré sur deux de ses faces et dont la face supérieure présente une gorge, a été recueilli presque en surface ; il devait faire partie de l'entablement de l'édifice.

La toiture du *fanum* était de technique romaine : *tegulae* et imbrices reposant sur une forte charpente en sapin dont plusieurs énormes clous ont été retrouvés.

En résumé, un édifice de plan rectangulaire en pierres sèches, présentant au sud un portique fait de trois piliers monolithiques, avec retour vers l'est ; une couverture en bâtière « à la romaine » recouvrant le tout. Au centre, un espace rectangulaire, interprété comme une *cella* autour de laquelle s'inscrit une galerie, peut-être processionnelle.

Une lacune : aucun objet cultuel n'a été retrouvé en fouille. Seules sa forme, très typique, son isolement par rapport aux maisons voisines, le soin particulier apporté à sa construction, nous ont autorisé à voir dans ce bâtiment un temple rustique, mais sans certitude absolue.

Pour en terminer avec cet édifice, ajoutons qu'il périra dans un incendie aux toutes premières années de notre ère.

Restons dans le domaine religieux. En 1900, un puissant bloc de mollasse fut retrouvé près de la source, au pied de la colline.

Sa face principale présente, sous une lourde corniche moulurée, deux chevaux libres, l'un trottant, l'autre galopant et deux « têtes coupées », vues de face, sans cou, à la chevelure godronnée et aux tresses pendantes. La face postérieure est ornée d'une rangée de feuilles d'eau reposant sur un bandeau chanfreiné.

C'est, manifestement, le linteau d'un édifice religieux que son décor rattache au culte bas-rhodanien des « têtes coupées », qui a donné lieu à une floraison d'œuvres originales, de Roquepertuse à Nages, en passant par Entremont, Glanum et Nimes.

Nous avons cru devoir rattacher ce linteau à un temple élevé près de la source, dont ce serait d'ailleurs la seule trace.

Le demi-siècle allant de 70 à 30 avant N.E. est encore une période d'abondance pour l'oppidum. Je n'en veux pour preuve que la circulation monétaire.

Plus de 130 monnaies ont été recueillies en cours de fouille, dont les exemplaires de Marseille (drachmes, oboles, moyens et petits bronzes), et leurs imitations, représentent la moitié des trouvailles ; encore un quart est composé d'exemplaires de la République romaine, de monnaies gauloises et de « non

identifiées », le dernier quart étant constitué par le numéraire nimois, lequel se compose de petits bronzes « au sanglier », de monnaies à légende NEM COL (obole au « buste casqué », petits bronzes « à la Colonie sacrifiant ») et Volque Arécomique, comprenant des petits bronzes « au demos » et « à l'aigle ». Dans ce numéraire régional, on peut inclure un type bien particulier de « monnaies « à la croix » et quelques « potins » dits « aux croissants ».

La toute dernière coupure chronologique s'étend de 30 avant J.C. à 10 de notre ère (Nages III final), elle marque l'époque d'abandon de l'oppidum.

Les témoins d'occupation s'y font de plus en plus rares.

On constate une évolution dans le matériel céramique. La poterie indigène faite à la main cède la place à une céramique tournée de style « gallo-romain précoce ». Les premiers vases sigillés italiques font leur apparition, ainsi que des gobelets à parois fines.

Les monnaies, beaucoup plus rares qu'au stade précédent, sont toujours en majorité massaliètes ; il faut y ajouter les séries gauloises, romaines et nimoises. Parmi ces dernières, signalons quelques as coloniaux à légende COL NEM, dont les trois types classiques sont représentés.

Pour la cité si vivante voilà quelques lustres, c'est la décadence.

Les habitations sont délaissées, une à une ; les derniers signes d'occupation laissent à penser qu'un reste de vie s'est concentré dans le *fanum* et ses alentours, ainsi qu'aux environs de la tour centrale ; enfin le lieu de culte périra dans les flammes aux toutes premières années de notre Ere.

Dès le principat d'Auguste, une villa gallo-romaine a été créée au pied des Castels, près de la source, des terres arables et de la route de plaine, cette voie de Nimes à Lodève, qui laissera un pont à trois arches entre Nages et Calvisson.

C'est vers cette exploitation agricole que, peu à peu, descendront les habitants de la vieille cité indigène.

Vidée de toute substance humaine, la ville ira vers sa destruction. Dans ses ruines se matérialisera la mort de cette « civilisation des oppida », qui avait atteint, à Nages, la plus étonnante des réussites.

*

Résumer en quelque vingt pages les huit cents ans d'existence de la protohistoire de la Vaunage est une gageure.

J'ai essayé, dans cette trop brève synthèse, de vous en communiquer l'essentiel.

Cette civilisation autochtone présente, sur cinq sites et au cours de huit siècles, une remarquable unité.

Cette unité dans l'espace et dans le temps s'explique par la stabilité du peuplement.

Certes, la dissemblance existant entre les fonds de cabanes primitifs des « champs d'urnes » et la cité « moderniste » de Nages pourraient faire penser à des bouleversements ethniques.

Il n'en est rien. Que le cadre d'existence soit le cercle de clayonnages ou la maison quadrangulaire à plusieurs pièces, le mode de vie domestique est pratiquement inchangé, une même civilisation agro-pastorale constituant le fondement d'une société qui se perpétue dans les limites d'une même région.

L'hellénisation, attestée dès la fin du VIIème siècle, sera lente à pénétrer les mœurs.

D'abord strictement commerciale, elle se manifestera, dès le IVème siècle, sur l'habitat (maisons et remparts en pierres sèches), avant de connaître, au IIIème siècle, son aboutissement dans l'urbanisation de l'exemplaire cité de Nages II, la poliorcétique et l'art, surtout sculptural.

La mainmise de Rome, vers 121, ne paraît pas avoir d'influence immédiate sur l'ordre établi ; le siècle qui s'écoulera entre cette date et les débuts de la décadence de Nages sera, au contraire, marqué par une évidente prospérité.

Mais, quand débutera notre ère, la romanisation aura enfin raison de l'attachante civilisation des oppida.

Et cette originale culture gallo-grecque, que sept siècles d'indépendance avaient forgée, ira se diluer, se perdre, dans une tentaculaire et étouffante romanité.

BIBLIOGRAPHIE

M. ALIGER, **Une page d'histoire locale : Nages et son oppidum,** dans **Les Nouvelles du 3e Arrondissement (S.N.C.F.)** n. 1, Janvier-Février 1963, p. 4 et 10.

M. ALIGER, **L'oppidum de Nages, rapport de fouilles, années 1959,** dans **Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Beaucaire (Bulletin S.H.A.B.)** n. 10, 1963, sans pagination.

M. ALIGER, **Découvertes en plaine de Nages,** dans **Bulletin de l'Association Archéologique du Lycée de Nimes, I,** 1963, p. 11-13.

M. ALIGER, **Nages a inauguré son Musée d'Archéologie, le 3 novembre 1963,** dans **Les Nouvelles... (S.N.C.F.)** n. 7, Janvier-Février 1964, p. 4.

M. ALIGER, **Oppidum de Nages : l'enceinte, les fouilles, le Musée,** publication ronéotypée de la **Société d'Histoire et d'Archéologie de Beaucaire,** 1964, non paginée.

M. ALIGER, **L'oppidum de Nages, rapport de fouilles, année 1960,** dans **Bulletin S.H.A.B.,** n. 11, 1964, sans pagination.

M. ALIGER, **L'oppidum de Nages, rapport de fouilles, année 1961, 1,** dans **Bulletin S.H.A.B.,** n. 12, 1964, sans pagination.

M. ALIGER, **L'oppidum de Nages, rapport de fouilles, année 1961, 2,** dans **Bulletin S.H.A.B.,** n. 13, 1964, sans pagination.

M. ALIGER, **L'oppidum de Nages, rapport de fouilles, année 1962,** dans **Bulletin S.H.A.B.,** n. 15, 1965, sans pagination.

M. ALIGER, **Les inscriptions latines du Musée de Nages,** dans **Bulletin S.H.A.B.,** n. 14, 1965, sans pagination.

M. ALIGER, **Oppidum de Nages : fouilles récentes, création d'un musée,** dans **Touring Plein Air, Touring-Club de France,** n. 201, 1965, p. 228-229 et 251.

M. ALIGER, **Notes sur les monnaies gauloises à la Croix recueillies à Nages (Gard),** dans **Ogam,** XVII, 3-6, 1965, p. 235-241.

M. ALIGER, **L'agglomération préromaine de l'oppidum de Nages (Gard),** dans **XXXVIIe et XXXVIIIe Congrès (Limoux, 1964, Nimes, 1965) de la Fédération Historique du Languedoc Méditerranéen et du Roussillon,** 1966, p. 99-107.

M. ALIGER, **Monnaies antiques du site de Nages (Gard),** dans **XXXIXe Congrès (Montpellier 1966) de la Fédération Historique du Languedoc Méditerranéen et du Roussillon,** 1967, n. 85-94.

M. ALIGER, **Nages (Gard), Des origines à la fin de l'Ere antique,** dans **Celticum XVI, Supplément à Ogam,** n. 114, 1967, p. 1-63.

M. ALIGER, **La sculpture préromaine en Languedoc Méditerranéen,** dans **Les Nouvelles... S.N.C.F.,** n. 35, 1968, p. 6-8.

M. ALIGER, **Monnaies gauloises de l'oppidum de Nages (Gard), Nouvelles monnaies à la Croix et potins inédits « aux croissants »,** dans **Ogam,** XX, 3-6, 1968, p. 345-350.

M. ALIGER, **Le Fanum de Nages,** publication polycopiée de la **Société des Antiquités Nationales,** Paris, 1969, p. 1-5.

M. ALIGER, **Monnaies gauloises de Nages (Gard), (Volques Arécomiques, Arvernes, Eduennes)** dans **Ogam,** XXI, 1-6, 1969, p. 171-177.

M. ALIGER, **Monnaies « étrangères » de l'oppidum de Nages (Gard)** dans **Cahiers Numismatiques,** n. 35, Mars 1973, p. 10-12.

M. ALIGER, **Préhistoire de la Vaunage,** dans **Mémoires de l'Académie de Nimes, LVIII,** 1971-72-73, p. 223-237. (Bibliographie Préhistoire).

M. ALIGER, M. et F. Py, **L'oppidum de Nages, rapport de fouilles, année 1963,** dans **Ogam,** XVIII, 3-4, 1966, p. 213-237.
G. BARRUOL, **Gallia,** XXVII, 2, 1969, p. 403, 406, 408, 409. **Gallia** XXIX, 1971-2 p. 390-394, 397-400. **Gallia,** 31, 1973, 2, p. 500-501, 503-506, 510-511. **Gallia,** 33, 1975, 2, p. 517-520, 524-526.
J. BERTHELE, **Les Samnagenses et l'oppidum de Nages,** dans **Mémoires de la Société Nationale des Antiquaires de France,** 62, 1901, p. 241-292.
J. BOURILLY et MAZAURIC, **Statistique des enceintes préhistoriques et protohistoriques du Gard,** dans **Bulletin de la Société Préhistorique Française, Congrès de Nimes,** 1911, p. 540-613.
B. DEDET, H. DUDAY, J. L. FICHES, F. PY, M. PY et J.C. RICHARD, **Les « autels-foyers » en Languedoc** dans **Revue d'Etudes Ligures (Hommage à F. Benoit),** 1973, p. 35-56.
B. DEBET ET M. PY, **Les tombes protohistoriques de la Bergerie Hermet, à Calvisson (Gard),** dans **Gallia,** 31, 1973, 1, p. 37-59.
B. DEDET, M. PY, **Introduction à l'étude de la protohistoire en Languedoc oriental** dans **A.R.A.L.O., Cahier n. 5,** Caveirac, 1976.
E. ESPERANDIEU, **Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine,** I, p. 31, Paris, 1907.
E. FLOUEST, **L'oppidum de Nages,** dans **Comptes-rendus des Congrès Scientifiques de France,** 1868, p. 339-344 ; **Mémoires de l'Académie du Gard,** 1869, p. 233-245 ; **Revue Archéologique,** 1869, p. 392-397 (titres et textes identiques).
H. GALLET de SANTERRE, **Gallia,** XX, 1962, p. 631-632. **Gallia** XXII, 1964 2, p. 500-502, 504. **Gallia** XXIV, 1966, 2, p. 477-481.
P. GARMY, **L'oppidum protohistorique de Roque de Viou,** dans **A.R.A.L.O., Cahier n. 1,** 1974.
P. GARMY, **Cinq ans de recherches sur l'oppidum protohistorique de Roque de Viou,** dans **Revue Archéologique de Narbonnaise,** VII, 1974, p. 1-24.
P. GARMY, M. PY, **Deux cabanes de l'âge du Bronze Final III b sur l'oppidum de Roque de Viou à Saint-Dionisy (Gard),** dans **Gallia-Préhistoire,** 19, 1976, I, p. 239-264.
GIMON, **Nos cités mortes,** dans **Bulletin de l'Ecole Antique de Nimes,** 1925, P. 35-54.
M. LOUIS, O. et J. TAFFANEL, **Le Premier Age du Fer Languedocien,** I, p. 74, 158-160 ; III, p. 58.
E. MARIGNAN, **L'habitat protohistorique de la Roque de Viou à St Dionisy** dans **Association Française pour l'Avancement des Sciences, Congrès de Tunis,** 1913, p. 471-472.
E. MARIGNAN, **L'habitat protohistorique de Roque de Viou à Saint-Dionisy (Gard)** dans **Rhodania, Congrès de Cannes-Grasse,** 1929, p. 194-195.
F. MAZAURIC, **L'oppidum de Nages (Gard)** dans **Revue des Etudes Anciennes,** XX, 1918, p. 185-190.
F. MAZAURIC, **Musée Archéologique de Nimes, Recherches et Acquisitions,** dans **Mémoires de l'Académie de Nimes,** 1906-1907, p. 43 ; 1908, p. 49-50 ; 1909, p. 30-31 ; 1910, p. 38 ; 1914, p. 8 et 18-22 (pagination des tirés à part).
H. PEYRAS, **L'oppidum de Mauressip,** dans **Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Beaucaire,** n. 13, 1964 ; 14-15, 1965 (sans pagination).
F. PY, **La céramique corinthienne de la Liquière et son interprétation (Commune de Calvisson (Gard),** dans **Revue d'Etudes Ligures, Hommage à F. Benoit,** 1973, p. 277-287.
F. PY et M. PY, **Les amphores étrusques de Vaunage et de Villevieille (Gard)** dans **Mélanges de l'Ecole Française de Rome,** 86, 1974, 1, p. 141-254.
M. PY, **Les fouilles de l'oppidum de Nages,** dans **Bulletin de l'Association Archéologique du Lycée de Nimes,** I, 1, 1963, p. 25-28.

M. PY, **Observations sur la céramique indigène du deuxième Age du Fer dans le Gard,** dans **Bulletin de la S.H.A.R.,** n. 12 et 13, 1964, (sans pagination).
M. PY, F. PY et M. ALIGER, **L'oppidum de Nages (Gard). Rapport de fouilles, année 1964,** dans **Ogam,** XIX, 1-2, 1967, p. 23-43.
M. PY et F. PY, **La céramique campanienne et ses imitations à vernis noir de l'oppidum de Nages, (Gard), dans Cahiers Ligures de Préhistoire et d'Archéologie,** 16, 1967, p. 144-161.
M. PY, **Quelques précisions sur le site de Roque de Viou (Saint-Dionisy)** dans **Ogam,** XX, 1-2, 1968, p. 25-38.
M. PY et F. PY, **Contribution à l'étude des remparts de Nages (Gard),** dans **Revue Archéologique Narbonnaise,** II, 1969, p. 97-121.
M. PY, **Les influences méditerranéennes en Vaunage du VIIIe au 1er siècle av. J.-C.,** dans **Bulletin de l'Ecole Antique de Nimes,** 3, 1968, p. 39-91.
M. PY, **La céramique grecque de Vaunage et l'expansion de la civilisation grecque dans l'Occident Méditerranéen, Maitrise d'Enseignement, Faculté des Lettres de Montpellier,** 1969 (ronéo).
M. PY, **Les oppida de Vaunage. Douze ans de recherches sur la protohistoire de la région nimoise, Archéologia,** n. 43, Nov.-Déc. 1971, p. 32-43.
M. PY, **La céramique grecque de Vaunage (Gard) et sa signification,** dans **Cahiers Ligures de Préhistoire et d'Archéologie,** 20, 1971, p. 5.-153.
M. PY, **Les oppida de Vaunage (Gard), Fouilles 1958-1968, Thèse de 3e cycle,** Montpellier, 1972 (ronéotypée).
M. PY, **Les disques perlés en bronze du Languedoc Oriental,** dans **Revue d'Etudes Ligures,** 1972, 1, p. 27-61.
M. PY, **Les fouilles de Vaunage et les influences grecques en Gaule Méridionale,** dans **Revue d'Etudes Ligures, (Hommage à F. Benoit, II),** 1968, 1-3, Bordighera, 1973, p. 57-106.
M. PY, **Etude des trouvailles monétaires : oppidum de Nages (Gard) de 1958 à 1968,** dans **Acta Numismatica,** IV, Barcelona, 1974.
M. PY, **Le problème des Volques Arécomiques à la lumière des résultats actuels de la recherche archéologique,** dans **Miscelanea Arqueologica, tome II,** Barcelona, 1974, p. 209-253.
M. PY, **Problèmes de la céramiques grecque d'Occident en Languedoc oriental durant la période archaïque,** dans **Simposio de Colonizaciones, Barcelona-Ampurias 1971,** Barcelona 1974, p. 159-182.
M. PY et C. TENDILLE, **Fouille d'une habitation de la 2me moitié du VIe siècle av. J.-C. sur l'oppidum de la Font du Coucou, commune de Calvisson, Gard,** dans **Revue Archéologique Narbonnaise,** VIII, 1965, p. 33-65.
M. PY, **L'oppidum des Castels à Nages (Gard) et son environnement protohistorique,** dans **Livret-Guide du IXe Congrès (Nice) de l'Union internationale des Sciences préhistoriques et protohistoriques,** Nice, 1976, p. 185-205.

DU NIMOIS JEAN NICOT
A
L'ACTUELLE CAMPAGNE ANTI-TABAC

par M. Félix VILLENEUVE

Membre résidant

Depuis son introduction en Europe, l'histoire du Tabac est jalonnée de polémiques et de jugements contradictoires particulièrement au sujet de son action sur la santé.

Aux XVIème et XVIIème siècles, en dépit des interdits moraux ou canoniques, des médecins ont recommandé son emploi « comme remède pour lutter contre la plupart des indispositions du corps humain ».

Mais à mesure que la science médicale progressait on a mis l'accent sur certains troubles pathologiques liés à son emploi ou à sa consommation.

Ces accidents jugés insignifiants par la masse des fumeurs, n'empêchèrent pas aux XIXème et XXème siècles l'usage du tabac de se répandre dans le monde entier à une vitesse croissante.

Mais aujourd'hui la question se pose avec plus d'acuité. L'opinion publique est alertée non plus à propos de quelques inconvénients mineurs ou fugaces mais au sujet de dangers plus graves.

Que la fumée du Tabac soit un facteur de risque important c'est un fait que personne ne songe plus à contester aujourd'hui.

Le « *dossier santé du Tabac* » apparaît très inquiétant et actuellement dans le monde, des gouvernements amorcent sérieusement une campagne anti-tabac destinée à sensibiliser l'opinion publique sur ces problèmes de santé. On va dénoncer de plus en plus les méfaits de « l'herbe à Nicot » et s'interroger aussi sur les raisons de son succès.

Son emploi, il est vrai, n'est qu'une forme peut-être moins nocive des autres toxicomanies ; il s'agit aussi d'une appétence anormale et prolongée manifestée par certains sujets pour cette substance toxique. Cette appétence devient rapidement une habitude tyrannique, entraînant inéluctablement l'augmentation progressive des doses.

Mais si la lutte contre le Tabac va se heurter particulièrement à la psychologie du fumeur, elle s'attaquera aussi à la place occupée par le Tabac dans l'économie mondiale ainsi que dans les recettes des Etats.

⁂

Lorsque Christophe Colomb aborda pour la première fois à l'île de Cuba, il chargea deux hommes de son équipage d'explorer le pays.

« *Ces envoyés, dit l'amiral dans sa relation, rencontrèrent en chemin beaucoup d'Indiens, hommes et femmes, avec un petit tison allumé, composé d'une sorte d'herbe dont ils aspiraient le parfum, selon leur coutume* ».

L'évêque Barthélémy de Las Casas, contemporain de Colomb, rapporte ce fait d'une manière plus circonstanciée dans une « Histoire générale des Indes » :

« *L'herbe dont les Indiens aspirent la fumée*, écrivait ce prélat en 1527, *est bourrée dans une feuille sèche comme dans un mousqueton (pétard) de ceux que les enfants font en papier pour la Pâques du Saint-Esprit. Ces Indiens l'allument par un bout et sucent ou hument par l'autre extrémité en aspirant intérieurement la fumée avec leur haleine, ce qui produit un assoupissement dans tout le corps et dégénère en une sorte d'ivresse. Ils prétendent qu'alors on ne sent presque plus la fatigue. Ces tabacos, comme ils les appellent eux-mêmes, sont en usage parmi nos colons. J'en ai connu plusieurs dans l'Ile espagnole qui s'en servaient et comme on les réprimandait sur cette vilaine coutume, ils répondaient qu'il leur était impossible de s'en défaire — je ne sais quel goût et quel profit ils pouvaient y trouver* ».

Telle est l'origine des cigares et du nom que les Européens appliquèrent ensuite collectivement à tous les genres de préparation de ces feuilles. Dans l'île de Cuba la dénomination de « tabaco » a prévalu jusqu'à nos jours. Cette expression pour les habitants de la Havane est synonyme de cigare. Ils disent communément : « chupar un tabaco » = (fumer un cigare).

Cependant on peut lire aussi que les Espagnols observèrent d'abord le Tabac aux environs de Tabaco sur la côte du Mexique et qu'ils lui donnèrent le nom de cette ville. Selon d'autres la première découverte de la plante aurait eu lieu dans l'île de Tabago, une des petites Antilles.

Au Brésil, le Tabac avait reçu le nom de Petun et d'après les historiens portugais, la fumée des feuilles de pétun, aspirée à fortes doses, servait à enivrer les augures. Cette vapeur stimulante jouait un grand rôle dans les assemblées publiques ; avant de commencer les débats on soufflait des bouffées de Tabac sur la figure de l'orateur et ces fumigations lui permettaient d'absorber ses pensées en des rêveries profondes, le préparant ainsi aux bons conseils.

Les Indiens de l'Orénoque et les Peaux-rouges de l'Amérique du Nord terminaient leurs querelles en présentant à leurs ennemis le calumet de la paix.

Quant à l'introduction du Tabac en Europe on est d'accord sur ce point : selon toutes les apparences il fut importé en 1518 dans la Péninsule ibérique par un missionnaire espagnol. L'ambassadeur du Roi de France François II, auprès de Sébastien, Roi du Portugal, le nîmois Jean Nicot, ayant reçu d'un marchand flamand, l'herbe qui produit le Tabac, la cultiva dans son jardin et usa de ses feuilles rapées pour combattre ses migraines.

La Reine Catherine de Médicis, mère du Roi, souffrant des mêmes maux, en fut elle aussi soulagée. Un tel parrainage fit la fortune du Tabac. On l'appela alors indistinctement Nicotiane, (du nom de Jean Nicot) ou herbe de la Reine. Ses vertus vraies ou supposées lui valurent ensuite les noms de Panacée antarctique, Herbe sainte, Herbe à tous les maux. Jusquiame du Pérou etc...

Le Portugal connut aussi la plante du Tabac et le peuple s'en servit soit comme remède soit comme objet de plaisir. On lui attribua de multiples propriétés et on l'employait en feuilles fraîches pour la guérison des douleurs et des migraines, des fluxions, des maux de dents, sur de vieux ulcères pour les renouveller, les changer en plaies fraîches ou en faciliter la cicatrisation. On l'utilisa même en lavements contre la paralysie intestinale, la hernie étranglée etc...

Mais une série de catastrophes mortelles fit tomber ensuite cet enthousiasme thérapeutique.

Le succès du Tabac prisé se poursuivit cependant et devint une mode répandue d'abord dans une clientèle choisie qui avait ses rapes et ses tabatières.

Le XVIIIème siècle vit l'apparition de la pipe et l'usage du Tabac fumé. Rien ne pouvait désormais enrayer sa fortune grandissante.

Cependant, bien avant d'acquérir l'universalité qu'il a conquise de nos jours, le Tabac eut aussi ses détracteurs. L'Empereur des Turcs, le Tsar de Russie et le Shah de Perse en défendirent l'usage, sous peine d'avoir le nez coupé, ce qui fait penser que l'habitude de priser devança la manie pipière car c'était probablement par la partie coupable du corps que ces princes barbares voulurent châtier ce vice.

Par ailleurs, en 1604, le Pape Urbain VIII par une bulle menaça d'excommunication tous ceux qui prisaient dans les églises.

⁂

C'est du séjour au Portugal de Jean Nicot que date l'introduction en France de la plante connue d'abord sous le nom de Nicotiane et plus tard sous celui de Tabac. En effet on retrouve une lettre du Roi de France, François II à Nicot dont voici l'extrait essentiel :

« *Au demeurant je vous prie d'aviser de me recouvrer de petits orangers nains qui se trouvent en Portugal et portent les plus beaux fruits qu'il est possible et de me les envoyer par la première commodité de vaisseaux que vous avez par delà à Nantes où vous les adresserez pour me les faire tenir le long de la rivière de Loire à Marmoustier et vous me ferez fort grand plaisir que je reconnaîtrai quand vous me voudrez employer en quelque chose et vous prie de me le dire.*

Priant Dieu, Monsieur Nicot vous donner ce que vous désirez. »

Et voici la lettre de Jean Nicot adressée au Cardinal de Lorraine le 26 avril 1560 :

« *Monseigneur,*

Je dépéchais ces jours passés un navire avec les orangers de la Reine mère du Roi et les vôtres que je pense arrivé à Nantes grâce aux vents d'ouest et de nord-ouest qui ont couru depuis.

Il y en a onze, un citronnier et deux figuiers d'Inde pour vous, et onze pour sa Majesté... J'ai recouvré d'une herbe d'Inde de merveilleuse et expérimentée propriété contre le « Noli me tangere » et les fistules déplorées comme irrémédiables par les médecins et de prompt et singulier remède aux Maures.

Sitôt qu'elle aura donné sa graine j'en enverrai à votre jardinier, à Marmoustier, et de la plante même dans un baril avec une instruction pour la replanter et entretenir tout aussi qu'ai fait pour les orangers. »

Ce Tabac se répandit vite et Catherine de Médicis faisait réduire en poudre des feuilles de cette plante merveilleuse et la prisait pour guérir sa migraine. Les courtisans, puis le peuple, ne tardèrent point à imiter la Reine mère et bientôt l'usage s'en répandit dans tout le royaume.

Malgré les ouvrages qu'il publia et qui ne sont pas sans mérite, malgré la supériorité avec laquelle Nicot remplit les fonctions diplomatiques qui lui furent confiées, son nom serait aujourd'hui oublié si le hasard n'avait pas voulu qu'il eut connaissance par un marchand flamand, durant son séjour au Portugal, d'une graine appelée Pétun qu'il envoya en France et qui fut utilisée par Catherine de Médicis.

Ce fut le signe en Europe d'une grande révolution dans les mœurs et dans les habitudes.

Cette plante qui n'était qu'une production sauvage inconnue, d'une petite île, ou d'un petit canton de l'Amérique, se répandit bientôt sur la surface du globe. Un nouveau besoin fut créé. On mâcha le Tabac comme les Orientaux mâchent le Bétel ; on le brûla, on en avala la fumée comme les Indiens d'Amérique, mais chose plus extraordinaire, caprice plus bizarre, on l'aspira en poudre par le nez et l'on fit de cet organe destiné à savourer le doux parfum des fleurs, on ne sait quel réceptacle, quel grenier à poussière noire. Le Tabac, dit-on, comme le café, purge et réjouit le cerveau ; cependant les anciens qui ne nous étaient pas inférieurs, n'avaient ni café ni tabac.

Quoiqu'il en soit, le nîmois Jean Nicot, fut l'innocent mobile de cette grande révolution. Nous verrons plus loin, si le besoin que sa découverte a créé est un bien ou un mal pour l'humanité et si cette plante est salutaire, pernicieuse ou innocente.

Cependant, à l'exemple de ceux qui réussissent, qui occupent une situation élevée ou qui acquièrent même la célébrité, Jean Nicot eut des jaloux et des détracteurs. De son vivant il se vit contester son mérite et après sa mort sa mémoire ne fut pas à l'abri des critiques acerbes et injustes. Il fut traité d'impudent, d'intrus, de plagiaire. Des écrivains aussi sévères qu'injustes

pour notre concitoyen ne craignaient pas de déclarer qu'il avait voulu se faire pardonner l'insuccès de sa mission diplomatique en flattant par l'importation du Tabac, les goûts de la Reine Catherine de Médicis.

Rien d'ailleurs n'est plus faux au regard de sa correspondance ; les uns et les autres paraissent avoir joué sur les mots et confondu à plaisir l'inventeur avec l'importateur. Personne ne peut prétendre que Nicot découvrit la plante appelée Tabac. L'essentiel était donc de populariser cette plante et de la faire adopter comme une panacée universelle ce qu'elle fut d'abord au début, et c'est Nicot qui en eut le mérite. La renommée qui en revient à Nicot reste suffisamment établie pour que rien ne puisse l'amoindrir.

⁂

Jean Nicot naquit à Nîmes dans le courant de l'année 1530. Son aïeul paternel, son père et trois de ses oncles exerçaient dans cette ville l'honorable profession du notariat.

Il fut élevé à bonne école dans une famille comptant douze enfants.

Au commencement du XVIème siècle les écoles de Nîmes étaient déjà fréquentées et célèbres.

En 1533 le premier consul de la ville de Nîmes, recevant François Ier ne manqua pas de profiter des bonnes dispositions de ce monarque pour obtenir la création d'un collège instamment demandé par ses concitoyens.

Claude Baduel, favori de la reine de Navarre, réclamé par ses compatriotes, abandonnait alors sa chaire au Collège de Paris pour prendre le titre de Recteur du Collège des Arts de Nîmes.

Par l'enseignement complet donné dans ce collège, Jean Nicot fortifiait son instruction et voyait s'augmenter chaque année ses connaissances littéraires, scientifiques et philosophiques. Baduel avait reconnu en lui un élève de première valeur, l'aidant puissamment de ses conseils et le secondant dans ses études. Dans sa famille il puisait aussi les principes d'une éducation sérieuse et solide.

Ses études classiques terminées à Nîmes, il étudia le Droit et obtint le grade de Docteur. Son père avait résolu de faire de lui un avocat et espérait peut-être le retenir plus facilement auprès de lui ; mais Jean Nicot avait compris de bonne heure combien salutaire pouvait être l'influence qu'un séjour à Paris exercerait sur sa profession et il rêvait aussi souvent de ce monde littéraire qui s'agitait dans la capitale vers le milieu de ce siècle essentiellement renaissant et fécond en penseurs et en écrivains de toutes sortes.

Jean Nicot arriva à Paris vers le début de l'année 1554, il était pourvu d'une fonction à la cour de Henri II ; il la devait très probablement à Baduel qui disposait de nombreuses relations à la Cour de France.

Par son aménité, son savoir, sa culture scientifique et littéraire Jean Nicot sut gagner la confiance du Garde des Sceaux et assuma les fonctions de garde des Archives à l'Hôtel du Roi. Au contact des diplomates, des juristes et des administrateurs il ne tarda pas à acquérir les qualités nécessaires et l'habileté du futur ambassadeur qu'il devait être un jour.

Il attira sur lui l'attention bienveillante du Roi auquel il fut plusieurs fois présenté et dont il devint bientôt le secrétaire privé. Cette nouvelle fonction augmenta considérablement son crédit à la Cour et lui valu la faveur d'entrer en relation avec toutes les personnes qui composaient l'entourage du Roi et de connaître les affaires importantes de l'Etat.

Henri II voulant reconnaître ses services et lui donner un témoignage éclatant de son estime le nomma en 1556 Maître des Requêtes en son Hôtel. De cette époque date la fortune politique de Nicot.

⁂

Le Roi Henri II formait pour ses enfants des projets d'union et principalement pour Marguerite sa dernière fille. Par ses conquêtes et sa puissance maritime le Portugal occupait alors une situation des plus importantes. Bien que le jeune Sébastien, roi du Portugal, fut encore en tutelle, il lui paraissait néanmoins apte à la main de Marguerite qui sortait à peine des bras de sa nourrice.

Dès le mois d'avril 1559 Henri II se préoccupant de ce projet de mariage résolut de rappeler son ambassadeur au Portugal, le chevalier de Seure et de pourvoir à son remplacement.

Quoiqu'âgé seulement de 29 ans Nicot fut choisi pour aller préparer la Cour et les seigneurs de Lisbonne aux projets du mariage princier. Il fallait à coup sûr que l'entourage du Roi eut apprécié le jeune maître de Requêtes pour permettre qu'il fut investi d'une telle mission aussi importante et aussi délicate.

C'est sur son chemin pour Lisbonne que Nicot reçut la triste nouvelle de la mort de Henri II blessé mortellement et accidentellement le 10 juillet 1559.

Dès son arrivée à Lisbonne Nicot fait prendre le deuil à tout le personnel de l'ambassade.

Le 4 septembre il est reçu à la cour et apporte à la Reine et à toute la famille royale le témoignage d'amitié et de vive affection de la Cour de France. Il observe et juge la famille royale et envoie une première impression au nouveau Roi de France François II et à sa mère Catherine de Médicis. Nicot fut très touché de l'accueil bienveillant de la Reine, des princes et des princesses du Portugal à son égard. Il vit l'effet moral qu'avait produit sur la Cour la mort tragique du Roi Henri II. Ce début de sa vie de diplomate lui faisait augurer une bonne entente entre les deux royaumes. L'opinion publique lui semblait bien disposée pour le mariage de Marguerite et de Sébastien. Mais à la Cour du Portugal deux partis venaient de se former, l'un, le plus puissant ayant la Régente et une grande partie de la Cour à sa tête, désirait pour Sébastien une princesse française ; l'autre, tout dévoué à la cause espagnole eut été heureux de voir Sébastien fiancé à une fille de Maximilien d'Autriche.

D'un autre côté, en France, Catherine de Médicis passait pour une femme chimérique qui rêvait les unions les plus singulières pour ses enfants.

Pendant que Nicot se conformant au désir le plus cher du défunt Roi Henri II, s'efforçait de préparer le terrain pour le mariage souhaité par les deux peuples elle ménageait pour Marguerite une autre union au cas où le premier projet ne se réaliserait pas.

Pendant qu'à Lisbonne Jean Nicot s'efforçait de s'occuper de Sébastien, à Madrid, l'ambassadeur de France essayait de son

côté de faire aboutir un projet de mariage entre Don Carlos et Marguerite.

Catherine de Médicis mise en demeure par le Portugal de donner une réponse ferme, prétextait son deuil récent, sa grande douleur et refusait de s'occuper momentanément de tout projet de mariage. Telle était la politique de bascule imaginée par la Reine que l'on appelait « *la plus grande comédienne du XVIème siècle.* »

Enfin, l'ambition des uns, les caprices des autres, les combinaisons savantes de la politique entravèrent finalement les projets d'union de Marguerite soit avec Sébastien, soit avec Don Carlos et c'est vainement que s'étaient évertués nos ambassadeurs pour faire aboutir les unions projetées.

Aussi Marguerite restera encore pendant de longues années la cause indirecte de toutes les équivoques et les intrigues diplomatiques de l'Europe en face de souverains intéressés à ajourner leur décision et à se tromper mutuellement.

De plus le 5 décembre 1560 Charles IX succède à son frère François II.

En Portugal la nouvelle du décès du Roi de France cause la plus grande tristesse et Nicot prend part au deuil de son pays et s'associe aux regrets causés par la mort de son Roi et assure son successeur de sa fidélité et de son dévouement.

Mais les rapports entre la France et le Portugal se gâtèrent vite et à la suite de la capture d'un navire français par les portugais, à la suite aussi de mauvais traitements infligés à des sujets français résidant au Portugal Charles IX résolut de rappeler son ambassadeur. Par sa lettre du 5 juillet 1561 il faisait connaître à Nicot son sentiment et lui ordonnait de revenir en France. Le 10 octobre 1561 Nicot s'embarquait à Lisbonne pour revenir en France où il arrivait vers la fin du même mois.

Pendant son séjour à Lisbonne Nicot resta toujours digne de la confiance du gouvernement français et c'est donc à tort que quelques biographes ont prétendu qu'il fut brusquement rappelé en disgrâce par Charles IX.

L'œuvre commencée par Nicot pouvait parfaitement réussir si ceux qui devaient la soutenir n'avaient pas travaillé à l'entraver et à la détruire. Elle a suffi en tout cas pour placer Nicot au premier rang de la diplomatie à une époque troublée de notre histoire où la carte de l'ancien et du nouveau monde se remaniait

constamment, où la perspicacité des ambassadeurs devait toujours être en éveil, où les voies de communication peu nombreuses et longues rendaient difficiles la solution des différents entre nations, où chaque peuple observait attentivement ses voisins et cherchait à leur disputer une possession continentale ou l'empire des mers.

⁂

A son retour du Portugal Jean Nicot se consacre exclusivement aux lettres. Il fréquente les cercles littéraires dans lesquels régnait en maître le goût marqué pour les classiques grecs et latins. Le groupe de la Pleïade l'accueille avec enthousiasme et apprécie ses travaux et ses connaissances. Bientôt il se trouve en relations suivies avec Ronsard, Du Belley. On apprécie désormais l'écrivain infatigable, l'érudit et l'éthymologiste consommé, le littérateur et l'historien. Très versé dans l'histoire il publie une excellente édition d'*Histoire de France*.

Connaissant à merveille tous les monuments antiques de Nîmes, sa ville natale, il les décrit dans sa *Cosmologie*. Il recherche aussi l'éthymologie des mots et le sens des vieux termes français. Aucun lexique n'existant encore il résolut de combler cette lacune et de publier le travail qu'il composait depuis longtemps. L'ouvrage parut en 1606 ayant pour titre : *Trésor de la langue française* ». Ce dictionnaire très complet et le premier paru en France eut un grand succès auprès de tous les savants.

Il rédigea aussi un *Dictionnaire français-latin* en collaboration avec plusieurs érudits du XVIème siècle.

Il était donc un des hommes les plus savants de son époque non seulement dans les belles lettres mais encore dans la jurisprudence et dans la politique.

On apprend par des documents irrécusables qu'il fut à la fin de sa vie, Curé de Brie-Comte-Robert. Il percevait aussi des revenus de l'abbaye du Mas Grenier et de l'abbaye de St Aimable.

Dans un acte de vente daté de 1584 on le désigne sous les qualificatifs suivants :

« *Noble et scientifique personne, Monsieur Jean Nicot, Conseiller et Maître des Requêtes ordinaires de la Reine-mère du Roi, Curé de Brie-Comte-Robert* ».

Il mourut à Paris le 10 mai 1604 sans postérité.

Epitaphe du tombeau de Nicot dans l'église St Paul à Paris : « *Cy gist noble homme, Me Jean Nicot, natif de Nismes en Languedoc, de son vivant Conseiller du Roy en ses Conseils d'Estat et privé, et son ambassadeur en Portugal et Maistre des Requêtes des deffuncts Roys et Dauphin François et Reyne Mère des Rois, derniers décédés, qui trépassa à Paris, le 10e jour de May 1604 — Priez pour son âme.* »

⁂

De la célébrité de Jean Nicot il ne reste surtout de nos jours et dans le grand public que celle qui lui est due comme importateur du Tabac en France, point de départ de l'utilisation mondiale de cette plante. Aussi tous les tabacs appartiennent-ils en systématique botanique au genre *Nicotiana*, nom qui fut créé en 1565 en hommage à Jean Nicot.

Il n'existe probablement pas une plante au monde qui ait eu une fortune comparable à celle du Tabac et l'histoire de l'Herbe à Nicot est effectivement prodigieuse. Si chez les Indiens du Nouveau Monde à l'arrivée de Colomb, sa fumée enivre les augures, charme les Dieux, scelle la paix, 4 siècles plus tard, cultivé sous toutes les latitudes le Tabac occupe une place étonnante au plus profond de la vie individuelle, de la vie sociale, des rites de toutes les populations du globe.

On lui a attribué de tout temps des vertus médicinales et des pouvoirs magiques. Il faut dire que, comme la Pomme de terre, la Tomate, l'Aubergine, le Piment, la Jusquiame, le Datura, la Belladone, le Tabac appartient à la famille des Solanacées, curieuse famille végétale, aux nombreuses espèces parmi lesquelles le comestible côtoie le vénéneux.

Parmi les 60 espèces de Tabac connues aujourd'hui 2 seulement ont une réelle importance économique : *Nicotiana tabacum* pour 90 % des Tabacs et *Nicotiana rustica* dans les pays de l'Est, en Italie et en Afrique du Nord.

Le Tabac est une plante annuelle ou pérennante, à tige herbacée ; les feuilles sont isolées, l'inflorescence complexe et les

fleurs hermaphrodites ; les 5 étamines sont insérées sur la corolle ; l'ovaire est entouré d'un nectaire et les graines à albumen sont petites et nombreuses.

Il est peu de plantes qui se soient plus prodigieusement propagées que celle qui nous occupe. La nature, comme si elle avait prévu le rôle que cette plante était appelée à jouer la dota d'abondantes ressources pour faciliter sa propagation. Linné lui-même a compté sur un seul pied de Tabac 40320 graines et ces graines minuscules conservent leur vertu germinative pendant plusieurs années.

La recherche scientifique moderne a trouvé dans le *Nicotiana tabacum* un matériel expérimental de choix. Ses propriétés génétiques, les particularités et la rapidité de sa croissance, l'extraordinaire petitesse de sa graine en font un matériel de laboratoire tout à fait exceptionnel et le support d'un très grand nombre de recherches de biologie végétale. Chacun sait, par exemple quelles études fondamentales ont pû être menées sur le Virus de la Mosaïque du Tabac.

Les mutations ont constitué une source non négligeable d'amélioration du Tabac, qu'elles soient spontanées ou provoquées. En particulier les mutations dites polyploïdes ou par multiplication des chromosomes, facilement provoquées par divers traitements chimiques, ont été fréquemment utilisées pour l'amélioration du Tabac au cours de ces dernières années.

De plus on a pu créer des variétés de Tabac résistantes au Virus de la Mosaïque en faisant passer chez *N. tabacum* le caractère résistant que l'on trouve chez *N. glutinosa*. Des méthodes génétiques analogues ont été utilisées pour la création de variétés résistantes à d'autres maladies telles que le Feu sauvage et le mildiou.

⁂

Parmi les constituants du Tabac, certaines substances toxiques appelées alcaloïdes occupent une place particulière, la nicotine constituant l'alcaloïde principal.

Base organique, c'est un liquide huileux, d'odeur vireuse, de saveur brûlante, très âcre. C'est un poison violent qui agit sur le système nerveux. Lorsqu'elle est ingérée en faible quantité son action se traduit par des vertiges, des nausées, des sueurs froi-

des, malaises fréquemment éprouvés par le fumeur débutant. Les infusions de thé et de café constituent de bons antidotes.

A dose forte elle est d'une toxicité élevée ; elle provoque de vives douleurs de l'arrière gorge et de l'estomac, un pouls faible et irrégulier, des défaillances, des convulsions et la mort ; c'est un poison violent du cœur.

Déjà à la dose dans laquelle elle entre dans le Tabac la nicotine est capable d'effets nocifs accusés. On cite le cas de ce poète du XVIIème siècle qui mourut dans de terribles souffrances pour avoir bu un verre de vin dans lequel, des amis, dans l'ivresse d'un banquet, avaient versé le contenu d'une tabatière. On rapporte aussi les accidents dont furent victimes des contrebandiers qui s'étaient enveloppé le corps de feuilles de Tabac pour les soustraire au contrôle de la douane.

C'est donc un poison d'une extrême violence comparable à l'acide cyanhydrique. La dose mortelle pour l'homme serait de 2 à 16 grammes. Or on fixe de 1,5 à 2 mmgs la quantité de nicotine qu'introduit dans l'organisme l'inhalation fournie par une cigarette ordinaire.

La technique des greffes a permis de montrer que la nicotine était synthétisée exclusivement au niveau des racines ; elle s'accumule ensuite dans les feuilles sous forme de sels organiques. Elle est absente de la graine mûre.

A côté de la nicotine il existe aussi dans le Tabac d'autres alcaloïdes en proportions assez faibles comme la nornicotine et l'anabasine.

En médecine vétérinaire on applique avec succès des traitements à base de nicotine contre la gale et la destruction des puces et des poux. La grande culture l'utilise contre l'Altise de la vigne et les pucerons de la betterave et des houblons.

Le Tabac est redevable de la meilleure part de son succès auprès des fumeurs à la nicotine ; du moins est-ce à la nicotine qu'on rapporte surtout les effets du Tabac ; c'est dit-on une sorte d'ivresse, moins accusée certes que l'ivresse alcoolique, moins bruyante, moins agitée, moins durable ; une sorte d'euphorie qui atténue les ennuis, les chagrins, les préoccupations, qui calme dans une certaine mesure la faim, la soif, la fatigue, la douleur physique, en causant une somnolence paresseuse qui invite à la rêverie mais se montre aussi un excitant psychique capable d'aviver les facultés intellectuelles.

Le fumeur cherche à se placer dans un état d'émotion artificielle qui lui permet de résister aux agressions de la vie ; mais en même temps il accoutume son organisme à une certaine dose de nicotine dont il ne peut plus se passer par la suite, sans ressentir les affres du manque.

Bref, de l'insuccès auprès des fumeurs des plantes sans nicotine et des Tabacs appauvris artificiellement en nicotine, il résulte que c'est bien à cet alcaloïde que le Tabac doit la faveur dont il jouit.

⁂

A l'occasion du 400ème anniversaire de Jean Nicot, Jean Cocteau préfaçait en ces termes une brochure publiée par le SEITA :

« *Le paquet de cigarettes, le cérémonial qui les en sort et allume le briquet, cet étrange nuage qui nous pénètre et que soufflent nos narines, c'est par des charmes bien puissants qu'ils ont conquis le monde* ».

Le scientifique se propose d'essayer d'identifier ces charmes puissants. La cigarette allumée constitue en effet une véritable usine chimique en miniature où se déroulent, à des températures oscillant entre 830 et 880°, des quantités de distillations et de pyrolyses suivies de diverses combinaisons.

En analysant la phase gazeuse, le chimiste y décèle une forte proportion de CO2, un peu de CO et d'H, enfin divers composés organiques avec un peu d'acide cyanhydrique.

Dans l'aérosol formé le chimiste trouve encore de l'eau, des acides, alcools, aldéhydes, des hydrocarbures et enfin la fameuse nicotine qui entre pour 0,04 % dans le poids total de la fumée.

On accordera la première place à la nicotine ; elle a une action complexe puisqu'elle est capable de stimuler ou au contraire d'inhiber la transmission de l'influx nerveux. Il est notoire qu'elle allonge le temps des réactions psycho-motrices et gêne la précision des gestes. Il n'est pas étonnant qu'il en soit de même pour la conduite automobile et en Angleterre les compagnies d'assurances considèrent que 5 % des accidents sont dus directement ou indirectement au fait de fumer en voiture.

La nicotine agit aussi sur le système cardio-vasculaire en

favorisant la sécrétion d'adrénaline dont le taux s'élève dans le sang ; elle provoque donc une accélération du rythme cardiaque, une augmentation du débit sanguin et de la pression artérielle, une constriction des vaisseaux.

Elle augmente aussi le taux d'acides gras dans le sang favorisant l'agglutination des plaquettes et leur adhésion aux parois vasculaires favorisant ainsi la formation d'athéromes.

En second lieu on considèrera le CO qui ne joue probablement aucun rôle dans le plaisir dû au Tabac mais dont l'impact sur le système respiratoire est notable : il diminue le taux d'O2 dans le sang ; la quantité d'O2 mise ainsi à la disposition du muscle cardiaque diminue ; ce manque d'O2 peut expliquer le risque que représente le Tabac pour les personnes qui ont eu une thrombose et peut expliquer aussi que le développement du fœtus soit freiné.

Le troisième groupe comprend les irritants : aldéhydes, acroléine, éthanol et des phénols. Ces produits sont responsables de la toux et de la constriction des bronchioles ; ils ont pour effet aussi d'arrêter le mouvement de « trottoir roulant » imposé au mucus du pharynx et des bronches par des cils assurant le nettoyage des muqueuses.

Le quatrième et dernier groupe, le plus redoutable sans doute, est celui des goudrons et de leurs dérivés qui sont connus pour leur action cancérigène.

Des tumeurs ont été provoquées chez des Souris badigeonnées avec des goudrons extraits du condensat de fumées de Tabac ; ces substances cancérigènes seraient de 2 types : les « initiateurs » qui provoquent les cancers chez les animaux de laboratoire et qui sont essentiellement les carbures polycycliques aromatiques dont plus de trente ont été identifiés dans les condensats de fumée ; les « promoteurs » qui accélèrent les processus de cancérisation et qui sont les phénols et les acides gras.

Finalement la fumée de tabac a une triple action : elle pénètre jusque dans le poumon profond en y apportant les substances cancérigènes ; elle perturbe les mécanismes d'épuration du poumon à tous les niveaux ; elle favorise l'hypersécrétion de mucus en réduisant son pouvoir bactéricide ; enfin elle déprime le système de défense immunitaire.

⁂

Ce sont les médecins, les chercheurs, les statisticiens qui ont dressé contre le Tabac le plus récent des actes d'accusation ; il s'est avéré en effet qu'il existe des liens indiscutables entre la consommation du tabac et certaines maladies. Ces risques ne peuvent être négligés et de nombreux gouvernements s'en sont émus.

Selon le professeur Schwartz, directeur de l'unité de recherches statistiques, le tabac tuerait chaque année plus de 30.000 français. D'après les anglais un gros fumeur a le même risque de mourir qu'un non fumeur de 10 ans plus âgé. Les américains arrivent à peu près aux mêmes conclusions : pour eux un homme qui fume plus de 40 cigarettes par jour à partir de 25 ans perd 8 années d'espérance de vie. C'est l'équivalent de ce que le progrès médical a apporté depuis le début du siècle.

Si l'on voulait dresser un bilan détaillé des manifestations pathologiques dues au tabac on pourrait noter dans un ordre progressif de gravité :

— Qu'il paraît bien établi que les adolescents qui fument précocement et exagérément subissent un retard manifeste dans leur développement.

— Les femmes qui fument pendant la grossesse risquent plus que les autres de mettre au monde un enfant mort-né ou hypotrophique. On a signalé chez les ouvrières des manufactures de tabac une mortalité infantile double de la moyenne.

— Sur le système nerveux le tabac agit soit par les troubles circulatoires qu'il provoque (vertiges, congestion, éclipses cérébrales) soit par son action directe et élective sur les cellules nerveuses. On lui doit aussi une baisse particulière de la vision.

— Du côté circulatoire sont sans doute les accidents les plus fréquents du tabagisme chronique : palpitations, spasmes vasculaires, hypertension, angine de poitrine, athérosclérose et infarctus. Les enquêtes stastistiques aussi bien rétrospectives que prospectives montrent qu'il existe bien une association entre ces troubles circulatoires et le fait de fumer.

— Du côté respiratoire la fréquence des irritations chroniques, de la toux et chez les vieux fumeurs le catarrhe chronique ne sont pas rares. Pour la bronchite chronique en particulier le risque est proportionnel à la quantité de tabac consommé ; il ne

dépasse pas 8 % chez les non fumeurs ; il atteint 27 % chez les fumeurs qui consomment moins de 15 grs de tabac par jour et 50 % au-delà de 25 grs. Or la bronchite chronique représente 10 % des causes d'hospitalisation dans un service de médecine non spécialisé et elle coûte en France 3 milliards de francs à la collectivité.

Quant au redoutable cancer des poumons c'est une maladie pour laquelle la fumée apparaît comme le facteur essentiel de risque. Le nombre de décès par cancer du poumon a augmenté de 130 % de 1950 à 1960 pour les hommes et de 30 % seulement pour les femmes et on estime que 90 % de ces cancers sont directement imputables à la fumée. 11000 des quelques 12000 décès enregistrés chaque année en France à cause de cette maladie n'auraient pas lieu si l'on ne fumait pas. D'où les protestations justifiées des non fumeurs qui peuvent absorber la valeur de plusieurs cigarettes en respirant seulement la fumée des autres.

En dehors de ces troubles pathologiques graves le tabagisme est riche en petits troubles et en petits désordres psychiques dont les conséquences sur le rendement individuel et l'activité sociale sont parfois sensibles.

Beaucoup d'intellectuels, d'écrivains, de savants, d'artisans même ne peuvent poursuivre leur effort qu'à l'aide de leur cigarette ou de leur pipe ; il ne faut pas y voir seulement une action stimulante directe sur le cerveau mais aussi le jeu de réflexes conditionnels ayant créé un comportement habituel et un véritable état de besoin.

L'action nocive du tabac sur l'attention et la mémoire a sa preuve expérimentale. Les classements de fin d'année donnaient les meilleures places aux élèves des grandes écoles qui ne fumaient pas ou fumaient peu.

Enfin pourquoi fumer ? Satisfaction des sens ? Plaisir de l'esprit ? Nécessité sociale ? Pourquoi commence-t-on et pourquoi continue-t-on de fumer ?

Selon leur motivation le pourcentage des différentes catégories de fumeurs se répartit ainsi :

— Soulagement de l'anxiété : 30 %
— Besoin absolu : 20 %
— Relaxation : 15 %
— Amour du geste, stimulation, habitude : 10 % chacun

La pression sociale doit jouer aussi un certain rôle, surtout

au début, la cigarette étant symbolique d'une certaine émancipation. D'où la montée du tabagisme chez les femmes et particulièrement chez les jeunes. Si les adolescents ont toujours éprouvé le besoin de fumer c'est que le tabac correspond à une certaine image qu'ils se font de l'adulte accompli. La première cigarette est le passeport qui donne accès au monde des grandes personnes, un rite qui libère de l'enfance. C'est tout ce symbolisme qui la rend si fascinante. Qu'importe si les premières bouffées soulèvent le cœur ; C'est une initiation à laquelle il est courageux de se soumettre et qui donne confiance en soi quand elle a été supportée vaillamment.

Le plaisir et la dépendance physiologique sont dus à la nicotine car les fumeurs ont tendance à augmenter leur consommation si les cigarettes ont un faible taux de nicotine ; au contraire elle diminue si le taux de nicotine est élevé. Par injection la nicotine diminue le besoin de fumer mais ne le supprime pas complètement.

La prédisposition a été souvent invoquée mais on n'a jamais pu démontrer qu'un individu devenait fumeur parce qu'il était doué d'un type particulier de personnalité. Par contre on soupçonne aujourd'hui que l'inégalité devant le « risque-tabac » serait lié à la présence ou à l'absence d'une enzyme favorisant la transformation de certains composants de la fumée en substances cancérigènes.

Cesser de fumer ? « C'est facile, je l'ai fait 100.000 fois » écrivait Marck Twain. La meilleure solution reste dans la volonté renforcée par la peur d'une dégradation ou d'un amoindrissement physique. Mais pour rompre avec une habitude liée à des motivations complexes il faut le plus souvent davantage qu'un acte de volonté.

Sur le plan physiologique le principe consiste à fournir aux fumeurs un produit, la lobéline, qui donne dans une certaine mesure les mêmes effets que la nicotine sans en avoir les inconvénients. Mais ce traitement pharmaceutique ne suffit pas toujours. Quant à l'action psychologique elle peut être menée individuellement ou en groupes.

Quand le sevrage s'impose pour une raison médicale il doit être immédiat et radical car la diminution progressive arrive rarement au zéro et elle est presque toujours suivie d'une remontée. Ce sevrage est parfois dur à obtenir tant est grande la

tyrannie de l'habitude, le tabac agissant souvent comme un poison de la volonté.

L'apparition d'une cigarette inoffensive permettrait de concilier les intérêts de la santé publique avec ceux que défend la publicité. Certains pensent qu'il s'agit là d'une utopie et que le plaisir de fumer doit nécessairement se payer par la nocivité du tabac. D'autres pensent au contraire qu'une telle découverte est tout à fait possible.

Maurice Israel, ingénieur général des manufactures de l'Etat, écrit :

« *Il est très probable que dans un délai plus ou moins bref sera mise au point une cigarette dont le degré de nocivité sera assez atténué pour qu'il puisse paraître négligeable et dont les caractères dégustatifs seraient voisins des caractères dégustatifs actuels* ».

⁂

Le tabac joue un rôle considérable dans l'économie mondiale ; sa production nécessitant une main d'œuvre abondante contribue pour une forte part à la subsistance de 80 millions de cultivateurs.

La production mondiale annuelle peut être estimée à environ 4 millions de tonnes de feuilles sèches ; elle a plus que doublé depuis le début du siècle, son taux d'accroissement ayant été supérieur à celui de la population du globe.

La culture du Tabac est irrégulièrement répartie à la surface de la Terre. L'Asie et l'Amérique fournissent ensemble plus des 3/4 du tabac produit dans le monde. Les principaux producteurs mondiaux sont les USA, la Chine, l'Inde, l'URSS, le Brésil, le Japon, la Rhodésie, la Turquie, la Bulgarie et la Grèce.

La production du Tabac est évidemment très inférieure à celle du Blé ou du Riz mais elle est à peu près équivalente à celle du Café et dépasse nettement celle du Thé ou du Cacao.

Dans l'agriculture française la place du Tabac reste modeste : 0,11 % des terres cultivables, 1,2 % de la production végétale. C'est une plante d'un bon rapport mais ne représentant qu'un appoint : la plantation moyenne ne dépassant pas 55 ares.

Si le Tabac demande beaucoup de soins il présente l'avan-

tage de mobiliser la main-d'œuvre en hiver, période peu chargée, d'où un équilibre particulièrement bien venu.

La France importe 30 à 40000 tonnes de Tabac principalement des anciens territoires d'outre-mer, soit à peu près 60 % de sa consommation. De ce fait le Tabac a donc une contribution négative à la balance des paiements. Sa seule justification économique réside dans les revenus qu'il procure aux 10000 employés du SEITA, à 40000 planteurs et à 50000 buralistes.

Le français fume relativement peu : 1330 cigarettes par habitants en 1970 mais la consommation augmente dans tous les pays et correspond approximativement à 2 paquets de plus par habitant chaque année. Cette progression s'explique surtout par le tabagisme croissant chez les jeunes ; la tranche des 15-20 ans est celle qui comporte le plus fort pourcentage de fumeurs : près de 75 % de son effectif.

Les gouvernements toujours habiles à ce qui peut augmenter leurs revenus ne laissèrent pas échapper l'occasion de créer un nouvel impôt. Le cardinal de Richelieu fut le premier ministre français à utiliser le Tabac comme source de revenu pour le royaume. Dès 1629 il frappa les Tabacs d'importation d'un simple droit de douane à l'entrée. Louis XIV conseillé par Colbert, s'attribua, en 1674, le privilège exclusif de la vente et de la fabrication du Tabac, privilège qui fut affermé d'abord à des particuliers ensuite à la Compagnie des Indes.

Necker écrivait en 1784 :

« L'impôt sur le Tabac, c'est de toutes les contributions la plus douce et la plus imperceptible et on la range avec raison dans la classe des habiles inventions fiscales. »

Napoléon Ier signa en 1810 un décret qui constitue la première assise de l'organisation actuelle du monopole français.

Actuellement le SEITA, une des plus grandes entreprises françaises, fait tomber plus de 7 milliards dans l'escarcelle nationale mais le Tabac ne représente que 3 % des recettes courantes de l'administration française.

Cependant si le Tabac rapporte il coûte aussi et parfois très cher. En France le Tabac tue chaque année plus de 30000 personnes soit autant que la route. Si le coût global du tabagisme est difficile à évaluer, en revanche celui des maladies auxquelles il contribue peut l'être approximativement.

Les professeurs Levy et Pariente s'y sont essayé à propos de ce qu'ils nomment « l'insuffisance respiratoire chronique » et en déduisent trois sortes de coût :

— le coût financier, médical d'une part (soins, médicaments, cures, hospitalisation) et d'autre part les prestations en espèces (indemnités, pensions, préretraites) = 1/2 milliard de francs.

— le coût économique (perte de salaires, de cotisations à la sécurité sociale, d'impôts) = 1 milliard

— le coût de la mortalité enfin = 1 milliard.

Au total on arrive à près de 3 milliards de francs. Rappelons que le SEITA draine en taxes diverses 7 milliards de francs et ne nous hâtons donc pas de conclure que l'économie française réalise ainsi sur la santé des citoyens un bénéfice de 4 milliards.

⁂

De nos jours une sévère réaction contre le Tabac s'annonce un peu partout particulièrement en France.

Pour l'organisation mondiale de la Santé, la cigarette est devenue un instrument de mort à l'égard duquel la neutralité n'est plus permise (1970).

En France l'Académie de médecine elle-même s'est récemment engagée dans cette campagne anti-tabac. Notre ministre de la Santé a déclaré le 15 janvier 1975 :

« *La civilisation moderne présente des aspects négatifs dont certains sont en passe de devenir de véritables fléaux sociaux. Le tabagisme est l'un d'entre eux* ».

L'anathème sur le tabac a donc été officiellement jeté et un comité national contre le tabagisme a été créé.

Mais il est très probable qu'on n'ira pas, au cours de cette lutte, dans le sens d'une contrainte mais au contraire que l'on cherchera à la poursuivre avec l'accord du plus grand nombre. Pour cela il faudra informer, les jeunes en particulier. Le ministre de l'Education nationale a déjà envoyé des circulaires aux Recteurs, Inspecteurs et Chefs d'établissement. Un cours traitant du tabagisme sera inscrit aux programmes des classes de Sciences naturelles des établissements secondaires et techniques.

On envisage aussi des mesures de dissuasion : interdiction de fumer dans les lieux publics, interdiction de la publicité en

faveur des cigarettes à la radio et à la télévision, au cinéma, par voie d'affiches ou dans les publications destinées à la jeunesse.

Compte tenu des intérêts en présence et des résistances probables, c'est sans doute le maximum que l'on puisse prétendre pour maintenant.

De plus la liberté des uns n'est pas plus sacrée que celle des autres et il devrait être possible de protéger les poumons de ceux qui refusent le tabac, car on s'intoxique aussi en respirant la fumée de la cigarette ou de la pipe du voisin.

Dans le passé ni les anathèmes, ni les prohibitions n'ont fait durablement réduire la consommation du tabac. Depuis longtemps il a nourri l'inspiration des poètes et des artistes et Mallarmé après tant d'autres a chanté la douceur de la pipe au bout d'ambre ; sans doute le tabac répond-t-il à des besoins humains complexes et impérieux.

Dans le cours de cette controverse les partisans de la lutte anti-tabac en arriveront-ils à accuser Jean Nicot d'être responsable des méfaits du tabac et feront-ils comparaître sa mémoire devant le tribunal de l'Histoire ? Ce serait en même temps vain et injuste car s'il fut bien à l'origine de la prodigieuse réussite et de la miraculeuse propagation de cette plante dans le monde, il ne fut que l'instrument aveugle du destin.

Au rang des hommes célèbres, parmi les illustrations nationales Jean Nicot restera placé. Il restera pour nous un diplomate consommé, un littérateur apprécié, un homme de Cour possédant un savoir et une science profonde. Mais il est vrai que ces qualités brillantes ne lui auraient sans doute pas suffit pour affirmer une renommée durable dans la mémoire des hommes. La chance diront les uns, la Providence diront les autres, ont tiré au sort pour lui une part fulgurante du hasard le jour de l'expédition en France de cette plante qu'il croyait dotée de merveilleuses propriétés curatives.

Près de 4 siècles plus tard il appartiendra peut-être aux hommes de notre génération, dans un esprit de liberté et de compréhension, de tolérer encore l'usage de cette plante qui paraît apporter à la fois oubli et soulagement dans la peine et le souci des hommes ou au contraire, dans la poursuite de la recherche d'une certaine qualité de la vie, à cause des dangers réels de son usage de la traiter comme un véritable fléau social.

DECOUVERTE D'UNE PORTION DU REMPART ROMAIN DE NIMES

par M. Maurice ALIGER
membre résidant

En décembre 1973, le dégagement d'une portion de l'enceinte augustéenne, sur la place des Arènes, eut un retentissement dont les échos vinrent battre les murs de notre vieil hôtel ; c'est ainsi que notre compagnie estima nécessaire d'émettre un vœu en vue de la conservation des vestiges mis à découvert.

Rappelons brièvement le résultat des recherches : deux bases de tours de défense, l'une pédonculaire, à extrémité arrondie, l'autre circulaire, et la base d'une courtine de quatre vingts mètres de longueur, reliant les deux tours et se prolongeant, en outre, dans la direction du Palais de Justice. La partie est de cet ensemble étant dans un très bon état de conservation, il fut décidé de la laisser apparente, alors que la partie ouest était recouverte.

Mon propos n'est pas de vous entretenir de ces travaux, mais de vous faire part d'une découverte qui a bien des points communs avec celle des Arènes, et l'a précédée de quelques mois. C'est ainsi que 1973 a été une année capitale pour la connaissance de l'enceinte romaine.

Les chercheurs nimois n'ignoraient pas la présence d'un immense « clapas » s'étirant sur environ deux cents mètres de longueur dans le prolongement de la rue de Combret, c'est-à-dire à l'ouest de la partie haute des Jardins de la Fontaine.

Cette puissante traînée de pierres, qui sépare des propriétés privées, apparaît nettement sur les photographies aériennes. Coté sud, elle fait suite, comme nous venons de le voir, à la rue de Combret, qui épouse le tracé du rempart romain ; côté nord, elle se dirige vers la propriété Rappaz, située à l'ouest de la Tourmagne, où des vestiges de ce rempart sont encore visibles.

Nul n'en doutait ; il s'agissait bien de l'alignement de la face ouest du rempart romain, ensevelie sous ses propres ruines

et sous une nappe de cailloux amenés là par des siècles d'épierrement.

Depuis qu'un lotissement avait été ouvert à l'ouest du « clapas », j'avais souvent parcouru ce secteur dans l'espoir d'une trouvaille quelconque.

Etant, en mars 1973, en promenade à la Fontaine, j'allai une fois de plus jeter un coup d'œil sur ce nouveau quartier résidentiel où des villas s'édifiaient sans cesse.

Quelle ne fut pas ma surprise de constater la disparition d'une importante portion du « clapas » à l'extrémité de la rue de Combret, parallèlement à l'impasse des Figuiers, nouvellement ouverte.

Des traces de roues indiquaient que des engins mécaniques avaient fortement entamé le « clapas » et évacué ses éléments — soit quelques dizaines de mètres cubes de pierres — en vue de l'aménagement d'une plateforme destinée à asseoir une villa voisine.

En examinant le point où les engins avaient cessé leur travail, je remarquai, parmi les éboulis, des plaques de mortier romain désagrégé. Aucune trace du mur dont ce mortier indiquait à coup sûr la présence n'apparaissant en surface, je dégageai à la main une portion du front d'attaque de la pelleteuse.

Bientôt, émergèrent de la pierraille deux moellons taillés, placés côte à côte et maçonnés ; j'enlevai quelques pierres de part et d'autre de ce premier élément et pus dégager, sur environ un mètre de longueur, la crête d'un mur en petit appareil romain.

J'en déduisis immédiatement que ce mur, légèrement courbe, d'excellente qualité et perpendiculaire à la direction générale du rempart, ne pouvait être que celui d'une tour accolée au mur de défense ouest. Dès mon retour en ville, je téléphonai à notre confrère M. Lassalle, Conservateur des Musées d'Art et d'Histoire, lequel avisa sur le champ M. Barruol, Directeur de la Circonscription des Antiquités Historiques à Montpellier. Après avoir obtenu l'autorisation du propriétaire, M. Vouilloux, les services archéologiques confièrent la fouille à Michel Py, Chargé de mission auprès des Musées de Nimes. Les travaux permirent de mettre au jour : une portion de tour, une partie de courtine et quelques tronçons de murs.

1 — LA TOUR :

Le tiers environ de la base, fondée sur le roc, d'une tour cylindrique creuse (couronne) et tangeante au rempart, a été dégagée ; le reste de l'ouvrage disparaît sous le jardin de la villa voisine. Cette tour (que l'on a baptisée « Vouilloux », du nom du propriétaire) est, comme forme et surface, presque identique à la tour laissée apparente sur la Place des Arènes. Sa plus grande hauteur conservée atteint 2,72 m, son diamètre extérieur est de 11,88 m, l'épaisseur du mur en couronne qui la forme est de 1,63 m à la base et de 1,36 m en élévation. Cette réduction d'épaisseur s'explique par la présence d'un retrait (ou décrochement) intérieur et de deux retraits extérieurs distants de 0,39 m. Ce système de retraits extérieurs se retrouve au pied de la Tourmagne, où il est triple, et à la tour de la Place des Arènes où il est, là aussi, double, mais constitué par des blocs de moyen appareil. Si le parement intérieur, notamment au-dessus du retrait intérieur est régulier et soigné, il n'atteint pas la perfection du parement extérieur, fait de petits moellons smillés taillés avec un tel soin que les joints sont pratiquement inexistants. Un blocage interne, très résistant, composé de petites pierres et de mortier de chaux et de sable lie fortement les deux parements du mur en couronne.

2 — LA COURTINE DU REMPART :

Un court tronçon du parement extérieur de la courtine du rempart a été dégagé sur deux mètres de longueur et sur un mètre de hauteur. Son parement est fait d'un petit appareil identique à celui de la tour, c'est-à-dire de très belle qualité.

3 — LES TRONÇONS DE MURS ACCOLES A LA COURTINE :

Plusieurs bases de murs en petit appareil, moins soigné que celui des éléments du rempart, dessinent plusieurs pièces (deux ou trois). Leur construction a suivi de peu celle du rempart ; Michel Py, s'appuyant sur les découvertes qu'il a faites au cours de ses fouilles estime qu'elle date de la première moitié du premier siècle de notre ère. La construction d'un bâtiment contre

la face extérieure du rempart, à une période peu éloignée de sa mise en place, est pour le moins insolite. L'enceinte était-elle, dès le début du premier siècle, considérée comme inutile ? La fouille a permis de découvrir de très nombreux tessons de petits vases votifs et de nombreux fragments de petits autels, également votifs, mélangés dans des couches cendreuses. Tous ces éléments paraissent constituer les rejets d'un lieu de culte voisin.

⁂

Je dois bien préciser que, lors de la découverte, les engins mécaniques avaient déjà attaqué et écorné le sommet de ce qui restait de la tour ; sans mes recherches et mes observations, d'abord, et l'intervention des services archéologiques, par la suite, que serait-il advenu de ces précieux vestiges ?

Si les travaux pouvaient être poursuivis au nord et au sud de cet élément, je suis persuadé que des résultats supérieurs à ceux de la Place des Arènes seraient enregistrés, car de longues portions du rempart, et probablement d'autres tours restent encore ensevelis sous le long « clapas » qui s'étend en direction du nord. Cependant, contrairement à ceux des Arènes, ces vestiges sont placés sous des terrains privés (mais non privés de valeur). Sans aller si loin, il serait, pour l'instant, facile et relativement peu coûteux de déblayer à la pelleteuse mécanique l'espace compris entre la base de la tour et le tronçon apparent de la courtine, que recouvrent quelques mètres cubes de pierraille. Ce travail permettrait de s'assurer de la façon dont se fait la liaison entre ces deux éléments du rempart et redonnerait à l'ensemble l'unité qui lui fait actuellement défaut.

J'ai estimé que la primeur de cette intéressante découverte, qui apporte un élément non négligeable à la connaissance du rempart augustéen et au patrimoine antique de notre cité, devait vous être réservée.

HEURS ET MALHEURS DE NOTRE ACADEMIE

par André BERNARDY

membre résidant

ancien Président

Mes chers Confrères, l'un de nos récents et éminents prédécesseurs, Georges Livet, avait, après maintes recherches, dressé une représentation graphique de la liste des Membres de notre Compagnie depuis sa création.

Ce document a été égaré lors des travaux de restauration de notre Hôtel et une partie vient de reparaître très récemment, mystérieusement et même miraculeusement ! Quoiqu'il en soit, ayant l'intention de le reconstituer, j'ai été amené, au cours de l'hiver dernier, à lire *tous* les procès-verbaux des Séances et à consulter toutes les archives depuis 1682.

De ces lectures se sont dégagées les observations dont je vais vous faire part et qui retracent l'histoire de notre Académie sous un nouvel aspect, car il ne faut pas croire que la vie de notre Compagnie se déroulât toujours sans heurts comme elle le fait aujourd'hui.

Bien au contraire ! Cette vie fût, à travers les âges, souvent agitée et même très perturbée par les événements historiques qui intéressèrent le royaume d'abord et les divers régimes qui lui succédèrent. A ces événements historiques vinrent s'ajouter parfois des perturbations d'origine locale qui prirent différentes formes, les unes d'ordre résidentiel, les autres d'ordre financier.

Par ailleurs des événements heureux vinrent embellir quelquefois la vie de notre Compagnie, contrastant ainsi et alternant avec les jours sombres. Ce sont ces alternances qui m'ont incité à intituler cette causerie : « Heurs et Malheurs de l'Académie de Nîmes. »

⁂

Parlons tout d'abord de sa naissance : « Vers le milieu du 17° siècle, nous dit Ménard dans son Histoire de Nîmes, quelques

personnes d'esprit et de savoir s'assemblaient à des heures réglées et conféraient sur des propos de littérature. Ce ne fut pendant l'espace de 30 ans qu'un cercle d'Amis qui s'étaient choisis et qui vivaient dans une heureuse union. L'exemple de l'Académie française, qui s'était formée de la même façon, fit naître à quelques uns la pensée d'en faire de même et de s'ériger en corps académique. »

Donc vers le début de 1682, le Marquis de Peraud propose à quelques notabilités qui s'occupent de Belles Lettres de se réunir chez lui comme d'habitude.

Cette première Assemblée eut lieu le samedi 28 mars 1682 et sur sa convocation nous lisons : « Pour aviser aux moyens d'établir à Nîmes une société littéraire. » Dix personnalités étaient présentes dont je tiens à citer les noms : Le Marquis de Peraud, MMrs Mattret, avocat, de Digoine, Frimondi, Chazel, avocat, Teissier, avocat, Graverol, avocat, Gaurin, avocat, de Labaume, magistrat et Cassagne. Dès cette première séance on prend les nombreuses décisions que voici :

— Le nombre des Membres sera de 26.

— On écrira à MMrs de Faure et Restaurant pour leur réserver une place dans la nouvelle Association.

— On charge MMrs de Labaume et Cassagne d'aller en offrir une autre à Mr de Rochemaure, absent momentanément.

— On choisit un protecteur : l'évêque de Nîmes, Jacques III, Monseigneur Seguier de la Verrière

— On nomme un Directeur : de Labaume et un Secrétaire : de Peraud.

Voilà quelle a été la première réunion qui a donné naissance à notre Compagnie.

Les choses vont maintenant aller très vite ! — Le mardi suivant 31 mars, une nouvelle réunion a lieu, toujours chez Mr de Peraud ; il y est décidé que MM. de Labaume et de Peraud accompagnés de cinq autres Membres de la Société se transporteront, par ordre de la Compagnie, au Palais épiscopal (actuellement Musée du Vieux Nîmes et Ecole des Beaux-arts) pour offrir à l'évêque le titre de protecteur ; ce qui fut fait sur l'heure.

Ainsi, dès le lendemain mercredi 1er avril 1682, l'Académie bien constituée tient sa première séance officielle chez Mr de Peraud, sous la présidence de l'évêque. Séance immortalisée (si

j'ose dire) par une gravure qui figure à la page I du Tome 6 de l'Histoire de Nîmes de Ménard et dont je vous présente la photographie (que je dois à l'amabilité de M. Lassalle). Elle comprend déjà 14 Membres.

Au cours de cette séance il est décidé :

— que l'on se réunirait tous les mercredis ;

— un chancelier est nommé : l'abbé d'Aiglun ;

— une commission composée de l'abbé d'Aiglun, MM. Saurin et Graverol devra rédiger un projet de règlement ou de statut.

— Mr l'avocat Chazel devant aller à Paris, est chargé de solliciter des lettres patentes de formation pour une éventuelle « Académie française de Nîmes ».

Cependant dès le 18 avril l'intendant Dageusseau accorde par lettre des éloges à l'établissement de « l'Académie de Nîmes ».

Dès le mercredi 29 avril les statuts ont été rédigés et ses vingt-six articles sont approuvés et signés. Ils confirment ce qui a déjà été décidé et prévoient une organisation définitive comportant :

— un Directeur et un Chancelier nommés pour six mois et un Secrétaire perpétuel à vie ;

— l'établissement d'un sceau et d'une devise ;

— la limitation à 26 du nombre d'Académiciens résidant à Nîmes et sans limitation pour les « Académiciens étrangers » que l'on appellera plus tard « associés » ;

— personne ne sera reçu s'il ne l'a préalablement demandé et s'il n'a rendu visite à tous les Membres ;

— lors du décès d'un Membre, deux éloges seront faits de lui, l'un en prose, l'autre en vers ;

— l'Académie ne jugera que les ouvrages de ses Membres et pourra donner un simple avis pour les autres ;

— aucun Membre ne pourra publier un ouvrage s'il ne l'a auparavant communiqué à la Compagnie ;

— le Secrétaire tiendra le registre des travaux de chaque Assemblée brièvement exposés.

Le mercredi suivant 6 mai il est décidé de la création d'un registre des Procès-Verbaux des Séances, registre dont M. Cassagne rédigera la préface.

Quinze jours après, la devise « Aemula Lauri » proposée par François Graverol est adoptée.

Le mercredi 19 août on apprend que les Lettres patentes ont été signées qui accordent le titre « d'Académie Royale de Nîmes » ; les mots « Académie française de Nîmes » n'ayant pas été retenus.

Entre temps MM. Ménard, Rouvière, de Meer et Petit ont été nommés Académiciens ordinaires et le Marquis de Châteauneuf, secrétaire d'Etat, signataire des Lettres patentes, devient sur sa demande, Académicien étranger en même temps que M. Brueys de Montpellier. Ces derniers seront au nombre de 5 à la fin de 1683 et de 10 en 1690.

Ainsi, avec une rapidité assez déconcertante, car les communications n'étaient pas rapides à cette époque, en 4 mois et demi, notre Compagnie a été conçue, formée, organisée et a reçu officiellement la consécration royale grâce au dynamisme de ses promoteurs.

Dans l'euphorie de ses succès, l'Académie demande à se faire associer à l'Académie française, mais cette demande ne reçoit pas une réponse favorable.

Trois mois après, en janvier 1683, une Commission de 4 Membres est chargée d'aller à Arles demander son association à l'Académie royale de cette ville qui, elle, est déjà agrégée à l'Académie française, comme il ressort du discours prononcé par ses délégués lorsqu'ils furent reçus à Nîmes en Séance publique le 10 mai 1683.

Du point de vue financier, aucune difficulté n'apparaît. Les Académiciens sont de bonne compagnie, riches en général ; ils versent chacun un louis d'or en juillet 1682, un écu de trois livres à la fin de la même année (mais 14 d'entre eux seulement ont payé) une troisième contribution de onze livres en 1683 et huit livres l'année suivante.

Ces sommes, assez coquettes pour l'époque, servent surtout à acheter des victuailles pour des repas, car le compte d'un cuisinier fait état de seize poulets, huit capetaux (petits chapons) seize pigeons etc... pour trois repas seulement ; la dépense étant de 220 livres.

En ce qui concerne le local pour les Séances, il n'y a encore aucune difficulté ; elles se tiennent soit chez M. de Péraud,

soit à l'Evêché, soit chez le Directeur, soit chez le Secrétaire, car toutes ces personnalités ont chez eux des pièces de reception susceptibles de recevoir tout le monde ; d'autant plus que le plus souvent la moitié des Membres de la Compagnie sont absents.

Voilà donc terminé la phase importante de la naissance de notre Académie qui vient de vivre son premier bonheur.

⁂

Mais voici déjà et sans tarder le revers de la médaille.

Ne l'oublions pas, nous sommes en 1683. Louis XIV règne et dirige personnellement et avec autorité les affaires du pays depuis la mort de Mazarin, donc depuis 21 ans. La position du pouvoir royal vis à vis des protestants s'est durcie depuis 1678 pour aboutir à la Révocation de l'Edit de Nantes qui surviendra en 1685. Dans cette triste période d'intolérance les Membres de la « Religion prétendue réformée » sont chassés tour à tour des Etats, des Assiettes, des Municipalités, des Corporations et de tous les emplois plus ou moins officiels. Deux solutions s'offrent à eux : ou abjurer ou s'exiler. Or, l'Académie a été formée apparemment sans tenir compte des appartenances religieuses car 7 protestants figurent parmi ses Membres d'origine et 2 autres seront élus quelque temps après.

Les troupes royales commencent à cette époque à être logées chez les religionnaires. Grâce probablement à la protection de l'évêque, une ordonnance du 21 novembre 1683, signée par le Duc de Noailles, commandant en chef des troupes du Roi en Languedoc, dispense les Académiciens de l'hébergement des gens de guerre à la ville comme à la campagne. Mais cette tolérance n'est que momentanée car le pouvoir renforce ses mesures de police comme en témoigne ce procès-verbal d'une séance de l'Académie qui est d'une briéveté éloquente : « On n'a pas fait de conférence aujourd'hui à cause des perquisitions faites dans la maison par les dragons de Sa Majesté. Sur quoi chacun est vite rentré chez soi. »

D'ailleurs l'Académie interrompt bientôt ses Séances qui ne recommenceront que le 8 juin 1689.

Comme Mgr Seguier s'est démis de ses fonctions épiscopales

en 1687, c'est Mgr Fléchier qui est nommé Protecteur. A ce moment-là la majorité des protestants ne figurent plus dans les procès-verbaux de l'Académie parmi les Membres présents aux Séances. Nous savons que trois d'entre eux ont émigré à l'étranger : Antoine Teissier, Jean Saurin et le Docteur Formi qui n'a été élu qu'en 1685. De leur côté Restaurant, Guiran et Graverol abjurent et reparaissent ; ce dernier devient même Secrétaire perpétuel. Nous ne savons absolument rien sur les autres : Rouvière, Fondamente et de Faure qui ont disparu.

C'est la première période sombre de notre Académie.

∴

Un renouveau se produit cependant en 1690. Si la plupart des protestants ont disparu, d'autres Membres sont nommés à leur place et les Séances reprennent ; mais un Procureur du Roi, Chazel, est présent à toutes les Séances. Est-ce une marque de défiance ? Est-il là pour surveiller ce qui se dit ? — Nous ne le savons pas.

Le 6 février 1692 notre Académie charge son Protecteur Mgr Fléchier de solliciter son association avec l'Académie française dont il est Membre. Il l'obtient le 2 septembre de la même année, c'est-à-dire 10 ans après sa fondation et c'est l'abbé Begault, qui, au nom de notre Compagnie, remercie l'Académie française. La période est donc faste, mais elle ne dure pas.

Une deuxième période sombre s'ouvre immédiatement après et aucun document ne permet de dire que « l'Académie royale de Nîmes » a manifesté une quelconque activité dans les années suivantes. Il est probable que les Académiciens s'éteignirent les uns après les autres sans songer à élire leurs successeurs.

En 1712 le nouvel évêque, Mgr César Rousseau de la Parisière essaie de redonner vie à notre Compagnie avec le concours de Mr de Baschi, Marquis d'Aubais, et de Mathieu qui furent élus cette année-là. Nous ne connaissons que trois survivants de l'ancienne Académie : l'abbé de Merez, de Labaume et de Montclus, mais étaient-ils valides ? — Nous l'ignorons. Quoiqu'il en soit cette tentative de renouveau reste lettre morte et n'a aucune suite, car les circonstances politiques ne s'y prêtent pas ; nous sommes sous l'effet des souvenirs de la Guerre des Camisards et les rivalités religieuses sont loin d'être apaisées.

⁂

Les années passent et il faudra encore attendre près de quarante ans ! Ce n'est en effet qu'en 1752, sous l'épiscopat de Mgr Bec de Lièvre que le renouveau va se produire.

Un seul Académicien survit, à notre connaissance, de l'ancienne Compagnie, c'est le Marquis d'Aubais élu en 1712. C'est chez le Baron de Peyranglade, simple Membre associé au début, que se réunissent le 9 mars 1752 douze personnalités qui décident de faire revivre l'ancienne Compagnie. On procède séance tenante à la nomination des officiers de la manière prescrite par les statuts antérieurs : Reynaud est nommé Directeur, Meynier Chancelier, et Perillier Secrétaire. Les jours d'assemblée ont été fixée au lundi et jeudi de chaque semaine à quatre heures du soir, mais cette double réunion hebdomadaire ne durera pas et celle du jeudi seulement subsistera. On fera dans chaque Assemblée la lecture d'un ouvrage de prose ou de poésie dont un Académicien choisi par le Directeur, fera remarquer les beautés et les défauts. En outre un autre Membre fera à son tour un discours qui sera prononcé à l'assemblée du jeudi, le sujet étant à son choix.

Les réunions se succèdent alors régulièrement et en décembre 1752 l'assemblée compte déjà 23 Membres. Le protocole de réception des nouveaux élus est mis au point : le récipiendaire attend dans la salle qui précède celle de l'assemblée ; le Secrétaire est mandé par le Directeur pour l'introduire ; il fait un discours assez court et le Directeur répond à son tour succintement.

Plus tard, en 1757, il est décidé que le Secrétaire ferait l'éloge des Académiciens ou des associés décédés.

Des statuts primitifs sont modifiés ; voici à titre documentaire quelques unes de ces modifications dont certaines sont logiques et d'autres inattendues :

— un Sous-secrétaire est prévu en sus des trois officiers

— Directeur et Chancelier seront changés de deux mois en deux mois et le Secrétaire de six mois en six mois et non rééligibles immédiatement

— en cas d'empêchement le Chancelier remplace le Directeur et ainsi de suite.

— les deux tiers des suffrages sont nécessaires pour élire le Secrétaire ; il en est de même pour les élections des nouveaux Membres, mais les absents peuvent donner leur avis par écrit.

— la destitution est prévue mais il faut que les deux tiers des Membres plus 2 voix y opinent.

— après décès le successeur fera l'éloge du disparu lors de sa réception (et non plus le Secrétaire) Dans sa réponse le Directeur fera aussi son éloge.

— les nouveaux statuts seront lus aux nouveaux élus qui promettront de les observer et signeront le registre

— nul ne sera élu s'il ne l'a demandé et s'il n'a rendu visite aux officiers

— nul étranger n'assistera aux Séances sauf demande exceptionnelle

— aucune délibération ne sera valable s'il y a moins de Sept Membres

Les procès-verbaux des Séances, détaillés au début, se font plus succints dès 1753. Le nombre des présents s'amenuise lui aussi : de 14 à 15 au début, il tombe de 9 à 11 l'année suivante à 6 à 8 en 1756. Les procès-verbaux deviennent peu à peu sporadiques et même inexistants ce qui ne facilite pas les recherches. Donc période assez sombre à ce point de vue.

⁂

Examinons maintenant le point de vue financier : dès le 23 mars 1752 la Compagnie prévoit « de faire un fonds pour subvenir aux dépenses nécessaires, fonds remis au Secrétaire. » La cotisation sera plus tard fixée à 3 Livres par tête.

Mais dès 1759 la caisse n'est pas en mesure de rembourser à Mr Salles les avances qu'il a faites pour l'impression d'un recueil de l'Académie, les Membres de la Compagnie se cotisent donc dans ce sens. En 1569 le Secrétaire perçoit même 6 Livres par tête pour faire réparer la salle du Collège à l'Hôtel Séguier où se tiennent les séances. En 1784 la cotisation est passée à 24 Livres, somme considérable. Ce ne sont là qu'affaires mineures, car l'on est toujours entre gens aisés et de bonne compagnie. Donc, aucun ennui financier ne se profile à l'horizon.

Par ailleurs, à de multiples reprises, la Compagnie reçoit quelques centaines de Livres en vue de l'attribution de divers prix, à divers lauréats. La vie de l'Académie est donc satisfaisante tout au moins en ce qui concerne son fonctionnement et ses finances.

Cependant un point sombre subsiste : le lieu de réunion. La Compagnie n'a pas de domicile fixe et aucun point d'attache pour tenir ses séances. Elle se réunit tantôt chez le Baron de la Reyranglade où elle a tenu sa première séance en 1752, tantôt chez le conseiller Reinaud de Genas, tantôt à l'évêché et après 1760 chez Mgr Séguier.

C'est alors que ce dernier va faire, à l'Académie, par testament, deux dons somptueux : le premier comporte tous ses livres, manuscrits, estampes, gravures, antiquités, médailles et collections de toutes sortes, estimés à l'époque à 25.000 Livres. Le deuxième legs comprend sa maison et son jardin dont l'Académie jouira après sa mort et celle de sa sœur. Une restriction cependant est prévue : l'Académie aura à payer 12.000 Livres à l'œuvre de la Miséricorde, 3.000 Livres à l'Hôtel-Dieu, ainsi que la rente due aux pères Carmes. L'embarras de nos prédécesseurs fut certainement très grand, mais de courte durée, car Mgr Bec de Lièvre en tant que protecteur, paya aux bénéficiaires les 15.000 Livres prescrites. Les autres Académiciens se cotisèrent pour payer, d'une part aux fermiers généraux les droits de mutation et d'autre part aux pères Carmes le rachat de la rente annuelle, soit au total 3.843 Livres c'est-à-dire 148 Livres en moyenne pour chacun d'eux, soit 7 Louis et demi d'or, soit 187.000 de nos anciens francs.

L'Académie put ainsi tenir ses séances, rue Séguier, en l'hôtel même qui porte sur son seuil « Hôtel de l'Académie » (Hôtel non pas de notre Compagnie, mais du recteur de l'enseignement) et cela jusqu'à la période sombre de la Révolution. Mais nous n'en sommes pas là.

Les réunions continuent donc d'avoir lieu le jeudi de chaque semaine, la Séance publique étant fixée au premier jeudi de mai.

Les Académiciens ne furent pas mysogines en ce 18° siècle où les idées sociales évoluaient avec rapidité et ils n'hésitèrent pas à élire deux femmes parmi les Membres associés : la première

fût Madame de Bourdic-Viot qui, si elle était née par hasard à Dresde, vint mourir à Bagnols sur Cèze en 1802, après avoir publié des poésies dans l'almanach des Muses. La deuxième fût Madame Verdier-Alut de Montpellier qui décéda à Uzès en 1813 et publia des géorgiques languedociennes ; le critique la Harpe la rendit célèbre par son vers bien connu : « Et Verdier, dans l'ydille a vaincu Deshouillères. »

Depuis, et assez récemment, notre Compagnie a fait mieux en élisant deux Dames au titre de Membre résidant et il est probable qu'elle élargira dans l'avenir cette porte qui jusqu'à maintenant n'est restée qu'entrouverte.

La période de 40 années qui suivit la rénovation de 1752 fut donc faste. Mais nous avons vu les périodes sombres alternant régulièrement avec les périodes heureuses. A l'approche de la Révolution nous n'avons plus de procès-verbaux après 1784 nous indiquant avec précision la liste des Membres de notre Compagnie qui abordèrent 1789. Nous connaissons cependant les noms de la plupart d'entre eux. Parmi eux trois furent guillotinés sous la Terreur : Reynaud de Genas, Teissier de Margueritès et Meynier de Salinelles ; d'autres s'exilèrent comme J.J. Baron qui mourut à Gênes en 1806.

L'Académie, comme toutes les Sociétés savantes, fut supprimée par Décret de la Convention nationale du 8 août 1793 et cessa donc toute activité. De plus son Hôtel de la rue Séguier devint bien national et fut vendu comme tel en 1796 ; ses livres et manuscrits formèrent alors le premier fonds de notre Bibliothèque municipale, encore appelée parfois Bibliothèque Séguier, tandis que les autres collection allèrent enrichir divers Musées. Période sombre !

⁂

« Après le sombre orage, vient le soleil doré » chante-t-on dans les Saltimbanques et n'attribuez, je vous prie, à cette phrase aucun sens politique. Donc en 1801, sur l'initiative du Préfet Dubois, se reconstitue une Assemblée sous le nom de « Lycée du Gard, société libre d'agriculture, des sciences, des lettres et des Arts » qui échangera bientôt ce nom pour celui « d'Académie du Gard », et cela le 10 mai 1802. Il ne restait, nous dit Nicolas, qu'un petit nombre de Membres de l'ancienne Acadé-

mie, 16 au total, dont 8 seulement habitaient Nîmes : Alison, J.J. André, d'Augier, J. Granier, de Labaume, Abbé de St Marcel, Alex Pieyre et Vincent St Laurens ; les autres étaient dispersés à Paris, Agen, Gênes... etc.

L'Académie renaît donc par arrêté de novembre 1802, approuvé en décembre par le Ministre Chaptal. En 1805, elle concrétise son organisation intérieure en publiant ses statuts le 31 mars 1805, qui sont signés par Cavalier, Vice-Président et Julien Trellis, Secrétaire perpétuel.

Ils diffèrent sensiblement des statuts précédents et comportent 82 articles dont l'ensemble se rapproche des statuts et règlements actuellement en vigueur.

Il serait fastidieux que je vous en donne le détail ; je me contenterai de m'y reporter dans la suite lorsque certaines circonstances de la vie de l'Académie m'y inciteront. Voici cependant ce qui est prévu en ce qui concerne l'organisation générale.

— Le sceau porte : « Académie du Gard » et à la devise « Aemula Lauri » s'adjoint au-dessous le mot « Revirescit »

— Composition : 60 Membres ordinaires dont 30 résidant à Nîmes et 30 non résidants, mais habitant le reste du Département. 5 Vétérans au maximum et un nombre indéterminé d'associés.

— Les Membres ordinaires doivent être nés dans le Gard ou y résider, mais ne perdent pas leur titre s'ils le quittent. La mutation entre résidants et non résidants se fait comme actuellement.

— Les vétérans sont choisis par l'Académie parmi les Académiciens résidants à qui l'âge ou les infirmités ne permettent plus de prendre une part active aux travaux de la Compagnie. Aucun vétéran ne sera nommé avant 5 ans.

— Les Académiciens ordinaires seront, d'après leur choix, répartis dans les 5 Sections suivantes : philosophie et économie politique — agriculture, commerce, industrie — mathématique et physique — antiquités et Belles Lettres — beaux-Arts. La répartition entre les Sections pourra être inégale et chacun pourra s'occuper d'un travail étranger à sa propre section.

— Le conseil d'administration comprend un Président, un Vice-Président, un Secrétaire, un adjoint au Secrétaire, un Trésorier. Les deux premiers ne peuvent rester deux années consécutives, le Secrétaire est perpétuel, l'adjoint au Secrétaire et le

Trésorier sont indéfiniment rééligibles ; les élections, dont un règlement particulier règle le détail, ont lieu à la fin de chaque années pour l'année suivante.

— d'autres règles sont précisées : deux Séances chaque mois, une Séance publique au moins par an, le Secrétaire fait un compte-rendu analytique des travaux, de multiples commissions peuvent être nommées.

Ainsi donc le caractère et le but de l'Académie sont quelque peu changés. Auparavant la Compagnie s'occupait presque exclusivement de Belles Lettres ; dorénavant les 5 Sections prévues dans les statuts élargissent considérablement l'éventail des sujets qu'elle peut avoir à traiter.

Elle se met donc au travail d'arrache-pied. Nous savons par une précieuse statistique éditée en 1870, que dans la période de 18 ans qui va de 1805 à 1822 ses travaux ou communications ont été nombreux : 455 au total. Les sujets traités sont très divers : agriculture 39, archéologie 29, astronomie 15, météréologie 15, Beaux-Arts 10, industrie 23, littérature 34, médecine 26, poésie 66, philosophie 28... et j'en passe. Nous connaissons leurs auteurs ce qui nous a permis de suppléer aux déficiences des comptes rendus des Séances.

Donc période faste au point de vue des travaux de la Compagnie.

Plus tard, des déficiences apparaissent et s'accentuent et il a été impossible à l'auteur des statistiques dont je parlais plus haut (et à fortiori à moi-même) de dresser une liste des travaux pour la décennie de 1822 à 1832 (2 volumes seulement de Mémoires relatent l'activité au cours de cette période) Nous voyons là l'importance primordiale du rôle que doit jouer dans notre Compagnie le Secrétaire perpétuel : il doit s'efforcer de transcrire dans les textes le reflet de la Vie de l'Académie. C'est ce qui se passe aujourd'hui mais ce qui n'a pas, hélàs, été toujours le cas et nous avons vu encore récemment l'un de nos confrères : Paul Bonnet avoir deux successeurs : Mr Gibelin en 1942 et le Docteur Cabouat en 47 qui ont fait chacun son éloge, tandis que l'architecte Max Raphel n'a pas eu de successeur direct.

Cependant aux dix années noires de 1822 à 1832 succèdent au point de vue travaux 28 années radieuses, car nous avons les statistiques de ceux-ci de 1832 à 1850 et par conséquent de ceux

qui en furent les auteurs, qui publièrent 531 communications au cours de cette période et 362 dans la décennie suivante, réparties à peu près dans la même proportion que précédemment entre les diverses matières. Mais ces statistiques qui faisaient ressortir les activités de certains Membres et la passivité de certains autres seront les dernières et nul ne se préoccupa dans la suite de ceux qui restent trop souvent muets.

⁂

En 1860 un nouveau règlement est adopté, de 91 articles, qui diffère assez peu du précédent. Le nombre des Membres vétérans est porté de 5 à 10, mais ce chiffre ne paraît jamais avoir été atteint — les Membres associés deviennent soit honoraires, soit correspondants comme aujourd'hui — les cinq classifications précédentes se réduisent à deux : sciences et leurs applications d'une part et lettres d'autre part — un nouveau Membre du Bureau apparaît : le Bibliothécaire archiviste — la durée de la Présidence est de 1 an — le Secrétaire sera élu à la majorité des deux tiers des Membres présents.

Cinq ans après, en 1865, l'Académie croit devoir modifier encore ses statuts et règlements et ajoute au nombre de ses Membres « dix nouveaux associés résidants » qu'elle élira en bloc le 16 janvier 1868 ce qui rend bien difficile la filiation avec les prédécesseurs, car à cette date l'Académie était incomplète. Les discours sont succints.

Quatre ans après, en 1869, nouveau remaniement des statuts et suppression des Membres vétérans et des associés résidants ; ces derniers sont devenus entre temps Membres à part entière.

Le 11 décembre 1871, au lendemain de la guerre et de la Commune, le nouveau pouvoir reconnaît l'Académie du Gard comme établissement d'utilité publique ; le décret est signé Thiers.

Puis en 1878 un nouveau décret signé Mac Mahon autorise l'Académie du Gard à reprendre le nom de « Académie de Nîmes » et le 16 août 1888, par décret signé Carnot, les statuts qui sont encore les nôtres aujourd'hui sont approuvés. Ces statuts, à mon avis, sont très bien faits ; ils comportent 15 articles seulement excluant tous les détails qui font l'objet d'un règlement interne, règlement pouvant être modifié par simple décision de l'Académie. Il est prévu 60 Membres dont 36 résidants, 24 non

résidants et des correspondants — La composition du Bureau est inchangée — Le Préfet du Gard est président d'Honneur — Une séance publique au moins a lieu tous les ans.

Le règlement qui fait suite à ce décret de 1888 et qui est toujours en vigueur traite des Académiciens ordinaires, Membres honoraires et correspondants, de leur nomination, des attributions des Membres du Bureau, des Séances ordinaires et publiques, des travaux de l'Assemblée, des Commissions et des dispositions générales. A plusieurs reprises ce règlement a été modifié sans que ces modifications aient fait l'objet de textes précis : par exemple l'ancienneté nécessaire pour être Président, fût fixée à 10 ans, puis ramenée à 5 ans — telle aussi la division de l'Académie en trois groupes, chaque groupe proposant son candidat au fauteuil vacant de son groupe. Cette division peut paraître aujourd'hui anachronique à beaucoup ; elle n'a été instituée cependant qu'à une date relativement récente, postérieure à 1888, probablement en 1894. Peut-être ceux qui l'ont instituée ont-ils voulu éviter le renouvellement d'élections difficiles comme celles qui survinrent en 1865 pour le remplacement de Nicot et en 1894 à l'occasion de l'élection du Dr Barral qui ne devint effective qu'après une série de ballotages au cours de deux séances consécutives. Il faut reconnaître que depuis cette date aucune contestation majeure n'est plus survenue en séance au cours d'élections, ce qui est bien. Cependant ces dispositions n'ont pas permis d'accueillir parmi nous un homme éminent mais par contre ont permis de recevoir un rabbin. Il y a, à mon avis, peut-être quelque chose à revoir dans cette partie du règlement.

⁂

Ce panorama de l'évolution des statuts et règlements à travers le 19° siècle ne doit pas nous faire oublier les perturbations politiques.

Nous avons laissé l'Académie reconstituée officiellement en 1805 ; mais 10 ans après, en 1814 et 15, la chute de l'Empire et la restauration du pouvoir royal entraînent de grands vides parmi les Membres de notre Compagnie et nous voyons 9 Académiciens, Barons d'Empire ou hauts fonctionnaires disparaître ; Baragnon, dans son Histoire de Nîmes, nous dit que l'Aca-

démie suspendit ses travaux en 1813 et ne les reprit qu'en 1816 sans que nos Archives en fassent état ; mais cela paraît véridique car aucun compte-rendu n'existe entre ces deux dates. Donc période très sombre pour la Compagnie.

Cependant l'institution est à peu près au point car les partants sont remplacés, mais les Archives manquent et ce manque de document dure jusqu'en 1822 comme je vous l'ai dit.

Aucune perturbation majeure ne se produira plus au cours des 19ème et 20ème siècles et nous n'aurons à noter pendant cette longue période que des incidents mineurs. Les Secrétaires perpétuels qui se succèdent améliorent peu à peu la présentation des procès-verbaux des Séances ce qui facilite la tâche des chercheurs.

Cependant au cours de la Guerre de 1870 l'Académie interrompt ses travaux pendant huit mois pour ne les reprendre qu'en Avril 1871. A l'automne, la bibliothèque du Louvre ayant été incendiée pendant la Commune, il est demandé à notre Compagnie l'envoi à Paris de la collection de ses Mémoires et publications, ce qui fut fait.

Lors de la Guerre suivante de 1914-18, après le désarroi de la première année où les Séances sont suspendues, on constate dès 1915 que les Membres résidants ne sont plus que 30 sur 36, les non résidants que 17 sur 24 et les correspondants 15 seulement, ce qui fait une brêche dans les recettes du Trésorier car les cotisations sont la principales ressource de notre Compagnie. Aussi dès le 11 février 1918, 7 Membres sont élus, puis reçus en même temps ; le discours du Président étant pour chacun d'eux de deux minutes et la réponse des élus variant de deux à cinq minutes.

A deux reprises, vers 1878 et vers 1903-1907 nous constatons des démissions en série de Membres résidants, pour raison de vieillesse et de santé. Il y a tout lieu de supposer que l'Académie a voulu faire pression sur les Membres négligents, âgés ou malades, afin d'obtenir d'eux qu'ils se retirent volontairement et cela en vertu soit de l'article 6 du règlement qui est formel : « Tout Académicien ordinaire sera censé démissionnaire et comme tel rayé du tableau des Membres de l'Académie, s'il a laissé passer plus d'une année sans paraître à ses Séances ou sans entretenir des relations avec elle, à moins qu'un état de maladie en soit la cause » — soit l'article 58 qui spécifie que,

« tous les Académiciens ordinaires doivent concourir aux travaux de l'Académie en lui présentant chaque année un travail de leur composition. » Ces clauses ne furent appliquées que deux fois avec rigueur, en 1887, à l'encontre de Mr Soulier, non résidant, « qui n'entretient plus depuis vingt ans de relation avec l'Académie » et en 1896 à l'encontre de Mr Bosc qui n'a pas payé ses cotisations pendant 3 ans.

Sans aller jusqu'à cette mesure extrême il serait peut-être bon que l'Académie se penche aujourd'hui sur le cas de certains de ses Membres qui exagèrent par ce que j'oserai appeler « leur mépris de notre Compagnie », n'assistant plus aux Séances depuis plusieurs années, voire même depuis le jour de leur réception.

⁂

Parallèlement aux perturbations d'origines politiques ou internes que nous venons d'évoquer, nous nous devons de noter les heurs et malheurs de caractère financier qui assaillirent notre Compagnie depuis sa résurrection, après la Révolution qui l'a dépossédée de son lieu de réunion habituel.

L'Académie en est donc réduite, après 1801, à s'installer comme locataire successivement à l'Hôtel de Caveirac (Hôtel Mazel rue Fresque) à la maison de de La Boissière (7 rue Dorée) à la Maison Bruneton (15 Bd Victor Hugo) et à la Maison Soubeyranne (rue Antonin). Plus tard la Municipalité prise de pitié lui donne l'hospitalité, d'abord dans la Bibliothèque de la ville, puis, en 1871, dans la partie des locaux que la Mairie vient d'aménager dans la Maison des Dames de la Miséricorde donnant sur la rue Dorée. En 1888 la Mairie veut reprendre ce local et offre en compensation certaines pièces dans l'ancien lycée ; l'Académie résiste et obtient même pour ses collections la restitution d'une pièce qui lui avait été reprise en 1882. Mais en 1893 le plafond de la Bibliothèque de l'Académie s'effondre, ce qui provoque des incidents au Conseil Municipal au sujet de l'attribution, restée sans suite, d'un nouveau local.

Il faut attendre 1913 pour voir l'Académie siéger tour à tour au Palais des Beaux-Arts, où elle dépense 1500 frs de frais d'aménagement, puis à l'ancien Palais épiscopal, à la Société d'Agriculture place Questel et enfin dans la Maison de l'Archi-

tecte Pelatan au 7 rue des Frères Mineurs. Les Séances publiques, elles, se tiennent, fait exceptionnel, au Foyer du théâtre en 1893 et à la Galerie des Arts l'année suivante.

Ce n'est qu'en 1919 qu'elle va trouver un logement stable. Grâce au chanoine Bonnefoi elle récolte parmi ses Membres et Amis les 30.000 frs nécessaires à l'acquisition de notre Hôtel actuel, 16 rue Dorée. De son côté Giran réunit les 12.000 frs environ nécessaires pour faire face aux frais de mutation et de premier aménagement. Ainsi le 7 juin 1920 put avoir lieu la Séance d'inauguration « en attendant, dit le procès-verbal, que l'immeuble tout entier devienne l'Hôtel des Sociétés savantes de Nîmes » (comme à Paris le quai Conti et à Toulouse l'Hôtel d'Assezat)

Mais ses locaux se détériorent au cours des ans et dès 1921 une nouvelle souscription pour un réaménagement du local permet de réunir 2.200 frs chez les Académiciens et 2.340 chez les particuliers ; en 1942 nouvelle souscription et subvention, puis en 1945 le legs Sagnier de 100.000 frs (dont près de la moitié iront aux frais de succession) permet de faire exécuter les réparations indispensables. Un nouveau don, 10 ans plus tard, assure la réparation de la salle des Séances, meublée en grande partie grâce au legs de Mr de Villeperdrix de 1922.

Enfin, en 1963, grâce à la libéralité du Marquis de Lordat qui nous lègue le château et le domaine de la Tour à St-Chaptes, et après de multiples tergiversations de la famille, contrecarrées par l'action efficace de Me Fosse, l'Académie peut entrer en possession d'une somme de 40 millions d'anciens francs ; 25 millions furent employés à la restauration complète de notre Hôtel (la Comission prévue à cet effet étant présidée avec compétence par Nadal) ; les 15 millions restant servirent à l'achat d'un portefeuille de Valeurs Mobilières qui assure encore aujourd'hui une part importante des revenus de notre Compagnie, somme qui s'est sensiblement accrue à ce jour grâce à des placements judicieux, qui ont contribué à neutraliser en bonne partie les conséquences des dévaluations.

⁂

Notre Compagnie, vous venez de le voir, a donc eu, au cours des 19e et 20e siècles, des alternatives de Heurs et de Malheurs parfois à cause de son logement et souvent à cause de la précarité de

sa situation financière ; en particulier, après 1918, les dévaluations successives de la monnaie l'ont réduite souvent à la mendicité, soit pour faire réparer son immeuble (toitures et plafond de la Salle des Séances) soit pour faire paraître ses Mémoires qui ont parfois résumé en un seul volume 10 années de travail, et cela il y a encore peu de temps.

Pourtant l'audience de l'Académie fut très grande dans le passé, surtout pendant la deuxième moitié du 19e siècle ; jugez-en par ces quelques exemples :

— la considération qu'on lui portait s'est souvent traduite par des dons ou legs importants : MMrs Lombard, Talabot, Maumounet, Sabatier, Crèvecœur de Perthes, Jules Salles, un anonyme, sont venus à son secours tout en créant parallèlement des fondations ou des prix que l'Académie devait distribuer à des personnes méritantes ou a des lauréats de concours.

— parallèlement le Préfet lui alloue des crédits successifs tantôt pour l'exploration de l'Oppidum de Nages (en 1868), tantôt pour la publication du manuscrit de Dhuoda, puis pour le cartulaire de Pont St-Esprit dans les années suivantes.

— l'Académie est aussi à l'origine de la Fondation de l'Ecole de Dessin et est consultée, dans de nombreux cas, par la Municipalité, par exemple pour aviser sur le déplacement des Musées et de la Bibliothèque publique.

— de nombreuses organisations s'arrachent la collection de ses Mémoires par exemple le Cercle des Officiers de Constantine, la Société Industrielle de Flers dans l'Orne, la Société de Géographie du Caire, le musée Calvet à Avignon et même le British Museum de Londres...

— nos prédécesseurs étudient même, en 1876, « la possibilité du rétablissement de la classe des associés résidants, à cause de l'installation à Nîmes d'une brigade d'artillerie qui amènera un corps d'officiers polytechniciens qui peuvent être d'utiles collaborateurs. »

L'activité des Membres de notre Compagnie est très grande et chaque année de nombreuses commissions sont formées dans son sein. En voici sept dont les buts sont de :

— classer les pièces envoyées au Concours de poésie
— vérifier les comptes du Trésorier
— régler tout ce qui concerne la Séance publique

— publier les Mémoires
— choisir les sujets de concours pour l'année
— étudier les rectifications à introduire au règlement
— étudier l'impression et le format des Mémoires

et cette liste n'est pas limitative car il y en a d'autres, qui ne sont pas permanentes, telle celle qui a mission de choisir la forme et le nombre de jetons d'argent ou de bronze qui sont donnés aux Académiciens et leur permettent, si leur assiduité le justifie, de diminuer le montant de leur cotisation annuelle. Par ailleurs des médailles d'or sont distribuées aux lauréats des concours, et les jetons d'argent ou de bronze vont récompenser les nombreux donateurs de restes archéologiques offerts aux Musées de la ville, ou à diverses personnalités qui ont fait œuvre généreuse envers la communauté publique.

⁂

Je pourrai ainsi prolonger mon exposé sur les côtés cachés ou inconnus de notre Compagnie, mais il me faut conclure !

L'Académie de Nîmes, vous l'avez vu, a eu à travers les âges des Hauts et des bas, des Heurs et des Malheurs. Cependant tout paraît être, pour l'instant tout au moins, assez serein pour elle et, à vue humaine, il semble que notre Compagnie ait, dans un avenir proche, un sort relativement assuré, grâce à son logement restauré à sa situation financière relativement stable et aussi, il faut bien le dire, grâce au dévouement et à l'assiduité d'une très grande majorité de ses Membres. C'est donc sur une note assez optimiste que je veux conclure, en espérant, sans trop y croire d'ailleurs, que nul ne puisse dans l'avenir parler encore des malheurs de l'Académie de Nîmes.

UNE DECOUVERTE ARCHEOLOGIQUE INEDITE : LE PRIAPE D'AUREILHAC (Gard)

par le Docteur Edouard DROUOT
membre résidant
Président

Il est de tradition chez les membres de notre compagnie qui, de près ou de loin, s'intéressent à l'archéologie, d'offrir à l'Académie la primeur des découvertes auxquelles ils ont pu se trouver associés. C'est donc très volontiers que je sacrifie à cette tradition. Et de plus, la trouvaille dont je vais vous entretenir, celle d'une statue antique mutilée, offre à divers points de vue et en particulier en raison de sa rareté relative dans la statuaire régionale, un réel intérêt.

Venons en donc au fait sans plus attendre : au début de l'hiver 1970, le secrétaire de la mairie de Saint-Chaptes, M. André Vialate, m'avertit que le défoncement d'une terre appartenant aux propriétaires du château d'Aureilhac, commune d'Arpaillargues, a ramené au jour plusieurs fragments assez volumineux qui paraissent appartenir à une statue ancienne. Rendez-vous est donc pris avec Monsieur Alfred Mercier, dont le tracteur a soulevé les objets. Avec raison, M. Mercier a jugé prudent de ramener à l'abri, jusqu'au château d'Aureilhac, les vestiges mis à jour par le soc d'un brabant assez puissant pour affouiller le sol jusqu'à une profondeur de soixante-dix centimètres, que les labours précédents n'avaient jamais atteinte.

L'inventeur est assez perplexe quant à la nature de l'objet découvert et son ancienneté. Aussi a-t-il sollicité notre avis sachant notre goût pour les « vieilles pierres ».

A première vue, le dit objet paraît se rapporter à un buste humain auquel manquent la tête et la majeure partie des membres. L'attention est tout de suite attirée par la figuration du sexe masculin, très apparent, et en érection, mais en partie brisé. Nous entreprenons alors un examen méthodique de ce qui nous paraît effectivement appartenir à une statue antique.

Au sommet du buste, une excavation hémisphérique, à l'emplacement du cou, remplace la tête absente et que l'on n'a pas retrouvée pour l'instant. Notre confrère M. Lassalle devait d'ailleurs nous apprendre qu'il n'était pas rare d'observer des statues antiques dont la tête avait été rapportée après coup, ayant été peut-être commandée à un atelier spécialisé. C'est ainsi que des statues d'empereurs avaient pu, à moindres frais, recevoir les traits du nouveau césar lorsque le précédent avait disparu : sic transit gloria mundi... C'est en tout cas ce système d'une tête rapportée qui avait été adopté ici.

Continuons notre investigation par le vêtement du personnage. C'est une longue tunique. Elle est plissée et la marque des plis se traduit sur la face dorsale par une série de cannelures verticales de facture plutôt raide. Cette tunique comporte de courtes manches qui s'arrêtent au-dessus du coude. Ces manches sont fendues latéralement, découvrant les bras, mais la fente principale est divisée en plusieurs petites ouvertures fusiformes grâce à quelques boutons. Cette forme de manches fendues, devait encore nous expliquer M. Lassalle, semble dénoter une mode vestimentaire d'origine grecque ou orientale.

Sur la face antérieure, le personnage a relevé haut sa tunique, jusqu'au dessus de la ceinture, découvrant ainsi ses organes génitaux, avec un volumineux pénis en érection mais en partie brisé. Tout ce qu'une pareille attitude comporte d'insolemment impudique se trouve cependant assez curieusement atténué par le fait que le sujet a voulu utiliser le repli de son vêtement pour en faire une sorte de corbeille où s'accumulent des objets aujourd'hui difficiles à identifier, sauf l'un, bien visible, qui a la forme et la dimension d'un fruit arrondi, prune ou petite pomme.

Enfin la statue mutilée, (fig 1) telle qu'elle apparaissait avant les recherches ultérieures, avait perdu ses membres inférieurs à la racine des cuisses, ainsi que ses avant-bras et ses mains.

La question qui se pose à moi est désormais moins celle de l'âge de la statue qui semble bien appartenir à la période romaine, que celle de l'identification du sujet représenté. Assez vite, cependant, certaines évidences s'imposent à mon esprit.

D'abord la volonté du statuair de présenter une effigie masculine dotée des attributs de la virilité la plus affirmée, ensuite, dans le pli du manteau, la certitude d'identifier au moins un fruit de la terre, sous l'apparence d'une prune ou d'une pomme : une masse plus confuse pourrait aussi faire penser à des grappes de raisins.

Bien que n'ayant jamais eu sous les yeux une œuvre du même genre, j'en arrive rapidement à penser qu'il s'agit de quelque personnage mythologique évoquant d'une part la puissance virile et la fertilité humaine et d'autre part la fertilité de la terre symbolisée par les fruits déposés dans le pli de la tunique. J'en déduis donc que les fragments que j'ai sous les yeux doivent appartenir à une statue de Priape, le dieu de la génération humaine en même temps que celui de la fécondité du sol nourricier. En somme une version masculine de la Grande Déesse.

Mais c'est avec toutes réserves, trop ignorant que je suis de l'archéologie classique, que j'envisage cette détermination. Je décide donc d'avoir recours aux lumières d'un archéologue compétent, en la personne de notre aimable confrère M. Lassalle, que je tiens à remercier ici très vivement, ainsi que Madame Lassalle, pour toute l'aide qu'ils m'ont apportée avec leur affabilité coutumière. Sous forme d'informations diverses, de photographies ou de photocopies, ils m'ont permis d'étayer ma documentation sur le sujet.

M. Lassalle et moi-même sommes donc revenus ensemble à Aureilhac pour examiner la trouvaille et la photographier. Notre confrère a d'ailleurs confirmé le diagnostic que j'avais porté. Et quelques jours plus tard, il avait l'amabilité de me faire parvenir une photocopie des planches consacrées par Salomon Reinach, dans son ouvrage classique sur la statuaire antique, aux diverses représentations de Priape alors connues dans le monde romain. (fig 3)

Ces images, que vous allez voir, nous donnent un aperçu intéressant des conceptions de l'époque sur ce sujet. Tantôt, en effet, l'artiste a représenté un homme entièrement nu dont le sexe est magnifié de façon très significative ; tantôt le personnage est vêtu, mais le vêtement découvre les organes mâles ; tantôt nous retrouvons le thème développé à Aureilhac : un phallus ostentatoire accompagné, dans le repli formé par

le vêtement relevé, de nombreux fruits de la terre ; tantôt enfin nous trouvons dans le même pli de la toge, deux enfants nouveau-nés en lieu et place des fruits. Une variante nous montre un petit enfant qui s'est glissé sous le vêtement qu'il soulève et qui contemple les organes génitaux de l'auteur de ses jours. Vous le voyez, l'humour ne perd pas ses droits en un sujet pourtant quelque peu scabreux.

Après la visite à Aureilhac en compagnie de M. Lassalle et s'agissant d'une trouvaille intéressante par sa relative rareté dans notre région, il est décidé que la Direction des Antiquités Historiques en Languedoc sera prévenue. M. Lassalle a donc pris contact, à Montpellier, avec les services de M. Barruol. Comme d'autre part il est probable que d'autres fragments se trouvent aux alentours et comme nous avons obtenu l'accord de M. Mercier, une fouille pourrait être entreprise en vue de reconstituer l'objet dans toute la mesure possible. M. Barruol a donc dépêché sur les lieux, au cours des semaines suivantes, une petite équipe d'assistants et d'étudiants de la Faculté des Lettres de Montpellier. A diverses reprises nous nous sommes joints à leurs recherches. Celles-ci ont permis de recueillir plusieurs fragments plus ou moins volumineux, mais toutes les investigations effectuées en vue de retrouver la tête sont restées vaines. Nous reviendrons un peu plus loin sur un fait qui nous a frappés dès le début des fouilles : le nombre élevé des fragments. Leurs dimensions souvent réduites et leur large dispersion nous donnaient à penser qu'une chute accidentelle n'aurait pas suffi à déterminer autant de morceaux et que le bris de la statue avait été probablement volontaire et même, peut-on dire, acharné. Nous en reparlerons.

Lorsqu'il parut avéré que la fouille avait été conduite aux limites raisonnables, tant en superficie qu'en profondeur, les travaux furent arrêtés. M. Barruol fit alors demander que la statue et les débris recueillis soient emportés à Montpellier, dans un local de la Faculté, en vue d'une reconstitution partielle. M. Mercier accorda cette autorisation, mais sous la condition que la pièce, après avoir été suffisamment étudiée, ferait retour à ses propriétaires. C'est pourquoi, après plusieurs mois, la statue est revenue à Aureilhac. (fig 2).

C'est donc là, après la reconstitution partielle qui a pu être effectuée à Montpellier, qu'il m'a été possible de la revoir et de prendre des clichés que je vous présenterai. Nous aurons aussi la possibilité de comparer la statue d'Aureilhac aux différentes effigies du même types reproduites par Salomon Reinach et qui sont finalement assez peu nombreuses. Notre Musée d'Archéologie, pourtant riche, n'en possède aucune sous la forme d'une statue. Par contre, les petits Priape ou symboles phalliques réduits aux dimensions d'un objet mobilier, tel que figurine, amulette, pendeloque sont beaucoup plus abondants. Les collections du Musée de Nîmes en recèlent plusieurs qui proviennent de la région ou même de notre ville. En ce point de cette courte étude, nous ne pouvons pas ne pas établir un rapprochement avec trois bas-reliefs de nos arènes dont l'existence nous est revenue en mémoire (fig 4 et fig 5). Décrivant l'ensemble des bas-reliefs qui ornaient encore notre amphithéâtre à son époque, Ménard rapporte ainsi la présence de deux priapes ou phallus triples et d'un phallus double. Je le cite : « 1) — Sur le pilastre qui vient après la représentation de la louve, on découvre un priape ailé, becqueté par des oiseaux, qui a des pieds de cerf. Il est joint et fait corps avec deux autres phallus, dont l'un est sur le devant et l'autre à la queue. Le phallus de devant porte une sonnette. Quant à celui de derrière, un autre oiseau en tient l'extrémité sous une de ses pattes. 2) — Sur un des pilastres qui vient après la porte occidentale paraît un autre triple priape ailé, avec des pieds semblables aussi à ceux d'un cerf, mais sans sonnette ni oiseau. Le priape de la queue est surmonté par une femme qui est debout, coiffée à la Romaine et vêtue de cette sorte de robe que les romains appelaient « stola ». Elle tient de chaque main une rêne avec laquelle elle retient et conduit de la main droite le priape qui est devant et de la gauche celui qui est à l'autre extrémité. 3) — Il paraît enfin sur le linteau d'un des vomitoires du second rang, près de la porte qui tourne vers le midi, une troisième figure qui n'est formée que de deux priapes, l'un grand et l'autre petit, sans aile ni pied. (fig. 5) ». Et Ménard ajoute : « Ce n'est pas une médiocre difficulté que de trouver l'explication naturelle et plausible de ces singulières figures... »

Dès avant Ménard les archéologues nîmois s'y étaient es-

sayés. On est bien d'accord avec Rulman qui, nous dit Ménard, « rapporte tous ces priapes au principe de la nature. » Mais on a plus de peine à le suivre aujourd'hui lorsqu'il ajoute : « la nature considérée d'une part selon les philosophes et de l'autre selon les chimistes. »

Gautier, nous dit encore Ménard, : « a cru que le premier de ces priapes, becqueté par des oiseaux, représente les passions qui font le tourment des hommes... que le troisième enfin peut se rapporter aux trois âges de la vie, c'est-à-dire le petit priape à la jeunesse, le grand à la virilité et celui qui pend du milieu des deux à la vieillesse. »

L'interprétation du marquis Mafféi qui voit uniquement dans les représentations phalliques présentes en trois points différents de l'édifice « une fantaisie et caprice de l'ouvrier » ne nous semble guère convaincante.

Ménard nous donne d'ailleurs son avis personnel qui nous paraît toujours valable, « On sait, dit-il, que les Grecs et les Romains, plongés dans les erreurs les plus grossières du paganisme offraient des sacrifices à Priape pour obtenir la fécondité des femmes ; qu'ils célébraient même en son honneur des fêtes et des jeux... Les citoyens de Nîmes, privés des lumières de l'Evangile, au temps de la construction de l'amphithéâtre et livrés à toutes les superstitions Romaines, faisaient de même des sacrifices à Priape. Ils firent donc, entre autre, servir ce nouvel édifice à la célébration des jeux qu'ils consacraient en l'honneur de cette bizarre divinité. Ils voulaient par là se la rendre propice et en obtenir la population et l'accroissement de la colonie. »

Nous ajouterons, à propos de ces bas-reliefs de nos arènes, que le triple phallus avoisinant le pilastre de la Louve, celui qui est becqueté par les oiseaux, est, de nos jours, très dégradé et d'une lecture bien difficile. Le second priape triple, signalé par Ménard du côté de la porte occidentale, transporté au Musée d'archéologie, se trouve ainsi à l'abri des intempéries. Enfin, nous avons pu retrouver le troisième, à l'intérieur de l'amphithéâtre et à l'emplacement indiqué par Ménard, sur le grand linteau d'un vomitoire du second rang et en assez bon état de conservation. Ne disposant pas d'un téléobjectif, nous n'avions pu le photographier. Cette lacune a été comblée depuis lors par notre musée d'archéologie qui nous a aima-

blement communiqué le cliché (fig 5). On peut voir sur ce bas-relief, du côté gauche, un phallus beaucoup plus grèle que celui — muni de testicules — qui est tourné vers la droite. On a parfois tenté d'expliquer la disparité de proportion de ces divers priapes en suggérant qu'on avait voulu symboliser ainsi les différents âges de la vie. Nous serions plutôt tentés d'y voir l'organe modeste du simple mortel, à côté de celui. plus imposant, du dieu invoqué.

La présence trois fois répétée sur notre monument, de ces figures assez étranges, ne doit pas nous étonner outre mesure. Les nombreuses amulettes ou pendentifs du même genre indiquent que les anciens devaient attribuer une valeur prophylactique à ce symbole de la génération. Quant aux autres symboles animaux qui les accompagnent, oiseaux que Ménard identifie à des coqs, ou pieds de cerfs, nous faisons observer qu'ils se rapportent à des espèces animales dont les mâles sont traditionnellement réputés pour leur ardeur génétique. Plus hermétique est pour nous le symbole de la clochette suspendue à l'un des phallus. Mais nous verrons, au cours des projections, que les romains associaient fort souvent cet accessoire aux représentations phalliques.

Cette symbolique phallique est d'ailleurs aussi vieille que l'humanité. Je vous présenterai un petit bonhomme tracé à la peinture rouge que j'ai photographié sur une paroi de la grotte à peintures du Portel, en Ariège, et qui est un Priape paléolithique. Je possède également un moulage que vous pourrez examiner et dont l'original se trouve dans les collections de préhistoire du Musée de Nîmes. C'est un petit priape en céramique préhistorique trouvé à Russan, dans la grotte Nicolas. Il peut dater de l'âge du bronze ou d'une période voisine. Cette figurine ne possède ni tête ni bras. Par contre, le sexe est très apparent.

Nous venons, sans quitter notre sujet, de nous écarter quelque peu de la statue d'Aureilhac. Une question que nous avions à peine soulevée nous y ramène. Pourquoi, en effet, une statue enfouie depuis plus d'un millénaire gisait-elle entourée de fragments si nombreux qu'une simple chute aurait eu peu de chances de les provoquer ? La réponse la plus naturelle est qu'il s'agit sans doute d'un bris intentionnel : la tête

a été emportée, les parties les plus fragiles, mains, avant-bras, jambes, pieds et même les cuisses ont été brisées et disséminées sur une certaine étendue. Quels ont pu être alors les auteurs de cette destruction volontaire ? Les barbares ? Peut-être. Mais plus probablement, croyons-nous, des chrétiens, soit vers la fin de l'empire romain, soit au cours du haut Moyen Age. On connaît, en effet l'aversion des chrétiens des premiers siècles pour les idoles. N'avaient-ils pas trouvé, dans leur refus de sacrifier aux divinités païennes, la force d'aller jusqu'au martyre ? Et cette idole, un priape, représentait, en plus, le mal sous sa forme la plus grossière, l'esprit de fornication — spiritus fornicationis — si contraire à l'idéal chrétien de pureté.

A notre avis, l'acharnement dont ont fait preuve les auteurs d'une telle mutilation, suffit à révéler qu'elle fut l'œuvre de chrétiens.

Avant de conclure, quelques réflexions, si vous le voulez bien, nous retiendront encore un instant : Depuis la préhistoire et tout au long de l'Antiquité, à la notion de fécondité, fécondité de la nature entière et fécondité humaine en particulier, s'associe étroitement la notion d'un bienfait accordé par la divinité. La bible est pleine d'exemples d'une descendance obtenue grâce à une insigne bénédiction divine, le plus souvent par l'intermédiaire d'une femme jusque là stérile ou hors d'âge, telle Sarah, épouse d'Abraham, telle Anne mère de Samuel, telle Elizabeth, mère de Jean-Baptiste. Sans parler, naturellement, de la maternité virginale de Marie. Toutes les périodes anciennes de l'évolution humaine : paléolithique, néolithique, protohistoire et antiquité classique nous offrent des images symboliques de Déesses-Mères invoquées pour favoriser la reproduction de l'espèce. Mais nous retrouvons aussi des symboles mâles, qui sont l'équivalent du dieu Priape. Les romains, toutefois, dont nous savons qu'ils assimilaient facilement des cultes étrangers, ne semblaient pas juger inconciliables d'une part le culte de la Grande Mère et d'autre part celui de Priape. Celui-ci s'était même entouré de certains attributs, fruits ou petits enfants, qui convenaient tout aussi bien à la Grande Déesse. L'un et l'autre culte pouvaient d'ailleurs se rapporter à une certaine forme de religion naturelle. Mais nous savons aussi que de nombreux abus

étaient habituels : les cérémonies du culte de Priape, tout comme celles du culte de la Grande Déesse s'accompagnaient d'orgies et de scènes de débauche collective qui ne devaient pas manquer d'imprimer des marques durables dans les mœurs. C'est pourquoi les chrétiens avaient de bonnes raisons de se montrer sévères, à l'égard de telles pratiques qui, de plus, se déroulaient sous le masque plus ou moins équivoque d'un culte religieux.

Mais jetons à présent les yeux sur notre monde actuel avec son obsession d'érotisme, avec sa pornographie partout étalée et commercialisée sous le couvert de la liberté, sur son refus affirmé d'une procréation considérée comme une malédiction, refus qui cherche à s'assurer, non plus cette fois le concours de la divinité, mais celui du législateur et des institutions. Est-ce une vraie libération, celle qui ne libère finalement que les instincts les plus animaux en nous faisant régresser de plusieurs millénaires ? L'homme est-il davantage homme lorsqu'il obéit à ses instincts ou lorsqu'il les domine ?

Vous voyez, mes chers confrères que la découverte d'Aureilhac risquerait de nous entraîner bien loin à travers l'histoire des religions, celle des mœurs et même celle de la morale tout court. Aussi me contenterai-je simplement, pour finir, et avant de vous projeter quelques images, de formuler un vœu, celui que cette curieuse et somme toute assez rare effigie vienne quelque jour prendre place dans les collections de notre Musée d'archéologie.

Fig. 1 — La statue avant sa restauration (cliché de l'auteur).

Fig. 2. La statue après sa restauration (cliché de l'auteur).

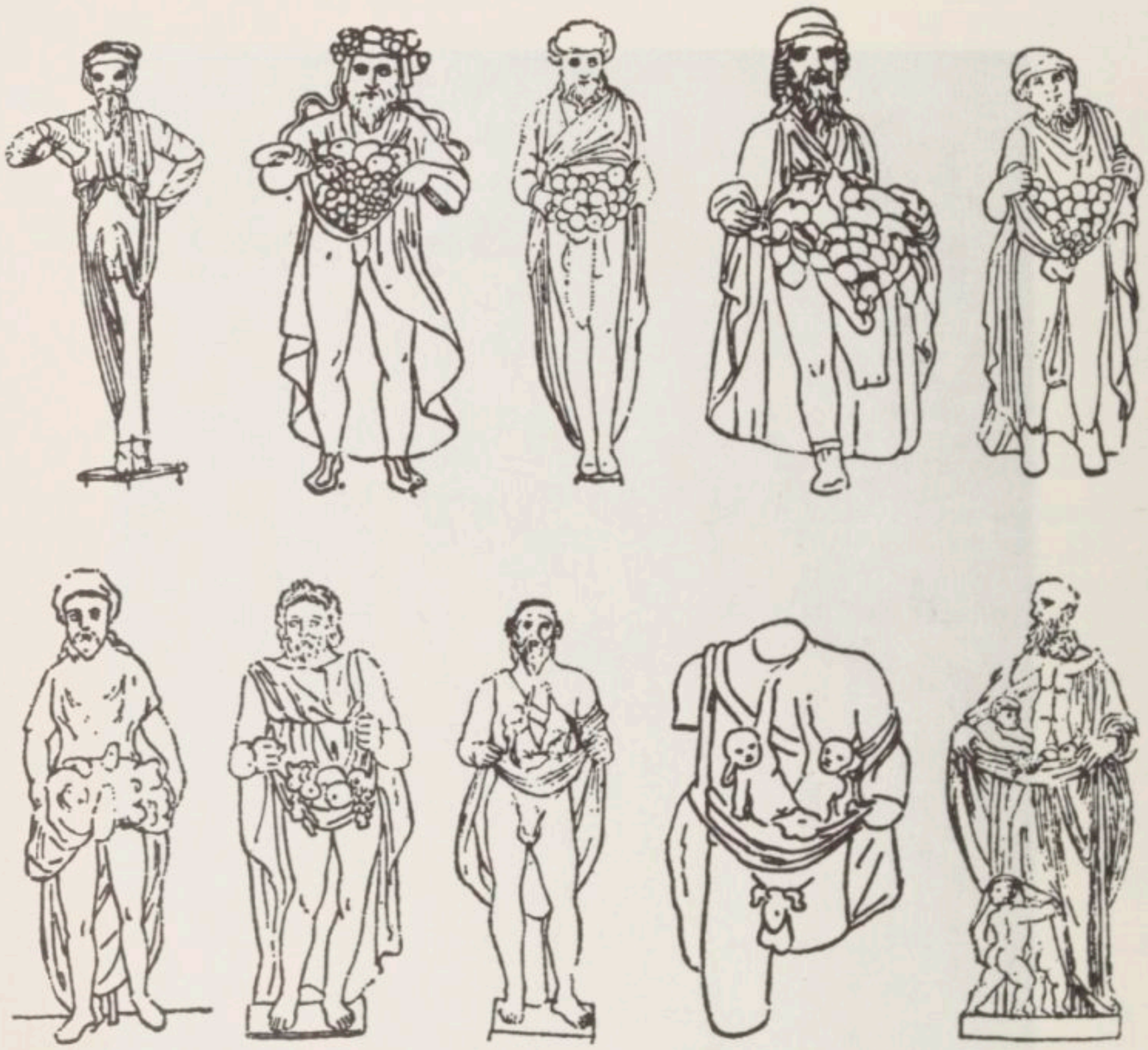

1. B. Naples. Roux et Barré, VIII, 39. *Ant. d'Erc.* II, 377. — 2. B. *Mus. Odescalch.* II, 37. *Bonn. Jahrb.* t. XXVII, pl. II, 3, p. 56. — 3. B. Payne-Knight, *Culte de Priape*, pl. 5; *Bonn. Jahrb.* t. XXVII, pl. II, 4, p. 56. — 4. B. Bade en Argovie. *Indic. antiq. suisses*, 1872, pl. XXXIV, 1, p. 311. — 5. B. Bonn. *Bonn. Jahrb.* XXVII, pl. II, 1, p. 45. — 6. B. Madrid. Delgado 2913. Dessin Diaz. — 7. Argent. Caylus, II, 45, 3. — 8. Berlin 245. Trois Eros dans sa tunique. — 9. Dessin communiqué par Gerhard à Jahn. *Bonn. Jahrb.* XXVII, pl. III, 2, p. 58. — 10. Anc. coll. Garimberti. Cavall. II, 6.

Fig. 3 — Diverses variantes de la représentation de Priape soit seul, soit portant dans son vêtement relevé des fruits de la terre ou des nouveaux-nés. D'après Salomon Reinach.

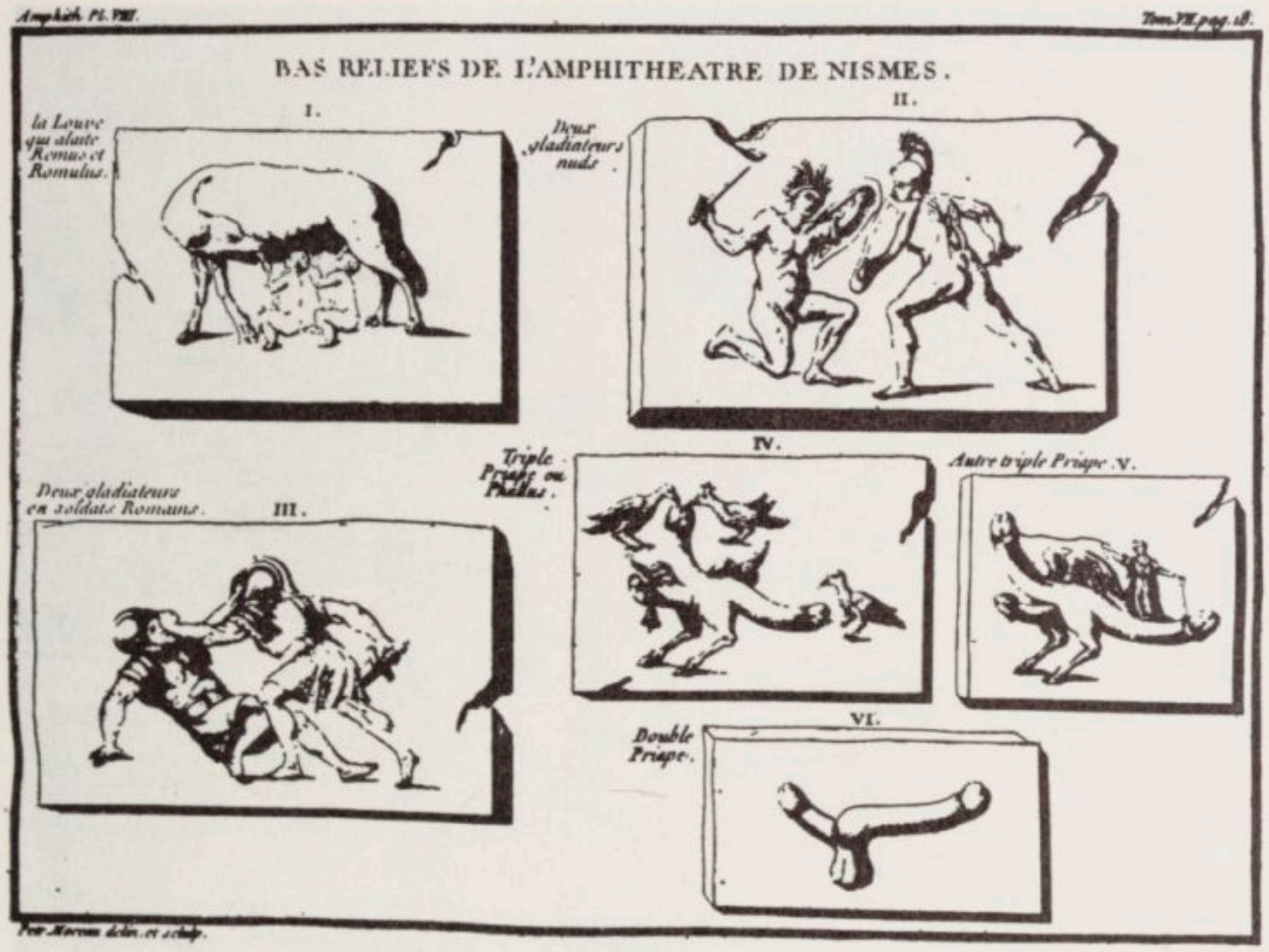

Fig. 4 — Représentation phalliques de l'amphithéâtre de Nimes, d'après Ménard. Un phallus double. Deux phallus triples avec deux ailes et deux pattes d'animal. L'un accompagné d'une femme, l'autre d'images symboliques (oiseaux, clochettes) frèquemment associées au culte de Priape.

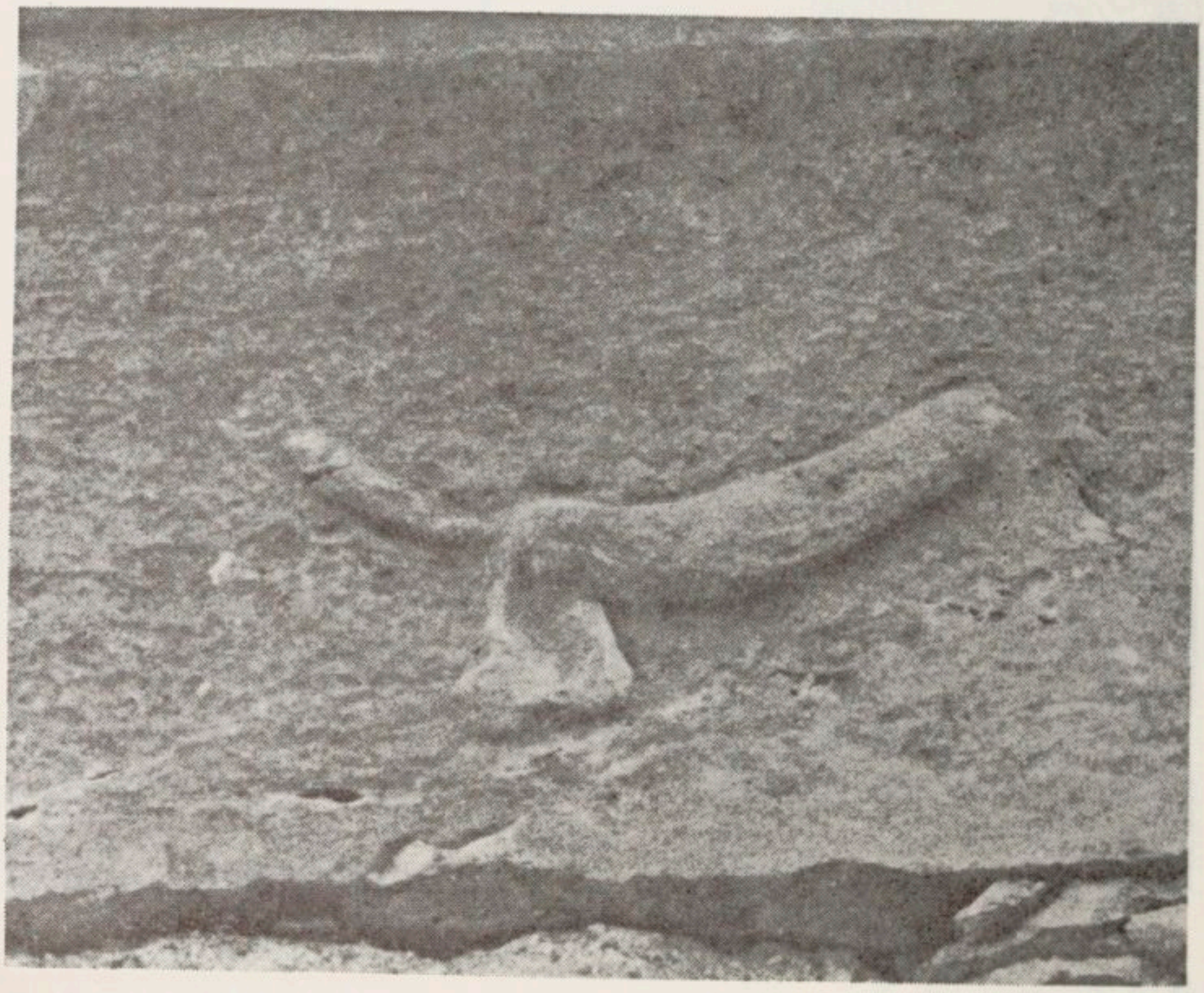

Fig. 5 — Phallus double, aux dimensions très inégales, sculpté en bas-relief sur le linteau d'un vomitoire de l'Amphithéâtre (cliché : Musée de Nimes).

LE PERE D'ALZON ET LAMENNAIS

Par M. Guy DUPRE

Correspondant

Emmanuel d'lAzon, vicaire général de quatre évêques de Nimes, fondateur de la congrégation des Assomptionnistes en 1850, ensuite des oblates de l'Assomption, membre du Conseil supérieur de l'Instruction Publique en 1851, créateur du Pèlerin en 1873 et de la Croix — Revue en 1880, n'est qu'un tout jeune homme de 18 ans quand il rencontre pour la première fois, l'abbé FELI, alors au zénith de sa gloire et déjà bien menacé au sein même d'une Eglise dans laquelle il a de rudes adversaires.

Né en 1810 au VIGAN, dans une famille noble et fortunée, il est élevé au château de LAVAGNAC dans l'Hérault et ensuite au collège Stanislas à Paris, où il se lie d'amitié avec un grand nombre de jeunes gens de la haute bourgeoisie et de la noblesse. En rapport avec Monsieur BAILLY, il est déjà membre de plusieurs sociétés charitables ; il rencontre à la Société des Bonnes Etudes : COMBALOT, DU LAC, MONTALEMBERT, DUPANLOUP et bien d'autres encore... Le 11 avril 1828, chez l'abbé SCORBIAC, il voit Lamennais, vedette d'une soirée pendant laquelle l'on discute de théologie ; l'auteur de « l'Essai sur l'indifférence en matière de religion » est déjà connu de sa famille, comme en témoigne une lettre de Lamennais, du 7 juillet 1826, à sa tante Madame RODIER. Emmanuel, d'abord tenté par la carrière des armes, songe bientôt au sacerdoce ; à ce propos il nous reste une importante correspondance entre lui et celui qui devient son directeur spirituel, elle commence le 12 janvier 1830, avec un bon nombre de lettres manquantes, car si certaines ont pu être perdues, il est sûr que la police de Grégoire XVI en a intercepté pendant le séjour à Rome du jeune d'Alzon.

Bien qu'il soit difficile et même dangereux de résumer ce premier échange de lettres en quelques lignes, il est possible de l'exposer comme suit, limité à l'essentiel. D'abord le jeune Emmanuel (lettres du 12 janvier et 29 mars 1830) se confie à Lamennais en lui demandant un plan de travail ; le maître de la CHENAIE, très bienveillant, accepte cette direction spirituelle et lui conseille l'étude de la Bible, des Pères de l'Eglise, de l'histoire et de l'allemand, cette langue lui paraissant de grande importance (lettres des 22 janvier, 7 avril, 31 octobre et 9 novembre 1830). Le conseil est suivi à la lettre par cet infatigable travailleur qu'est le futur Père d'Alzon, s'imposant un programme et un horaire à faire frémir un étudiant. Quand, en 1831 et 1832, la vocation se précise, le séjour à Rome, au sortir du séminaire de Montpellier, étant décidé, Lamennais, tout en l'approuvant, le met en garde contre la médiocrité de l'enseignement des séminaires français et romains et lui fournit des lettres de recommandation pour les menaisiens de Rome, le cardinal MICARA, le Père VENTURA, le Père MAZZETTI...

Emmanuel d'Alzon est mêlé au drame menaisien, pendant son séjour à Rome, au moment du dénouement fatal à Lamennais. Les études les plus récentes sur ce dernier, si elles éclairent mieux le personnage, n'ont pas beaucoup d'importance pour notre sujet, puisque nous mettons au premier plan l'élève et non le maître. Faut-il d'ailleurs dire *l'élève* ou le *disciple* ? Ces deux mots me paraissent assez peu conformes à la réalité, car il me semble, que « disciple » marquerait un attachement trop aveugle. Disons qu'il a été son *dirigé* pour employer un mot un peu vieilli. Si l'on lit les derniers ouvrages publiés sur Lamennais, d'abord celui de J. R. DERRÉ et les thèses de L. LE GUILLOU, il faut bien avouer que d'Alzon est un peu noyé au milieu d'un flot de correspondants, si grand que Lamennais se ruinait sans peine à payer le port de trop nombreuses lettres qui lui étaient adressées. Mais pour le jeune séminariste, l'abbé FELI, tout en ne l'approuvant pas entièrement, c'était la joie et la gloire d'une amitié enviable à 23 ans, sa chute lui portera un coup terrible. Il ne se cache pas, après la condamnation, pour dire ce qu'il pense, il en

aurait peut-être dit davantage s'il n'avait pas signé une soumission à l'encyclique avant d'être ordonné.

Reprenons les faits pour bien comprendre la position de d'Alzon. Il semble que le Père A. CLEUX déforme sa pensée quand il tronque une citation de la lettre écrite de Rome à son père, le 8 décembre 1832. Sa citation est la suivante : « Il paraît que le pape est fort mécontent de lui. Je suis parfaitement disposé à condamner tout ce que le pape réprouvera de ses opinions ». Il y a là une simplification assez fâcheuse du texte réel : « Il paraît que le pape est fort mécontent de lui. Tout en étant parfaitement disposé à condamner ce que le pape repoussera de ses opinions, je ne vois pas pourquoi je ne conserverais pas celles sur lesquelles il laissera libre ». Et il continue en insistant. « Or je m'aperçois qu'il ne repousse en lui que certaines exagérations politiques, sur lesquelles j'étais loin de partager entièrement les vues du fondateur de *l'Avenir !!* » Je ne reprends pas par malin plaisir ce détail dans un ouvrage que j'aime beaucoup, mais il s'agit de préciser, ai-je dit, la position de notre personnage, dès que possible. Monsieur Latreille remarque que « ni Lamennais ni ses collaborateurs n'étaient expressément nommés et cités » dans l'encyclique MIRARI VOS du 15 août 1832 et il parle de « ménagement envers des hommes qui avaient rendu des services ». Le pape, après la publication du Bref aux évêques polonais, peut être considéré comme fidèle aux principes de la Sainte-Alliance, ce qui peut ne pas paraître « logique » à tous les catholiques français. D'ailleurs, sur le moment, Lamennais s'est soumis et a supprimé l'Avenir. Il reste à savoir, après ce sévère coup de semonce, si toutes les idées de l'abbé FELI sont condamnées ou non, et la question, qui n'intéresse pas notre sujet, reste posée. C'est tout de même un sérieux avertissement.

Nous avons à notre disposition le travail du Père COLETTE, A.A... postulateur de la cause de béatification du Père d'Alzon en cour de Rome ; il a réussi à découvrir des documents inconnus et nous les livre avec une totale franchise, remarquant que certains avaient été confisqués par la poste romaine. Il s'agit d'une publication de 24 grandes pages en deux colonnes, d'août

1958, intitulée « Pages d'archives, nouvelle série, n° 9. Le Père d'Alzon et le drame final de F. de Lamennais ». L'auteur dit lui-même : « De ces 35 documents, déposés à la sacrée congrégation des Rites, neuf ont déjà été publiés, il y en a donc vingt-six qui restaient inconnus ». Cependant, la lettre du Père d'Alzon, du 26 novembre 1834, était connue de BERNOVILLE dans son ouvrage de 1957, il en parle à la page 67 ; notons en terminant, que pour cette période, certaines lettres paraissent définitivement perdues. Nous savons, par exemple, que Lamennais a brûlé un bon nombre de lettres reçues.

Une lettre de d'Alzon à son maître du 9 décembre 1833 est signalée comme perdue. La suivante du 15 février est du lot de celles qui ont été récemment retrouvées ; donc au début de son séjour à Rome, Emmanuel d'Alzon n'a qu'une correspondance assez ralentie avec celui que tout le monde sait déjà en danger. Cette première lettre est révélatrice de soucis pédagogiques ; revenant de Naples, notre séminariste a constaté la « grande faiblesse » de l'éducation des Jésuites, a entendu dire que la haute société souhaitait d'autres éducateurs pour ses enfants et demande s'il est possible d'envisager une action dans ce sens. Il ajoute qu'il est navré d'avoir appris en arrivant à Rome que Lamennais est très découragé et lui offre de l'aider le plus possible, il doit savoir qu'il envisage de ne plus célébrer la messe et sur le moment de cette décision, nous ne sommes pas renseignés d'une manière sûre. Son attachement reste total et il termine en l'assurant qu'il est « celui de (ses) enfants qui (l') aime le plus ».

Le 24 février 1834, une lettre à d'ESCRIGNY montre la qualité de son information : « Savez-vous qui l'a fait condamner ? Ce sont les sollicitations de l'Autriche, de la Prusse et de la Russie... Monseigneur, disait l'ambassadeur de Russie à un cardinal, l'abbé voudrait faire du catholicisme un colosse et nous ne le souffrirons pas ». Il ajoute « Je le plains de toute mon âme ». Nous pouvons considérer qu'il a reçu à cette date une lettre fort pessimiste de Montalembert, qui est à Munich, guère encourageante pour le clan menaisien.

La réponse à la lettre du 15 février est datée du 5 mars par Lamennais qui est à Paris et qui affirme qu'il attend son heure, car « le monde se prépare pour de grands changements », quant aux projets napolitains d'une institution française, il craint trop « des intrigues ourdies contre les étrangers qui se dévoueraient à cette œuvre », et il se sent incapable de donner une suite à ce projet pour le moment.

La lettre que lui envoie Emmanuel le 15 mars 1834, n'est probablement pas une réponse, mais elle a l'avantage d'être un vaste tour d'horizon. Il essaie de lui montrer qu'il a toujours de chauds partisans, mais ces derniers se bornent à donner des conseils qui restent assez vagues. Les lettres du Père VENTURA sont ouvertes par la censure : il prépare un chiffre pour correspondre avec Lamennais, « convaincu qu'une révolution est inévitable dans sa patrie » !! Le Père OLIVIERI pense que Rome, tôt ou tard, se montrera plus indulgente. Le cardinal MICARA l'engage à « changer son plan de guerre » et à continuer son action, sans toutefois être plus précis. MACCARTHY dénonce un complot des Jésuites qui veulent l'attirer à Rome pour le perdre. Bref, le clan, y compris E. d'Alzon, reste attaché au maître, mais demeure inquiet.

A son père, Emmanuel parle sur un ton qui semble juste, le 29 mars 1834 : « le malheur du génie est de voir à l'avance et d'avoir affaire avec des gens qui n'y voient pas plus loin que leur nez... les exagérations de son journal lui ont fait du tort... le calme de la retraite lui fera, je n'en doute pas, grand bien ». Le même jour, Lamennais lui confirma son désir de ne plus agir et pourtant les Paroles d'un Croyant sont du 30 avril ! Il ne partage pas l'avis du bouillant MICARA : « Il n'y a aujourd'hui rien à faire pour la religion... la première chose que l'Eglise aurait à faire pour revivre serait de persuader aux hommes qu'elle est, qu'elle a vie, et pensée, et mouvement. Nous n'en sommes pas là ». La publication des Paroles est un net désir de rupture totale chez un Lamennais sûr de sa condamnation.

Ensuite il y a un moment de calme, Emmanuel ne parle plus de Lamennais dans ses lettres jusqu'au 10 mai 1834, quand

il questionne en ces termes sa sœur : « Qu'est-ce que cet ouvrage de Lamennais ? » Nous voyons bien qu'il ne prévoit pas le drame et qu'il pensait que l'affaire était enterrée ; ne l'aurait-elle pas été sans la parution de cet ouvrage ?

Le 20 mai 1834, il le signale à son père en soulignant « qu'il y brise bien les vitres » et il insiste sur le point de vue politique : « Le tort de l'abbé me paraît être d'avoir attaqué le pouvoir en général, s'il n'avait attaqué que les rois de nos jours, on l'eût toléré ».

Maintenant il est informé, car il a reçu une lettre du 8 mai dans laquelle Lamennais annonce : « J'ai cru nécessaire de protester une dernière fois... dans un petit écrit... Je sais bien... à quoi je m'expose en le publiant, mais... je devais acquitter ma conscience dans cette espèce de testament ».

Le 2 juin 1834, dans une lettre à sa sœur, il avoue « J'aurais passé au séminaire de Montpellier un temps insupportable, à cause des « Paroles d'un Croyant ». Ce qui prouve qu'il était bien catalogué menaisien et critiqué comme tel.

L'orage approche et il en fait part à son père le 5 juin 1834 « Le livre de l'abbé fait ici grand bruit... la police l'a fait consigner à la poste et à la douane ».

Cependant il a écrit, probablement début avril, à Lamennais pour lui demander des conseils. La réponse du 28 mai, est adressée à sa mère, rue de Grenelle, à Paris, pour plus de sûreté et a dû être acheminée à Rome par les soins de cette dernière, elle traite de l'impossibilité de créer un séminaire français à Rome et fait l'apologie de la tolérance qui peut unir un jour la philosophie et le catholicisme.

Nouvelle lettre à Lamennais le 12 juin 1834 : « J'ai lu enfin les Paroles d'un croyant ». Et il donne l'avis de quelques personnes, notamment le P. OLIVIERI sur l'ouvrage ; il se contente lui-même de quelques critiques d'ordre politique : « Les rois sont-ils les seuls coupables ? Les peuples ne pensent-ils pas réclamer leur part ? » Il pense que la trop grande autorité est

peut-être une punition méritée que Dieu envoie aux peuples et d'ailleurs il n'y a pas que le pouvoir monarchique qui est responsable, d'autres, de formes différentes, ont également abusé de leur autorité. Là se limitent les critiques et c'est assez mince ; approuve-t-il le reste ? Il est difficile de le préciser.

Le 30 juin, toutes les illusions disparaissent quand il écrit à sa sœur Marie : « L'abbé de la Mennais est condamné par une encyclique qui déclare son dernier ouvrage « scandaleux, erroné, impie, subversif de l'ordre, petit de taille, grand de malice ». La lettre est brève et il conclut : « je suis malgré ce, un peu vexé, mais je ne ferai pas de bêtise ».

On a retrouvé une lettre du 1er juillet dans laquelle les dernières lignes, que le Père VAILHE attribuait à d'Alzon, seraient de MAC-CARTHY. Il est question, précisément dans ces dernières lignes, et « inébranlable attachement » à Lamennais, le premier paragraphe, de la main de d'Alzon, marque seulement sa tristesse et il souhaite que cette décision « n'ébranle pas l'attachement de Lamennais à l'Eglise de Jésus Christ ».

Le 5 juillet 1834, d'Alzon écrit à nouveau à l'abbé FELI pour essayer de le rassurer : « Est-ce possible ? Le pape peut dire qu'il a consulté quelques cardinaux, mais je le défie de dire qu'il a consulté quelques théologiens ». Il insiste sur d'autres arguments qui nous paraissent bien discutables : « C'est l'opinion personnelle de MAURO CAPELLARI (nom de Grégoire XVI) et rien de plus. Quant au blâme versé sur votre système, on ne pense qu'il faille en tenir compte ». Disons que, dans un style qui n'est pas le sien, il essaie d'être consolant. La preuve qu'il ne dit pas ce qu'il pense se trouve dans une lettre du 7 juillet 1834 à sa sœur Augustine : « Un grand nombre de théologiens considère l'encyclique comme la pure opinion de MAURO CAPELLARI, et non la décision du pape. Ceci me paraît un peu fort, le P. VENTURA est plus franc et pense qu'il ne faut pas la considérer autrement que comme une décision formelle ».

Une réponse du 28 juin 1834 de Lamennais à la lettre de d'Alzon du 12 juin, dans laquelle il explique que les rois et non

les peuples sont coupables, n'a pas beoucoup d'intérêt, par contre, il écrit à nouveau le 18 juillet, en réponse à la lettre du 1er juillet de d'Alzon, ayant pris connaissance de l'encyclique SINGULARI VOS. Il affirme qu'il ne se plaint pas personnellement, mais ajoute : « J'en gémis pour l'Eglise, pour la religion, pour tant d'âmes qui vont se demander ce que c'est donc que le christianisme ». Pourquoi d'ailleurs le pape s'acharne-t-il sur lui ? Et Lamartine et Chateaubriand, qui « tiennent le même langage que moi ». La lettre passe par BONNETTY qui est à Paris.

Il y aura encore bien des lettres échangées, mais la cause de Lamennais est perdue ; E. d'Alzon, comme tant d'autres, s'en détache résolument, non sans remords.

On devine aisément son embarras dans une longue lettre à son père, écrite le 19 juillet 1834. Tout d'abord, il se sent moralement libre. « L'abbé de la Mennais n'ayant plus d'école, chacun concourra librement à l'œuvre de la Providence, sans esprit de parti, sans esprit de coterie : ce sera un grand bien ». La pression politique lui paraît sûre et il précise : « la France n'a rien fait à Rome pour obtenir l'encyclique. Ce sont des notes très fortes de l'Autriche et de la Russie qui en ont déterminé la publication ». Et plus loin : « Mais les puissances du Nord étaient pressées ; il a bien fallu que le Saint Esprit se hâtât de donner sa réponse ». Il est trop bien lancé pour s'arrêter là et tombe dans la critique la plus acerbe du Saint Siège au sujet du célèbre bref aux évêques de Pologne, remis pour révision au prince GAGARIN : « La parole de Dieu, corrigée et censurée par l'ambassadeur adultère d'un prince schismatique ! L'Eglise est descendue bien bas ». C'est un mouvement d'humeur, mais, et ici ce n'est pas notre propos, le bref mérite commentaire...

Deux jours après, le 21 juillet, il donne à peu près les mêmes renseignements à Lamennais, avec mention d'une intervention du cardinal PECCA en sa faveur. Le lendemain, 22 juillet, c'est Lamennais qui sans illusion, lui annonce qu'il « faut donc se résoudre à porter tout le poids d'une persécution » ; en

fait, il ne paraît pas tellement étonné de ce qui lui arrive. Le 10 août, il reconnaît : « la confiance ne se recouvre point ». Cette lettre passe encore par l'intermédiaire de BONNETTY, ainsi que la dernière de cette période, datée du 3 septembre 1834, dans laquelle il admet que tout catholique fidèle au pape doit le condamner.

Quant à d'Alzon, dans de nombreuses lettres à des parents et amis, il serait fastidieux de les citer toutes, il ne cesse d'argumenter à perte de vue, reprenant tous les termes de l'encyclique pour savoir si vraiment c'est Lamennais qui est condamné ou si c'est son système, si le blâme porte sur l'attitude religieuse ou philosophique etc... On peut se demander s'il n'en faisait pas de même à Rome. J'avoue que je n'ai pas de preuves, et si cette position ne lui a pas été défavorable. Le 19 août, il essaie à tout prix de réconforter le vaincu en lui annonçant des nouvelles qui ne sont guère en faveur du pape. Ce sont les Transtévérins qui boudent et mêlent des murmures à des rares acclamations sur le passage de Grégoire XVI : « il est incontestable que, depuis trois ans, il y a une diminution sensible de l'attachement des Romains au gouvernement... Le nombre de ceux qui ne veulent reconnaître le pape que comme souverain spirituel augmente tous les jours, et comme souverain temporel, on sait qu'il n'est pas aimé ». Suit dans sa correspondance, une autre pluie de dissertations dont deux lettres, occupant près de quinze pages imprimées, adressées le 23 et 24 août à l'abbé FABRE, professeur au séminaire de Montpellier, qui retracent toute l'affaire et où les arguments sont les mêmes : « Lamennais est condamné, mais... ». Il en démord difficilement, insiste sur le fait que les prédécesseurs de Grégoire XVI l'on fortement encouragé, et écrit le 25 août 1834, une phrase à son père, qui est relevée dans maints ouvrages : « et je pourrais dire que je me suis soumis, mais en rugissant ». C'est évident. Et le 4 octobre 1834, il écrit encore à Lamennais ! Longue lettre au début de laquelle il explique comment, retournant d'un voyage en Italie, il a trouvé les lettres du 10 août et du 3 septembre, dont nous avons parlé. Il cite d'abord une lettre de l'abbé FABRE, mais par fragments et en comparant à l'original de Rome, nous avons constaté qu'il retient seulement les

points défavorables. Décidément il change d'avis. En effet il aurait pu l'encourager en relevant quelques passages qui prouvent le succès de son livre. « Les jeunes gens de toutes les écoles en raffolaient ; il s'en est vendu une quantité épouvantable. Dans ce moment même une troupe de colporteurs sont dans Béziers citant tous les Paroles d'un Croyant ». La suite de la lettre est du même ton. Un prêtre, l'abbé GABRIEL, lui a confié : « Aujourd'hui il est seul, tout seul ! » Un directeur de séminaire, l'abbé Vernière, affirme : « On le regarde comme entièrement perdu. » Du Lac lui reproche d'avoir transmis à Lamennais des détails trop optimistes : « Une foule d'autres théologiens paraissent se plaindre des procédés du pape, mais tous se soumettent ». Un ami déclare « Les impies le portent aux nues, les chrétiens gémissent et prient pour sa conversion ». Un autre ami : « Vae soli ». Et d'Alzon de conclure : « Pour moi, je ne sais que penser... Certes si je ne comptais sur votre grande bonté pour moi, il y aurait presque de l'impertinence à vous parler ainsi ». Nous comprenons bien qu'il a perdu tout espoir, après avoir espéré un peu pendant les premiers mois après la condamnation. Il faut dire que ses nombreux correspondants l'avaient entretenu dans cette voie et avaient défendu des idées qui étaient les siennes. Là encore, je ne crois pas devoir citer tous les documents que je possède, car ils se répètent, je me limite à une seule lettre de l'abbé DAUBREE, écrite le 9 juin, avant l'encyclique il est vrai, et qui se trouve aux archives de Rome : « La vogue de ce livre est incroyable... ce serait une imprudence grave que de condamner ce livre... en un mot toute la jeune génération est libérale... elle n'aime pas l'Eglise, parce qu'elle est monarchiste ». Mais le 25 juillet, toujours discutant vivement l'encyclique, il commence ainsi sa lettre : « Bien que je sois soumis au jugement du pape... ».

La découverte relativement récente de la dernière lettre de d'Alzon à Lamennais n'a, à mon avis, qu'une importance relative, car elle n'apporte rien d'essentiel, mais elle fournit quelques compléments d'information sur le futur prêtre, qui, depuis six mois, connaît les offres d'une crise profonde. Il n'est plus aussi affirmatif sur l'isolement de Lamennais : « Les esprits s'adoucissent singulièrement à votre égard... ce n'est

qu'une concession faite aux clameurs des évêques et aux cabinets d'Autriche et de Russie ». Enfin, trait le plus important de ce dernier message au maître qu'il abandonne, il fait un aveu à la veille d'être prêtre : « Je n'ignore pas tout ce qui m'attend quand je serai prêtre, je sais que je sacrifie presque une liberté assez nécessaire aujourd'hui. J'ai réfléchi longtemps si je n'aurais pas plus de facilité pour faire le bien dont je suis capable en restant dans le monde comme simple catholique... ». Il a donc été ébranlé par ce qu'il doit juger comme un abus d'autorité de la part du Saint Siège. La fin de la lettre qui est du 26 novembre 1834, laisse songeur : « Je suis à jamais tout à vous ».

Dix jours auparavant, il écrivait aux séminaristes de Montpellier : « Des personnes dont j'ai pu suivre les conseils m'ont engagé à profiter des avantages de Rome et d'entrer presque d'un coup dans le saccerdoce ». Peut-être ces personnes ont-elles craint qu'il n'y renonce après une aussi rude épreuve. Ceci n'est qu'une supposition, mais son âme a été troublée.

La conclusion devait être pénible. Le 26 décembre 1834, il apprend à son père qu'il vient d'être ordonné et qu'il dira sa première messe le lendemain ; néanmoins, il y a un point noir : « L'on m'a joué un assez vilain tour ». Après une dénonciation, le cardinal ODESCALCHI qui devait l'ordonner, l'a convoqué pour lui demander ce qu'il pensait de Lamennais et, après une nouvelle discussion sur ce que le pape a condamné ou non, l'a prié de signer une déclaration d'adhésion à l'encyclique en lui proposant un certain temps pour réfléchir. Il a signé à l'instant, le pape a été bien content de la promptitude de sa soumission. Et le nouveau prêtre de conclure : « Il est assez ennuyeux d'attirer le consentement du pape d'une pareille façon ». Donc autour du pape, on avait des doutes. Et l'affaire ne s'arrête pas là ! Le P. VAILHE nous en apprend la suite. Deux prêtres qui l'on assisté à sa première messe, les abbés de Montpellier et de Dreux-Brézé, plus tard respectivement évêques de Liège et de Moulins, ont probablement communiqué le texte de son adhésion au Journal historique de Liège, à qui elle a été empruntée par l'Ami de la Religion des 2 et 3 février

1835 et ensuite par divers journaux français. Il prend le parti de se taire et rompt, ou à peu près, avec les deux abbés, c'est assez dire s'il lui en coûte d'avoir été menaisien.

Conclure sur Lamennais n'est pas notre propos ; mieux que tout autre LE GUILLOU a porté sur lui un jugement très équilibré, pénétrant, pratiquement définitif.

Après 1835, le P. d'Alzon évite d'évoquer son ancien maître ceci ne nous surprend pas. Mais il ne l'a pas oublié.

Le chanoine AUBERT (Histoire de l'Eglise Flèche et Martin. Le pontificat de Pie IX, page 118) mentionne : « Le Père d'Alzon tente de reprendre à son compte l'ancien projet de Lamennais d'un ordre voire à l'apostolat intellectuel ». Bien qu'il soit possible de trouver d'autres modèles d'inspiration, il est indiscutable qu'il y a dans les Constitutions des Augustins de l'Assomption, congrégation fondée en 1850 par le P. d'Alzon, des ressemblances avec les Constitutions et Règles des religieux de Saint Pierre, dont la création, en 1828, fut l'œuvre de Lamennais et de son frère, Jean-Marie, les principaux traits communs seraient la récitation en chœur de l'office, l'explication au noviciat de la partie de la Somme de Saint Thomas relative aux vertus et quelques autres points moins importants.

Le Père Emmanuel BAILLY, troisième supérieur général de l'Assomption et disciple du P. d'Alzon, affirme que ce dernier aurait présenté un projet de congrégation » qui aurait porté le nom de Saint Pierre » à son évêque Monseigneur CART qui refuse.

J'ajoute un dernier document que j'ai consulté aux Archives Nationales (F19, Liasse 5835, feuillet 771) sous la plume du procureur général du Gard qui écrit au Garde des Sceaux, le 26 décembre 1868, à la suite d'un sermon explosif du P. d'Alzon, opposant au Second Empire : « M. l'abbé d'Alzon a dit qu'en 1833, il était à Rome où il avait vu Lamennais, qui se disait tout républicain, il n'avait pu le comprendre, mais aujourd'hui il comprend facilement Lammenais (sic) ».

Donc il a toujours pensé à Lamennais, s'est inspiré de son programme, ainsi que d'autres idées non menaisiennes d'ailleurs. Mais, fidèle à sa promesse, il a été engagé vis-à-vis d'un pape conservateur, Grégoire XVI, à qui a succédé Pie IX, toujours très conservateur pendant les trente deux ans de son pontificat : un fondateur et supérieur général de congrégations ne pouvait plus parler des Paroles d'un Croyant ! Si la bouche était muette, le cœur gardait le souvenir, c'est ce qui permet au P. VAILHE d'affirmer : « Jusqu'à la mort de Lamennais en 1854, l'abbé d'Alzon ne cessa de penser à lui et de prier pour lui ».

LA CONQUETE D'ORAN PAR LE CARDINAL CISNEROS

par M. Camille LIGNIERES

membre résidant

ancien Président

On ne refait pas l'Histoire. Le destin des hommes comme celui des peuples suit une ligne que des événements historiques peuvent parfois modifier et qui ne peut reprendre après coup sa direction première qui paraissait devoir être suivie. On ne peut refaire l'Histoire.

Cette impossibilité n'empêche pas qu'on puisse donner libre cours à l'imagination pour recréer, dans le rêve, ce qui aurait pu se passer si un événement n'avait détruit ce que nous pensions être le cours normal des choses.

Nous avons pareille tentation en présentant ces pages de l'histoire d'Espagne...

Après sa longue lutte de sept siècles contre l'envahisseur arabe, à la fois envahisseur et mécréant, après l'avoir rejeté hors de son territoire, non sans en garder la forte empreinte, l'Espagne avait, semble-t-il, un destin tout tracé, celui de poursuivre, en une croisade déjà longue, sa lutte contre l'Islam ; et cela, en terre africaine, et d'y créer un empire semblable à celui que la Rome antique avait forgé jadis, et peut-être plus vaste encore.

Il n'en a rien été.

Un simple événement, mais un événement immense et gros de conséquences a infléchi pour l'Espagne la ligne qu'avait tracée jusque là le cours de son histoire : la découverte de l'Amérique.

Evénement immense en effet. Découverte qui draina vers le Nouveau Monde les forces vives du peuple espagnol. L'attrait de l'aventure, la soif de gloire, l'appât de l'or, l'appel missionnaire enfin envoyèrent dans ce mystérieux nouveau continent conquistadors et découvreurs de terre, aventuriers et défricheurs, prêtres et religieux.

L'aventure du Nouveau Monde commence en 1492 avec le premier voyage de Christophe Colomb, dont le quatrième et dernier voyage prend fin en 1504.

L'aventure africaine, elle, commence en 1505, avec la prise de Mers-el-Kébir par les Espagnols. Peut-être l'idée en avait-elle germé dans l'esprit du Cardinal au cours de cette glorieuse année 1492 qui, avec la conquête de Grenade, concrétisait la victoire des chrétiens sur les Mores, enfin expulsés d'Espagne.

Les deux aventures, américaine et africaine, sont donc contemporaines. Pouvait-on les poursuivre simultanément ?

L'Histoire nous dit qu'il n'en fut rien.

La conquête de l'Afrique commencée avec Cisneros passa au second plan et ne fut pas poursuivie avec les moyens qu'il eût fallu. Et l'on peut se poser la question suivante : si la découverte, la conquête, la colonisation de l'Amérique ne s'étaient pas produites aux dates que nous connaissons, ou si elles s'étaient produites un demi-siècle plus tard par exemple, quel eût été le destin de l'Espagne en Afrique ? Nul certes ne peut le dire. Il n'est pas interdit d'imaginer qu'il eût été grand. C'est dans cette optique qu'on peut envisager la conquête d'Oran par les Espagnols. Elle eût pu être la première page d'une épopée où, à tout le moins, d'une aventure glorieuse. Elle fut seulement les prémices d'un échec qui vint interdire à tout jamais aux Espagnols le rêve de cette aventure. (1)

---

(1) Par contre il a suffi de quelques décennies pour rendre l'Espagne maîtresse de tout le continent américain. Il n'est peut-être pas inutile de nommer ici quelques uns des « conquistadors » qui ont succédé au découvreur Christophe Colomb.
— Alonso de Hojeda atteint, en 1499, les côtes de la Colombie ;
— Vasco Niñez de Balboa traverse, en 1515, l'isthme de Darrien (Panama) ;
— Juan Ponce de Leon, en 1513, découvre la Floride ;
— Hernan Cortès conquiert l'empire aztèque du Mexique (1519-1521) ;
— Alvaro Niñez Cabeza de Vaca parcourt la Floride, le Texas, la Californie pour aboutir en 1536 à Mexico ;

⁂

La prise de Mers-el-kébir (1505)

Ce rêve, l'archevêque de Tolède, Francisco Jiménez de Cisneros l'avait fait. C'était un homme voué aux grands desseins. Il en poursuivait toujours la réalisation avec opiniâtreté.

Certes il savait bien que la reconquête de l'Espagne sur les Mores était une réalité. Il n'ignorait pas la devise unificatrice des Rois catholiques : un Dieu, un Roi, une loi. Mais il savait aussi que ni la conquête de Grenade, ni l'expulsion des Mores ne suffiraient à assurer aux Espagnols la liberté du détroit de Gibraltar, la protection des côtes du Levant espagnol, et la maîtrise de la Méditerranée occidentale.

Il fallait donc porter les armes chrétiennes en Afrique, poursuivre les Mores dans leur propre pays, arracher les villes de la côte au pouvoir des infidèles. C'était une véritable croisade à entreprendre. Cisneros le savait : il en fut l'âme.

Par un marchand vénitien nommé Vianelli, il était au courant de ce qui se passait dans les ports de Berbérie avec lesquels Venise avait d'importantes relations commerciales. Vianelli avait, comme ingénieur, relevé les plans des villes, ports et forteresses de la côte africaine. Ses renseignements permirent à Cisneros d'entreprendre et de réaliser victorieusement une partie de son dessein, malgré tous les obstacles qu'il eut à vaincre.

La reine Isabelle était gagnée à son projet. Sa mort, survenue en 1504, en retarda l'accomplissement, encore que la

---

— Pedro de Alvarado explore l'Amérique centrale avec ses lieutenants ;
— François Pizarre s'empare de l'empire inca du Pérou (1530-1538) ;
— Diego des Almagro et Sébastien de Belalcazar après leur brouille avec Pizarre conquièrent le territoire actuel de l'Equateur et de la Colombie ;
— Pedro de Mendoza a fondé Buenos Aires en 1535, l'année même où, comme nous le verrons, Charles Quint s'empare de Tunis... Nous arrêtons ici notre liste incomplète et bien loin d'être épuisée.

A tous ces noms prestigieux de conquérants et de découvreurs, combien pourrait-on en opposer pour la conquête de l'Afrique, amorcée par la prise d'Oran ? Bien peu, tel était l'attrait de l'aventure et de la richesse... Telles furent aussi les obligations impérieuses de la politique de Charles Quint.

grande reine eût instamment prié ses successeurs, dans son testament, de s'occuper sans arrêt de la conquête de l'Afrique, et de combattre pour la religion contre les infidèles.

Sur les instances de Cisneros, le Roi Catholique, Ferdinand, régent du royaume, se décida à l'action... Mais les caisses de l'Etat étaient vides. L'expulsion des Mores avait provoqué le déclin du commerce et de l'industrie. L'or qui commençait à peine à arriver des Indes, servait à payer les dépenses des guerres d'Italie. Situation difficile. Qu'à cela ne tienne. Cisneros s'offrira à avancer au trésor les sommes nécessaires pour l'expédition contre Oran, c'est-à-dire onze millions de maravedis.

L'entreprise est aussitôt mise sous le commandement d'un chef expérimenté : Don Diego Fernandez de Cordoba, et d'un marin éprouvé. Les premiers préparatifs sont faits. Un corps expéditionnaire de 10.500 hommes est organisé, réparti dans les 140 vaisseaux de la flotte. Et l'on prend la mer.

Vianelli faisait partie de l'expédition. Ses renseignements sur les côtes berbères, sa description des ports d'Oran et de Mers-el-Kébir avaient permis d'en connaître l'importance commerciale et surtout stratégique. Oran paraissant inaccessible par la mer, on devait débarquer dans la baie de Mers-el-Kébir dont la conquête serait le prélude à celle du grand port.

Il n'est pas question ici de décrire le débarquement espagnol qui fut une véritable prouesse, ni les quatre jours de lutte (du 10 au 13 septembre 1505) rendus plus difficiles par l'arrivée des troupes de renfort musulmanes envoyées d'Oran.

Le 13 septembre les Mores capitulent et évacuent la forteresse de Mers-el-Kébir. Le jour suivant les Espagnols y font leur entrée solennelle. Ce brillant fait d'armes souleva, comme on pense, un grand enthousiasme en Espagne quand il y fut connu quelques semaines plus tard, la flotte ayant regagné Malaga. On se félicitait d'avoir vaincu l'infidèle sur son terrain. Mais surtout on considérait la prise de Mers-el-Kébir comme l'établissement indispensable d'une importante tête de pont pour les opérations futures.

Heureux événement par lequel débutait la série de fortunes et d'adversités qui devaient marquer la croisade espagnole en terre africaine.

⁂

Le désastre de Misserghine (juillet 1507)

Au lendemain de sa victoire, don Diego de Cordoba, vainqueur de Mers-el-Kébir, s'empressa de fortifier le château, comprenant que les Mores ne tarderaient pas à l'attaquer. Ce qui ne manqua pas de se produire.

Par ailleurs il fallait, pensait-il, élargir le territoire conquis, et par trop restreint, pour pouvoir y faire vivre ses troupes. Il fallait enfin consolider sa victoire en mettant le siège sur Oran. Un tel programme exigeait des renforts de troupes et de l'argent. Il décida de faire des démarches à la Cour. Elles n'obtinrent pas le succès qu'il escomptait. Certes il fut très bien accueilli par le Cardinal Cisneros, devenu entre-temps régent du royaume de Castille, primat d'Espagne et Grand Inquisiteur. Le roi Ferdinand l'accueillit aussi avec bienveillance. Mais les événements d'Italie exigeaient qu'il quittât l'Espagne pour s'y rendre. On prévoyait de grandes dépenses et, une fois encore, le trésor était vide !

Amère déception. Cependant des circonstances militaires malheureuses vont précipiter un retournement de la situation.

Durant l'absence de Diego de Cordoba, son second, valeureux à l'extrême, avait fait de nombreuses razzias dans les contrées avoisinant Mers-el-Kébir pour ravitailler ses troupes. Il dépouillait les douars de leurs troupeaux et de leurs récoltes, à la grande irritation des Mores qui ne cherchaient qu'à prendre une revanche.

Une entreprise du chef espagnol tourna très mal. Il faillit y perdre la vie et, seuls quelques compagnons et lui purent rentrer sains et saufs à Mers-el-Kébir.

Malheureuse équipée qui mettait en péril la croisade de Cisneros. Celui-ci le comprit et aussitôt concéda à Diego de Cordoba une troupe de 3.000 hommes, qui s'embarqua sans tarder à Malaga avec tout le matériel de guerre et de bouche nécessaire.

Dès son retour à Mers-el-Kébir, Diego de Cordoba avait compris qu'il fallait châtier sévèrement les Mores pour qu'ils se tiennent tranquilles. Et comme il devait subvenir aux besoins en vivres de sa troupe, maintenant de 4.000 hommes, il décida une razzia monstre dans les riches vergers de Misserghine et des douars voisins.

Le beau vallon de Misserghine, couvert de fleurs au printemps ! L'auteur de ces lignes ne peut y penser sans évoquer les délicieuses promenades qu'il y fit en famille à une époque déjà lointaine, alors qu'il était professeur au Lycée d'Oran. Misserghine, riche de vergers, de plantations d'orangers et de mandariniers. De clémentiniers aussi, car c'est dans cette heureuse terre que le Père Clément, dans le premier tiers de ce siècle, créa la clémentine par une savante hybridation de l'orange et de la mandarine. Misserghine, terre fertile, bénie du ciel !

C'est donc dans ce petit eden que va se rendre Diego de Cordoba avec plusieurs milliers de soldats. Guidé par des indigènes, il pénètre dans le fertile arrière-pays. Mais au retour, dans un terrain coupé par de profonds ravins, la troupe, chargée de butin, est soudain attaquée par d'innombrables ennemis. Les Mores, prévenus, avaient organisé une embuscade. Combats furieux, acharnés. Massacres horribles d'où ne purent échapper que quelques centaines d'hommes groupés autour de leur chef. Nouvelle opération désastreuse qui coûta la vie à 1500 Espagnols et en fit 600 autres prisonniers des Mores !

Telle fut la malheureuse journée de Misserghine ! La croisade espagnole dans le Maghreb prenait un bien mauvais départ et semblait compromise. Il n'en fut rien. A quelque chose, malheur est bon. Le désastre eut encore pour conséquence un nouvel envoi des troupe en Afrique pour réparer les pertes en hommes. Mais surtout, ce nouveau revers décida Cisneros à organiser sur des bases sérieuses cette croisade africaine dont il avait eu l'idée et qui allait bientôt avoir le succès escompté avec la prise d'Oran.

⁂

Les préparatifs de l'expédition d'Oran (1507-1508-1509)

La conquête d'Oran par les Espagnols eut lieu en mai 1509. Ce fut, si l'on peut dire, une guerre éclair. En sept jours, le cardinal Cisneros débarqua ses troupes à Mers-el-Kébir, donna l'assaut de la ville, la conquit, organisa la victoire, et s'en revint en Espagne.

Mais les préparatifs de l'expédition avaient duré — eux — plus de deux ans, beaucoup plus que n'eût voulu l'impatience de Cisneros et son ardent désir d'accélérer l'entreprise d'Afrique.

Au mois d'août 1507, le roi don Ferdinand était de retour de Naples, apportant la barrette cardinalice à Cisneros dont la faveur augmentait en même temps que tombait dans le discrédit le « Grand Capitaine » don Gonzalve de Cordoue.

Cisneros exposa au roi Ferdinand, régent du royaume, l'urgence d'une nouvelle expédition. Il ne fallait pas seulement châtier les pirates mores, mais s'emparer d'Oran qui était un de leurs refuges. Il fallait donner par là une base solide au futur empire hispano-africain. Une victoire sur l'ennemi héréditaire de l'Espagne assurerait du même coup le pouvoir de la Croix dans le Nord de l'Afrique.

Le régent donna son accord à ces projets. Mais il n'y avait pas unanimité à la Cour. Nombreux étaient ceux qui ne voulaient pas se lancer dans de nouvelles conquêtes et Ferdinand prêtait une oreille sans doute trop complaisante aux ennemis du cardinal, jaloux de son influence croissante.

Il y avait, par surcroît, à résoudre la question financière. Cisneros, dans sa volonté inébranlable de réaliser son projet, n'hésita pas à proposer de payer encore une fois les frais de l'expédition. Le prélat menait une vie austère et simple. Il était de nature économe. Il pouvait consacrer à l'entreprise les revenus de son archevêché de Tolède. Projet qui ne pouvait étonner chez un homme au caractère fort opiniâtre, et chez le croyant dont

la ferveur, quelques années plus tard, octroierait cinquante mille écus d'or pour la préparation et la publication de la fameuse Bible polyglotte réalisée sous sa direction à l'Université d'Alcala de Henares qu'il venait de fonder.

Cisneros put enfin signer avec le roi une première convention. Elle lui donnait la direction de l'entreprise. Le comte Pedro Navarro, qui venait de se distinguer dans la guerre de Naples, était désigné comme capitaine général. Quant aux approvisionnements, le conseiller royal Vargas en était chargé. Les premiers préparatifs devaient commencer sur l'ordre du roi, le 25 février 1508.

Les atermoiements ne vont pas tarder à se faire jour.

Nous sommes à l'époque où les corsaires berbérisques continuent à inquiéter les côtes levantines d'Espagne... Si bien que la flotte, les soldats, les approvisionnements déjà réunis, ne servirent qu'à permettre une expédition contre les pirates. Pedro Navarro leur fit la chasse et leur enleva en juillet 1508, un îlot rocheux fortifié, le Peñon de la Gomera — que d'ailleurs les Portugais réclamèrent comme étant sous leur dépendance —.

Cette victoire mit fin aux courses des pirates. Mais Cisneros était loin d'être satisfait du retard de son entreprise. Nous le savons grâce à une série de lettres de lui qui s'échelonnent de septembre 1508 à une partie de 1509. On y voit le vieillard entêté demander qu'on mette fin aux atermoiements répétés et réfuter les objections que lui oppose la politique temporisatrice du roi (1)

Ses démarches pressantes aboutissent enfin à une convention signée par les deux parties le 29 décembre 1508. Les articles les plus importants donnaient à Cisneros la direction de la guerre et mettaient à sa charge le paiement des troupes, les approvisionnements de bouche et de guerre, l'équipement des navires et tous autres frais. Le roi s'obligeait à l'indemniser grâce à tout ce que l'on gagnerait en terre des Mores. Tous les tributs recouvrés au royaume de Tlemcen seraient versés à l'Eglise de To-

---

(1) Bibliographie N. 1.

lède, dont Cisneros était archevêque. On élèverait à Oran une Eglise collégiale unie à l'Eglise de Tolède, dont les chanoines et dignitaires pourraient être nommés dans l'une ou l'autre église. (1)

Le comte Pedro Navarro fut nommé capitaine général. On lui adjoignit plusieurs capitaines et chevaliers dont les services avaient été remarqués dans les guerres d'Espagne et d'Italie.

Un dernier accord avec Pedro Navarro sur divers points mineurs d'organisation, permit enfin à Cisneros de quitter Tolède pour Carthagène. On y réunissait une flotte de dix galères, d'une centaine de navires de moindre tonnage, avec un bon train d'artillerie, 10.000 fantassins, 8.000 arquebusiers, 1.200 soldats du génie et 2.000 cavaliers.

L'entreprise était bien lancée.

Mais les contrariétés n'avaient pas manqué au cardinal : dès le début, ses désaccords avec Pedro Navarro et avec les conseillers du roi Ferdinand ; puis, des insubordinations dans la troupe ; même des moqueries contre sa personne. A ce sujet, certains historiens rapportent les propos savoureux de soldats qui avaient guerroyé en Italie sous les ordres de Gonzalve de Cordoue, maintenant en disgrâce. Ne disaient-t-ils pas « que c'était une étrange chose ce qu'ils voyaient en Espagne : qu'un archevêque de Tolède voulût diriger et faire la guerre, tandis que Gonzalve de Cordoue, le « Grand Capitaine » passait son temps à égrener des chapelets. » ?

Il y eût même des mutineries de soldats dans certaines unités, sous le prétexte que Cisneros n'avait pas d'argent pour le paiement de leur solde.

---

(1) Cisneros avait fondé, en 1504, dans la cathédrale de Tolède, une chapelle consacrée au culte mozarabique, célébré chaque jour par des chapelains mozarabes. L'entrée de cette chapelle est ornée d'une grille ogivale avec les blasons du Cardinal. On trouve à l'intérieur des tableaux de scènes militaires concernant la conquête d'Oran : le départ de l'armée espagnole, le débarquement en terre africaine et la prise de la ville. Hommage rendu au grand Cardinal, bienfaiteur de la cathédrale qui lui doit, outre la chapelle mozarabe, le grand autel, le grand ostensoir et la salle capitulaire. « Le **rite mozarabe** procède de **l'office gothique,** composé, entre autres rites et prières, du Missel et Bréviaire espagnols. » (Eugénio d'Ors : **Ferdinand et Isabelle, rois catholiques d'Espagne,** Gallimard 1932). Selon Eugenio d'Ors, Cisneros voulut restaurer le rite mozarabe par réaction contre Rome et le rite romain.

La fermeté opiniâtre du cardinal vint à bout de tous les obstacles. Il sut rapidement rétablir la discipline. Et, le 16 mai 1509, la flotte prit heureusement la mer pour arriver, le jour suivant, à la tombée de la nuit, dans le port de Mers-el-Kébir.

⁂

La bataille d'Oran (17, 18, 19 mai 1509)

Dès que les Mores aperçurent la flotte espagnole, ils allumèrent sur les hauteurs voisines de nombreux foyers dont les flammes donnèrent ainsi l'alerte à tout le pays. Les Espagnols n'avaient pas de temps à perdre. Dès le lendemain, à l'aube, le débarquement commença. A 10 heures du matin, étaient à terre quatre corps d'infanterie, chacun de 2.500 hommes. Ce fut ensuite le tour de la cavalerie, bien que Pedro Navarro pensât qu'elle serait de peu d'utilité dans un pays montagneux. On termina par l'artillerie. Il était urgent, par ailleurs, d'envoyer sans retard la flotte devant Oran pour qu'elle y soutienne, le moment venu, le combat de l'infanterie.

Dès les premières heures de l'après-midi, les troupes chrétiennes étaient enfin prêtes à attaquer l'ennemi. On vit apparaître alors le cardinal Cisneros, monté sur une mule, revêtu de ses habits d'apparat, une épée au côté. Suivi de prêtres et de moines franciscains, il parcourut les files de soldats et leur adressa un éloquent discours pour les exhorter à combattre de tout leur cœur contre les Mores, ces ennemis de leur patrie et de leur foi. A la manière des historiens de l'antiquité, l'historien Mariana (1535-1624) fait prononcer à Cisneros une longue harangue dont voici quelques lignes de la péroraison : « Soldats, la vaillance dont vous avez fait preuve dans tant de guerres et de victoires que vous avez gagnées, faut-il que vous la perdiez quand vous combattez contre les ennemis du nom de chrétiens ? C'est-à-dire contre ceux qui nous ont ravagé les côtes d'Espagne, qui ont volé nos troupeaux et nos biens et qui, de vos fils, de vos femmes, de vos filles, de vos sœurs, ont fait

des captifs qu'ils enferment chargés de fers dans des cachots, ou qu'ils obligent à de vils et dégradants travaux, si bien qu'ils vivent une vie misérable pire que la mort elle-même. Qui voudra ne pas suivre votre prélat ? » (1)

Un autre historien met dans la bouche de Cisneros un discours encore plus enflammé : « Je veux, dit-il en terminant, prendre part à cette victoire. Je serai le premier dans le danger, car j'ai assez de courage pour dresser, au milieu des troupes ennemies, cette croix, le vrai étendard des chrétiens, que vous voyez devant moi ; et je serai heureux de combattre et de mourir au milieu de vous, comme l'ont fait tant de mes prédécesseurs. » (2)

Un tel discours fut reçu avec enthousiasme. Mais on fit comprendre au Cardinal que sa présence serait une gêne pour les combattants qui voudraient protéger sa personne au lieu de se lancer dans la lutte. On le supplia de se retirer. Cisneros laissa donc, à contre-cœur, le commandement de l'armée à Pedro Navarro, et alla prier à la chapelle de Mers-el-Kébir. N'était-ce pas, après tout, ce qui lui convenait le mieux ?

Cependant Pedro Navarro hésitait à attaquer. Les hauteurs voisines étaient occupées par les Mores. Ils étaient accourus de tous les douars des environs ; ils avaient organisé la défense et étaient en état d'alerte. N'était-il pas dangereux de les attaquer sur ces hauteurs escarpées alors que la soirée était si avancée ? N'allait-on pas vers un désastre renouvelé de Misserghine ?

Cisneros consulté, et toujours résolu, répond à Pedro Navarro : « Attaquez l'ennemi sans retard. Je suis certain que vous allez remporter une grande victoire. »

Aussitôt les troupes attaquent avec détermination. On fait l'assaut des hauteurs. Au cri de : *Santiago* ! des combats sanglants se déroulent. Mais voilà qu'un des capitaines, Luis Contreras, tombe sous les coups de ses ennemis. Les Mores envoient sa tête à Oran, pensant que c'est celle du chef de l'expédition. La joie populaire est à son comble... mais elle tombe vite, car

---

(1) Bibliographie N. 2.
(2) Bibliographie N. 3.

les chrétiens captifs reconnaissent qu'il ne s'agit ni du Cardinal, ni de Pedro Navarro. La déception va laisser la place à la superstition musulmane. « Contreras, nous dit en effet un historien, était borgne. Quand les femmes musulmanes l'eurent vu, elles commencèrent à crier que tout était perdu puisque le premier ennemi que les mores avaient tué était borgne. La joie de la ville fit place à de sinistres prédictions. » (1)

Cependant la lutte se poursuit, acharnée. Les Espagnols ont le bonheur de se rendre maîtres d'un point précieux : la source du Figuier. Ils apaisent leur soif et, revigorés, reprennent le combat avec l'aide de l'artillerie et de la cavalerie qui les soutient. Les Mores s'enfuient. Pedro Navarro est maître de toutes les hauteurs. Les troupes, exaltées par le succès, ne modèrent plus leur élan, encore accru par la vue des mosquées et des blanches maisons d'Oran. A l'approche de la nuit, ils sont devant les remparts de la ville.

⁂

La prise d'Oran (18-20 mai 1509)

Les Espagnols arrivaient devant les murailles en dévalant des collines qui les dominaient. Ils n'eurent pas besoin d'échelles pour les franchir. A en croire certains chroniqueurs qui furent témoins de l'assaut, « les échelles, pour prendre la ville et y pénétrer, furent les piques. Quand un soldat ne parvenait pas à gravir, ses compagnons le hissaient à force de bras. »

Pedro Navarro, avec son avant-garde, fit le tour des murailles et attaqua la porte de Tlemcen, coupant ainsi la retraite à ceux qui auraient voulu s'enfuir. Pendant ce temps, les canons des bateaux ancrés face à Oran, battaient l'artillerie du fort de Rosalcazar qui domine le port et dont on peut, de nos jours encore, admirer la massive silhouette. Cette artillerie fut promptement réduite au silence, ce qui permit enfin le débarquement de nouvelles troupes chrétiennes...

---

(1) Bibliographie N. 4.

Aux cris de *Santiago et Cisneros,* l'assaut général fut donné.

Les Espagnols s'emparèrent assez facilement des portes. Les chefs chargés de les défendre, si l'on en croit certains auteurs, trahirent et en livrèren tles clefs. La trahison n'est-elle pas l'explication trop souvent invoquée d'une défaite ? Dès l'irruption des soldats dans la ville, ce fut un horrible massacre. Ils passaient au fil de l'épée tous les défenseurs dont ils s'emparaient. Ils devinrent vite maîtres de la ville, à l'exception des mosquées et de l'Alcazar, c'est-à-dire de la citadelle, où de nombreux Mores s'étaient réfugiés. La nuit vint vite et n'arrêta ni le sac de la ville ni la licence.

Le lendemain 19 mai, les mosquées furent prises. Pedro Navarro laissa la vie sauve à leurs défenseurs. Il prévint de la victoire le Cardinal toujours à Mers-el-Kébir et lui demanda de venir prendre possession de la ville vaincue.

Le dimanche Cisneros arriva à Oran sur une galère, avec sa suite habituelle de prêtres et de moines. Il débarqua au milieu des cris de joie et des vivats de la troupe qui le saluait comme le véritable vainqueur.

Il monta à la ville, qui domine la mer, entre deux rangées de soldats. Le gouverneur lui présenta les clefs de l'Alcazaba. Et il eut la joie de donner la liberté aux 3000 captifs chrétiens qui gémissaient dans les cachots depuis 1505 et 1507, c'est-à-dire depuis la conquête de Mers-el-Kébir et le désastre de Misserghine.

Aussitôt après, il visita la ville et prit aussitôt les dispositions qui s'imposaient : d'abord, enterrer les cadavres, ensuite et surtout, réparer les fortifications. Il fallait sans délai penser à la sauvegarde de la place. Mesure immédiate très heureuse, car une armée ennemie se présenta quelques heurs plus tard dans les environs de la ville. Elle venait de Tlemcen à son secours. Elle se retira, fort dépitée, dès qu'elle apprit la reddition. On raconte que « ceux de Tlemcen se vengèrent de leur déception et assouvirent leur rage en égorgeant les marchands chrétiens et juifs qui se trouvaient dans leur ville. » (1)

---

(1) Bibliographie N. 4.

De l'immense butin que l'on avait fait, Cisneros ne voulait rien pour lui. Il mit à part pour l'Université d'Alcala, quelques livres arabes de médecine, d'astrologie, de sciences... Tout le reste fut réservé pour le roi et pour les soldats. Ensuite, il consacra au culte catholique deux mosquées, fonda un hôpital, divers couvents et prit toutes mesures pour organiser sa conquête.

Le cardinal Cisneros aurait certainement poursuivi sa croisade chrétienne contre les infidèles du Nord de l'Afrique. Mais de graves désaccords avaient surgi entre lui et le comte Pedro Navarro, dont le caractère hautain ne s'était jamais accommodé à être sous les ordres d'un chef ecclésiastique. Il était jaloux de voir le Cardinal recueillir toute la gloire de la conquête. Il ne lui cachait ni son dépit ni son amertume. Il alla jusqu'à lui dire certain jour « que jamais deux généraux n'avaient bien conduit ensemble la marche d'une armée ; qu'il ferait bien de retourner dans son diocèse pour y recueillir les applaudissements de sa victoire ; que sa mission prenait fin avec la prise d'Oran ; que tout le reste devait se faire au nom des Rois catholiques et non au sien ; qu'il devait lui laisser le commandement de l'armée et de la flotte et aller s'occuper de ses ouailles en laissant le soin de combattre à ceux dont c'était le métier. » (2)

Cisneros ne montra pas de ressentiment envers Pedro Navarro pour son irrévérencieux discours. Il décida de rentrer en Espagne. Comme régent de Castille, il avait à s'occuper de ce royaume. Il avait à réduire les rébellions sporadiques des nobles qui contestaient son autorité. Il voulait aussi protéger son diocèse de Tolède contre les visées cupides, plus ou moins sournoises, du roi Ferdinand. Et sans doute pensait-il aussi au rôle éminent que l'Université d'Alcala, sa création, allait avoir à jouer dans la réalisation de cette Bible polyglotte dont il rêvait.

Il donna donc à Pedro Navarro le commandement de la flotte et de l'armée et s'embarqua, le mercredi 23 mai, sur une galère, sans autre bateau d'accompagnement, mettant le cap sur Carthagène. Sa croisade en terre africaine avait duré très peu. Il avait foulé la terre oranaise 8 jours seulement et cela lui avait

---

(2) Bibliographie N. 3.

suffi pour donner une solide base de départ à l'occupation du pays.

Etait-ce le commencement d'une épopée ou le début d'une simple aventure guerrière ? Notre conclusion donne les éléments d'une réponse à cette question.

⁂

La conquête d'Oran est certes une date importante de l'histoire espagnole. Elle portait un rude coup à la piraterie des corsaires mores et barbaresques, préludant ainsi à ce que serait la politiques de Charles Quint. L'empereur savait bien qu'il ne pouvait dominer sur le continent qu'en étant maître de la mer...

Mais la conquête africaine pouvait être plus que la prise de villes, de ports et de forteresses côtières. Elle pouvait être aussi le prélude d'occupations victorieuses de territoires et de royaumes, soit à l'intérieur des terres, vers Tlemcen et le Sud, soit à l'Ouest vers le Maroc, soit à l'est vers la Tunisie et la Tripolitaine...

En fait, elle ne fut que le premier terme d'une série d'actions sur le littoral.

Cependant des ordres avaient été donnés pour que la conquête de l'Afrique fût poursuivie sous le commandement de Pedro Navarro. De l'argent des renforts d'hommes furent envoyés, grâce à quoi le port de Bougie fut pris, et puis Alger (quoique pour quelque temps seulement). Aussitôt les chefs arabes de ces régions, le roi de Tunis, celui de Tlemcen se déclarèrent vassaux et tributaires du Roi Catholique.

Pedro Navarro poursuivit sa marche sur Tripoli, l'une des cités berbères les plus puissantes de l'époque. Il s'en empara en juillet 1510... Ce devait être la fin de ses succès.

Quand le roi Ferdinand apprit à Monzon, où les Cortès se tenaient, la prise de Tripoli, sa joie fut grande et l'idée lui vint de passer en personne en Afrique et d'en poursuivre la conquête. Mais les soins du royaume le retinrent.

Il décida d'y envoyer don Garcie de Tolède, fils du duc d'Albe, en le dotant d'une armée et d'une flotte nouvelles, tandis que Pedro Navarro surveillerait les côtes. Ce fut un désastre.

Après avoir touché les ports de Bougie et de Tripoli, Don Garcie de Tolède voulut soumettre l'île de Gelbes (l'actuelle Djerba), la plus grande des îles du golfe de Gabès. C'était en août 1510. La chaleur était atroce. L'inexpérience des chefs, la fatigue, la chaleur et la soif firent autant que l'ardeur combattive des 4.000 Mores armés de l'île. Don Garcie de Tolède et de nombreux capitaines succombèrent. Il y eut des centaines de prisonniers. Des milliers de cadavres espagnols jonchèrent les sables ardents. Peu de combattants purent se sauver en se rembarquant en toute hâte. Pour comble de malheur, des tempêtes furieuses devaient ensuite disperser les galères espagnoles sur les côtes africaines.

Désastre mémorable qui arrêta définitivement les progrès de la conquête espagnole en Afrique.

Certes quelques années plus tard, en 1535, Charles Quint, par la prise de Tunis, remportera une des plus glorieuses victoires de son règne. Ce faisant, il visait plus à mettre un terme aux pirateries des barbaresques et d'un de leurs puissants chefs, Kheir-Eddin Barberousse (1), il visait plus à disputer aux Turcs l'hégémonie de la Méditerranée qu'à se lancer à la conquête de l'Afrique. Les soins de son vaste empire sur lequel, comme on le sait, le soleil ne se couchait pas, l'obligeait à tourner ses regards, d'une part, évidemment, sur le Nouveau-Monde, mais plus encore sur l'Europe elle-même et sur la Méditerranée. Une conquête en profondeur de l'Afrique échappait à ses préoccupations politiques. Le destin de l'Espagne était européen et américain.

Sans la découverte de l'Amérique, peut-être en eût-il été autrement ; et sans doute l'Histoire eût-elle pris un autre cours. Car enfin, grâce à Colomb, l'Espagne a été la mère de l'Hispanité, la mère d'une Amérique latine. Elle a créé dans le Nouveau-Monde plus de vingt nations issues en partie de son

---

(1) Bibliographie N. 5.

sang et parlant sa langue. Le même phénomène de création n'aurait-il pas pu se produire en Afrique ? Ne peut-on imaginer que l'Espagne aurait pu créer là aussi une Hispanité, créer une Afrique latine renouvelée de la Romania antique ? Oui, sans la découverte de l'Amérique, ne peut-on imaginer qu'il aurait pu y avoir pour elle un destin à la fois européen et africain ?

C'est dira-t-on, une vue de l'esprit. Il n'est pas interdit de l'avoir et l'on peut tout imaginer... Mais voilà ! On ne refait pas l'Histoire. (1)

((1) Note finale sur Oran.

Après la conquête d'Oran par Cisneros en 1509, l'occupation espagnole dura jusqu'en 1708. La ville est prise alors par le dey d'Alger qui y reste jusqu'en 1732. Une expédition organisée par Philippe V reconquiert la ville à cette date. La deuxième occupation espagnole prendra fin en 1792. A cette époque, un tremblement de terre détruit Oran à peu près complètement. Les Espagnols l'abandonnent. Les Beys d'Alger l'occupent et y résident jusqu'à l'arrivée des Français en 1830-1831.

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

1 - *Cartas del Cardenal Don Fray Francisco Jiménez de Cisneros dirigidas a don Diego Lopez de Ayala.*
B.A.E., Tomo LXII. Epistolario español II.
(Voir les 20 premières lettres).

2 - Mariana : *Historia de España* - Livre XXIX, Chapitre XVIII.

3 - Gomez de Castro, *De rebus gestis,* 1. IX, cité par Lafuente.

4 - Lafuente : *Historia general de España* - T. VII, cap. XXIV.

5 - Pierre Mesnard : *Charles Quint et les Barbaresques,* in Bulletin Hispanique - T. LXI, 1959, N° 2-3.

Le cardinal Jiménez de Cisneros - Médaille.
(Bibliothèque Nationale de Paris)

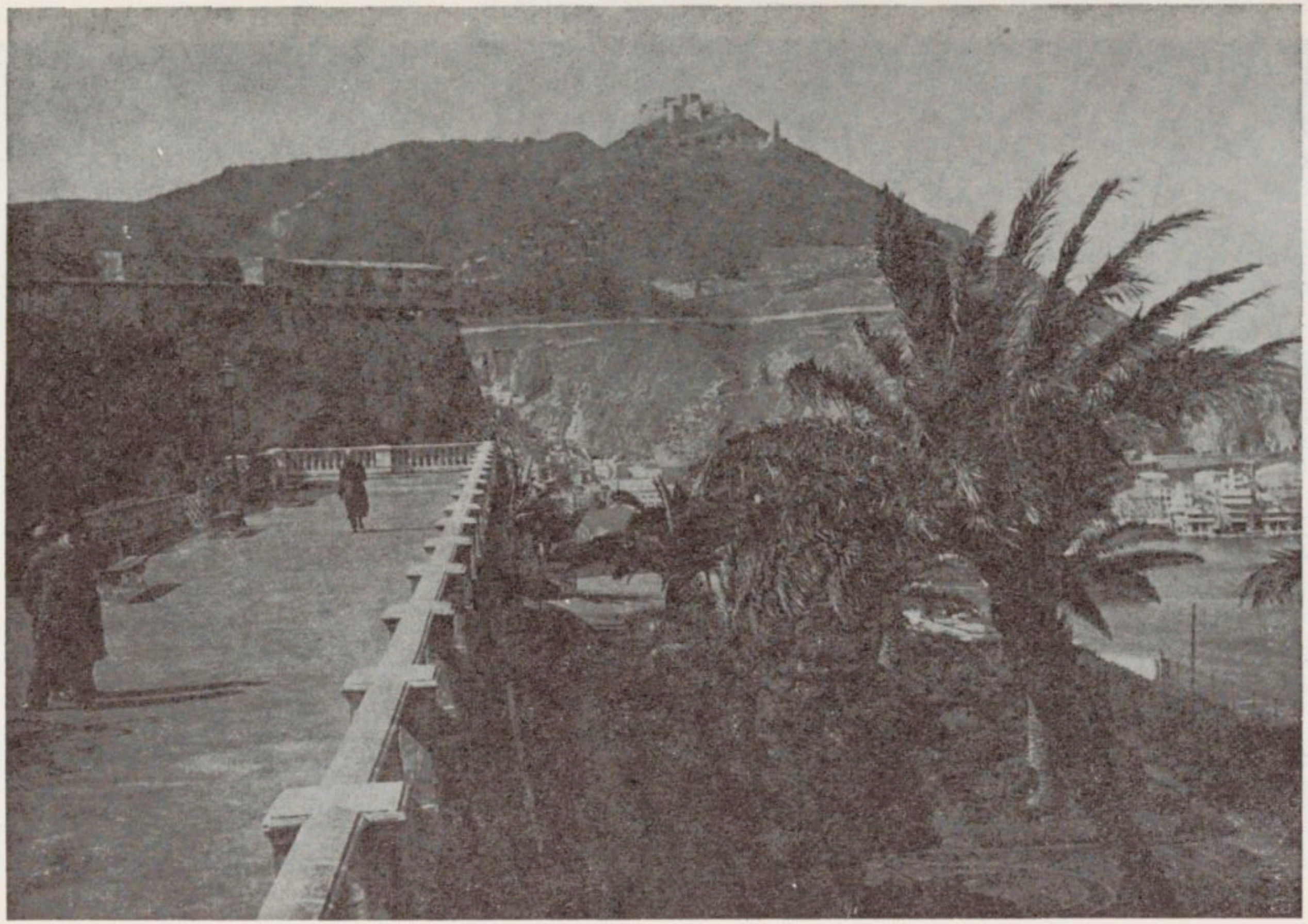

Oran : les remparts, le port, la montagne, le fort de Santa Cruz
(Collection de l'auteur)

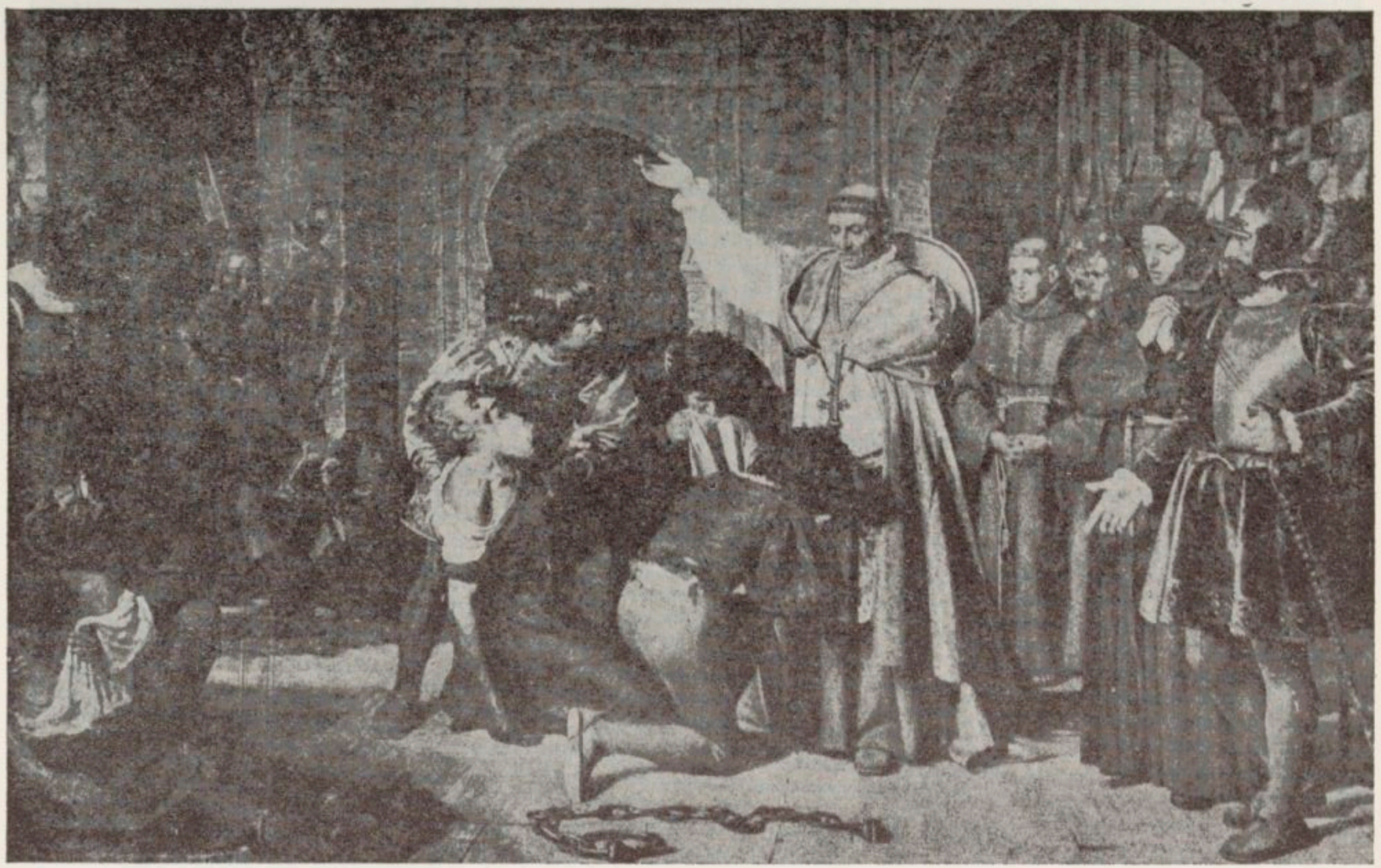

La conquête d'Oran par le cardinal Cisneros. Tableau de F. Jover.
(Photo Ruiz Vernucci)

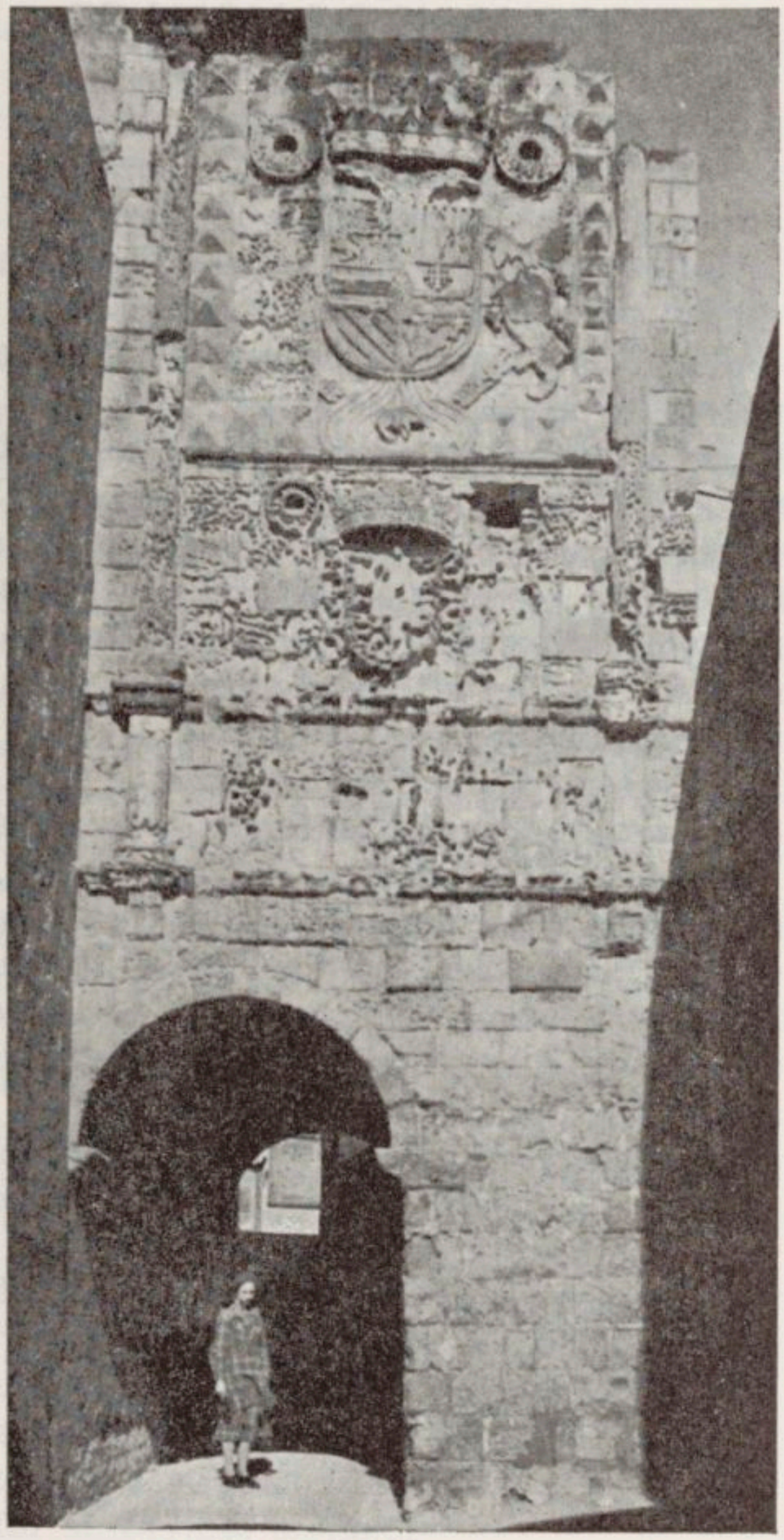

Remparts d'Oran : la porte d'Espagne.
(Collection de l'auteur)

LA GUYANE ET LE BAGNE
IMPRESSIONS DE VOYAGE

par M. André NADAL

Ancien Président

Au mois d'avril 1976 j'effectuais avec ma femme un voyage aux Antilles et en Guyane française.

Voyage *non organisé* mais où nous étions participants les dix premiers jours à une croisière dans la mer des Caraïbes sur le navire « *l'Amérikanis* ». Nous fîmes escale à *Saint-Thomas* de l'archipel des *Iles Vierges*, à *Porto-Rico, Curaçao, Grenade,* nous nous arrêtâmes deux journées au *Venezuela* et à son insolite capitale *Caracas* alliant le pittoresque du style colonial espagnol à l'ultra moderne architecture de l'an 2000.

La croisière se terminait à *Pointe-à-Pitre.*

Restés *seuls* nous prîmes notre temps pour visiter paresseusement la *Guadeloupe,* les *Saintes,* la *Martinique, St-Martin, Haïti.* C'est au cours d'une magnifique après-midi qu'en Boeing géant 747 d'Air France sous quittions la Martinique pour la *Guyane* à l'aéroport de Fort de France — « *Le Lamentin* », vrai bijou d'aéroport avec ses salons fleuris, ses jets-d'eau, ses jardins et ses arbres.

L'avion était plein, près de cinq cents passagers à bord. Vers la fin du parcours le « *Jumbo* » laissait l'Océan pour survoler la Guyane, forêt touffue à perte de vue, sans routes, sans aucune voie ferrée, sans agglomérations ; le long de la côte seulement quelques villages et l'unique route parallèle à la mer. Par contre de nombreuses et larges rivières serpentant dans la brousse avant d'atteindre l'Océan, ce sont presque les seuls moyens de communication du pays, les vraies routes de la Guyane.

Nous avons pu voir des hublots le *Maroni,* le fameux fleuve où sont les hameaux des *Noirs :* les « *Bonis* », descendants d'esclaves fugitifs et *Saint-Laurent du Maroni* où débarquaient dans le temps les condamnés aux Travaux Forcés.

Quand l'avion commença sa descente sur *Rochambeau*, aéroport de *Cayenne,* à 15 kilomètres de la ville, un fantastique soleil

couchant embrasait, incendiait l'horizon, puis ce fut vite, très vite la nuit et brillèrent alors au ciel *Alpha du Centaure, Canopus,* la *Croix du Sud.* C'est un fait que sous l'Equateur où le soleil se déplace *verticalement* au moment de son *lever* et de son *coucher* la variation de sa hauteur est *beaucoup plus rapide* qu'en toute autre région de la Terre. Aussi le crépuscule y est-il remarquablement bref, que ce soit le crépuscule du matin : l'aurore, ou le crépuscule du soir : la brune. Cette soudaineté, en particulier de la *nuit tombante,* ne cesse de surprendre tout Européen non prévenu.

De l'aérodrome de Rochambeau construit par les Américains en 1943, un taxi nous amena au *Grand Hôtel du Montabo* sur une hauteur dominant Cayenne. Depuis une semaine se tenait dans la ville un Congrès de Médecins de langue française de l'hémisphère américain, auquel s'étaient joints quelques participants européens ; à l'Hôtel du Montabo avaient lieu la plupart des séances de travail.

Cayenne en forme de damier, selon le plan type des établissements urbains des vieilles colonies françaises, a ses rues bien droites bordées de maisons d'un ou deux étages, le plus souvent en bois, avec leurs balcons et leur cachet colonial. La partie administrative, commerçante, mondaine, de la cité est concentrée près du *port* et du *fort Céperou* qui sont à l'origine même de Cayenne.

Là se trouvent la Préfecture, le Conseil général, la Mairie, la Poste, le Marché, le Musée, le curieux Hôpital Jean Martial du XVIIIème siècle, la Cathédrale ainsi que la Place Victor Hugo, coin caractéristique du vieux Cayenne avec le monument à *Victor Schœlcher,* ce Français qui fit tant dans la première moitié du siècle dernier pour l'abolition de l'esclavage. Là se trouve aussi le centre de ralliement de la ville : la grande et célèbre *Place des Palmistes* qui doit son nom aux palmiers royaux projetant leur ombre légère sur la statue du gouverneur de race noire *Félix Eboué.*

L'habitude a été prise de désigner sous le nom d'*Ile de Cayenne* ce qui n'est en réalité qu'une *presqu'île* : l'océan la baigne au Nord, le *Mahury* à l'Est, la *Rivière de Cayenne* à l'ouest. La Rivière de Cayenne : *estuaire commun* de deux fleuves, le Montsinéry et le Tonnégrande.

La ville de Cayenne avec ses 30 000 habitants représente à elle seule les *deux tiers* de la population de la Guyane, l'autre tiers s'échelonne presque tout entier le long de la côte avec les bourgs de *Kourou, Sinnamary, Mana, Saint-Laurent du Maroni.* L'intérieur dit *territoire de l'Inini* est vide d'hommes, c'est un désert humain avec 3000 habitants pour les 9/10 du pays.

La Guyane a une population inférieure à la moyenne *d'un arrondissement* français, vivant sur une superficie d'une *quinzaine de départements !*

Jusqu'à ces dernières années elle était divisée en deux parties, l'une étant la bande rectangulaire au nord longeant l'Océan où se trouvent Cayenne et presque tous les bourgs et villages, l'autre l'intérieur le territoire d'Inini au Sud, la ligne de séparation étant *parallèle à la côte.* Depuis 1946 la Guyane est un département français qui a été divisé en 1969 en deux arrondissements. L'arrondissement de *Cayenne* à l'est et celui de *Saint-Laurent du Maroni* à l'ouest, la ligne de séparation étant vaguement *parallèle au Maroni.*

Au cours des derniers siècles la Guyane fut tour à tour le *Paradis terrestre : l'Eldorado* rêvé par les uns, *l'Enfer vert : le Bagne* subi par les autres. Outre l'exploitation de *l'or* de l'Eldorado, des prospections ont signalé la présence de gisements de *minerais radioactifs* et aussi de *manganèse* et de *tantale.* Dans la montagne de Kaw à l'est de Cayenne et ailleurs le sous-sol recelle des gisements inexploités de *bauxite.* Nous savons que le nom même de bauxite vient du village des *Baux* en Provence où dans ses environs a été découvert au siècle dernier le premier gisement par le minéralogiste français *Berthier.* De nos jours le plus grand producteur de bauxite du monde est la *Jamaïque,* le second la *Guyane britannique,* le troisième la *Guyane hollandaise.*

La relative pauvreté en *alumine* de la bauxite de la *Guyane française* est avantageusement compensée par sa faible teneur en *silice.*

La forêt guyanaise, forêt de la pluie, n'est sans doute pas aussi impénétrable qu'on le pense, mais faute de points de repère, il est très difficile de s'y orienter, il faut suivre les cours d'eau ou en avion naviguer au compas. Les pluviomètres enregistrent de trois à quatre mètres d'eau par an et le pourcentage

d'humidité atmosphérique est élevé. Ces conditions climatiques expliquent le développement d'un réseau hydrographique dense avec des rivières très abondantes et *navigables* sur une distance de cinquante à cent kilomètres à partir de l'océan ; en amont des bancs rocheux coupent ces rivières de rapides. Comme dans toutes les forêts équatoriales il y a des arbres d'essences nombreuses et variées, certaines précieuses telles le *balata* et le *bois de rose* dont l'essence même sert de base à la plupart des parfums.

Signalons que les Indiens des Guyanes ont constamment disposé d'un produit spécial : le *rocou* de couleur rougeâtre, extrait des graines de l'arbuste le rocouyer. Ils s'en servaient pour se préserver des piqûres des innombrables insectes, ils s'en teignaient le corps dans ce but et peut-être aussi par coquetterie. C'est la couleur même du rocou qui aurait fait donner aux Indiens d'Amérique le surnom de « *Peaux-Rouges* » ; il est employé de nos jours pour teinter les fromages de Hollande.

La Guyane est un des pays les plus riches qui soient en plantes médicinales et plantes à épices dont surtout le *poivre*. C'est également le rendez-vous d'oiseaux marins de toutes sortes et de toute beauté ainsi que d'une faune assurément moins sympathique avec le *crotale* ou serpent à sonnette très venimeux et l'*anaconda*, boa le plus grand du monde de huit mètres de long, non venimeux, mais d'une force extraordinaire.

Une place à part doit être faite au *morpho* ce splendide papillon d'un bleu métallique éclatant qui vole haut, difficile à attraper et fort apprécié dans le commerce. En les années 30, le morpho était très demandé par les Américains qui avec les ailes se procuraient le bleu employé à la *fabrication des dollars*.

Disons aussi que dans les rivières se rencontre un poisson peu commun : le *gymnote* surnommé *anguille électrique* qui atteint plus de deux mètres ; comme le poisson : la *torpille*, le gymnote paralyse sa proie en produisant de puissantes décharges électriques. Les organes électriques chez le gymnote au nombre de deux sont placés dans les flancs depuis l'arrière de la tête jusqu'à la queue, la tête fonctionnant comme pôle positif, la queue comme pôle négatif.

Bien que le choc ne soit jamais mortel les commotions produisent une vive douleur et peuvent même renverser un homme.

⁂

La Guyane peut se flatter d'être *la plus ancienne* des terres françaises d'outre-mer. Après bien des luttes et des fluctuations, Cayenne fut fondée dans la première partie du XVIIème siècle.

Au début du XVIIIème il faut placer l'*œuvre des Jésuites* qui fut considérable, la plupart des terres défrichées le furent par leurs soins, ils produisirent spécialement du cacao dans la région de *Kourou*. Leur expulsion en 1762 fut certainement pour la Guyane une perte irréparable.

A partir de cette époque là, ce ne sera pour ce pays qu'une suite ininterrompue de fautes commises par la métropole suivies de désastres matériels et moraux.

Ce fut d'abord en cette même année 1762 l'*expédition de Kourou* et son échec total, essai de colonisation blanche en Guyane sous le duc de *Choiseul* après la perte pour la France de presque toutes ses colonies à la suite de la guerre de Sept ans. Douze mille Français, Lorrains pour la plupart, y furent envoyés séduits par l'espoir d'une fortune rapide. Ils croyaient y trouver des plantations toutes faites et des esclaves installés, ils y trouvèrent des insectes dangereux, des épidémies, des maladies.

Le rêve « *s'enrichir sans travailler* » devait se solder par une catastrophe. Sur les 12 000 arrivants il ne restait deux ou trois ans plus tard en Guyane qu'un millier de survivants ; cela dû à la légèreté de Choiseul et à la totale incurie du gouverneur Turgot, frère du ministre et aussi du commandant de l'expédition Chanvallon. Et encore les survivants durent-ils leur salut à leur séjour aux « Iles » dénommées toutes trois, à cette époque là, « *Iles du Diable* » au large de *Kourou,* au climat très pur, très sain. Elles furent baptisées depuis lors « *Iles du Salut* » : la plus grande étant « *la Royale* », la seconde « *Saint-Joseph* » ; la plus petite « l' *Ile du Diable* » conserva seule son nom originel.

Ce malheureux projet de colonisation de Kourou en 1762-1764 perdit de réputation ce pays, son climat et son sol. C'est ce fâcheux renom qui allait quelques années plus tard sous la Révolution orienter le choix de l'*Assemblée Législative* vers *Cayenne* comme lieu de *déportation.* C'est en effet au cours d'un débat le 23 Août 1792 à la Législative que le nom de *Guyane*

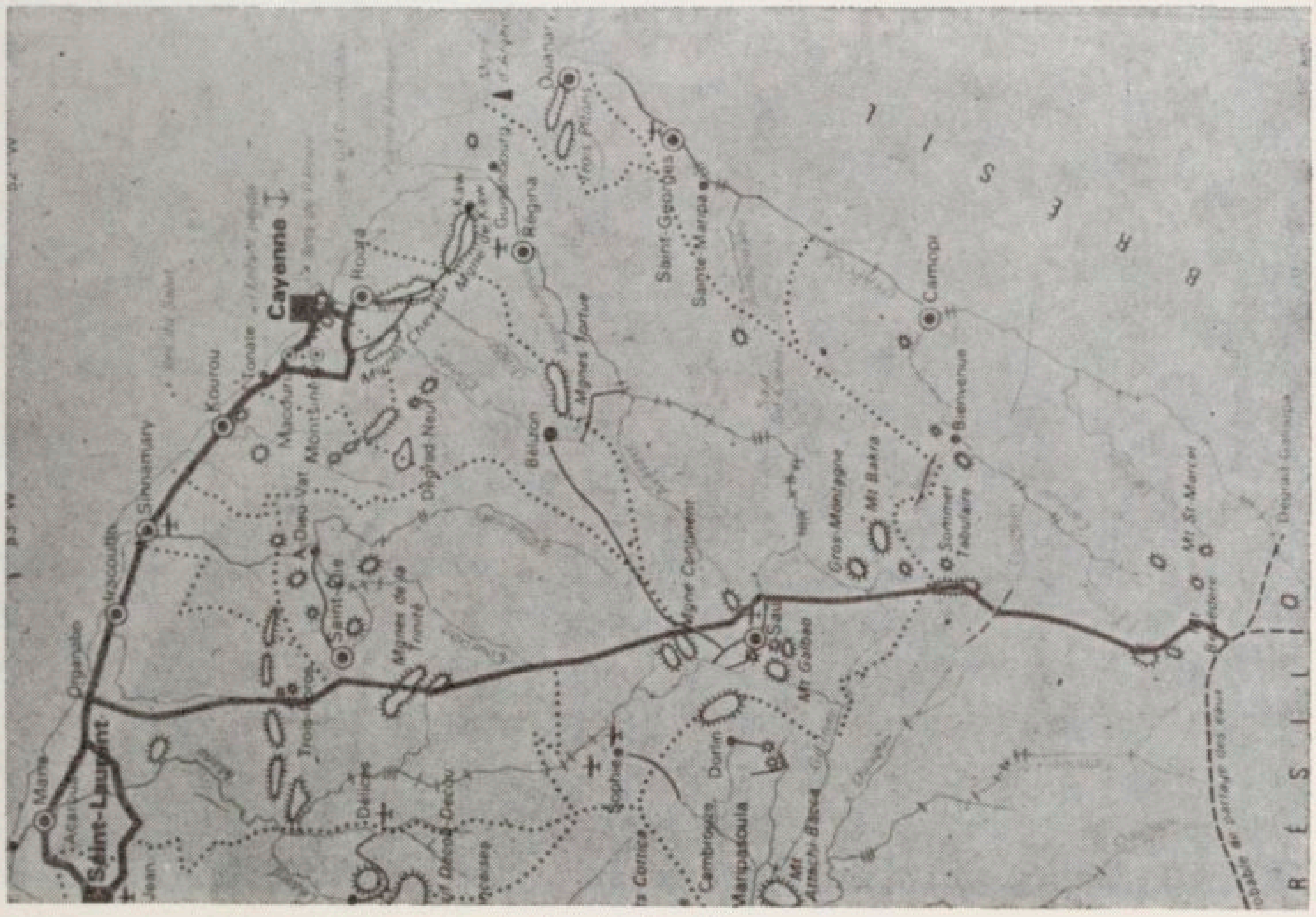

Carte de la Guyane
Arrondissements de Cayenne et de Saint-Laurent

La Guyane
Forêts et cours d'eau

Ville de Cayenne

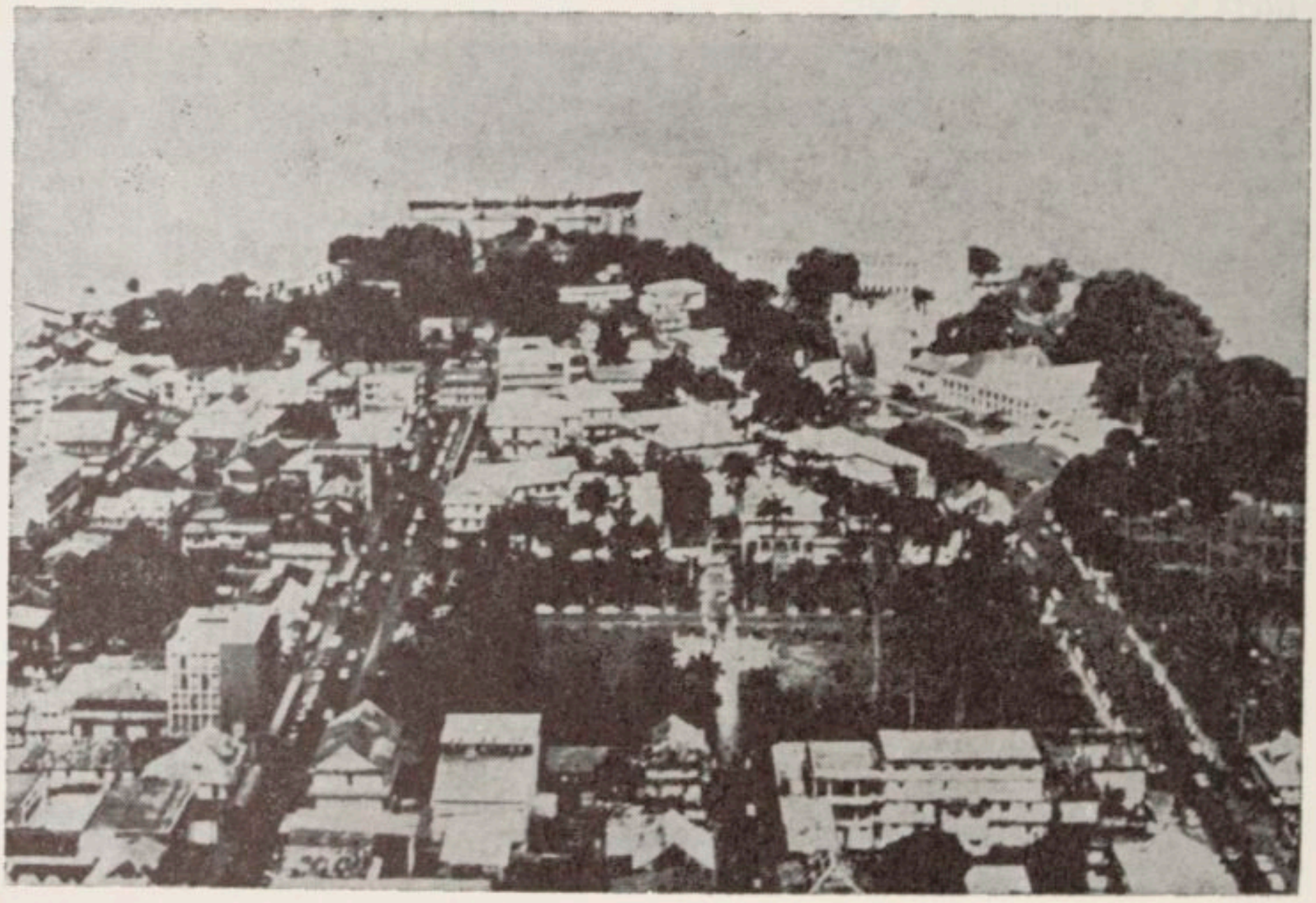

Centre de Cayenne
Place des Palmistes, le Port...

fut pour la première fois prononcé pour la déportation éventuelle des prêtres réfractaires. Diverses difficultés empêchèrent heureusement l'exécution du projet entre autres la guerre avec l'Angleterre et le coût de l'opération.

Par une étrange ironie du sort ce furent deux *Montagnards Collot d'Herbois* et *Billaud Varenne* qui après l'exécution de Robespierre inaugurèrent la longue série de déportés.

Sous le *Directoire* parmi les déportés de *Fructidor* et des ecclésiastiques se trouvait un curieux personnage : *Ange Pitou,* populaire comme chansonnier, dont les diatribes et pamphlets royalistes lui valurent de traverser l'Océan. D'un optimisme imperturbable Ange Pitou trouvait moyen de composer encore des chansons sur le bateau « *La Décade* » qui l'emmenait de Rochefort à Cayenne.

Pour la Guyane française
Nous mettons la voile au vent
Et nous voguons à notre aise
Sur le liquide élément.

Nous nous devons de signaler que dans la première moitié du XIXème siècle se place pour la Guyane un cas particulier de colonisation d'inspiration religieuse.

La Révérende *Mère Javouhey* fondatrice des Sœurs de Saint-Joseph de Cluny créa la commune de *Mana* et en fit un Centre agricole très prospère avec des religieuses, des ouvriers et des paysans francs-comtois, malheureusement son œuvre disparut avec elle.

Sous *Napoléon III* une loi est votée qui va avoir des conséquences néfastes durant *tout un siècle*.

C'est la loi dite *Du Miral* de 1854.

Un député au nom de Du Miral dans son rapport du 4 Mai 1854 rappelle que les bagnes métropolitains étaient des foyers de corruption et que les condamnés *libérés* étaient repoussés partout et juraient alors une guerre à mort à la société. Il estime que le condamné libéré *dangereux* dans la métropole devient utile dans la colonie.

Utile ! Péremptoirement il n'en sera rien.

La loi renferme l'article 6 capital que voici :

« Tout individu condamné à moins de 8 années de travaux forcés sera tenu à l'expiration de sa peine de résider dans la colonie pendant un temps égal à celui de sa condamnation. Si la peine est de 8 années au moins il sera tenu d'y résider pendant toute sa vie. »

C'est ce qu'on a appelé par la suite la loi du *doublage*. Je reviendrai là-dessus.

Peu de temps après le vote de la loi Du Miral de 1854 de nombreux opposants à l'Empire furent déportés à la Guyane dont le plus illustre fut *Delescluze* — une rue de Nîmes porte son nom — Delescluze débarqué à l'*Ile Royale* le 16 octobre 1858 fut dirigé quelques heures après sur l'*Ile du Diable,* île exclusivement réservée aux condamnés politiques, il devait y rester dix ans avant de devenir le délégué de la Commune de Paris et mourir sur les barricades en 1871. Plus tard *Dreyfus* après avoir passé un mois à « *Royale* » demeurera *seul* à l'*Ile du Diable* de 1895 à 1899.

Les condamnés politiques prenaient le nom de *déportés*, ceux de droit commun celui de *transportés*.

Une autre loi est venue s'ajouter à la loi Du Miral ce fut celle de 1885 sur la *relégation*.

Les récidivistes, les titulaires par exemple de 3 à 7 condamnations pour vol pouvaient être *relégués* leur vie durant à la Guyane.

Disons ici que l'institution du bagne en *Nouvelle-Calédonie* en 1863 diminua l'apport des forçats en Guyane et que celle-ci même cessa plus ou moins d'accueillir des transportés européens jusqu'à la suppression du bagne néo-calédonien. Pendant cette période d'une vingtaine d'années n'étaient envoyés en Guyane que les condamnés arabes.

⁂

Lors de notre séjour d'une semaine en Guyane nous n'avons pu aller à *Saint-Laurent du Maroni,* les circonstances ne le permettant pas, nous dûmes nous contenter d'avoir pu l'apercevoir des hublots du 747 qui nous amenait de la Martinique à Cayenne.

Saint-Laurent, aujourd'hui, petite sous-préfecture de 5 000 habitants, est le bourg de la rive droite du Maroni où le bateau

le « *La Martinière* » pendant tant d'années avait débarqué les transportés. La durée du voyage de l'*Ile de Ré* à *Saint-Laurent* avait été d'une vingtaine de jours. C'est à Saint-Laurent du Maroni que se trouvait l'*Administration Pénitentiaire* toute puissante, Etat dans l'Etat, faisant souvent échec aux initiatives des Gouverneurs qui se succédaient à la cadence d'*un par an,* 37 gouverneurs de 1900 à 1936 !

C'est à Saint-Laurent qu'était, ce que l'on pourrait appeler, la *gare de triage.* Après quelques jours passés au bagne central les condamnés connaissaient le lieu où ils s'allaient rendre. Pour les *relégués* c'était toujours le pénitencier de *Saint-Jean du Maroni* à 15 km de Saint-Laurent — Les *transportés* parlaient avec un certain mépris des *relégués :* simples voleurs, malfaiteurs sans doute, mais sans réel tempérament, des « *pieds-de-biche* », des « *miteux* » disaient-ils, alors que chez les vrais bagnards, les *vingt-pour-cent* d'entre eux, qui avaient été condamnés pour *meurtre* ou *assassinat* formaient une sorte *d'aristocratie* du bagne, la considération ne commençait guère qu'au *vol qualifié.* Les transportés étaient divisés en trois catégories.

— La *première catégorie,* disons *privilégiée,* était principalement constituée d'hommes *les moins dangereux* ou ayant un *métier bien défini :* cuisinier, maçon, serrurier, menuisier, peintre, coiffeur, chauffeur, ils étaient au service de l'Administration ; étaient exclus d'emblée par exemple employés et manœuvres.

— La *deuxième catégorie* se composait de bagnards considérés *dangeureux* ou *sans métier nettement marqué.* Ces forçats étaient envoyés suivant les besoins dans un des *sept camps forestiers* comme le *camp de Charvein* et la *Crique Rouge* ou pour la construction de la route de *Cayenne à Kourou* qui fut le champ de mort de quelque 20 000 forçats. Dans les camps forestiers, durs, très durs, on faisait l'abattage des arbres et leur halage par le procédé de la « bricole » du nom de la lanière de cuir que se passaient les forçats sur les épaules et la poitrine pour traîner les gros troncs d'arbres à même le sol.

Dans la *troisième catégorie* enfin se trouvaient les bagnards *très dangereux,* les fortes têtes, les meneurs, ils étaient transférés aux Iles, les Iles du Salut : *Royale* et *Saint-Joseph,* l'*Ile du Diable* étant réservée, ainsi que nous le savons aux condamnés politiques.

Il y a eu toutefois quelques cas particuliers de forçats non vraiment dangereux et qui ont passé leur temps à Royale et même à *Saint-Joseph* — Saint-Joseph : *l'île de réclusion du bagne*. L'exemple le plus célèbre est celui de *Paul Roussenq*, un compatriote, né en 1885 dans le Gard à *Saint-Gilles*. Condamné le 5 mai 1908 par le Conseil de Guerre de Tunis à vingt ans de travaux forcés pour avoir mis le feu à son uniforme de soldat et avoir insulté un de ses supérieurs. Roussenq a été puni au cours de sa détention à 3779 jours de *cachot* à Saint-Joseph, il a battu de très loin depuis la création du Bagne, le record pour le cachot. Et pourtant Roussenq n'a jamais eu l'intention de tuer ni de voler, ni de faire le moindre mal à personne. C'était un *surexcité*, un *exalté*, un *révolté*. Albert Londres obtint sa libération en 1932.

Dans les trois catégories de bagnards, certains bien notés ou ayant des appuis, des recommandations étaient envoyés comme domestiques chez des particuliers, ils étaient ce qu'on appelait des « *assignés* » et en langage moins administratif des « *garçons de famille* », leur situation ressemblait un peu à celle de l'affranchi romain.

Inutile de dire que depuis l'abolition effective du bagne en 1946, les divers camps forestiers disciplinaires ont disparu sans laisser réellement de traces, par contre deux ruines du bagne de *Kourou* et les ruines beaucoup plus importantes de l'*Ile Royale* peuvent encore de nos jours être vues et visitées.

***

Le samedi après-midi, veille de Pâques, un taxi vient nous chercher à l'Hôtel Montabo pour nous amener à Kourou à 75 kilomètres de Cayenne. Il n'y a aucun service régulier d'autocar. Dans la première partie du parcours jusqu'au bourg de *Tonate* on a le choix entre la *route du Galion* qui dessert l'aérodrome de Rochambeau et celle plus courte du *Larivot* où l'on traverse en bac la *Rivière de Cayenne*, c'est cette dernière route que nous prenons à l'aller.

Au *Larivot*, la Rivière de Cayenne est large d'un kilomètre. Le bac est de l'autre côté de l'estuaire quand nous arrivons c'est

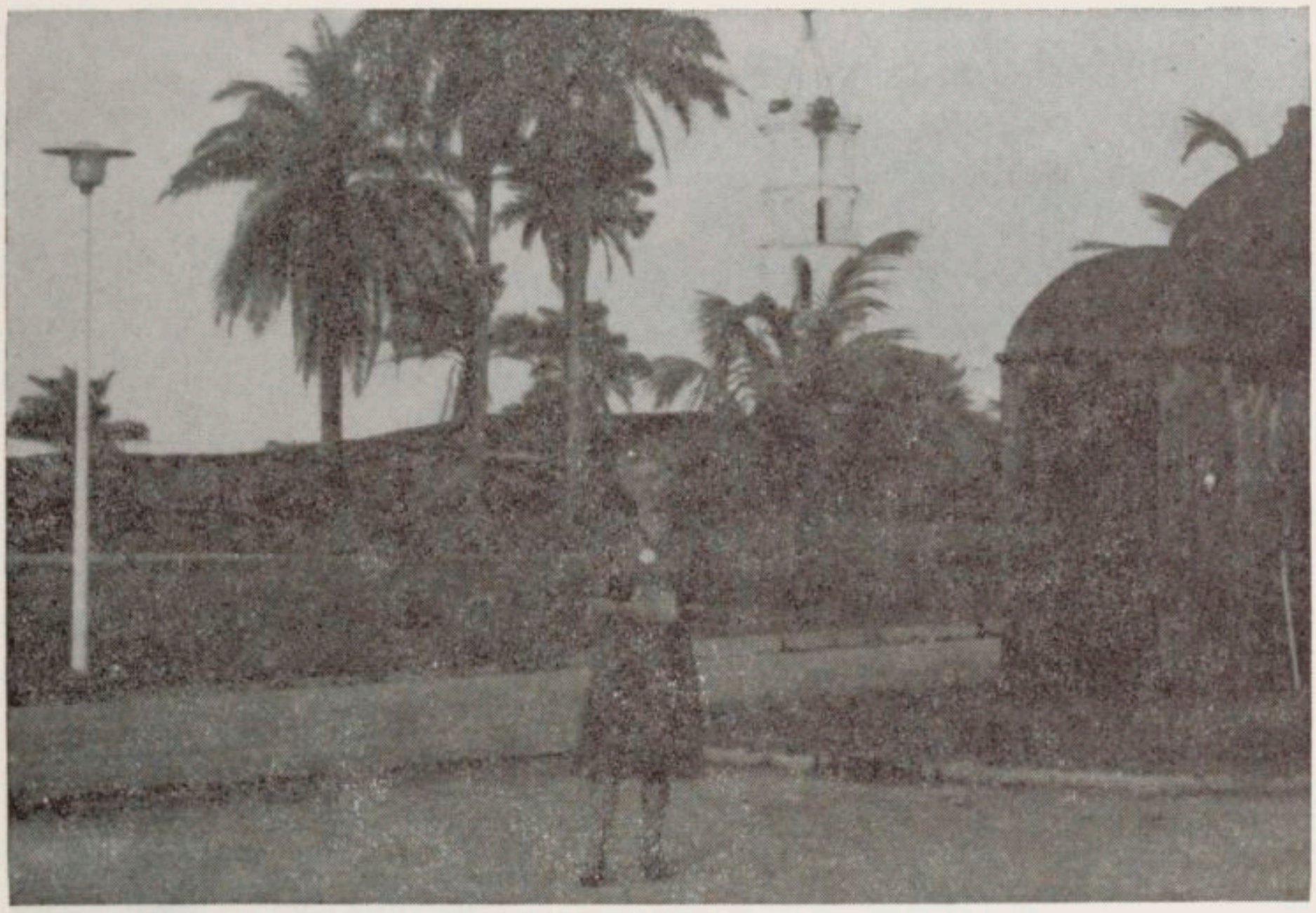

Vestiges du bagne de Kourou
Le puits et la tour Dreyfus

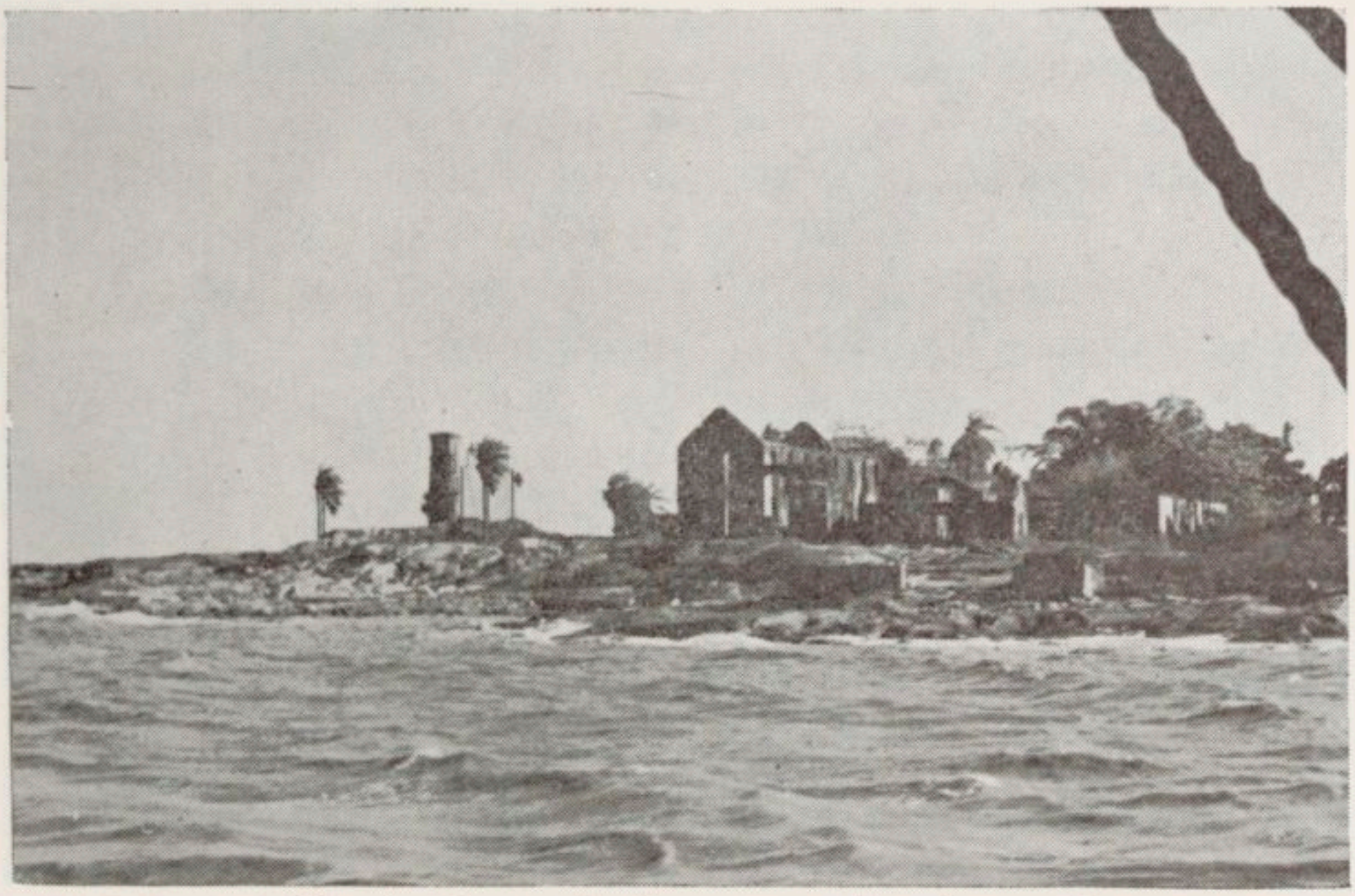

L'ancien bagne de Kourou sur l'emplacement
duquel est l'hôtel des Roches

L'Hôtel des Roches sur l'emplacement même
de l'ancien bagne de Kourou

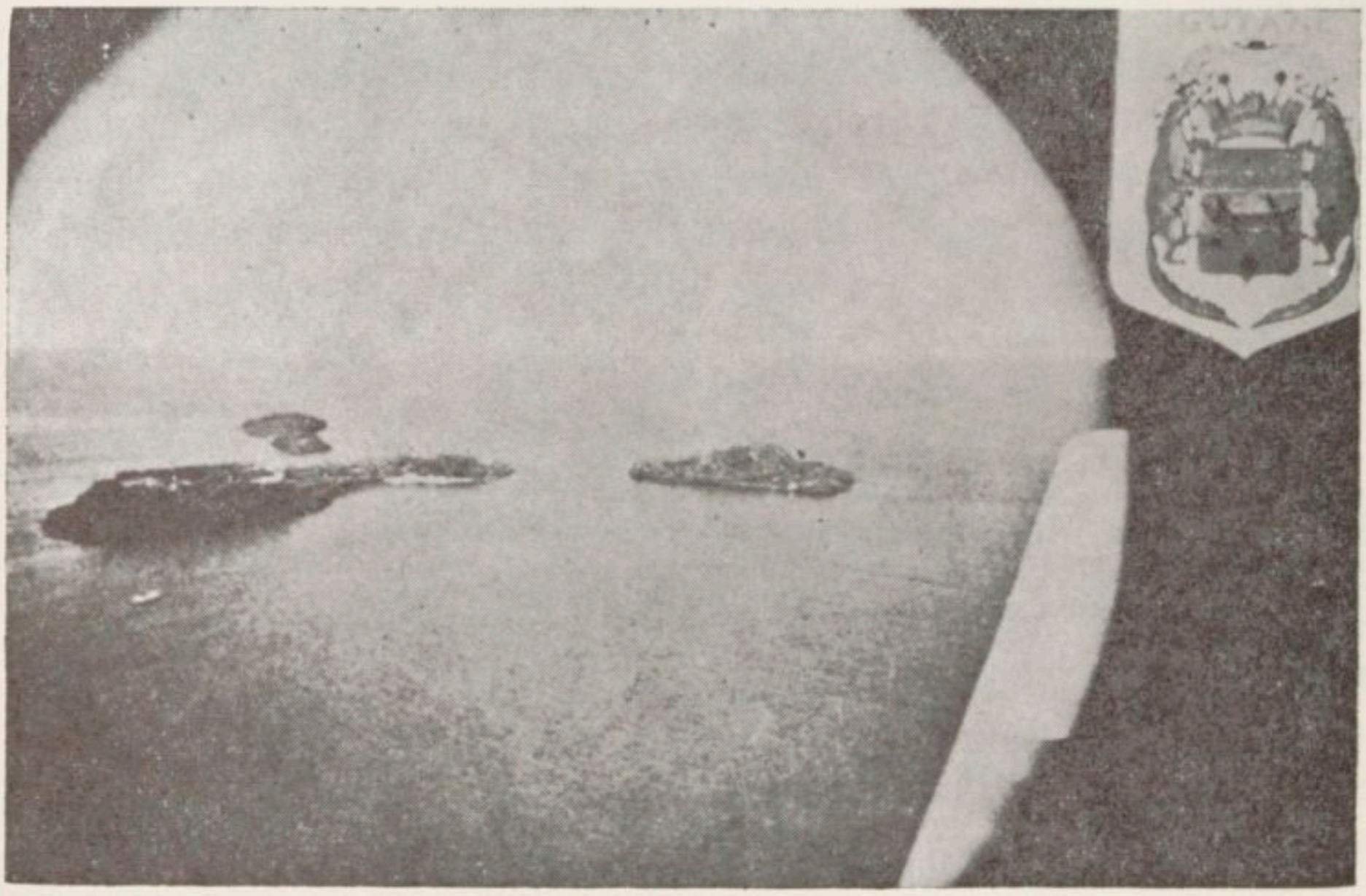

Les Iles du Salut
Royale, Saint-Joseph, le Diable

d'ailleurs fort heureux car nous allons assister pendant une vingtaine de minutes à des scènes désopilantes. Dans la file d'attente chacune des voitures essaye par tous les moyens de passer avant une autre afin d'être plus sûre de pouvoir prendre place sur le bac qui va arriver et de ne pas être obligée d'attendre la traversée suivante. Les petites altercations au sujet des voitures, les cris, les rires, les bavardages à haute voix, les discussions battent leur plein, la buvette est là pour les rafraîchissements, l'atmosphère est on ne peut plus gaie, enthousiaste, chaleureuse.

Toutes proportions gardées, nous pensions vraiment être transportés dans un caravansérail d'Asie ou encore à la grande gare routière de la capitale d'Haïti, gare la plus ébouriffante, la plus époustouflante du monde.

C'est bien à regret que nous quittons ce port du Larivot pour faire la traversée où de l'autre côté, à Macouria, nous rejoignons la route du bord de mer. Arrivés à la *Montagne des Pères* nous voyons sur les collines des appareils de télémesure dépendant de la *Base Spatiale de Kourou,* créée en 1965-1966 pour remplacer le champ de tir d'*Hammaguir* au Sahara. Kourou fut choisi par ce qu'il remplissait la plupart des conditions nécessaires à l'implantation d'une base spatiale entre autres la *faible densité de population* et un *terrain dégagé* entre Kourou et Sinnamary sur 30 kilomètres de longueur et 10 kilomètres de profondeur à partir du littoral.

Nous sommes bientôt devant l'*Hôtel des Roches* où sur son emplacement était il n'y a pas très longtemps le *bagne de Kourou.* Hôtel trop beau, sans doute, avec plage privée, court de tennis, night-club, piscine, salle de jeu, construit en un lieu où il y eut tant de misère morale ! Sur la vaste place, ancienne cour du pénitencier, se voit encore le *puits sombre* du bagne et sur les roches dominant l'océan s'élève l'ancien *sémaphore, tour de* guet, appelée Tour de Dreyfus, à présent peinte en blanc pour servir de point de repère, d'amer aux marins. Depuis les vérandas et les chambres de l'Hôtel des Roches on voit au loin, à une quarantaine de kilomètres les *Iles du Salut*. De bon matin en compagnie d'un professeur de médecine de la Faculté de Lille et de sa femme, venus à Cayenne pour le Congrès des médecins, nous nous rendons à l'embarcadère sur le *fleuve Kourou*. Là une

vedette d'une trentaine de touristes nous fit faire la traversée jusqu'à *la Royale*. Traversée d'une durée de deux heures, plutôt mauvaise, avec tangage et roulis et aussi des requins qu'on pouvait voir ou pressentir tout autour du bateau.

Je ne tardais pas à entrer en conversation avec le pilote et à lui poser nombre de questions.

A ma première et naïve demande : *Où était le Bagne à Royale ?* Il sourit et me dit : « Mais, Monsieur le Bagne c'était toute l'île, c'était l'île entière avec ses divers et multiples bâtiments, ses chemins, ses places et jusque sur ses bords où certains bagnards avaient obtenu le droit de pêcher »

Un homme d'un âge avancé, un autochtone, assis à côté du pilote s'est joint à la conversation et dit alors : « Non seulement le Bagne était toute l'Ile de la Royale et Saint-Joseph, mais c'était beaucoup plus que cela, c'était la Guyane, toute la Guyane. Il était absolument impossible avant l'abolition totale et effective du Bagne d'aller n'importe où sans rencontrer un relégué, un assigné, un libéré, un condamné même en cours de peine, on s'était fait à la chose »

Du débarcadère de la Royale des sentiers abrupts nous conduisirent jusque sur le plateau de l'Ile.

La première impression que je ressentis fut que de ce lieu luxuriant, caressé par l'alizé et la brise marine, à la pure atmosphère, au climat sain et enchanteur, lieu qui aurait pu être un séjour de repos et de fraîcheur, un paradis pour les habitants de la Guyane, ma première impression fut que de ce lieu les hommes en aient pu faire un enfer.

La seule explication certainement à cela est qu'aux Iles, des *courants* terribles, d'une *violence inouïe* et aussi un *rempart de requins,* sans égal ailleurs, constituaient la *dissuasion* la plus absolue en ce qui concernait l'*évasion.*

On sait que la moitié des forçats ne vivaient qu'avec l'espoir de l'évasion. Sur *l'ensemble* des 52 000 transportés en Guyane depuis la loi Du Miral de 1854 on a pu compter près de 10.000 évadés *non repris,* un sur *cinq,* alors qu'aux Iles, il n'y avait pas un homme sur *cent* qui aurait cherché à s'évader directement des Iles. Il fallait pour s'évader essayer d'abord par tous les moyens de se faire « *désinterner* », tel était le terme : désinter-

ner, c'est-à-dire être envoyé sur le Continent, à Saint-Laurent, à Kourou, à Cayenne. Ceux qui sont arrivés à s'évader *directement* des Iles se sont comptés sur les doigts.

On connaît la *quatrième* et *dernière* évasion de *Papillon*, celle-là des *Iles mêmes*, couverte de succès et décrite avec truculence par Henri Charrière dans son livre que j'ai lu après mon retour de voyage et dans lequel tout au long j'ai eu le sentiment que l'auteur soignait son personnage, lui attribuait volontiers et avec complaisance, de nombreuses qualités : le courage, l'intelligence, la persévérance, la bonté, la pitié, la noblesse, qualités dont il devait, quoi qu'il en soit posséder assurément certaines telles tout au moins le courage et la persévérance.

Une tentative d'évasion des Iles, non réussie, fut celle de Seznec avec sa guérite légendaire. Seznec avait proposé à un garde-chiourme, moyennant bien entendu bonne rémunération, de lui construire une guérite pour l'abriter du froid et du vent et dont il avait fait lui-même le croquis. Cette guérite en réalité se trouvait être dans le *sens horizontal* un canot flottant tout à fait bien construit pour l'évasion.

Une évasion des Iles du Salut a toujours coûté au Commandant des Iles le blâme et souvent la rétrogradation, même si l'évadé avait été arrêté sur le continent, car pour les Iles l'évasion avait été réussie : *l'évadé avait pu sortir de l'Ile*.

Il n'en allait pas ainsi et il s'en fallait d'une évasion depuis la Guyane même appelée « *Grande Terre* » par opposition aux Iles. J'ajouterai volontiers qu'un condamné quelconque s'évadât du bagne, cela ne devait pas importer autant à l'Administration Pénitentiaire que lorsqu'il s'agissait d'une vedette du crime en séjour aux Iles, à cause du retentissement que l'affaire aurait pu avoir dans la presse.

Arrivé sur le plateau de la Royale, la seconde impression que je ressentis assez vite fut la *totale inutilité* des travaux effectués par les forçats.

Je me suis demandé pourquoi on avait pu faire faire à des hommes de gigantesques escaliers taillés dans le roc, ne conduisant à rien, absolument à rien ; pourquoi non loin des *installations annexes* récentes de la base spatiale de Kourou on avait

pu faire creuser, dans le roc également, cet immense réservoir pour recevoir l'eau de pluie dont on n'avait nullement besoin. Il s'agissait, à n'en pas douter, d'occuper avant tout des hommes, le travail dût-il être le plus démoralisant et le plus stupide qui soit, alors qu'il aurait fallu à ces hommes qui par leur condition même ont perdu tous les vrais ressorts qui font le travailleur, il aurait fallu chercher à les mettre, d'une façon ou d'une autre, dans une ambiance de *travail utile*.

Nombreux sont à Royale les *bâtiments en ruines* dont *l'ensemble* jadis constituait le Bagne. Ils sont à présent tous pris d'assaut par une trop exubérante végétation qui efface peu à peu les témoins d'un drame humain épouvantable. Outre les constructions qui abritèrent les Services administratifs on peut voir entre autres l'*Hôpital* avec ses diverses dépendances, telles sa *pharmacie*, sa *salle d'opération* où sur les murs se trouvent des dessins naïfs et expressifs d'un peintre bagnard, en particulier une fresque représentant un chirurgien devant une table d'opération, une scie à la main, prêt à couper la jambe d'un patient, non complètement endormi et à l'air peu rassuré.

Il est possible quand toutefois la végétation envahissante le permet de pénétrer avec précaution dans des *réfectoires* et *dortoirs* aux poutres branlantes, dangereuses même pour les visiteurs. J'ai pu prendre une vue d'un dortoir qui en dit long sur son délabrement !

Dortoirs typiques avec une allée centrale d'une trentaine de mètres, de part et d'autre de solides arceaux de fer de forme carrée enfoncés dans le ciment, régulièrement espacés et en face de chaque arceau un fort crochet au mur pour tendre depuis l'arceau la toile servant de lit.

On peut voir aussi à Royale les *cachots* où étaient enfermés pendant un temps donné les forçats punis au bagne même. Pour les évadés repris, les grands mutins, les « *incorrigibles* » pour eux il y avait *Saint-Joseph* avec son *blockauss de réclusion*, Saint-Joseph la *terreur* des bagnards. Là ils ne pouvaient parler à personne, pas même adresser un mot aux surveillants : la solitude, le silence total.

A Saint-Joseph, « *L'île du Silence* », la folie était réservée à beaucoup, certains dans leur cellule devaient être couchés sur

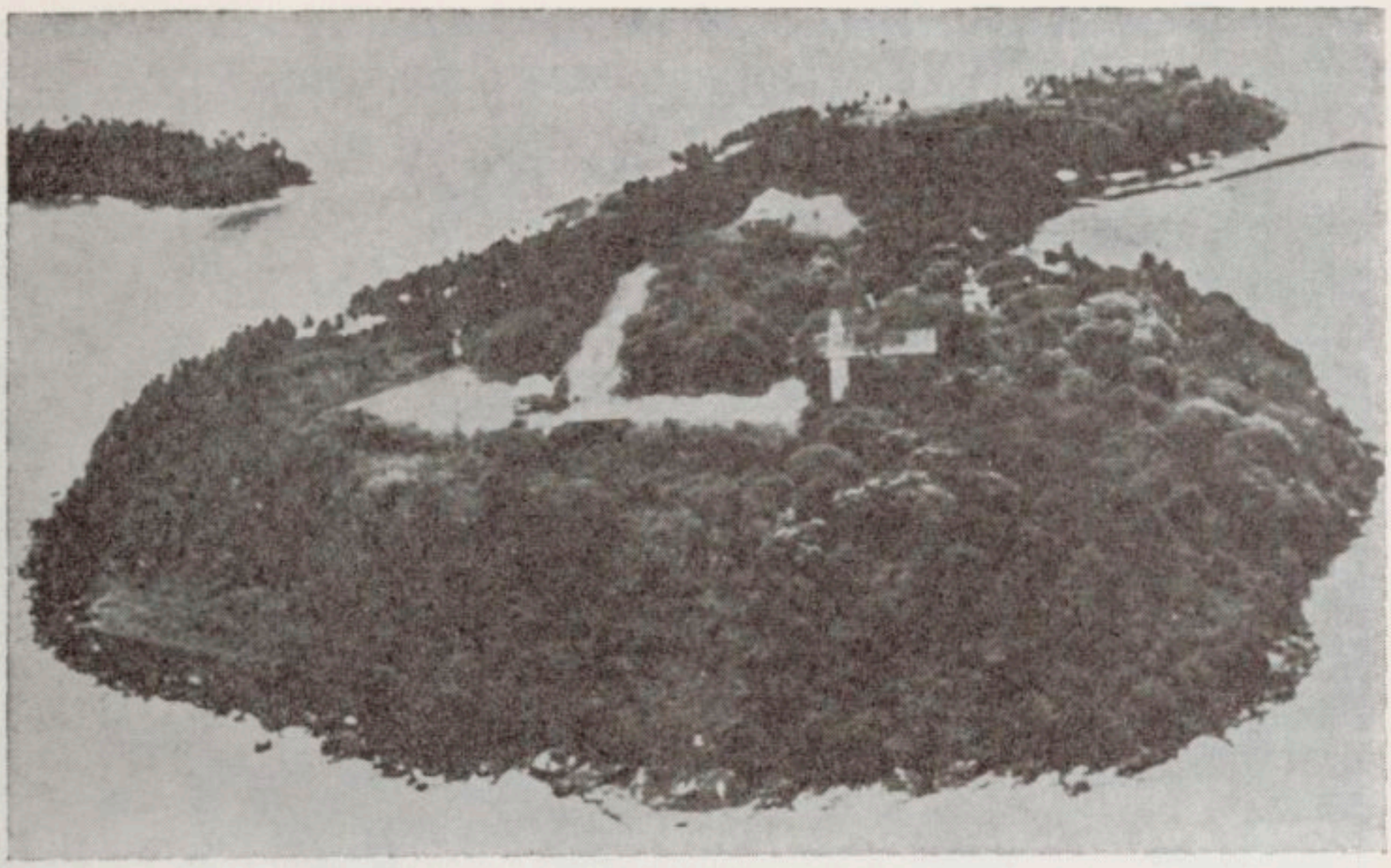

Les Iles du Salut
Royale et Ile du Diable

Ile Royale
Un dortoir du bagne

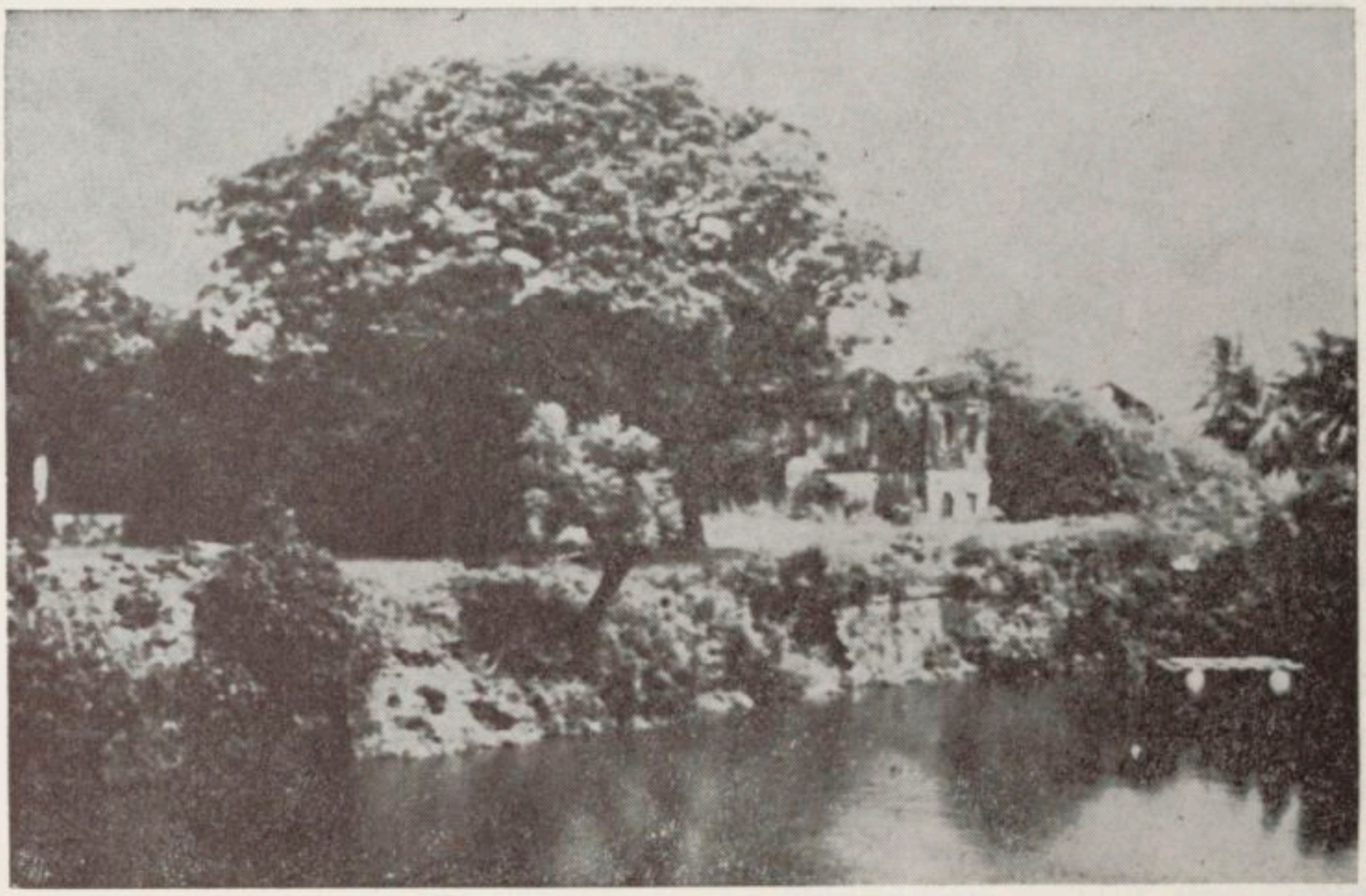

Ile Royale
L'immense et inutile réservoir d'eau de pluie

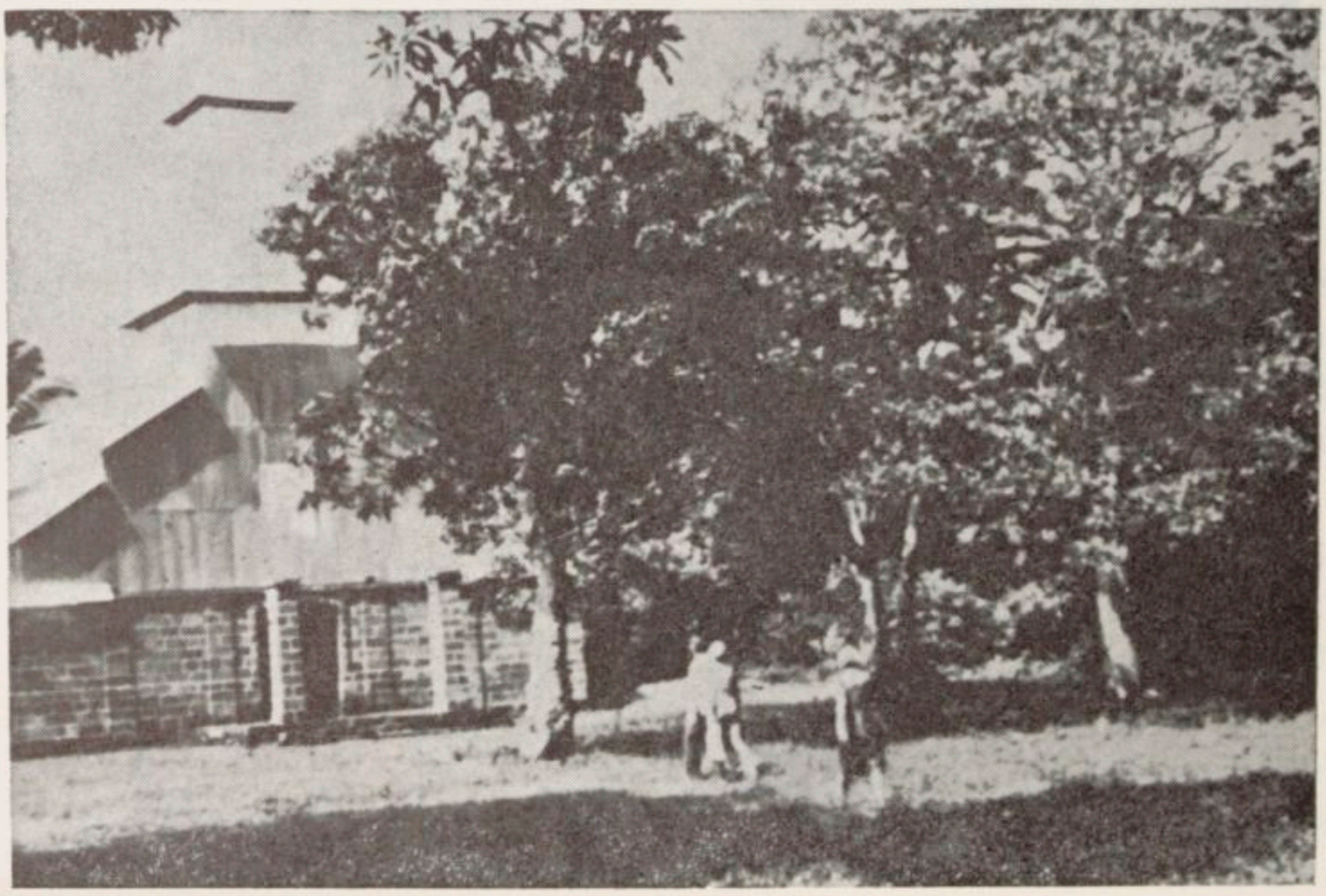

Ile Royale
L'unique église des trois îles du Salut

une planche avec un anneau de fer au pied : la « *manille* » qui coulissait dans une barre de fer : *la barre de justice*.

A l'Ile Royale se trouve la seule *Eglise* des trois îles, sur une grande et magnifique place entourée de beaux arbres et envahie elle aussi, aujourd'hui par la végétation. A l'intérieur de l'Eglise, au-dessus de l'autel, finissent de se détériorer de curieuses et belles fresques murales du peintre forçat *Lagrange*.

Un ancien bâtiment du bagne est transformé en une annexe du Grand Hôtel des Roches de Kourou, c'est l'*Auberge de l'Ile* : au rez-de-chaussée une grande salle de restaurant, au premier étage quelques chambres plus que rudimentaires pour spartiates.

Nous avons déjeuné à cette auberge, j'ai demandé au gérant la carte. « Il n'y a pas de carte, m'a-t-il dit, les touristes n'étant jamais les mêmes, il n'y a pas lieu de changer tous les jours le menu, lequel se compose d'un croque-monsieur, du grand plat du pays de *crevettes au riz,* puis le plateau de fromages, une tartelette aux fruits, ainsi que le vin et le café »
Je dois dire que c'est dans ce bâtiment du bagne que j'ai savouré les meilleures crevettes de mon existence, d'une fermeté, d'une qualité, d'une délicatesse sans égales.

La pêche à la crevette rose ou *grambade* constitue *la plus grande activité* de la Guyane, cinq à six mille tonnes par an, malheureusement je me suis laissé dire à Cayenne qu'elle se trouve contrôlée plus ou moins par les Etats-Unis, faute de capitaux français. Les deux grandes exportations, à peu près les seules du pays, sont le *bois* et la *crevette*.

⁂

De nombreux auteurs ont écrit sur la Guyane et le Bagne : le journaliste *Albert Londres, Mireille Maroger* avocate à la Cour d'Appel de Paris, *Michel Devèze,* professeur à la Faculté des Lettres de Nancy, le docteur *Rousseau,* médecin au Bagne, bien d'autres encore, tel *Charles Péan* de l'*Armée du Salut,* institution qui a beaucoup fait et s'est même surpassée pour l'humanisation et pour la suppression du Bagne. Tous ces auteurs étaient d'accord pour condamner irrémédiablement le Bagne *tel qu'il était installé en Guyane*. Travaux au-dessus des forces humaines

dans les camps forestiers, effectués par des hommes *sous-alimentés* et atteints de maladies comme le *paludisme*, la *lèpre*, la *fièvre jaune* et aussi l'*éléphantiasis*.

Travaux *inutiles* dans les Iles où des hommes condamnés à y rester toute leur vie ou une partie tout au moins vivaient relativement bien grâce aux fraudes et trafics.

Nombreux étaient en effet, les forçats qui avaient quelque argent provenant *soit* de leurs parents, *soit* de l'exécution et de la vente de certains travaux d'art ou d'artisanat, *soit* encore de la chasse aux fameux papillons « *morphos* », chasse qui était *strictement* défendue, cependant tous les bagnards la faisaient car il n'était dans la vente que de partager les bénéfices avec les surveillants.

Mais c'était sur le *jeu de cartes* que les bagnards comptaient le plus pour avoir de l'argent, jeu dans les cases où les gardiens ne pénétraient pas, où sous la présidence du forçat teneur de jeux une trentaine de bagnards faisaient cercle autour de lui, chacun d'eux y compris le président, possédant son *couteau* pour une rixe toujours possible.

En plus du couteau tout forçat des *Iles* ou des *Camps forestiers* avait un « *plan* », abréviation du mot d'argot « *planquer* ». Le plan était un petit cylindre en aluminium admirablement poli de la forme d'un étui à aiguilles formé *de deux parties* qui se vissaient et se dévissaient juste au milieu : longueur de cinq à six centimètres, diamètre de deux centimètres : le pouce d'une personne adulte.

C'était le *porte-monnaie intime* qui prenait sa place dans *l'intestin* après avoir été introduit dans le corps comme l'on fait d'un suppositoire.

Pas de bagnard sans le *plan* et le *couteau* : son *coffre-fort, son arme*.

Par l'intermédiaire des gardes-chiourme, la plupart besogneux qui ne jouissaient auprès des condamnés d'aucune autorité morale aidés de leurs *auxiliaires*, arabes en général, anciens bagnards, dits « *porte-clefs* » ou encore « *mouchards* », un forçat qui avait de l'argent pouvait se procurer tout ce qu'il voulait : chocolat, sucre, viande, café, cigarettes, tafia. Mais avec de l'argent, *avec son plan*, c'est *sa liberté* avant tout que le bagnard portait en lui, c'est l'argent qu'il lui fallait pour *l'évasion*.

Pour le bagnard, l'évasion ! c'était l'espoir.

Espoir suprême et suprême pensée !

Et il est bien évident que tant d'évasions *non des Iles,* mais du Continent, n'auraient pu avoir lieu sans des compromissions de tous genres en particulier des *Chinois* vivant en Guyane qui procuraient vivres et canot d'escapade, cela argent comptant, et l'argent était également absolument indispensable si l'évadé avait la malchance de trouver dans la forêt guyanaise un « *chasseur d'hommes* », un Noir le plus souvent, le pire ennemi du forçat en évasion.

« Combien de surveillants chasseurs d'hommes, écrit le *Dr Rousseau,* médecin au Bagne, combien de surveillants, rencontrant dans la brousse un évadé, ont laissé la liberté au fugitif, quand celui-ci plus généreux que l'Administration Pénitentiaire remettait au surveillant une somme plus forte que la prime de capture. »

Avec le trafic éhonté il y avait au Bagne une tare d'une toute autre sorte, me disait un jour à Cayenne le gérant du Grand Café de la Place des Palmistes, cette tare était *l'homosexualité,* c'était le vice du bagnard par excellence. Il est clair qu'il devait se déterminer fatalement comme dans tous les milieux où la vie *unisexuelle* se prolonge au-delà des limites normales et où *l'idéal religieux* ne vient pas au secours de la *continence.*

« Tout le long de la nuit, écrivait en 1937, l'avocate Mireille Maroger du barreau de Paris, les bagnards sont livrés à eux-mêmes. Aucun surveillant ne les garde. On ne peut que songer à ce que peuvent être les mœurs de ces hommes abandonnés ainsi sans femmes, sans surveillance, à tous leurs instincts. »

Aussi le Bagne était-il souvent, aux Iles en particulier, le théâtre de règlements de comptes et de crimes « passionnels », ce dernier mot entre guillemets, car bien sûr, seul le bagnard, « *garçon de famille* », *l'assigné* pouvait espérer voir un jour une femme s'égarer dans ses bras.

Le matin quand un surveillant ouvrait la porte de la case, il lui arrivait de trouver un homme le ventre ouvert.

Qui l'a tué ? Silence de mort. Nul témoin. Au moment du meurtre, personne n'a rien vu, personne n'a rien entendu.

La « *Loi du Bagne* », code d'honneur des forçats pouvait se

résumer ainsi : « Nul n'a le droit de se plaindre de son compagnon de chaîne. Un forçat doit se faire justice lui-même. »

Il y avait là une sorte de dédain pour l'Administration Pénitentiaire et aussi quelque chose de respectable : *la solidarité* survivant à la perte de tous les scrupules. Et le soir même le corps de la victime était placé sur une barque, une lourde pierre aux pieds, et glissé à la mer, entre Royale et Saint-Joseph, endroit le plus infesté de requins.

Alors que les bagnards du Continent étaient enterrés au cimetière, les bagnards des Iles comme l'aurait pu dire le poète *Tristan Corbière :* « Eux, ils allaient aux requins »

⁂

Nous avons vu que dans la première moitié du XVIIIème siècle, l'œuvre des Jésuites en Guyane fut vraiment bénéfique par le défrichement des terres et la production du cacao et que leur *expulsion* en 1762 fut une faute grave. Que cette faute avait été suivie de bien d'autres et tout d'abord en cette même année 1762 par la *catastrophique expédition de Kourou ;* trente ans après en 1792 par la désignation de la Guyane comme *lieu de déportation,* sa désignation en 1854 par la loi Du Miral comme *lieu de transportation,* sa désignation enfin par la loi de 1885 comme *lieu de relégation.*

Chaque fois c'était lui faire perdre un peu plus de réputation. Il est néanmoins à l'évidence que ce sont les deux dernières lois, celles de la *transportation* et de la *relégation* qui ont donné le coup de grâce, qui ont sonné le glas.

Il y eut deux tentatives avortées de la suppression ou de l'amélioration du bagne.

La première proposition de loi déposée pour la suppression même le fut en 1908 par le Sénateur *Emile Chautemps,* père du futur Président du Conseil Camille Chautemps.

La deuxième offensive en 1924 fut celle des députés modérés *Louis Marin* et *Robert Schuman* appuyée par le député communiste *André Berthon.* Elle n'aboutit qu'à une demi-mesure à savoir les *décrets de 1925* au nombre de *sept,* se limitant à remédier aux scandales les plus criants, tel celui visant à ce qu'il y ait moins de promiscuité entre les jeunes condamnés primaires quelquefois amendables, et la gangrène de bandits chevronnés.

Avec ces seuls décrets, le Bagne ne pouvait que continuer à donner des fruits amers.

Ce ne fut qu'en 1936 sous le *Front Populaire* que la chose fut envisagée plus à fond à la suite de l'initiative *d'Albert Sarraut* et de *Gaston Monnerville*. Sur le rapport du député de la Guyane et futur Président du Sénat, Gaston Monnerville, le Gouvernement Daladier par décret-loi décida de *la suppression du bagne*.

« Le bagne est une véritable faillite, disait le rapporteur à la tribune de la Chambre, faillite au point de vue *pénal*, au point de vue *moral*, au point de vue *colonial*. La loi du doublage est une loi injuste et une grave erreur, elle fait du *libéré* un *déchet*. Le bagne a tué la Guyane. Il a jeté sur cette colonie le plus grand discrédit, il lui a donné une réputation qui écarte d'elle toutes les énergies créatrices. Hélas ! Guyane ! Bagne ! cela rime ! » clamait Gaston Monnerville.

Je dirai que Monnerville faisait ici une petite erreur :

Il n'y a pas rime entre Guyane et Bagne, mais seulement *assonance*. Il aurait mieux valu dire sans aucun doute : Guyane ! Bagne ! c'est *synonyme*.

Pour défendre la loi du « doublage » on a pu avancer qu'elle permettait de *débarrasser* la Métropole d'individus indésirables. Sans oser prononcer le mot on acceptait donc ainsi de faire de la colonie un *dépotoir* et non un lieu d'expiation avec si possible, le *relèvement social et moral* d'un être déchu d'autant que, la déchéance pouvait être due, hélas ! à *l'injustice sociale* et aussi à *la misère*, cette porte basse.

« A leur libération dit la loi, les transportés pourront recevoir une concession » Dans la réalité il y avait une concession seule pour cent ou deux cents libérés et *Louis Marin* d'écrire de surcroît « Quand les forçats méritants obtenaient une concession de terrain, les colons libres s'éloignaient » De plus le libéré qui ne devait pas rester à perpétuité en Guyane, ayant été condamné à moins de huit ans, n'avait pas son voyage de retour en France payé et il lui était bien difficile la plupart du temps d'arriver à avoir la somme nécessaire pour le passage. Le libéré ne trouvait pas en général d'embauche ; mieux le bagnard en cours de peine qui était « *assigné* » le « *garçon de famille* » occupait une place qui aurait dû, en priorité revenir à un libéré,

concurrence déloyale, c'était là un *scandale ;* aussi est-on allé jusqu'à dire que « *le bagne commençait à la libération* » et l'Amiral Courbet d'écrire que « les libérés étaient les « *parias* » de la loi de 1854 ».

Mais le scandale, à mon sens le plus grand c'était *l'esprit même* de la loi du « doublage » : la peine était finie, le condamné avait payé, avait-on le droit pour la même faute de condamner un homme *deux fois* ? En avait-on le droit ?

Et je dirai tout. Combien de jurés connaissaient la loi du « doublage » ? Combien ? Il aurait fallu la leur faire connaître. Les jurés qui voulaient qu'on prononce à l'égard d'un accusé une peine de travaux forcés auraient su alors réellement à quoi ils le condamnaient. Le doublage : *erreur* et *horreur* à la fois.

Après le décret-loi de 1937 supprimant le bagne, le « *La Martinière* » cessa de transporter son contingent annuel de forçats de l'Ile de Ré à la Guyane. Des maisons de force furent construites en Métropole mais pour éviter un retour en masse et l'entassement dans les prisons il fut prévu que les bagnards sur place en Guyane y termineraient leur peine, toutefois le « doublage » était supprimé. Pendant la dernière guerre le Bagne a donc continué pour les « *anciens* ». Il a fallu attendre la décision de l'Assemblée Constituante de 1945-1946 pour que le rapatriement soit prévu et le Bagne remplacé par la réclusion en Métropole.

Il restait alors encore en Guyane deux milliers de libérés et un millier de transportés ou relégués.

Le rapatriement fut malgré tout assez long et s'échelonna jusqu'en 1953-1954.

Le Bagne, « *l'abject pourrissoir* » de Gaston Monnerville, « *la honte* » d'Edouard Daladier, le Bagne mourrait centenaire 1854-1954 !

***

Le Bagne effectivement supprimé, depuis un quart de siècle, il est raisonnable à présent de penser que des jours heureux pourraient se lever sur la Guyane et cela pour plusieurs raisons.

Tout d'abord, *insectes et vers,* ennemis redoutables de

l'homme, ont été efficacement *combattus*, le *paludisme* a disparu avec le DDT. La *fièvre jaune* et la *lèpre* ont été jugulées grâce à l'*Institut Pasteur* construit à Cayenne en 1940 au bord de l'océan sur une partie de l'emplacement de l'ancien pénitencier.

L'œuvre de l'Institut Pasteur a été également considérable pour la régression des *maladies vénériennes* et la grande réduction de la *mortalité infantile*.

Pour la mise en valeur de la Guyane, outre la disparition du bagne, condition sine qua non, et la nette amélioration de la santé publique il faut signaler qu'on va pouvoir disposer des méthodes *ultra-modernes de la Science* et d'une *main-d'œuvre appropriée*.

On va pouvoir faire donner le maximum à l'exploitation du *bois*, de *l'or*, de la *bauxite*, du *manganèse*, du *tantale*. Les moyens de communication et de pénétration à l'intérieur du pays sont déjà en réels progrès, nombreux sont les exemples, j'en appelle ici un seul : le « placer » de *Saül*, où se trouvent encore quelques orpailleurs, les chercheurs d'or, distant maintenant de Cayenne *d'une heure d'avion*, en était il y a quelques années seulement à *un mois et demi* de voyage en pirogue !

Et il ne faut pas oublier enfin la *Base Spatiale de Kourou* dont nous avons déjà parlé, qui outre la *faible densité de population* et le *terrain dégagé* de 30 kilomètres de long sur 10 de large jouit de *conditions météorologiques favorables* avec un *climat sans tempête* en dehors de la zone de passage des cyclones tropicaux, une *orientation de la côte* qui permet des *tirs vers l'est* et en cas de retombée accidentelle, *sans aucun risque* jusqu'à près de 4000 km en mer et de plus une *vitesse notable de rotation de la Terre* s'ajoutant à la vitesse de la fusée, vitesse de rotation de la Terre d'autant plus grande qu'on est à *proximité de l'Equateur*. A 5° N de l'Equateur où se trouve la Base Spatiale de Kourou, la vitesse de rotation de la Terre est en effet beaucoup plus élevée qu'à *Cap Kennedy* qui est à 28° N, ce qui permet de réaliser une économie substantielle sur la force de propulsion d'une fusée à poids égal.

La vitesse de rotation de la Terre est à l'Equateur de 465 mètres à la seconde ; pour la vitesse à Kourou un calcul élémentaire donne 465 m cos 5° = 463 mètres alors que la vitesse à Cap Kennedy est 465 m cos 28° = 410 mètres.

Pour la force de propulsion on économise donc 53 mètres à la seconde à Kourou sur Cap Kennedy ce qui est énorme.

Il y a au « *Cap Kennedy français* » à Kourou les *fusées sondes et diamants* destinées uniquement à *l'étude de l'espace*.

La première fusée fut lancée le 9 Avril 1968.

La France rendait le « Centre Spatial » dès 1965 accessible à tous les pays éventuellement intéressés, cependant le lanceur « *Europa* » pour la fusée européenne « *Eldo* » fut un échec en 1973 suivi d'un abandon momentané sans doute.

Par contre, notre pays a mis sur orbite de nombreux satellites notamment le tout nouveau « *Starlette* » premier satellite conçu pour les mesures de distances par *laser* c'est-à-dire avec des sources toutes nouvelles de rayonnement produisant des éclairs très intenses de lumière coordonnée.

Aussi de ce voyage en Guyane, après beaucoup de documents compulsés et de renseignements recueillis, après des questions sans nombre que j'ai pu poser sur place ou que je me suis posées, de ce voyage les impressions rapportées sont finalement empreintes d'un optimisme mesuré et serein, encore que la situation politique demeure critique dans notre département français d'outre-mer et qu'il y ait une certaine opposition à toute forme de néo-colonialisme.

Je crois, malgré tout, que nous pouvons raisonnablement espérer qu'avec la suppression du Bagne, l'édification de l'Institut Pasteur et du Grand Hôpital, la quasi-disparition des maladies endémiques : paludisme, lèpre, fièvre jaune, la construction de l'O R S T O M (Office de la recherche scientifique et technique d'outre-mer) et aussi des Lycées et Collèges, la mise en valeur du sol et du sous-sol par les moyens rapides de communication et les procédés mécaniques et puissants du XXème siècle, accompagnés d'une main-d'œuvre qualifiée, la création enfin de la Base Spatiale *Pacifique* de Kourou, *unique au monde,* je crois que nous avons le droit d'espérer en une Guyane toute renouvelée et confiante en son avenir.

BIBLIOGRAPHIE

Eugène Degrave : Le Bagne, 1901

Jean Carol : Le Bagne. Nouvelle Calédonie, 1903

Louis Roubaud : Le Voleur et le Sphinx (Grasset) Paris 1926

Michel Devèze : Cayenne, déportés, 1965, Julliard (Archives)

Roussenq : L'Enfer du Bagne ; Souvenirs vécus, 1950

Albert Londres : Au Bagne, 1924

Albert Londres : Adieu Cayenne, 1932

Charles Pean : Terre de Bagne, 1930 (Renaissance Moderne)

Charles Pean : Conquêtes en Terre de Bagne, 1948 (Editions Altis)

Mireille Maroger : Bagne, 1937

Alexis Danan : Cayenne

Marius Larigue : Les hommes punis

Paul Darlix : Avec les durs de Cayenne à Caracas !

Jane Seznec et *Claude Vylviane* : Notre Bagne, 1950 (Denoël)

Blaise Cendrars : Rhum

Jean Lasserre : La pègre des Tropiques

Docteur Rousseau : Un médecin au bagne

Leveillé : La Guyane et la question pénitentiaire

Henri Charrière : Papillon, 1969

Paul Mimande : Forçats et proscrits

« *Le Million* » Alpha pour tous ; Numéros 155 et 156

« *La France* » : La Guyane, Larousse 99.

LA REGION

par M. Edgar TAILHADES

membre résidant

ancien président

J'ai choisi de vous entretenir de la Région, la nôtre : celle du Languedoc-Roussillon. Je m'efforcerai de vous montrer ce qu'elle représente du point de vue géographique et historique, les virtualités qui sont les siennes, son génie, ses aspects administratifs, son relief économique et politique, enfin, ce que pourraient être son destin et son devenir.

Vous la connaissez : elle va du Rhône au Canigou. La Méditerranée en a façonné les rivages et sculpté les côtes. Les plaines en sont larges et vastes, les collines nuancées, les montagnes, que ce soient les Cévennes, les Corbières ou les Albères, sont à la mesure de l'homme. Elle est le royaume de la lumière.

Au plan de la géographie, elle est le symbole de la variété. Elle est plus diverse qu'aucune autre région de France. La plupart des types de régions naturelles s'y retrouvent. Le type méditerranéen avec son littoral, sa garrigue, avec aussi certaines de ses montagnes comme les Albères et les Cévennes. Le type alpin avec les Pyrénées ; le type du massif central avec la montagne noire et une très grande partie de la contrée montagneuse lozérienne.

Il faut noter le contraste frappant entre une frange littorale de près de 200 kilomètres et l'arrière-pays qui représente 41 % de la surface de la Région et qui est entièrement situé sur le territoire des zones montagnardes.

Le ciment de l'histoire fut d'abord constitué par les influences gréco-romaines qui se sont manifestées du VIème siècle avant Jésus-Christ jusqu'au IXème siècle après l'ère chrétienne.

Le Languedoc-Roussillon s'étend sur la moitié occidentale de la Gaule narbonnaise. La Pax Romana s'y est traduite par le développement de nombreuses cités telles que Narbonne,

Béziers, Carcassonne, Pézénas, Nîmes, Nîmes qui donna à Rome l'un de ses empereurs.

Puis, ce fut ce que l'on pourrait appeler le choc avec la Royauté. Incorporé à l'Empire Carolingien au VIIème siècle, le Languedoc est l'une des premières régions à s'être émancipée. Des états locaux, au IXème siècle, y sont pratiquement indépendants ; le plus important est le comté de Toulouse.

C'est en ce temps que s'affirme le dualisme linguistique entre le Nord et le Midi de la France. Les lettres et les arts rayonnent sur notre terre. Et, il n'est pas excessif de dire que troubadours et cathares au XIIème siècle y façonnent l'originalité d'une culture.

La croisade menée par les Barons du Nord qui le ruina partiellement, la Réforme qui le pénétra profondément à la fin du XVIème siècle, au long du 17ème siècle et au début du 18ème, firent du Languedoc un pays de révolte. La sagacité et la compétence des intendants du Roi, tel Monsieur de Basville, ne réussirent jamais à faire disparaître l'esprit d'indépendance, à l'endroit du Pouvoir Central, d'un Peuple qui sut toujours s'affirmer dans son originalité et sa fierté. La Révolution y trouva ses partisans, notamment dans la bourgeoisie protestante et les classes sociales urbaines, et ses adversaires dont le Comte de Villèle, Premier Ministre, sous la Restauration, concrétisa les désirs de revanche et les revendications souvent passionnées.

En bref, quels que soient les époques et les systèmes politiques, le même caractère demeure : celui d'une population réticente à l'égard d'un pouvoir éloigné, aux entreprises et à la volonté duquel elle reste étrangère et dont il lui paraît souvent être mal aimée. Voyez, au cours du présent siècle, les bouillonnements de l'ardeur vigneronne.

Je m'autorise à ajouter : la propension de cette population à régler elle-même ses propres affaires, estimant que les décisions qu'elles prendraient seraient conformes à son vœu essentiel, à ses traditions, à ses mœurs et à ses intérêts.

J'ai parlé des données de l'Histoire et de la Géographie.

Disons un mot maintenant du poids du passé.

Il nous faut dresser un constat : le constat des handicaps économiques.

Dans le secteur agricole, c'est la prédominance de la vigne. Le vignoble Languedocien est le plus grand du monde par sa superficie, près de 500.000 hectares. Il occupe 40 % des terres agricoles et place notre région au 1er rang de la production du vin en France. Mais, cette prédominance est un handicap. Elle rend la région vulnérable aux fluctuations climatiques et économiques. Et, il faut bien reconnaître que la crise de structure due à la surproduction du vin qui s'est ouverte au début du siècle n'a pas encore, de nos jours, trouvé de remède.

Pour ce qui est du secteur industriel, nous assistons au déclin des activités traditionnelles. Au siècle dernier, le Languedoc, grâce à des ressources minières importantes, fut l'une des grandes régions industrielles françaises, grâce aussi à une vieille tradition artisanale. Aujourd'hui, la sous-industrialisation est son mal. Il fournit moins de 2 % de l'emploi industriel au plan national, et aucune activité moderne n'a pris le relais des anciennes activités relatives notamment au textile, au bois et au cuir. Les activités extractives ont le sort que nous savons : la mine a fermé ses puits.

Je ne voudrais pas cultiver le paradoxe, mais lorsque je songe aux perspectives d'avenir, je serais tenté de dire que les handicaps peuvent devenir des atouts. Il ne faut pas, bien entendu, se laisser emporter par le rêve. Le patrimoine naturel ne doit pas être sous-estimé. Le littoral et la montagne sont des valeurs. Les préoccupations écologiques, l'attrait du tourisme sous ses formes les plus variées sont des cartes qui peuvent être jouées avec efficacité.

Il importe d'indiquer aussi que l'armature urbaine est convenablement structurée et qu'elle permet d'heureuses adaptations aux nécessités actuelles de l'aménagement du territoire. Ajoutons l'essor naturel et le rayonnement des cités comme Montpellier, comme maintenant Nîmes et Perpignan, à vocation universitaire, qui sont de nature à favoriser l'implantation de ce que l'on appelle « le tertiaire supérieur » et qui peut être bénéfique.

J'ouvre le chapitre de l'Aménagement du Territoire. Le Languedoc-Roussillon a été la premèrie région française à être dotée de deux grands aménagements. Je dis tout de suite que les deux opérations n'ont en rien résolu le problème combien essentiel de la *reconversion industrielle*. La première : l'équipement hydraulique du Bas-Rhône réalisé par une société d'économie mixte, créée en 1955 ; la Compagnie Nationale du Bas-Rhône — Languedoc s'était vu confier la mission — je cite — « de réaliser ou de promouvoir toutes opérations tendant à l'organisation économique rationnelle de la région ».

En fait, l'essentiel de son action est le développement de l'irrigation dans le sens d'aménagement des structures agricoles et d'une reconversion des cultures.

La seconde opération fut l'aménagement touristique du Languedoc-Roussillon. C'est en 1963 que la première « administration de mission » fut installée au niveau régional. Elle était nantie d'un budget, d'un personnel propre et son rôle était d'assurer l'unité de conception et de réalisation de l'aménagement touristique des 180 kms du littoral méditerranéen appartenant au Languedoc-Roussillon. L'effort financier de l'Etat a été important. La mission interministérielle chargée de l'opération a obtenu environ 700 millions de francs actuels.

Il sied également de mentionner, sur le plan de l'aménagement touristique de l'arrière-pays, la création en 1970 sur 90 000 hectares du Parc National des Cévennes qui visait à favoriser la stabilisation de la population résidant sur une telle superficie et, plus récemment, celle du Parc Régional du Haut-Languedoc qui chevauche sur deux régions : Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées.

Pour parler avec objectivité, il apparaît que les initiatives que je viens d'évoquer, que l'on pouvait penser être des expériences novatrices étaient peu adaptées aux problèmes de reconversion de la région. Malgré certains aspects positifs de son action, la Compagnie du Bas-Rhône qui a réalisé plus d'un milliard d'investissements, n'a pas réussi une reconversion profonde. On peut encore parler dans de vastes zones de monoculture de la vigne. L'aménagement du littoral n'a pas eu de considérables effets, quant aux problèmes de l'emploi. Les activités indus-

trielles ne peuvent offrir qu'un nombre très mince d'emplois. En Lozère, un seul établissement, Creusot-Loire à Saint-Chély d'Apcher atteint l'effectif de 200 ouvriers. L'Aude et les Pyrénées Orientales en comptent cinq seulement dépassant un tel seuil. Le Gard une vingtaine ; l'Hérault une dizaine dont I.B.M. à Montpellier. Il faut aussi mentionner la désertification de l'arrière-pays, où le sous-emploi dû à la sous-industrialisation est aggravé par l'exode rural. Le déclin démographique est notoire. De 1968 à 1975, la baisse annuelle de population pour les hauts cantons du Gard et de l'Hérault, pour la Lozère, les Corbières et le Haut-Roussillon est supérieure à 1.700 habitants.

— Une double critique doit être dirigée contre la politique de développement régional :

a — D'abord, elle fait insuffisamment appel aux initiatives locales. Tout se décide sans la participation des responsables locaux : élus ou associations représentatives d'activités.

b — Elle ne permet pas, ensuite, de procurer aux jeunes générations des emplois dans leur propre pays.

Le système des aides ponctuelles, de l'attribution de primes a certainement de l'intérêt ; tout ce qui constitue des mesures d'incitation financière doit être accueilli avec faveur. Mais, il ne faut pas cacher les inconvénients de ce système à qui l'on peut reprocher de n'être pas sélectif.

On ne distingue pas suffisamment l'établissement le plus utile au développement régional de celui par exemple qui n'apportera aucune solution au problème de la main d'œuvre locale.

C'est ainsi que nous avons pensé, dans la Région du Languedoc-Roussillon, que le critère de sélectivité pour l'attribution des primes devait être la taille de l'Etablissement, eu égard notamment aux difficultés propres aux entreprises, petites moyennes et artisanales qui occupent une place privilégiée dans l'économie régionale.

Et, il serait également opportun que les instances régionales participent plus largement au système d'attribution des aides. On ne connaît bien, que ce que l'on voit tous les jours.

— Ce qui est vrai des aides ponctuelles, l'est aussi des pro-

grammes de mise en valeur de zones déterminées (zones de rénovation rurale, zones de montagne, zones frontalières, zone du massif central). La définition de ces programmes, la décision, relèvent exclusivement du pouvoir central. En agissant ainsi, on tourne le dos à la vraie décentralisation et on donne aux populations le sentiment d'être laissées pour compte et d'être contraintes d'attendre une manière d'aumône.

Mais, ce sur quoi il convient d'insister est la crise structurelle de l'emploi. Chacun en saisit la gravité et il n'est pas déraisonnable d'affirmer que la résurgence des revendications autonomistes dans la période récente est directement liée au sous-emploi structurel dont souffrent plusieurs régions françaises.

Ces régions constituent ce que l'on nomme « la France pauvre ».

En Languedoc-Roussillon, une étude sur le problème des jeunes demandeurs d'emploi révèle que, « depuis vingt ans, le déséquilibre dont est victime le Languedoc-Roussillon, oblige les jeunes gens, natifs de la région et formés dans ses écoles ou ses universités à s'expatrier pour trouver du travail ».

Voilà, n'est-il pas vrai ? qui est fort préoccupant et nous incline à déclarer qu'il serait urgent et logique que soit mise en place une entité régionale ayant pour finalité l'accomplissement des volontés des populations, l'équilibre de l'économie et le droit, pour cette entité, de décider elle-même, dans l'optique de l'unité nationale qui doit demeurer hors de toute atteinte, de ce qui est nécessaire à son développement et à sa prospérité.

Cette institution régionale, que j'estime indispensable et qu'appelle mon souhait fervent, pouvons-nous garder l'espérance de la voir surgir ?

Nous venons d'assister à l'éclosion d'une réforme prudente.

La Loi du 5 juillet 1972 marque une date pour la région puisqu'elle lui a conféré la personnalité juridique. (Les régions, dans leurs frontières actuelles, étaient apparues bien auparavant du fait des nécessités économiques. Mais elles n'étaient conçues que comme circonscriptions territoriales destinées à assurer l'harmonisation de l'action administrative).

La Région, désormais, devient un Etablissement Public.

Le choix du statut d'établissement public (et non de collectivité locale) s'inspire d'une conception volontairement restrictive de l'institution régionale. Les dispositions que la Loi de 1972 manifestent en effet le désir d'éviter que la région ne puisse être regardée comme risquant d'empiéter sur les attributions des collectivités locales de base (départements et communes).

Disons-le nettement, il s'agit d'un statut juridique « hybride ».

a — *Au niveau de ses structures*, le statut de la région se rapproche néanmoins de celui d'une collectivité locale. Car, au contraire des autres catégories d'établissements publics, la région n'est pas administrée par un conseil d'administration nommé, mais par un conseil régional composé d'élus. (Les Conseillers Régionaux sont pour moitié les parlementaires de la Région et pour moitié des élus locaux, élus par leurs pairs).

Du fait du rôle essentiellement économique de la Région, un comité économique et social composé de représentants d'activités diverses siège, avec seulement pouvoir consultatif, à côté de l'assemblée délibérante.

La Loi ne crée pas d'organes exécutifs propres à la région, puisque le Préfet de Région demeure en même temps Préfet du département du chef lieu de la Région.

b — Le souci de préserver l'intégrité des attributions des collectivités locales (communes et départements) a inspiré les dispositions restrictives concernant les *attributions régionales.* (L'article 4 de la Loi précise que l'Etablissement Public assume sa mission « dans le respect des attributions des départements et des communes »).

Alors que le principe de libre administration des collectivités se traduit par une compétence générale, la région n'a que des compétences d'attributions, limitativement énumérées par la loi.

Et, ce qu'il sied surtout de souligner, c'est que les moyens très réduits mis à la disposition des régions restreignent d'autant leurs pouvoirs.

Les ressources propres des régions sont limitées à un double point de vue :

— la fiscalité régionale est plafonnée à 25 F en 1976 par habitant, soit un plafond global inférieur à *45 millions* pour le Languedoc-Roussillon.

— Sur quatre impôts perçus, un seulement est transféré (la taxe sur les permis de conduire), les autres étant des suppléments aux impôts de l'Etat (taxes sur les mutations immobilières et taxes sur les cartes grises) et à la fiscalité locale. Ceci explique que nombre de régions aient jusqu'à présent hésité à voter les recettes maximales autorisées par la Loi, pour ne pas aggraver la pression fiscale.

— En revanche, dès 1975, les budgets régionaux qui accusent un doublement des dépenses d'investissement témoignent de la volonté de faire jouer à l'institution régionale un rôle original et de plus grande portée.

— Sur 22 régions, 18 ont contracté des emprunts pour accroître leur aisance financière.

— Nombre de régions ont cherché à encourager des actions novatrices (je songe notamment aux réserves foncières).

— Plusieurs ont décidé de consentir des avances remboursables aux P.T.T. pour accélerer le développement des télécommunications.

— Enfin, et surtout, tandis que d'aucuns s'imaginaient que les Conseils Régionaux ne pourraient qu'entériner les projets de budgets préparés et présentés par les Préfets de région, les assemblées régionales ont tenu à affirmer, à travers l'examen et le vote du budget, leur responsabilité politique. Les projets de budgets ont toujours été modifiés. Dans certains cas, ils ont été totalement bouleversés. Il en est résulté des réserves non affectées de crédits qui dans certaines régions (dont le Languedoc-Roussillon) ont été constituées en fonds d'intervention régional. Ce fonds permet de financer selon les besoins des opérations au coup par coup.

Je vous livre mes impressions :

le dynamisme de la réforme semble conduire de manière

irréversible vers un renforcement de l'institution régionale, ne serait-ce que parce qu'elle permet aux responsables locaux de réfléchir et de se concerter sur les problèmes qui les concernent et qui sont vitaux.

On a parlé de « prise de conscience régionale » ou « d'état d'esprit régional ». Dans le cadre du Conseil Régional et du Comité Economique et Social, *l'impulsion des idées* se fera de plus en plus au niveau local, *et de moins en moins dans le secret des bureaux parisiens*. Et ce sera justice, comme on dit au Palais.

— Dans chaque région, la pratique des Commissions Permanentes au sein des instances régionales permet à l'ensemble des élus et des représentants des activités de la région de forger une doctrine du développement régional. Ainsi, se dégage progressivement la notion originale « d'intérêt régional ».

— Mais, la régionalisation n'implique pas le repliement de chaque région sur elle-même ; ce serait lamentable, s'il en était ainsi. L'intérêt régional commande aux régions de nouer entre elles des liens de solidarité pour résoudre des problèmes communs. Deux manifestations de la solidarité interrégionale sont, à mon sens, à mettre en exergue :

— D'abord la création d'une conférence permanente des Présidents de Conseils Régionaux.

— Ensuite, des réalisations concrètes intéressant plusieurs régions. La première expérience de coopération interrégionale est celle de la Conférence pour la promotion du canal à grand gabarit du Rhône au Rhin, qui groupe 6 régions : Alsace, Bourgogne Franche-Comté, Rhône-Alpes, Provence-Côte d'Azur, Languedoc-Roussillon.

Par l'intermédiaire de la Conférence, les responsables régionaux engagent le dialogue avec le Pouvoir Central sur les modalités de réalisation du projet. Il est d'ailleurs envisagé de transformer la Conférence, simple cadre de concertation, en Etablissement Public, aux capacités élargies (conformément aux dispositions du décret du 22 novembre 1974).

— En toute sincérité, je crois en une réforme de la Région qui sera nécessairement évolutive.

Tous les membres de la Conférence permanente des Présidents de Conseils Régionaux s'accordent sur la nécessité d'une évolution de l'institution régionale. Mais, et il faut le mentionner pour être impartial, si une unanimité se dégage pour souhaiter le renforcement de la région *les conceptions s'opposent sur la portée des évolutions à prévoir*.

Parlons donc des divergences.

— Pour certains, il suffit d'accroître progressivement les attributions de la région en gardant son statut actuel. (Celui d'un Etablissement Public aux compétences nécessairement spécialisées).

— Pour d'autres, et c'est la solution de la hardiesse, il faut aller plus loin et ériger la région en collectivité locale s'administrant librement.

Pour les premiers, la région a pour vocation unique d'être « un élément d'impulsion et d'accélération de notre économie et non pas un instrument de dirigisme et d'intervention permanente ... »

Pour les seconds, elle peut devenir « le pivot de la décentralisation ».

Une chose est désormais certaine, et ce n'est pas être grand clerc que de l'énoncer : il apparaît que l'accroissement des pouvoirs de la Région est de plus en plus nécessaire à la vigueur et à la solidité de la France.

L'impératif essentiel est que le Pays n'étouffe pas sous les excès d'un centralisme outrancier, que l'étau administratif se desserre et que l'Etat comprenne qu'à vouloir tout accaparer, on déssèche l'esprit d'initiative, on anihile les vertus de l'imagination.

Alors, quelles sont les solutions à envisager ?

La thèse audacieuse qui à mon agrément consiste à réclamer l'institution d'une Assemblée Régionale élue au suffrage universel direct, avec à ses côtés un exécutif émanant d'elle-même. Le Préfet de Région, représentant du Pouvoir Central, disparaît dans cette hypothèse. La Région a vraiment la maîtrise de son destin. C'est elle qui décide des actions à mener, des équipe-

ments à réaliser, des créations nécessaires à l'intérêt des populations, à la satisfaction de leurs besoins. Elle ne dépend pas d'une administration lointaine qui ordonne, souvent en faisant fi des réalités, et dans l'ignorance totale des aspirations majeures de tout un ensemble humain.

Pour l'œuvre à accomplir, dans tous les secteurs de l'activité, qu'il s'agisse de routes, d'écoles, d'établissements hospitaliers, de logements, de stades, de maisons de repos ou de retraites, de crêches, de piscines, d'aéroports, pour cette œuvre qui est la condition de la solution à donner au problème de l'emploi et de l'arrêt de l'exode rural, il faudra, bien entendu, des ressources.

C'est ici que se pose la question des transferts de l'Etat à la Région.

L'Etat doit les consentir, et il semble logique qu'une partie des impôts qu'il perçoit soit utilisée, sur les plans régionaux, pour les développements et la prospérité souhaités. Sans formuler d'excessives espérances, je crois que la santé de la France toute entière s'en porterait mieux et que nous n'assisterions plus à ce spectacle désolant d'un Pays dont certaines contrées sont pléthoriques et d'autres exsangues et au souffle court.

Dans l'avenir immédiat, verra-t-on s'élaborer le système que je m'autorise à préconiser ? Il est difficile de le dire.

Il ne semble point pour l'instant que la Loi de 1972 sur la Région fasse l'objet d'une refonte. Alors, doit-on jeter le manche après la cognée ? Non, certes ! car les faits, comme disait l'autre, sont têtus et je reste convaincu que la décentralisation de la France est une nécessité absolue que les faits exigeront. La France doit être décentralisée économiquement en aménageant son territoire et en assurant une répartition géographique équitable des activités et de l'emploi ; elle doit être décentralisée politiquement, parce qu'il n'y aura pas de décentralisation économique sans décentralisation politique et administrative.

M. Jérôme Monod, lorsqu'il était encore délégué à l'Aménagement du Territoire a écrit là-dessus des choses excellentes (cf. son ouvrage « Transformations d'un pays pour une géographie de la liberté »).

« Lorsque l'on jette les yeux sur les années passées, on est pris d'inquiétude et parfois de colère devant les échecs ou les oppositions qu'à rencontrés l'aménagement du territoire en France : la faiblesse des moyens financiers qui y sont consacrés — de loin inférieurs à ceux dont disposent tous nos voisins ; *la volonté de puissance ou la capacité d'indifférence des administrations ; le poids du lobby parisien ; l'impossibilité presque générale d'aller au-delà de la rentabilité immédiate.* » Que de tels mots sont lourds de sens et comme ils sont véridiques !

« Comment ne pas répéter encore que la croissance de Paris est une grave menace pour tous ; que l'objectif n'est pas d'atteindre quatorze millions d'habitants en l'an 2000, mais bien de stabiliser aussi vite que possible la concentration autour de la capitale.

Les Français doivent comprendre que nous sommes là devant une nécessité vitale. Ils doivent comprendre aussi que, pour se rénover, Paris ne doit plus s'étendre.

Comment ne pas souligner que si la décentralisation industrielle est entrée dans les faits, en dépit des efforts, nous n'avons abouti encore qu'à des résultats dérisoires en ce qui concerne les activités tertiaires et que rien de sérieux ne pourra être fait si l'on persiste, en particulier dans nos institutions publiques et privées, à maintenir et renforcer la centralisation financière ?

Enfin, comment ne pas rappeler que la décentralisation politique est une condition fondamentale de la décentralisation économique ».

Mais, répliquera-t-on, dans tout ceci que devient l'unité nationale ? Ne sera-t-elle pas menacée ? en tout cas, amoindrie ? Le danger ne sera-t-il pas grand de voir le pays constitué par un nombre plus ou moins important de mosaïques, c'est-à-dire de Régions qui seront autant de puissances, ardentes à se dresser les unes contre les autres, car, leur intérêts, loin d'être convergents, s'avèreront contradictoires ? Et d'évoquer le jacobisme, les grands ancêtres, Robespierre et Saint-Just ! Nous pourrions longtemps épiloguer sur les buts du jacobinisme qui étaient avant tout de soustraire l'Etat à toutes les factions. Mais, aujourd'hui, l'Etat est, au sens romain et napoléonien du terme,

impérialiste. Il est même plus que cela, car s'il est concevable que la centralisation de la monarchie absolue, de la révolution, du consulat et de Napoléon, et de la 3ème République, ait obéi à une nécessité historique, à la volonté de faire la France, il est indéniable que nous sommes maintenant tombés dans l'excès inverse. Notre pays est accablé par un centralisme abusif. Je n'exagère pas en affirmant que les Français sont traités en sujets irresponsables et on les veut, en outre, consentants.

J'ai sous les yeux un texte révélateur : une lettre adressée au Premier Ministre par le Président des anciens élèves de l'E.N.A. et publiée dans la revue « Promotion ».

« Il est et sera de plus en plus nécessaire que les structures administratives permettent un *véritable dialogue* entre l'Administration et les administrés, *faisant en sorte qu'en ordonnant, l'Administration puisse aussi convaincre*. Il lui faut pour cela rendre disponibles des fonctionnaires brillants et expérimentés : cette « *administration de conviction* » doit être l'une des *tâches majeures dévolues aux Administrateurs généraux* ».

Voilà une heureuse constatation, voilà le déséquilibre reconnu !

Comment l'anéantir, ou tout au moins le corriger ?

Ce n'est pas à l'échelon communal qu'une décentralisation simple et efficace peut être réalisée ; qu'on renforce l'autonomie communale, c'est souhaitable, mais, qu'au niveau de la commune on prétende à décentraliser l'Etat tel qu'il est aujourd'hui, ce ne serait point sérieux.

A l'échelon départemental, la chose, non plus, ne saurait être envisagée. Le département existe depuis 1790 et, depuis la Loi de 1871, il est devenu collectivité locale. Or, aucune décentralisation réelle ne s'est effectuée dans le cadre du département où le Préfet, création de l'Empire, joue un rôle prépondérant et presque toujours dans le sens voulu et ordonné par l'Etat.

A mon avis, cette décentralisation de l'Etat qui n'est pas, vous le comprenez bien, l'écartèlement de la France, c'est sur le plan de la Région qu'elle doit avoir son sens et son utilité. La dimension de la Région le permet, ainsi que son poids. Le monde moderne est dur aux petits ; et la division, l'atomisation

telles que nous les constatons dans l'actuel système institutionnel français ne sont pas de nature à faire prévoir une disparition de cette dureté.

J'ai parlé d'une assemblée régionale élue et je la souhaite avec un exécutif composé des membres de son Bureau. Auprès d'eux un commissaire du gouvernement, représentant l'Etat et un Conseil Economique et Social consultatif.

La Région devrait disposer de ses propres services techniques, administratifs et économiques, placés sous sa responsabilité, et notamment d'une agence foncière, d'une caisse de crédit, d'un service de l'emploi. Elle pourrait recourir à l'emprunt, recevoir des subventions d'Etat. Son action qui ne porterait nullement atteinte à l'unité nationale s'étendrait avant tout à l'aménagement du territoire, les plans régionaux prenant place dans l'élaboration du Plan national. Ainsi, serait encadré le développement économique et social de la Région, sans omettre, cela est superflu que de le dire, son développement culturel.

Rien n'est pire que les corsets, que les carcans administratifs, préfabriqués et uniformes. Je ne rejette point les technocrates, mais je me méfie de leurs habitudes de penser et de décider selon des formules, des barèmes, des moules qui ne tiennent souvent aucun compte ni des réalités humaines, ni de l'histoire. A titre d'exemple, je me risquerai à dire que ni le statut des collectivités locales britanniques ni celui des régions italiennes n'est uniforme, et c'est tant mieux. En vérité, l'essentiel est que la Région ait la possibilité d'être responsable, d'être maîtresse de sa volonté, de son destin.

L'argument est piètre qui affirme que la France est trop petite pour entrer dans la voie d'une régionalisation telle que j'en précise devant vous les contours.

Et l'Italie, et la Suisse, et même l'Allemagne Fédérale, quelles sont leurs dimensions ?

Puisque le problème que je pose est de décentraliser l'Etat, comment soutenir que la planification des investissements primordiaux, l'emploi, la coordination des transports, l'enseignement du 1er et du 2ème degré, l'implantation et la coordination des hôpitaux, la diffusion des cultures locales, le contrôle de

l'information locale seraient moins bien assurés à l'échelon de la Région qu'au niveau de l'Etat ?

Répétons-le : pas de mutilation de l'unité nationale, mais, pas, non plus, d'uniformisation. Nous atteignons, à l'heure présente, en France, un tel degré de centralisme excessif que rien n'est plus gérable et la pression fiscale est si forte qu'il est indispensable que l'impôt ait une retombée régionale pour que les redevables se rendent compte de ce que l'impôt permet de réaliser pour eux-mêmes et pour la terre où ils vivent.

Je crois que la Région s'inscrit dans la perspective des choses irréversibles, et que les espérances que j'ai de la voir surgir vont, selon le mot célèbre, dans le sens de l'Histoire.

Et pour conclure un propos trop long, je forme le vœu que la Région, la nôtre, si privilégiée par une nature bienfaisante, contribue de toutes les forces qu'elle porte en elle : le labeur, l'intelligence, l'amour de ses fils, leur courage, leur énergie, contribue à faire plus éclatants encore le prestige de la France, sa solidité, sa prospérité et son rayonnement.

EPHEMERIDES

Année 1974

FAITS ACADEMIQUES

M. le Dr Edouard Drouot est élu Président.
M. Claude Escholier est élu Vice-Président.
Installation du Président et du Vice-Président.
Approbation des comptes financiers.
Séance publique annuelle.
Les vestiges romains découverts près des Arènes.
Le fauteuil de M. le Procureur Général honoraire Robert du Colombier est déclaré vacant.
La carrière de Barutel, site historique.
Mlle Fermaud est chargée de préciser les limites du Creux de l'Assemblée.
Election comme correspondants de M. le Professeur Robert Sauzet, de Mme Christiane Lassalle-Guichard, de M. André Planque et de M. Henri Arnaud.
M. Jean Charmasson est élu correspondant.
Décès de M. le Premier Président honoraire Charles Calemard, membre non résidant.
Un envoi de M. Charles Juge-Chapsal, membre non résidant.
Achat de documents relatifs au Conseil Supérieur de Nimes.
M. Henri Aubanel, membre non résidant, est élu majoral du Félibrige.
Démarches en faveur de la reconstruction des Trois Piliers.
Jubilé félibréen de M. Georges Martin.
Obsèques de M. le pasteur Emile Fabre, membre résidant.
M. Henri Chabrol, membre résidant surnuméraire, succède à M. le pasteur Emile Fabre.
M. le bâtonnier Edgar Tailhades, sénateur du Gard, est élu président du Conseil Régional.
M. et Mme Victor Lassalle et l'inventaire de la collection numismatique et iconographique consacrée au comte de Chambord.

Le centenaire de la mort de Guizot.
M. André Chamson, de l'Académie française, et le centenaire de Joseph d'Arbaud.

COMMUNICATIONS

M. le Chanoine Marchand : compte rendu de : *Les Evêques d'Alès* par le chanoine Jean de Girard de Coëhorn.
M. le Bâtonnier Edgar Tailhades : *Le mariage et le divorce de Mirabeau.*
Mlle Alice Fermaud : compte rendu de *Deux oubliés : Louis Hémon, Jacques Doucet,* par Marguerite Hugues-Tallez.
M. le Bâtonnier Edgar Tailhades : compte rendu de *Feuillets épars* par Joachim Durand et de *Nimes dans la littérature* par Georges Martin.
M. Camille Lignières : *La Bible en Espagne au siècle des lumières.*
M. Joachim Durand : *La comtesse de Castiglione.*
M. Pierre Couëtard, correspondant : *Jean-Baptiste Fournier, pharmacien et académicien nimois* (1757-1833).
M. Joachim Durand : compte rendu de *Contes vrais pour mes petits-enfants* par Etienne Valette.
M. Maurice Aliger : compte rendu de *Economie rurale* par Robert Badouin.
Mlle Alice Fermaud : *La vie tourmentée de Torquato Tasse.*
M. Claude Escholier : *Nadar.*
M. Henri Chabrol : *La Fontaine en Limousin.*
M. le Bâtonnier Edgar Tailhades : compte rendu de *Figures et thèmes hispaniques* (t. III) par Camille Lignières, et de *La vie et l'œuvre de Frédéric Mistral* par Joachim Durand.
M. Félix Villeneuve : *Qu'est-ce que la vie ?*
M. Félix Villeneuve : compte rendu de *Etude ethno-botanique sur le Causse de Blandas* par Mme A. Durand-Tullou.
M. Maurice Aliger : *Découverte d'une tour du rempart romain de Nimes.*
M. le Dr Edouard Drouot : *Le Priape d'Aureilhac.*
M. Henri Chabrol : compte rendu de *Concert de Chambre* par Jean Pourtal de Ladevèze.

Mme Emile Fabre : *La maison du 1, rue d'Uzès.*

M. Maurice Aliger : compte rendu de *Recherches sur l'Histoire de Lussan avant 1789*, par Roger Chastanier.

M. le Chanoine Marchand : *Un médiateur en Languedoc au XIIIe siècle, Guy Foulques, de Saint-Gilles, futur Clément IV.*

M. Georges Martin : *Joseph d'Arbaud.*

M. l'abbé André : *Rivarol.*

M. le général Cothias : *En octobre 1944 dans les Vosges : un combat de 1915.*

M. Maurice Aliger : compte rendu de *A l'ombre des jours*, par Robert Gros.

M. Charles Juge-Chapsal : A propos des *Pavée de Villevieille.*

M. Camille Lignières : *La conquête d'Oran par le cardinal Cisneros.*

M. André Bernardy : compte rendu de *Mûriers, cocons, filages et vie de Lussan vers 1860*, par Roger Chastanier.

M. Jacques Larmat : *Le comportement territorial des académiciens.*

M. le docteur Edouard Drouot : compte rendu de *Bornègre*, par Armand Brunel, Guilhem Fabre, Jean-Marie Laporterie et Alain Suavet.

M. Maurice Aliger : *Découverte d'un bateau d'époque romaine à Marseille.*

M. André Nadal : *Les Trois Piliers.*

M. le chanoine Marchand : compte rendu des *ouvrages de M. Robert Sauzet* récemment offerts à l'Académie.

M. Maurice Aliger : Périple vaunageol.

HOMMAGES

Robert Badouin : *Economie rurale, Montpellier, 1973.*

Marguerite Hugues-Tallez : *Deux oubliés : Louis Hémon, Jacques Doucet*, Nimes, 1973.

Olivier Lombard, André Michelozzi, Maurice Contestin et Jean Roche : *Beaucaire, 1973.*

Camille Lignières : *Figures et thèmes hispaniques*, Uzès, 1974.

Henri Chabrol : *L'Enéide de Virgile. Enée en Italie*, chants 7 à 12, Classiques Roma, Paris, 1943.

Henri Chabrol : *Les voyages d'Enée*, Classiques Roma, Paris, 1937.

Henri Chabrol : *Lettres de Cicéron*, Classiques Roma, Paris, 1966.

Henri Chabrol : *Bucoliques et Géorgiques de Virgile*, Classiques Roma, Paris 1948.

Henri Chabrol : *Ménélas ou l'ambassade amoureuse*, Marseille, Les Cahiers du Sud, 1936.

Henri Chabrol : *Paix sur la terre*, Paris, Cauvin, s.d.

Henri Chabrol : *Le Vautour*, roman, Paris, s.d.

Henri Chabrol : *Images du Languedoc et de Provence*, Paris 1969.

Henri Chabrol : *La messorgo dou maubre*, Paris, 1966.

Henri Chabrol : *Moun Estelan*, Avignon, 1957.

Henri Chabrol : *A ciel ouvert*, Paris, 1971.

Henri Chabrol : *Chants interrompus*, Paris, 1963.

Henri Chabrol : *Au bord de la nuit*, Paris, 1952.

Henri Chabrol : *Jeux du voyage*, Paris, 1954.

Henri Chabrol : *Calanques, poèmes*, Paris, 1935.

Henri Chabrol : *Lyrisme du corps*, Marseille, 1928.

Jean Pourtal de Ladevèze : *Concert de chambre*, Paris, 1974.

Roger Chastanier : *Lussan avant 1789*, Nimes, 1970.

A. Durand-Tullou : *Rôle des végétaux dans la vie de l'homme au temps de la civilisation traditionnelle (Etude ethnobotanique sur le Causse de Blandas)*, 1972

Jean Charmasson : *Quelques aspects de la civilisation gallo-grecque de la basse vallée du Rhône*, 1971.

Jean Charmasson : *Grecs et Celtes dans la basse vallée du Rhône*, 1968.

Jean Charmasson : *L'oppidum de Lombren, près de Bagnols-sur-Cèze (Gard)*, 1962.

Jean Charmasson : *Une nécropole du Bas-Empire, La Brèche, commune de Laudun (Gard)*, 1968.

Jean Charmasson : *La pénétration de l'Hellénisme dans les Vallées de la Tave et de la Cèze (Gard) ; les sites hellénisés de Gaujac, Montfaucon et St-Laurent-de-Carnols, 1967.*

Jean Charmasson : *L'Hellénisation de St-Etienne-de-Dions (St-Marcel-d'Ardèche, Ardèche)*, 1968.

Jean Charmasson : *Cultes antiques et monuments chrétiens de l'oppidum de Gaujac (Gard)*, 1970.

Pierre Couëtard : *Aperçu nouveau sur Jean-Baptiste Fournier, pharmacien et académicien nimois (1757-1833)*, Pharmacie-Méditerranée, 1974.

Duc de Castries : *La Fayette, pionnier de la Liberté*, Paris, 1974.

Robert Sauzet : *Le problème protestant dans les visites pastorales chartraines du XVII° siècle*, Paris, 1972.

Robert Sauzet : *Les visites pastorales dans le diocèse de Chartres pendant la première moitié du XVII° siècle*, 1972.

Robert Sauzet : *Miracles et Contre-Réforme en Languedoc sous Louis XIV*, 1972.

Robert Sauzet : *Autour d'une pompe funèbre à Chartres au début du XVII° siècle*, Chartres, 1970.

Robert Sauzet : *La géographie d'un curé de campagne au XVII° siècle*, s.d.

Robert Sauzet : *Pèlerinage panique et pèlerinage de dévotion : Notre-Dame de Rochefort au XVII° siècle*, 1972.

Ivan Gaussen : *Ecrits sur le Gard*, Nimes, 1974.

Abbé Dalverny : *Aigues-Mortes, cité de Saint-Louis*, Nimes, 1974.

Roger Chastanier : *Mûriers, magnans, cocons, filage et vie de Lussan vers 1860*, texte dactylographié, Nimes, 1974.

Robert Gros : *A l'ombre des jours*, 1974.

Armand Brunel, Guilhem Fabre, Jean-Marie Laporterie et Alain Suavet : *Bornègre*, Nimes, 1974.

Paul Troy : *La vie et la mort de Guillaume Apollinaire, Nimes et Guillaume Apollinaire*, s.d.

Mireille Liron : *A travers un prisme*, Paris, 1974.

Joachim Durand : *Notes sur la commune gardoise de Laval-Pradel*, Nimes, 1974.

Joseph Chambon : *Un général gardois sous la Révolution et l'Empire : Joseph Pascal de Vallongue*, Avignon, 1974.

René Maruéjol et Aimé Vielzeuf : *Le maquis de Bir-Hakeim*, Barcelone, 1974.

Année 1975

FAITS ACADEMIQUES

M. Lucien Frainaud est élu président.
M. René Panet est élu vice-président.
Installation du Président et du Vice-Président.
M. le bâtonnier Marcel Fontaine est élu membre résidant.
Mme de David-Beauregard et M. Guilhem Fabre sont élus correspondants.
Séance publique du 26 janvier 1975.
Vœu tendant à faire dénommer *chemin des Trois Pilons* l'actuel *chemin des Quatre Pilons*.
M. Roger Richardot, préfet du Gard, président d'honneur, fait ses adieux à l'Académie.
Approbation des comptes du trésorier pour 1974 et du projet de budget pour 1975.
M. le Député-Maire de Nimes et le vœu de l'Académie concernant le *chemin des Quatre Pilons*.
L'inventaire de la collection numismatique et iconographique dite du comte de Chambord.
Vœu concernant les émissions de Radio-Nimes.
Réception de M. Delaunay, Préfet du Gard.
M. André Chamson, de l'Académie française et Mme Lucie Mazauric (Mme André Chamson) assistent à la séance du 3 octobre 1975.
Repas en l'honneur de M. et Mme André Chamson, sous la présidence de M. le Préfet du Gard.
M. Ferdinand Boyer, correspondant, démissionnaire pour raisons de santé, est nommé membre honoraire.
Réception du M. Henri Chabrol, membre résidant en surnombre, qui succède à M. le pasteur Emile Fabre, membre résidant, décédé.
A propos de l'emplacement de l'ancien Théâtre municipal.
Les tomes des Mémoires de l'Académie (années 1872 et 1873) qui contiennent le Cartulaire du chapitre de l'Eglise Cathé-

drale de Nimes, par Germer-Durand, ne seront plus vendus à des particuliers.

Vœu en faveur de l'apposition d'une plaque en l'honneur de Bernard de la Treille (1240-1292).

COMMUNICATIONS

M. l'abbé René André, correspondant : compte rendu de *La Fayette, pionnier de la Liberté*, du duc de Castries.

M. André Bernardy : *Charles Jalabert, peintre nimois.*

M. Maurice Aliger : compte rendu de *Recherches sur l'Histoire de Lussan (1789-1799)*, de Roger Chastanier.

M. Joachim Durand : *Théodore Aubanel.*

M. le bâtonnier Edgar Tailhades : *compte rendu de La Commune de Laval-Pradel*, de Joachim Durand.

M. Paul Troy : *Paul Bourget à la découverte des Etats-Unis en 1893.*

M. Paul Troy : *Charles Maurras et le Régionalisme.*

M. Armand Brunel : *Mistral à Uzès et les fêtes félibréennes du 29 août 1892.*

M. Guy Dupré : *Emmanuel d'Alzon et Lamennais.*

Mme Carmen Déchery : *Le chevalier de Pange.*

Mlle Alice Fermaud : *Les conditions de l'Economie politique dans l'Italie du XVI° siècle.*

M. l'inspecteur Camille Lignières : compte rendu de *A travers un prisme* de Mme Mireille Liron.

M. le pasteur Paul Brunel : *Le riverain de la Dordogne à travers les siècles ou l'évolution créatrice de l'humanité.*

M. Georges Martin : compte rendu de *De la source azurine*, de Jean Pourtal de Ladevèze, et de *Nimes et Guillaume Apollinaire*, de Paul Troy.

M. le président René Panet : *Le cardinal de Tournon, homme d'Etat et diplomate.*

M. André Modeste : compte rendu de : *Le maquis de Bir-Hakeim*, de René Maruéjol et Aimé Vielzeuf.

M. le bâtonnier Edgard Tailhades : *François Guizot.*

M. André Nadal : compte rendu de *Fan, la source, la nymphe, le château*, de Roger Chastanier.

M. le chanoine Raymond Marchand : *L'abbé Bonhomme, ancien doctrinaire et curé de Saint-Charles à Nimes (1759-1844).*

M. le docteur Edouard Drouot : *Travaux récents à Barutel et carrières romaines des environs de Nimes.*

M. Marius Portal : *Le calendrier perpétuel et le numérotage des billets de banque.*

M. le général Cothias : compte rendu de *La Reconquête* d'André Chamson.

M. Maurice Aliger : *Hommage à Hubert Rouger pour le centenaire de sa naissance.*

M. Pierre Couëtard : *Gaston Boissier à travers une correspondance inédite.*

M. André Nadal : *Bernard de la Treille, théologien et astronome nimois du XIIIe siècle (1240-1292).*

Georges Martin : *Batisto Bonnet.*

HOMMAGES

Guilhem J.-J. Fabre, *Liste de ses titres, fonctions et publications.* Nimes, 1er octobre 1974.

Guilhem J.-J. Fabre, *Topographie du karst noyé de la fontaine de Nimes* (ex Bull. Soc. Etudes Sc. Nat. de Nimes, LI 1971).

Guilhem J.-J. Fabre, *Problèmes de terminologie et aspects géomorphologiques du Bassin Méridional d'Uzès* (ex Bull. Soc. Etudes Sc. Nat. de Nimes, LI, 1971).

Guilhem J.-J. Fabre, *La Spéléologie* (in Biblioth. du Travail, n° 788, 15 juin 1974).

Guilhem J.-J. Fabre, *Promenades dans les gorges du Gardon* (ex Bas-Rhône-Languedoc, avril-juin 1974).

Guilhem J.-J. Fabre, *Observations sur les circulations souterraines karstiques du Languedoc oriental...*, 1973.

Guilhem J.-J. Fabre, *Nouvelles données sur le karst de la fontaine de Nimes et son bassin d'alimentation* (ex Annales de Spéléologie, t. 27, fasc. 8, 1972).

Guilhem J.-J. Fabre, Armand Brunel, etc., *La Fontaine de Nimes, travaux spéléologiques* (in Némausa, bull. spécial, n° 3, 1972).

Guilhem J.-J. Fabre, *Le drainage du cours supérieur de l'Alauzène karstique dans les garrigues septentrionales du Gard* (ex Bull. Soc. Et. Sc. Nat. de Nimes, t. 52, 1972).

Guilhem J.-J. Fabre, *La région calcaire du canyon de la Cèze* (ex Bull. Soc. lang. géogr., déc. 1970).

Guilhem J.-J. Fabre, J.-P. Monteils et M. Raulet, *Notes spéléologiques sur le plus grand réseau du canyon inférieur du Gardon* (ex Bull. Soc. Et. Sc. Nat. Nimes, 1973).

Guilhem J.-J. Fabre, *Observations géologiques dans le canyon inférieur du Gardon* (ex Bull. Soc. Et. Sc. Nat. Nimes, 1973).

Guilhem J.-J. Fabre, *Caractères hydrogéomorphologiques du Karst des garrigues septentrionales du Gard* (ex Annales de Spéléologie, t. 29, 1, 1974).

Guilhem J.-J. Fabre, *Nouvelles précisions sur les circulations karstiques du Gardon dans le bassin de Saint-Chaptes, Saint-Mamert et la garrigue de Nimes* (ex Bull. Cion départ. Spéléol. du Gard, n° 18, 1974).

Armand Brunel, Guilhem Fabre, Jean-Marie Laporterie et Alain Suavet, *Bornègre*, Nimes, 1974.

R. Dalverny, Victor Lassalle, L.-H. Labande, abbé Fesquet, M. Durand, M. Laurens, etc., *Eglises romanes dans le Gard* (Eglise de Nimes, 1975).

Robert Sauzet, *Prédications et missions dans le diocèse de Chartres au début du XVIIe siècle* (ex Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest, t. 81, 1974, n° 3).

M. V. Le Meur : *Le culte des saints dans le diocèse de Blois aux environs de 1840*, avec préface de Robert Sauzet, intitulée : *Clergé paroissial et religion populaire, l'exemple du Blésois en 1840* (extrait des Cahiers de l'Institut d'Histoire de la Presse et de l'Opinion, Tours, 1975, n° 2.

Roger Chastanier : *Fan, la source, la nymphe, le château*, dactylographié, 1975.

Général Cothias : *1939-1945, Aide-Mémoire*, dactylographié, 1975.

Paul Troy : *Pline le jeune, un parfait gentilhomme*, dactylographié, 1975.

Mme Benel-Coutelou : *La basilique Plotine*, dactylographié, 1975.

Duc de Castries : *La France et l'indépendance américaine*. Perrin, Paris, 1975.

Marius Portal : *Le calcul mental*, 6e édition, Aubanel, Avignon, 1974.

Cour d'Appel de Nimes : *Audience solennelle de rentrée du 3 janvier 1975*, Nimes, 1975.

P.-A. Baillon : *Lignan, notes historiques et archéologiques*, Bordeaux, 1975.

Jean Thérond, *Coléoptères de la Camargue et du Gard*, 1re partie, Société d'Etudes des Sciences Naturelles de Nimes, 1975.

Paul Troy, *Souvenirs*, Prades, 1975.

Pierre Dèzon, *Nein Hitler*, Nimes, 1975.

Jo Durand, *Figures célèbres du pays noir gardois : Antoine Deparcieux, Léo Larguier, Mathieu Lacroix*, Nimes, 1975.

Pierre Garmy, *L'oppidum protohistorique de Roque-de-Viou*, Association pour la Recherche Archéologique en Languedoc oriental, 1975.

Xavier Gutherz, *La culture de Fontbouisse, Recherches sur le chalcolithique en Lanquedoc oriental*, Association pour la Recherche Archéologique en Languedoc oriental, 1975.

Henri de Seguins-Cohorn, *Sur les traces des Seguins du Comtat Venaissin*, 1975.

Centre départemental de Documentation Pédagogique, *Le Gard, Géographie et Environnement Physique, 1975*.

Chanoine Raymond Marchand, *César de Bus et l'œuvre des Doctrinaires dans le diocèse du Gard* (Eglise de Nimes, 20 avril 1975).

Chanoine Raymond Marchand, *De Sedatus à Paul VI, petite suite liturgique* (Eglise de Nimes, 26 septembre 1975).

Chanoine Raymond Marchand, *Mgr de Mazenod, ses premiers disciples et le diocèse de Nimes* (Eglise de Nimes, 12 octobre 1975).

Gilbert Canameras, *Le marché aux asperges de Saint-Quentin-la-Poterie*, Uzès, 1975.

Aimé Vielzeuf, *Compagnons de la Liberté*, Nimes, 1975.

Pasteur Paul Brunel, *Paul Rabaut, sa vie, sa famille, sa maison*, 1975.

Année 1976

FAITS ACADEMIQUES

M. René Panet est élu Président.
Me Léon Fosse est élu Vice-Président.
M. l'abbé René André est élu membre non résidant.
M. Alain Albaric, M. Frédéric Bazile, M. Michel Py, et M. le pasteur Exbrayat sont élus correspondants.
M. André Modeste est réintégré dans la classe des membres résidants.
Installation du Président et du Vice-Président.
Allocution de M. Lucien Frainaud, président sortant.
Réponse de M. René Panet, nouveau président.
Remerciements de M. l'abbé René André et de M. Frédéric Bazile.
La séance publique annuelle.
Approbation des comptes du trésorier pour 1975 et du projet de budget pour 1976.
Constitution de diverses commissions.
Remerciements de M. le pasteur Exbrayat et de M. Alain Albaric.
M. le bâtonnier Edgar Tailhades est réélu président du Conseil Régional du Languedoc-Roussillon.
L'Académie est invitée par le culb *Art et Poésie* à une réunion en l'honneur de M. Jean Joubert, prix Renaudot.
Remerciements de M. Michel Py.
La collection Henri Bauquier.
Rappel de l'accord du 5 février 1943 entre M. Henri Bauquier et l'Académie.
Réunion de la commission des Bâtiments au sujet de l'état du plancher de la salle des séances.
M. le bâtonnier Edgar Tailhades nommé avocat honoraire.
Mme Edgar Tailhades élue conseiller général de l'Hérault.
Hommage à M. le professeur Ferdinand Boyer, membre honoraire, récemment décédé.
Mme Christiane Lassalle a établi l'inventaire détaillé de la collection Henri Bauquier.

La rue de la Treille devient rue Bernard de la Treille, théologien et astronome.

M. Jean Roger représentera l'Académie au Congrès de la Fédération historique du Languedoc-Roussillon.

Vœu cncernant l'ancien cellier de l'ancienne abbaye de Saint-Gilles-du-Gard.

Réception de M. le bâtonnier Marcel Fontaine, membre résidant.

Décès de Mme Camille Lignières.

Mme Langrand-Liron, élue correspondant de l'Académie.

M. Delaunay, préfet du Gard, président d'honneur statutaire de l'Académie, a été nommé préfet régional à Caen.

Réponse du Secrétaire d'Etat à la Culture concernant l'ancien cellier de l'ancienne abbaye de Saint-Gilles-du-Gard.

Le renforcement du plancher de la salle des séances.

Décès du poète Jean Pourtal de Ladevèze, Prix Moréas, membre non résidant.

Décès de M. Paul Rojat, correspondant.

Demande de renseignements sur Léonce (né en 1844) et Raymond Granet (né en 1846), de Roquemaure (Gard).

M. François Boyer, de Boissy-Saint-Léger, fait don à l'Académie des archives de son père l'historien Ferdinand Boyer.

La médaille de l'Académie est décernée à Madame Christiane Lassalle-Guichard qui a inventorié, mis en ordre et présenté la collection Henry Bauquier.

Le prix annuel de l'Académie est attribué à Madame Frédérique Hébrard pour son roman *Un mari est un mari*.

Lettre de remerciements de Mme Frédérique Hébrard.

Remise de la médaille de l'Académie à Mme Christiane Lassalle-Guichard.

M. André Modeste, membre résidant, prononce l'éloge de son prédécesseur M. Jean Sablou.

Mme Christiane Lassalle-Guichard présente la collection Henry Bauquier.

M. le professeur Robert Lafont, membre résidant, est considéré comme démissionnaire.

Réception de M. Laurent Clément, préfet du Gard, président d'honneur statutaire de l'Académie.

L'affaire du Creux de l'Assemblée : enquête de M. André Nadal et déclarations de M. le Préfet.

COMMUNICATIONS

M. Jacques Larmat : compte rendu du *Catalogue des coléoptères de la Camargue et du Gard* (tome 1), de M. Jean Thérond.

M. Guy Dupré, correspondant : *En 1848, le Père d'Alzon et le journal « La Liberté pour tous »*.

M. Maurice Aliger : compte rendu de *L'oppidum protohistorique de la Roque de Viou*, de M. Pierre Garmy.

M. le général Pierre-Henri Cothias : *La France pour l'Amérique indépendante*.

M. Joachim Durand : compte rendu de *Compagnons de la Liberté*, de M. Aimé Vielzeuf.

Mlle Alice Fermaud : *Quelques peintures de femmes à travers l'œuvre de Dante*.

M. Maurice Aliger : compte rendu de *La culture de Fontbouïsse, Recherches sur le chalcolithique en Languedoc oriental*, de Xavier Gutherz.

M. André Bernardy : *Heurs et malheurs de l'Académie de Nimes*.

M. Camille Lignières : *Quand l'Espagne montre la voie en matière d'enseignement*.

M. Pierre Couëtard, correspondant : *M. le professeur Ferdinand Boyer, notice biographique*.

M. Henri Chabrol : Récital poétique.

Dr Edouard Drouot : compte rendu de : Jean Charmasson, *Un poids monétaire, étalon du Solidus au camp de César de Laudun (Gard)*.

Me Léon Fosse : compte rendu de : Paul Troy, *Essais (six essais et un but)*.

M. le chanoine Raymond Marchand : *Saint-Charles et les Bourgades de Nimes*.

M. Maurice Aliger : *Protohistoire de la Vaunage*.

M. le bâtonnier Edgar Tailhades : compte rendu de : Georges Martin, *La Camargue au temps passé*.

M. l'inspecteur Camille Lignières : compte rendu de : Aimé Bonifas, *Quand fleurit l'amandier, les protestants d'Espagne*.

M. l'inspecteur Camille Lignières : *Un réformateur scolaire espagnol, Joaquim Costa* (1846-1910).

M. Joachim Durand : compte rendu de : Jean-Bernard Elzière, *La correspondance de Marie-Félice de Budos, marquise de Portes, avec le Grand Condé.*

M. Georges Martin : *A propos du centenaire des Isclo d'or ; Mistral et Nimes.*

M. André Nadal : *Cayenne et le Bagne ; Impressions de voyage.*

HOMMAGES

Marguerite-Marie Benel-Coutelou, *La magie du Verbe chez Julien Gracq*. Thèse pour le doctorat du 3e cycle, Montpellier, 1975.

Paul Troy, *Six essais et un but*, Prades, 1976.

Jean Pourtal de Ladevèze, *Saison retrouvée*, Paris, 1976.

Dr C.-S. Jallatte, *Comment déceler et freiner un excès statural chez la jeune fille* (Revue de Médecine de Tours, 1971, t. 5, n° 7).

Dr C.-S. Jallatte, *Quoi de neuf en gynécologie* (Revue de médecine de Tours, 1973, t. 7, n° 5).

J.-H. Soutoul et C.-S. Jallatte, *Le cyclofénil en pratique gynécologique* (Revue française de gynécologie et d'obstétrique. Mai 1972, n° 5).

J.-H. Soutoul, C.-S. Jallatte, J. Bertrand, *Mise à jour sur les traitements hormonaux de la stérilité féminine* (Revue de Médecine de Tours, 1971, t. 5, n° 3).

C.-S. Jallatte, *Introduction à la connaissance des troubles sexuels en gynécologie* (Méd. Int. Vol. 10, n° 67, Juin-Juillet 1975).

C.-S. Jallatte, J.-H. Soutoul, *Résultats obtenus par l'administration de cyclofénil dans une série de cas d'infertilité masculine d'origine sécrétoire* (Ouest-Médical, 1973, 26, 14).

C.-S. Jallatte, J.-H. Soutoul, *Les traitements des infertilités féminines d'origine ovarienne* (Ouest Médical, 1973, 26, 12).

C.-S. Jallatte, J.-H. Soutoul, *Résultats d'une association séquentielle de cyclofénil et de H.H.G. dans le traitement d'états anovulatoires* (Ouest Médical, 1971, 24, 21).

C.-S. Jallatte, *La place d'un inducteur de l'ovulation dans le traitement des troubles fonctionnels ovariens de la jeune fille* (Bordeaux Médical, n° 14, sept. 1973).

C.-S. Jallatte, J.-H. Soutoul, J. Bertrand, *Induction de l'ovulation* (Revue de Médecine de Tours, 1970, t. 4, n° 2).

J.-H. Soutoul et C.-S. Jallatte, *Contribution à l'étude du traitement des aménorrhées anovulaires par le cyclofénil* (Comptes rendus de la Société française de gynécologie, n° 6, 1970).

J.-H. Soutoul, C.-S. Jallatte, *Le choix thérapeutique dans la stérilité d'origine ovarienne* (Entretien de Bichat, gynécologie, 1972).

C.-S. Jallatte et J.-H. Soutoul, *Une méthode d'induction de l'ovulation par l'utilisation séquentielle de préparations de H.H.G. à rapports F.S.H./L.H. différents* (Comptes rendus de la Société française de gynécologie, n° 6, juin-oct. 1970).

C.-S. Jallatte et J.-H. Soutoul, *Traitement des états anovulatoires par l'association du cyclofénil à d'autres inducteurs de l'ovulation* (Comptes rendus de la Société française de gynécologie, n° 6, juin-oct. 1971).

C.-S. Jallatte et J.-H. Soutoul, *Conduite à tenir devant un excès natural de la jeune fille* (Comptes rendus de la Société française de gynécologie, n° 5, mai 1971).

C.-S. Jallatte, *Traitement par le cyclofénil (F 6066) des infertilités masculines d'origine sécrétoire* 3 rd Europen Congress of Sterility, Athen, Grèce, 1-4 oct. 1972).

Ildebert Exbrayat, *Au carrefour et sur les places*, Paris, 1966.

Ildebert Exbrayat, *Témoignage et contestation*, Lausanne, 1969.

Ildebert Exbrayat, *Chante mon amour*, Calvisson, s. d.

Ildebert Exbrayat, *Le risque de la Foi*, Lausanne, 1961.

Ildebert Exbrayat, *L'actualité des Béatitudes*, Calvisson, s. d.

Ildebert Exbrayat, *Paul, un casseur devenu apôtre*, Lausanne, 1974.

J. Charmasson, *Un poids monétaire, étalon du Solidus au Camp de César de Laudun (Gard)*, ex Revue archéologique de Narbonnaise, tome VIII, 1975, de Broccard, Paris.

Paul Troy, *Histoire de l'Ecole Polytechnique*, Prades, 1976.

Jean Charmasson, *Le camp de Laudun (Gard)*, 1976.

Duc de Castries, *Chateaubriand*, Paris, 1976.

R. du Colombier, *Seynes, la grande tour, Histoire du Fort*, Gardanne, 1976.

André Pic, *Mes saisons*, poèmes, Le Vigan, 1976.

Henri Frayssinhes, *Les relations publiques de la justice*, Nimes, 1976.

Ildebert Exbrayat, *Si la Vaunage m'était contée*, La Bégude-de-Mazenc, 1976.

Aimé Bonifas, *Quand fleurit l'amandier, les protestants d'Espagne*, 1976.

Jean-Bernard Elzière, *La correspondance de Marie-Félice de Budos, marquisse de Portes, avec le Grand Condé*, Nimes, 1975.

Fédération des sociétés taurines de France (Section corrido), *Guide de l'Afficionado*, Nimes, 1976

Henri de Séguins-Cohorn, *Descendance de Gabriel de Froment-Fromentes, baron de Castille (1741-1826)*, Uzès, 1976.

ACADEMIE DE NIMES

Bureau de 1974

Président d'honneur : M. Richardot, Préfet du Gard.
Président : M. Lucien Frainaud.
Vice-Président : M. René Panet.
Secrétaire Perpétuel : M. Pierre Hugues.
Trésorier : M. André Bernardy.
Bibliothécaire : Me Jean Roger.
Archiviste : M. le Docteur Edouard Drouot.
Bibliothécaire-Archiviste adjoint : M. André Nadal.

Bureau de 1975

Président d'honneur : M. Delaunay, Préfet du Gard.
Président : Dr Edouard Drouot.
Vice-Président : M. Claude Escholier.
Secrétaire Perpétuel : M. Pierre Hugues.
Trésorier : M. André Bernardy.
Bibliothécaire : Me Jean Roger.
Archiviste : M. le Docteur Edouard Drouot.
Bibliothécaire-Archiviste adjoint : M. André Nadal.

Bureau de 1976

Président d'honneur : M. Delaunay, Préfet du Gard.
Président : M. René Panet.
Vice-Président : Me Léon Fosse.
Secrétaire Perpétuel : M. Pierre Hugues.
Trésorier : M. André Bernardy.
Bibliothécaire : Me Jean Roger.
Archiviste : M. le Docteur Edouard Drouot.
Bibliothécaire-Archiviste adjoint : M. André Nadal.

L'ACADEMIE DE NIMES

au 31 Décembre 1976

CLASSE DES MEMBRES RESIDANTS

comprenant 36 Académiciens résidant à Nimes

N°	Date de l'élection	NOM DES ACADEMICIENS	Prédécesseurs
1	3-05-1946	Elie LAURIOL, ✠, ⁂ 14-18, Pasteur, 7, rue Cart, Nimes.	Prof. Giran
2	28-02-1947	Jean BRUNEL, O ⚘, Professeur honoraire à la Faculté des Lettres de Montpellier, 23, rue Rouget-de-l'Isle, Nimes.	Franck Rouvière
3	14-03-1947	Paul CABOUAT, O ✠, ⁂ 14-18, Docteur en médecine, 5, rue Demians, Nimes.	Paul Bonnet
4	29-04-1949	Henry SESTON, O ✠, ⁂ 14-18, O ⚘, Ch. Mérite Social, Professeur agrégé de Lycée honoraire, 9, rue Racine, Nimes.	Henri Trial
5	29-04-1949	Camille LIGNIERES, O ✠, ⁂ 14-18, C. République Espagnole C. Alphonse X, etc. Agrégé d'Espagnol, Inspecteur d'Académie honoraire, 2, rue Pradier, Nimes.	Pasteur Cadix
6	27-05-1949	Jean PARADIS, ✠, ⁂ 39-45, Méd. Résistance, Docteur en médecine, 12, Av. Feuchères, Nimes.	Henri Pertus
7	14-04-1950	Xavier de BALINCOURT, O ✠, ⁂ 14-18, ⁂ TOE, Lieut.-Colonel en retraite, 29, rue des Lombards, Nimes.	Gén. de Bourgon

8	24-03-1952	Edgar TAILHADES, Avocat Honoraire, ancien Bâtonnier, Sénateur du Gard, Président du Conseil Régional, 3, rue Montjardin, Nimes.	Lieut.-Col. Igolen
9	26-12-1952	Henri de REGIS, viticulteur, 14, rue du Chapître, Nimes.	Bernard Latzarus
10	6-03-1953	Jules-Albert DAVE, ✻, O Mérite Social, Ch. Mérite Agricole Juge honoraire, 30, rue Fénelon, Nimes.	Marcel Gouron
11	11-03-1955	Jean THEROND, Entomologiste, 41, rue Séguier, Nimes.	Dr Reynaud
12	11-03-1955	Pierre HUGUES, ✻, C. ❦, Ch. Arts et Lettres, Ch. Mérite Agricole, Ch. Mérite Sportif, Censeur honoraire du Lycée Alphonse-Daudet, Conservateur des Antiquités et Objets d'Art du Gard, Majoral du Félibrige, 13 rue Briçonnet, Nimes.	Chanoine Chabot
13	20-12-1957	Paul BRUNEL, ✻, ✠ 14-18 (2 citations), Pasteur, 1, rue Terraube, Nimes.	Antonin
14	19-05-1959	André NADAL, O ❦, Professeur de Lycée honoraire, 29, rue Ménard, Nimes.	Marcel Coulon
15	17-03-1961	André BERNARDY, Chef de Centre Adjoint à l'E.D.F. en retraite, 13, rue Briçonnet, Nimes.	Jean Gibelin
16	9-06-1961	Jean ROGER, ❦, Ch. Solidarité Italienne, Juge, 7, quai de la Fontaine, Nimes.	Me Enjoubert
17	9-02-1962	Claude ESCHOLIER, ✠ 39-45 Directeur de l'Ecole des Beaux Arts, 731, ch. Mas de Roulan, Nimes.	Don Sauveur Panagelli

18	18-12-1964	Edouard DROUOT, Docteur en médecine, 38, rue Montaury, Nimes.	Georges Livet
19	12-03-1965	Lucien FRAINAUD, ✿, O. Mérite Agricole, Directeur honoraire de la Mutualité Agricole, 14, rue Claude Bernard, Nimes.	André Modeste
20	25-06-1965	René THIBON, Chanoine honoraire, 4, rue de la Garrigue, Nimes.	Chanoine Cantaloube
21	11-02-1966	René PANET, ✿, Président de chambre de Cour d'Appel honoraire, 23, rue Pradier, Nimes.	Me Emmanuel Lacombe
22	5-05-1967	Léon FOSSE, ✿ 39-45, Notaire honoraire, 7, rue Cité-Foulc, Nimes.	Me Gustave Lafarge
23	23-02-1968	Maurice AUMERAS, ✿, O. ✿, Cr. du Combattant, Professeur honoraire à la Faculté des Sciences de Lyon, 1, rue Stanislas-Clément, Nimes.	Chanoine Gasque
24	22-11-1968	Joachim DURAND, O ✿, C. Ordre National du Mérite, Directeur honoraire au Ministère de la Marine Nationale, 27, rue de la Servie, Nimes.	Etienne Velay
25	7-11-1969	Jacques LARMAT, ✿, Professeur agrégé de Sciences Naturelles, 39, rue Rouget-de-l'Isle, Nimes.	Aimé Flaugère
26	19-12-1969	Félix VILLENEUVE, Ch. Ordre National du Mérite, O. ✿, Professeur agrégé de Sciences Naturelles honoraire, 19, rue de Barcelone, Nimes.	Henri Barnouin

27	18-12-1970	Georges MARTIN, ✻, Chev. Arts et Lettres, Majoral du Félibrige, 6, rue de la Curaterie, Nimes.	Marcel Fabre
28	23-04-1971	Victor LASSALLE, Ch. Arts et Lettres, Conservateur des Musées d'Art et d'Histoire de Nimes, 66, Impasse de la Vaunage, Nimes.	Jean Douël
29	10-11-1972	Alice FERMAUD, O. ⚘, Professeur agrégé d'Italien honoraire, 4, rue Jeanne-d'Arc, Nimes.	Raoul Lhermet
30	22-12-1972	Raymond MARCHAND, Chanoine, Vicaire général du diocèse, 2, rue Robert, Nimes.	Mgr Homs
31	23-03-1973	Aimé VIELZEUF, ✻ 39-45, Médaille du Combattant, Médaille du Combattant volontaire de la Résistance, Professeur d'Enseignement Général au Collège d'Enseignement secondaire Feuchères, 80, avenue Jean-Jaurès, Nimes.	André Dupont
32	5-10-1973	Maurice ALIGER, Conservateur du Musée de Nages, Directeur des Fouilles, 2, rue Fléchier, Nimes.	Roger Chastanier
33	4-01-1974	Henri CHABROL, ✻, ✻ 14-18, O. ⚘, Professeur agrégé des Lettres honoraire des Lycées de Paris, 18, rue St-Dominique, Nimes.	Pasteur Emile Fabre
34	22-01-1975	Marcel FONTAINE, Avocat à la Cour, ancien Bâtonnier, 28, rue Fénelon, Nimes.	Robert du Colombier

35	9-01-1976	André MODESTE, ✻, O. ⚘, O. Etoile Noire du Bénin, Trésorier Payeur Général honoraire, 23 ter, Bd Talabot, Nimes.	Jean Sablou
36		N...	Robert Lafont

CLASSE DES MEMBRES NON RESIDANTS

comprenant 24 Académiciens ne résidant pas à Nimes

N°	Date de l'élection	
1	29-05-1942	Jacques VIER, ✲, C. ❦, Professeur à la Faculté des Lettres de Rennes, 4, rue Pointeau du Ronceray, Rennes.
2	22-10-1954	Fernand ROBERT, ✲ Professeur à la Sorbonne, 119, bd Carnot, Le Vésinet (S.-et-O.).
3	8-01-1955	Ivan GAUSSEN, O. ✲, C. Ordre National du Mérite, ✠ 14-18, O. Arts et Lettres, O. Santé Publique, Sous-Directeur honoraire de l'Administration Générale de l'Assistance Publique, 46, rue de Douai, Paris.
4	4-03-1956	Henri BONPAIRE, ✲, Professeur à la Sorbonne, 16, rue Auguste-Rodin, Sèvres.
5	15-03-1957	André CHAMSON, de l'Académie Française, G.C. ✲, G.O. Ordre National du Mérite, ✠ 39-45, Méd. Résistance, etc, Directeur Général honoraire des Archives Nationales, 35, rue Mirabeau, Paris (16e).
6	10-06-1960	Jean MILHAUD, O ✲, C. Ordre National du Mérite, Expert International en Administration, 37, bd d'Auteuil, Boulogne-sur-Seine.
7	9-06-1961	François PERROUX, ✲, Professeur au Collège de France, Paris.
8	1-03-1963	René, Duc de CASTRIES, ✲, de l'Académie française, Chev. Arts et Lettres, Chev. Ordre de Cincinnatus, Homme de Lettres, 45, Av. de Montaigne, Paris (8e).
9	31-05-1963	Henri AUBANEL, Manadier, Homme de lettres, Mas du Simbéu, Les Saintes-Maries-de-la-Mer.
10	8-11-1963	Paul-Marie DUVAL, ✲, de l'Institut, Professeur au Collège de France, 7 rue Alasseur, Paris (15e).

11	25-02-1966	R.P. MARTIN, Docteur ès-Lettres, Directeur de la Chorale St-Eustache, 2, impasse St-Eustache, Paris.
12	6-06-1969	Charles JUGE-CHAPSAL, ✪, Cr. Combattant 14-18, O. Couronne Yougoslave, Vice-président en retraite du Tribunal de Grande Instance de Toulon, 5, place Paul-Doumer, Riom.
13	6-06-1969	Gaston CHAUVET, ✠ 14-18, Méd. vermeil du Travail, ancien Directeur d'usine à gaz, 33, avenue Maxime-Pascal, Uzès.
14	6-06-1969	Hervé HARANT, O. ✻, O. ✪, O. Mérite Agricole, Ch. Santé Publique, Professeur à la Faculté de médecine de Montpellier, Correspondant national de l'Académie de Médecine, Correspondant du Museum, 17, bd Louis-Blanc, Montpellier.
15	23-01-1971	Louis LEPRINCE-RINGUET, O. ✻, de l'Académie française, 3, quai Conti, Paris.
16	23-01-1971	Thierry MAULNIER, O. ✻, de l'Académie française, 3, quai Conti, Paris.
17	8-12-1972	Lucie MAZAURIC (Mme André CHAMSON), Conservateur honoraire des Musées Nationaux, 135, rue Mirabeau, Paris (16e).
18	8-12-1972	André GOURON, ✪, Professeur à la Faculté de Droit, Université de Montpellier I, 42, rue de l'Université, Montpellier.
19	11-05-1973	Roger CHASTANIER, ✻, ancien Maître-imprimeur, Lussan (Gard).
20	5-10-1973	Pierre Henri COTHIAS, G. O. ✻, ✠ 39-45 (12 citations), Général de Brigade (C.R.), Mialet (Gard).
21	1.03.1974	Robert du COLOMBIER, O. ✻, ✠, O. ordre National du Mérite, ✪, O. Mérite Social, Méd. Education surveillée, Méd. Administration, Pénitentiaire, Procureur Général Honoraire, Selonnet (Alpes de Haute Provence).

22	1-07-1976	Jean SABLOU, ✻, O. Arts et Lettres, Directeur des Archives Départementales de l'Hérault, Montpellier.
23		N...
24		N...

CORRESPONDANTS

(en nombre illimité)

1926 Jacques de NEUVILLE, O ✻, Conseiller Honoraire à la Cour des Comptes, 5, Av. de la Bourdonnais, Paris (9e).

1932 Mme MARTINAZZO-GANDIN, 45, rue de la République, Bessèges (Gard).

1932 Georges RIVALS, O ✻, ✻ 14-18, Professeur de Philosophie honoraire, 34, rue Farges, Montpellier (Hérault).

1949 Mlle Lucie METGE, O. ✪, Directrice d'Ecole honoraire, 2, rue Racine, Nimes.

1950 Jean SUSINI, O. ✪, Professeur honoraire de Lycée, 33, bd Gambetta, Alès.

1952 Pierre-Fernand LIGER, O ✪, Chef de Bureau à la Mairie, 9, rue Bigot, Nimes.

1953 Hubert NOE, Préparateur en Pharmacie, 9, rue de la Glacière, Milhaud (Gard).

1954 Mme MARTIN-GUIS, 10, av. Carnot, Nimes.

1955 M. BRAUD, O ✻, Premier Président honoraire de Cour d'Appel, rue Pelleport, Bordeaux.

1956 Mme Carmen DECHERY, ✪, Professeur de Lycée honoraire, 20, Bd Sergent-Triaire, Nimes.

1957 Mme Gleb ZBOROMIRSKY, ✻, O ✪, Professeur honoraire au Conservatoire de Musique et d'Art Dramatique de Nimes, 11, rue Fernand-Pelloutier, Nimes.

1960 Yvon PRADEL, ✪, Professeur au Lycée Technique, 12, rue St-Laurent, Nimes.

1960 Abel CAUZID-ESPERANDIEU, Juge au Tribunal d'Instance, 7, rue Cart, Nimes.

1963 Robert GIRARD, Pasteur, 1, bd de la République, Marsillargues (Hérault).

1965 M. ROESSING-SCHMALBACH, Président de la Sté franco-allemande, Brunswick (Rép. Féd. Allemande).

1966 Mlle R. JEOLAS, Professeur de C.E.S., 13, rue Marceau, St-Gilles (Gard).

1966 Sœur Chantal BAUQUIER, Religieuse bénédictine, Chapelle Ste-Eugénie, rue Ste Eugénie, Nimes.

1967 H. SANDVOSS, Secrétaire de la Société Franco-Allemande de Brunswick, 27, Margaritenhohe, 3300 Braunschweig (Allemagne de l'Ouest).

1968 Gaston COMBARNOUS, Croix du Combattant, Collaborateur au C.N.R.S., 5, rue Nationale, Clermont-l'Hérault (Hérault).

1968 Robert BLANC, ✻, O. ⚘, Administrateur civil, 56, rue Fondary, Paris (15e).

1969 Paul TROY, C. ✻, O. Mérite Maritime, Méd. Aéronautique, Croix Combattant volontaire, Ingénieur Général du Génie Maritime en retraite, Conseiller du Commerce extérieur, Administrateur de Sociétés, Valroch, Prades (Pyrénées-Orientales).

1969 Edouard JOZAN, Gd C. ✻, ✠ 39-45, Gd C. du Mérite de l'Ordre souverain militaire de Malte, Méd. de Sauvetage, etc..., Amiral (C.R.), Administrateur de Sociétés, 30, avenue Carnot, Paris (17e).

1969 Henry de SEGUINS, Comte de COHORN, ✻, ✠ Valeur militaire, Méd. Jeunesse et Sports, Officier de cavalerie, Saint-Quentin-la-Poterie (Gard).

1969 Christian GIUDICELLI, Homme de Lettres, 26, rue du Cherche-Midi, Paris (6e).

1969 Jacques LE BERGER CARRIERE, Ch. Ordre de Léopold II, industriel, Membre de l'Association des écrivains belges, Administrateur de l'Office héraldique et généalogique de Belgique, 66, av. Emile-Duray, Bruxelles 1050 (Belgique).

1970 Marcel LAURENS, (Abbé), Vice-Président de la Commission diocésaine d'Art Sacré du Gard, Archiprêtre, Uzès (Gard).

1970 Jean PAUC, (Abbé), Président de la Commission diocésaine d'Art Sacré de l'Aude, Correspondant de la Commission supérieure des monuments historiques, 9, rue Auguste-Fabre, Narbonne (Aude).

1972 Henriette JOEL, née Rousset, Lectrice-traductrice, 30, Avenue Belmontet, 92, Saint-Cloud.

1972 Pierre OLLIER DE MARICHARD, Directeur de la Revue d'Etudes Préhistoriques, 29, rue Stephenson, Paris (18e).

1972 Jean COMBIER, Directeur des Antiquités Préhistoriques de la Circonscription Rhône-Alpes, 71, Romanèche-Thorins.

1972 Pierre COUETARD, Pharmacien, 1, Boulevard Victor-Hugo, Nimes.

1972 Marius PORTAL, Directeur d'Ecole Primaire honoraire, Caveirac (Gard).

1973 Jean CARRIERE, Prix Goncourt, Domessargues (Gard).

1973 Guy DUPRE, Docteur ès-Lettres, Professeur au Lycée Alphonse-Daudet, 10, rue Descartes, Nimes.

1973 Pierre GORLIER, ✻, O. ⚘, O. Mérite Social, Instituteur public honoraire, 7, rue de la Prairie, Le Vigan (Gard).

1973 Adrienne DURAND-TULLOU, Chev. Arts et Lettres, Rogues (Gard).

1973 Guiseppe ARCAROLI, Professeur à la Faculté d'Economie et de Commerce de l'Université de Padoue-Vérone (Italie).

1973 Armand BRUNEL, Méd. Guerre d'Algérie, Agriculteur, Vers Pont-du-Gard.

1973 Robert BADOUIN, Professeur à la Faculté de Droit, Montpellier.

1973 Roger LEENHARDT, Cinéaste, Calvisson (Gard).

1974 Christiane LASSALLE-GUICHARD, conservateur-adjoint des Musées d'Art et d'Histoire de Nimes, 66, Impasse de la Vaunage, Nimes (Gard).

1974 Robert SAUZET, Docteur ès-lettres, Professeur à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Tours.

1974 Henri ARNAUD, Secrétaire général honoraire de la Sté de St-Gobain, 6, rue d'Aquitaine, Nimes (30).

1974 André PLANQUE, Architecte, 7, rue des Broquiers Nimes (Gard).

1974 Jean CHARMASSON, Professeur de Lycée, St-Paul-les-Trois-Ponts (Gard).

1975 Mme de DAVID-BEAUREGARD, Ch. Arts et Lettres, Château de Villevieille (Gard).

1975 Guilhem FABRE, Maître de Recherches au C.N.R.S., 21, rue Colbert, Nimes (Gard).

1976 Idebert EXBRAYAT, Pasteur de l'Eglise Réformée, Calvisson (Gard).

1976 Frédéric BAZILE, Président du Centre de Recherches et de Documentation préhistorique de Nimes rue Jean-Jacques Rousseau, Vauvert (Gard).

1976 Michel PY, Préhistorien, Langlade (Gard).

1976 Alain ALBARIC, Agriculteur, Homme de Lettres, Mas des 40 sous, Aigues-Mortes (Gard).

1976 Mme LANGRAND-LIRON, Anduze (Gard).

MEMBRES HONORAIRES

1953 Marcel GOURON, O ✻, Directeur honoraire des Archives de l'Hérault, ancien membre résidant, Montpellier.

1960 M. BARDE, Pasteur, ancien membre résidant, 154, rue Perronet, Neuilly-sur-Seine.

1962 Don Sauveur PAGANELLI, O ✻, Préfet honoraire, Inspecteur Général honoraire de l'Education Nationale, ancien membre résidant, Ajaccio.

1964 Hans Guenther WEBER, (Dr), Oberstadtdirektor, 33, Braunschweig - Rathaus (Rép. Féd. Allemande).

1970 M. de MORI, Professeur au lycée Scipion Maffei de Vérone, Adjoint au Maire de Vérone, Vérone (Italie).

1972 André FRAIGNEAU, Homme de Lettres, ancien membre non résidant, 9, rue Saint-Romain, Paris (6e).

1973 Marc BERNARD, Homme de Lettres, Prix Goncourt, 340, rue Saint-Jacques, Paris, ancien membre non résidant.

BIENFAITEURS DE L'ACADEMIE

Mgr FLECHIER
Jean-François SEGUIER
Mgr de BECDELIEVRE
N. RIBOULET
Mlle Alice DUMAS
N. DEVEZE
Mgr de VILLEPERDRIX
Jacques SAGNIER
Henry BAUQUIER
Marquis de LORDAT

FRANCE

Académies, Sociétés Savantes

et

organismes correspondants

Abbeville	Société d'Emulation Historique, Hôtel de Ville, Abbeville.
Agen	Société Académique, 9, Bd de la République, Agen.
Aix-en-Provence	Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Aix-en-Provence.
Alès	Bibliothéque Municipale, Alès.
Amiens	Société des Antiquaires de Picardie, Musée de Picardie, 48, rue de la République, Amiens.
Angers	Société des Sciences, Belles Lettres et Arts, Hôtel de Ville, Angers.
Angoulême	Société Archéologique de la Charente, 44, rue de Montmoreau, Angoulême.
Arles	Académie d'Arles, Muséon Arlaten, Arles.
Arras	Académie des Lettres, Sciences et Arts, Hôtel de ville, Arras.
	Commission départementale des Monuments Historiques du Pas-de-Calais, 12, Place de la Préfecture, Arras.
Auch	Société Archéologique, Historique, Littéraire et Scientifique du Gers, 16, place Saluste du Bartas, Auch.
Autun	Société l'Eduen, 19, rue St-Antoine, Autun.
	Société d'Histoire Naturelle et des Amis du Museum, Muséum, Autun.
Avesnes	Société Archéologique et Historique, Hôtel de ville, Avesnes.
Avignon	Académie du Vaucluse, Hôtel Salvati-Palasse, 5, rue Devéria, Avignon.

Beaucaire	Société d'Archéologie, Musée archéologique, rue de Nimes, Beaucaire.
Belfort	Société Belfortaise d'Emulation, 4, rue Général Roussel Belfort.
Besançon	Académie de Besançon, 17, rue Ernest Renan, Besançon.
	Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts, 20, rue Chiffet, Besançon.
	Société d'Emulation du Doubs, Hôtel des Sociétés Savantes, 20, rue Chiffet, Besançon.
Béziers	Société Archéologique, 8, rue Bonsy, Béziers.
Bordeaux	Société Archéologique, Archives Départementales, Bordeaux.
Brest	Société Archéologique du Finistère, Hôtel de ville, Brest.
Cambrai	Société d'Emulation, 35, rue Saint-Georges, Cambrai.
Cannes	Société Culturelle Méditerranéenne, 28, boulevard Carnot, Cannes.
	Société Scientifique et Littéraire de Cannes et de l'arrondissement de Grasse, Bibliothèque Municipale, Cannes.
Carcassonne	Société d'Etudes Scientifiques de l'Aude, 5, rue Aimé Ramon, Carcassonne.
Chartres	Société Archéologique d'Eure-et-Loir, 16, rue Saint Pierre, Chartres.
Châteaudun	Société dunoise d'Archéologie, 2, rue du Cloître Saint-Roch, Châteaudun.
Clermont-Fd	L'Auvergne Littéraire, 2, cours Sablon, Clermont-Ferrand.
	Académie des Sciences et Belles-Lettres, 19, rue Bardoux, Clermont-Ferrand.
Colmar	Société d'Histoire Naturelle, Bibliothèque municipale, Colmar.
Dax	Société de Borda, 60, avenue St-Vincent-de-Paul, Dax.
Digne	Société Littéraire et Scientifique des Basses-Alpes, Archives Départementales, Digne.

Dijon	Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres, Bibliothèque Municipale, 5, rue Ecole-de-Droit, Dijon.
	Faculté des Sciences Humaines, 2, Bd Gabriel, Dijon.
Draguignan	Société d'Etudes Scientifiques et Archéologiques de Draguignan et du Var, Hôtel de Ville, Draguignan.
Foix	Société préhistorique de l'Ariège, Archives Départementales, Foix.
Gap	Société d'Etudes des Hautes-Alpes, 2, rue Carnot, Gap.
Grenoble	Académie Delphinale, Archives Départementales, Grenoble.
Le Havre	Société havraise d'Etudes diverses, 56, rue Anatole France, Le Havre.
Le Mans	Revue Historique et Archéologique du Maine, 17, rue de la Reine Bérangère, Le Mans.
Lyon	Société Historique Archéologique et Littéraire, Archives Départementales, Lyon.
	Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon, 4, rue Adolphe-Max, Lyon.
Macon	Académie de Macon, 4, rue de la Paroisse, Macon.
Marseille	Société Romania, Palais de la Bourse, Marseille.
Mende	Société des Lettres de la Lozère, Imprimerie Chaptal, Mende.
Metz	Académie Nationale de Metz, 20, En Nexirne, Metz.
Montbrison	Société La Diana, rue Florimond Robertet, Montbrison.
Montpellier	Académie de Montpellier, Musée Fabre, Montpellier.
	Annales de l'Université, Bibliothèque universitaire, Montpellier.
	Direction des Services d'Archives de l'Hérault, Montpellier.
	Centre Régional de Productivité et d'Etudes Economiques, Faculté de Droit, 39, rue de l'Université, Montpellier.
	Bibliothèque universitaire, section lettres, BP 1135, Montpellier.

Moulins	Société d'Emulation du Bourbonnais, Archives Départementales, Moulins.
Narbonne	Commission Archéologique, Hôtel de ville, Narbonne.
Nevers	Bulletin de la Société Nivernaise des Lettres, Archives Départementales, Nevers.
Nice	Académie des Lettres, Sciences et Arts des Alpes-Maritimes, 13, rue Maccarani, Nice.
	Institut de Préhistoire et d'Archéologie des Alpes-Maritimes, Archives Départementales, Nice.
Nimes	Archives départementales, rue des Chassaintes, Nimes.
	Rencontres gardoises, 10, Grand'rue, Nimes.
	Bibliothèque Séguier, Grand'rue, Nimes.
Orgnac-l'Aven	Société préhistorique de l'Ardèche, Orgnac-l'Aven.
Paris	Académie Française, 3, quai Conti, Paris.
	Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 3 quai Conti, Paris.
	Bibliothèque des Sociétés Savantes, 58, rue Richelieu, Paris.
	Bulletin Philologique et Historique, Imprimerie Nationale, Paris.
	Centre National de la Recherche Scientifique, 58, rue Richelieu, Paris.
	Editions du C.N.R.S., 15, quai Anatole-France, Paris.
	Comité des Travaux Historiques et Scientifiques, Direction des Bibliothèques, Ministère de l'Education Nationale, 110, rue de Grenelle, Paris (7e).
	Bibliothèque Nationale, Dépôt légal des Périodiques, 58, rue de Richelieu, Paris.
	Bureau de la Statistique, Ministère de l'Information, Paris.
	La France Latine, 11, rue de l'Estrapade, Paris (5e).
Perpignan	Société agricole, scientifique et littéraire, Hôtel Pams, 18, rue Emile Zola, Perpignan.
Pézenas	Bulletin de la Société des Amis de Pézenas, Hôtel de Ville, Pézenas.

Poitiers	Société des Antiquaires de l'Ouest, passage de l'Echevinage, Poitiers.
Quimper	Société Archéologique, Archives Départementales, Quimper.
Rennes	Société Archéologique, Imprimerie Marré-Simon, Rennes.
	Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest, C % M. Quéniart, Université de Rennes II, Av. Gaston Berger, Rennes.
Rouen	Société Savante de Haute-Normandie, 18, rue Beauvoisine, Rouen.
Saint-Gilles-du-Gard	Société d'Histoire et d'Archéologie, Bibliothèque Municipale, Saint-Gilles-du-Gard.
St-Jean de Maurienne	Société d'Histoire de la Maurienne, St-Jean-de-Maurienne.
St-Quentin	Société Académique, Bibliothèque Municipale de Saint-Quentin.
St-Lô	Société d'Archéologie et d'Histoire de la Manche, Archives Départementales, St-Lô.
St-Malo	Société d'Histoire et d'Archéologie, 5, rue Pélicot, St-Malo.
Sens	Société Archéologique, 5, rue Rigaud, Sens.
Strasbourg	Société Académique du Bas-Rhin, Palais Universitaire, 9, place de l'Université, Strasbourg.
Toulon	Académie du Var, 5, rue Racine, Toulon.
	Société des Sciences Naturelles et d'Archéologie de Toulon du Var, Préfecture, Toulon.
Toulouse	Académie des Sciences et Belles Lettres, Hôtel d'Assézat et de Clémence Isaure, Toulouse.
	Annales du Midi, 14, rue des Arts, Toulouse.
	Bulletin de l'Université, Palais de l'Université, Toulouse.
Valence	Société d'Archéologie et de Statistique de la Drôme, 14, rue de la Manutention, Valence.
Vannes	Société Polymathique du Morbihan, rue Hôtel de ville, Vannes.
Versailles	Bulletin de la Commission des Antiquités, Archives Départementales, Versailles.
Vitry-le-François	Société des Sciences et Arts, Hôtel de Ville, Vitry-le-François.

Académies, Sociétés Savantes

et

organismes correspondants

Bari	Annales de la Faculté des Lettres et de Philosophie, Bibliothèque, Palazzo Ateneo, 70 122 Bari (Italie).
Bordighera	Institut international d'études ligures, Musée Bicknel, via Romana, 39 bis, Bordighera (Italie).
Bruxelles	Académie Royale de Belgique, Palais des Académies, 1, rue Ducale, 100 Bruxelles (Belgique).
Cambridge	The Serial Division, Harvard Collège Library, Cambridge - 38 - Mass (USA).
Constantine	Société Archéologique de Constantine, Musée, Constantine (Algérie).
Genève	Société d'Histoire et d'Archéologie, Bibliothèque Publique et Universitaire, 1211 Genève 4 (Suisse).
Maurice (île)	Revue Artistique de l'Ile Maurice, Consulat de France, Ile Maurice.
Moscou	Institut d'Information Scientifique de l'Académie des Sciences de l'URSS, Baltiyskaïa Ulitsa 14, MOSKA - A-219, (URSS).
Neuchâtel	Société Neuchâteloise de Géographie, Bibliothèque Municipale de Neuchâtel, 2000, Neuchâtel (Suisse).
Vérone	Academia di Agricoltora, Scienze et Letteri, Palazzo Erbisti, Via Leoncino, 6, Vérone (Italie).